

DES VERSETS CONTROVERSEES ?

L'inspiration divine des Ecritures est de plus en plus souvent attaquée avec emploi d'arguments à connotation **scientifique** ou **archéologique**.

D'autres attaques s'appuient sur l'analyse du **texte lui-même**, pour en dénoncer des **contradictions** et des **incohérences**. Certains auteurs de ces attaques ont plus étudié la Bible que beaucoup de croyants (citons par exemple le conférencier Farrell Till, 1933-2012, éditeur de *Skeptical Review*). Leurs arguments détaillés méritent l'attention, et ne peuvent être rejetés avec arrogance.

Ce qui est en fait attaqué, c'est directement le principe suivant : la Bible énonce de si nombreuses prophéties accomplies, que ce Livre a été vraiment inspiré par l'Esprit Divin.

Ne sont ici examinées qu'une petite partie de ces attaques. La succession de ces études n'obéit à aucune règle de classement.

Table des points étudiés

N° étude	Versets incriminés	Thème	Page
1	Jn. 7:37-39	Où Jean a-t-il vu dans l'AT que des fleuves d'eau vive couleront du croyant ?	3
2	Mc. 15:25, Jn. 19:14	Jésus a-t-il été crucifié à la 3 ^e heure (selon Marc 15:25), ou à la 9 ^e heure (selon Jn. 19:14) ?	4
3	Mt. 27:5-10	L'achat du champ du potier pour trente pièces d'argent était-il annoncé par Jérémie comme Matthieu l'affirme ?	8
4	Mt. 2:22-23	Les prophètes ont-ils annoncé, comme l'affirme Matthieu, que le Messie serait appelé Nazaréen ?	12
5	Act. 2:24-28, 13:35-36	Les paroles du Psaume 16 ont-elles été déformées par Luc dans le livre des Actes pour en faire une prétendue prophétie ?	14
6	Mt. 13:34-35	Jésus accomplissait-il une prophétie quant il parlait en paraboles, comme l'affirme Matthieu ?	17
7	Mt. 27:18	Le massacre des enfants de Bethléhem par Hérode a-t-il vraiment été prophétisé par Jérémie comme l'affirme Matthieu ?	19
8	Mt. 2:3-6	Matthieu n'aurait-il pas utilisé abusivement une prophétie de Michée pour faire croire que le Messie devait naître à Bethléhem ?	22
9	Mt. 2:15	La fuite de Joseph en Egypte accomplit-elle Osée 11:1 comme l'affirme Matthieu ?	24
10	Jn. 19:28-29	L'offre de vinaigre faite à Jésus crucifié, accomplissait-elle une prophétie comme l'affirme Jean ?	27
11	Jn. 2:13-17	Le zèle déployé par Jésus contre les marchands du temple était-il vraiment prophétisé dans l'Ancien Testament comme l'affirme Jean ?	29
12	Act. 1:18-20	Pierre ne tord-il pas les Ecritures pour justifier le remplacement du traître Judas ?	31
13	Mt. 1:23	Matthieu n'applique-t-il pas abusivement à Jésus la prophétie d'Esaië 7:14 (sur le nom d'Emmanuel) qui n'avait de sens que sept siècles plus tôt ?	33
14	Mt. 2:1, Lc. 2:1-2	Matthieu et Luc sont en désaccord sur la date de naissance de Jésus.	37
15	Mt. 8:5-13, Lc. 7:1-10	Matthieu et Luc sont en désaccord dans le récit de la guérison du serviteur du centenier.	39
16	Mt. 9:18-19, 23-25, Lc. 8:41-42, 49-55	Matthieu est en désaccord avec Luc et Marc sur le récit de la guérison de la fille de Jaïrus.	41
17	Mt. 20:29-34, Lc. 18:35-42, Mc. 10:46-53	Matthieu est en désaccord avec Marc et Luc sur le nombre d'aveugles guéris par Jésus à Jéricho.	42
18	Mt. 10:9-10, Mc. 6:8-9	Les disciples devaient-ils partir prêcher sans aucun bâton comme le rapporte Matthieu, ou avec un bâton comme le rapporte Marc ?	45

19	Mt. 27:55-56, Jn. 19:25	Les femmes qui ont accompagné Jésus jusqu'à la croix se sont-elles tenues près ou loin de la croix ?	46
20	Act. 9:3-8, 22:6-9	Paul ne se contredit-il pas quand il raconte en deux occasions distinctes son expérience sur la route de Damas ?	47
21	Es. 7:4	La prophétie d'Esaïe disant à Achaz, roi de Juda, de ne pas avoir peur des Syriens ni du Royaume du Nord (Es. 7:4 et 8:4), n'a-t-elle pas été démentie par les faits ?	49
22	Mt. 21:1-9, Zac. 9:9	Comment les Evangiles peuvent-ils rapprocher le récit de l'âne et de l'ânesse conduits auprès de Jésus, avec un court passage anodin de Zacharie 9, et voir là l'accomplissement d'une prophétie messianique ?	51
23	Mt. 4:13-16	Matthieu ne tord-il pas le sens des paroles d'Esaïe, pour faire croire que l'installation de Jésus à Capernaüm avait été prophétisée par l'Ancien Testament ?	54
24	Mt. 12:15-21	Comment Matthieu peut-il voir l'accomplissement d'une prophétie d'Esaïe dans l'injonction de Jésus faite aux malades de taire leur guérison ?	57
25	Jos. 11:23, 15:63	Peut-on faire confiance à la Bible qui, d'une part, affirme que Josué a réellement chassé, selon une promesse divine maintes fois répétée, tous les occupants de la Terre promise, mais qui, d'autre part, constate que cette conquête n'a pas du tout été aussi complète que promis ou proclamé ?	59
26	2 Sam. 7:11-16, Jér. 33:17	La promesse inconditionnelle faite à David d'un trône éternel pour un royaume éternel n'a jamais été tenue !	68
27	Ez. 29:8-14	Quand la désolation de 40 ans sur l'Egypte, et la destruction de la ville de Tyr, prédites à court terme par Ezéchiel, se sont-elles accomplies ?	72
28	Jér. 34:1-5	Jérémie n'a-t-il pas prophétisé à tort une fin paisible au roi Sédécias ?	77
29	2 R. 22:18-20	La prophétesse Hulda n'a-t-elle pas donné de faux espoirs au roi Josias qui venait de découvrir le Livre de la Loi ?	79
30	Jér. 22:18-19, Jér. 25:30-31	La prédiction de la profanation du corps de Jojakim s'est-elle accomplie ?	81
31	Gen. 32:24-28, Gen. 35:9-10	La Genèse est-elle incohérente en déclarant que le nom de Jacob est devenu Israël, mais en continuant à l'appeler le plus souvent par son ancien nom ?	84
32	Es.33:20	La stabilité éternelle promise à Jérusalem par Esaïe n'était-elle pas une fausse prophétie ?	89
33	Es. 52:1	En prédisant la fin de toute invasion de Jérusalem, ce que contredit l'histoire, Esaïe ne prouve-t-il pas que lui et les autres prophètes bibliques sont des charlatans ?	92
34	2 R. 19:6-7	Peut-on croire que l'assassinat de Sennachérib a été vraiment prophétisé par Esaïe, un prophète de Juda ?	95
35	Jos. 10:13, 2 Sam. 1:17-18	Comment expliquer que Jashar a écrit du temps de Josué et du temps de David, soit pendant près de quatre siècles ?	98
36	Mt. 12:39-40, Mt. 16:21	La promesse, faite aux douze apôtres, de siéger sur 12 trônes s'applique-t-elle aussi au traître Judas ?	100
37	Mt. 12:39-40, Mt. 16:21, Jonas 1:17	Dans quel passage de l'A.T. la résurrection de Jésus était-elle prévue le troisième jour après la mise au tombeau ?	102
38	Mt. 10:23, Mt. 16:27-28, Mt. 24:33-34	Jésus ne s'est-il pas trompé en annonçant que sa seconde venue aurait lieu avant que ne disparaisse la génération de ses contemporains ?	106
39	Gen. 1 et 2	N'y a-t-il pas contradiction entre les deux récits de la création de Gen.1 et de Gen. 2, et les deux récits ne sont-ils pas ridiculisés par la science moderne ?	109
40	Gen. 9:5-6, Lév. 24:17-20, Ex. 21:22-25, Deut. 19:21, Mt. 5:38-42	N'y a-t-il pas contradiction entre, d'une part, la loi du talion édictée par Moïse, et, d'autre part, l'injonction de Jésus aux croyants de tendre la joue gauche à ceux qui les frappent sur la joue droite ?	113
41	Lév. 18:9, Deut. 27:22, Gen.11:27,29,31, Gen. 20:12	Abraham n'est-il pas maudit pour avoir épousé sa sœur ?	117

42	2 Sam. 24:9, 1 Chr. 21:5	David disposait-il de 1 300 000 ou de 1 570 000 combattants ?	119
43	2 Sam. 24:13, 1 Chr. 21:12	La famine qui a frappé le royaume de David a-t-elle duré 3 ans ou 7 ans ?	120
44	2 Sam. 8:3-5, 1 Chr. 18:3-5	David a-t-il pris 700 ou 7 000 cavaliers au roi Hadadézer ?	121
45	2 R. 4:26, 2 Chr. 9:25	Salomon disposait-il de 000 ou de 40 000 stalles ?	122
46	1 R. 5:15-16, 2 Chr. 2:2	Salomon a-t-il fait appel à 3 300 ou à 3 600 contremaîtres ?	123
47	2 Chr. 4:5, 1 R. 7:26	La “ <i>mer d’airain</i> ” du temple contenait-elle 2 000 ou 3 000 baths ?	124
48	Esd. 2:1-70 Néh. 7:5-73	Comment concilier les chiffres d’Esdras 2 et de Néhémie 7 ?	125
49	Gen. 8:4-5	Comment l’arche de Noé peut-elle s’arrêter sur une montagne qui n’est pas encore apparue ?	128

Etude n° 1

Où Jean a-t-il vu dans l'AT que des fleuves d'eau vive couleront du croyant ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

Jn. 7:37-39 “(37) Le dernier jour, le grand jour de la fête, Jésus, se tenant debout, s'écria : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive. (38) Celui qui croit en moi, **des fleuves d'eau vive couleront de son sein, comme dit l'Écriture**. (39) Il dit cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui ; car l'Esprit n'était pas encore, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié.”

Les critiques affirment que nulle part l'AT n'énonce une telle prophétie.

2) La réponse est d'autant plus simple que Jean précise que **Jésus parlait du Saint-Esprit promis**, et voici les versets prétendus inexistantes :

- “Je répandrai sur vous une **EAU PURE**, et vous serez purifiés ; je vous purifierai de toutes vos souillures et de toutes vos idoles. Je vous donnerai un cœur nouveau, et **je mettrai en vous un ESPRIT NOUVEAU** ; j'ôterai de votre corps le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair. Je mettrai mon Esprit en vous, et je ferai en sorte que vous suiviez mes ordonnances, et que vous observiez et pratiquiez mes lois” (Ezéchiel 36:25 à 27).
- “Vous puiserez de l'**EAU** avec joie aux **SOURCES du Salut**” (Esaïe 12:3).
- “Je ferai **jaillir des FLEUVES** sur les collines, et **des SOURCES** au milieu des vallées (l'ordre naturel des choses est bouleversé) ; je changerai le désert en **étang**, et la terre aride en **courants d'eau**” (Esaïe 41:18).
- “Les bêtes des champs me glorifieront, les chacals et les autruches, parce que j'aurai mis **des** [au pluriel, car les œuvres de l'Esprit sont variées] **EAUX dans le désert, des FLEUVES dans la solitude, pour abreuver mon peuple, mon élu**” (Esaïe 43:20).
- “Mon peuple a commis un double péché : ils m'ont abandonné, moi qui suis une **source d'EAU VIVE**, pour se creuser des citernes, **des citernes crevassées, qui ne retiennent pas l'eau**” (Jérémie 2:13).
- “Ceux qui se détournent de moi seront inscrits sur la terre, car ils abandonnent la **SOURCE d'EAU VIVE, l'Eternel**” (Jérémie 17:13).
- Il serait possible de citer d'autres versets, en particulier la vision du Fleuve d'Eau vive sortant du Trône selon la vision de Zacharie 14, ou dans le temple vu en vision par Ezéchiel.

Jésus ne **récite donc pas** un verset de l'AT, mais il fait mieux en révélant magistralement ce que “*disent*” vraiment toutes les Ecritures, et confirmant ainsi (aux croyants) qu'elles sont inspirées !

La Bible est écrite ainsi, avec des voiles qu'il faut soulever. Par exemple l'une des **toutes premières prophéties bibliques** est l'annonce faite devant **Eve** que sa descendance sera victorieuse (Gen. 3:15). Les critiques vont-ils dire que c'est une fausse prophétie parce que, au lieu de la victoire promise, elle a vu un de ses fils tuer un autre de ses fils ?

Etude n° 2
Jésus a-t-il été crucifié à la 3^e heure (selon Marc 15:25),
ou à la 9^e heure (selon Jn. 19:14) ?

1) Le texte incriminé est essentiellement celui de **Jean** : selon **Jean**, Jésus est conduit à la croix à la **6^e heure**.

Jn. 19:14 “C’était la préparation de la Pâque, et **environ la sixième heure**. Pilate dit aux Juifs: Voici votre roi.”

Les critiques font remarquer que Jean est en **contradiction** avec les trois autres Evangiles :

• Selon **Matthieu**, Jésus était **déjà crucifié à la 6^e heure**, et c'est alors qu'il y a eu des **ténèbres** (Jean les passe sous silence) :

Mt. 27:45 “Depuis la **sixième heure** jusqu'à la neuvième, il y eut des **ténèbres** sur toute la terre.”

• Selon **Marc**, Jésus a été **crucifié à la 3^e heure**, et, en harmonie avec Matthieu 27, déclare que des **ténèbres** sont venues à la **6^e heure** :

Mc. 15:25,33-34 “(25) C’était la **troisième heure**, quand ils le crucifièrent. - ... - (33) La **sixième heure** étant venue, il y eut des **ténèbres** sur toute la terre, jusqu'à la neuvième heure. (34) Et à la **neuvième heure**, Jésus s'écria d'une voix forte : *Éloi, Éloi, lama sabachthani ? ce qui signifie : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?*”

• Selon **Luc** également, les **ténèbres** sont venues à la **6^e heure** :

Lc. 23:44 “Il était déjà **environ la sixième heure**, et il y eut des **ténèbres** sur toute la terre, jusqu'à la neuvième heure.”

2) La réponse suivante peut être apportée.

a) Il est difficile de concevoir que trois Evangiles fassent erreur, et il semble donc assuré que Jésus a été **crucifié à la 3^e heure** (ce qui ne signifie pas “à 3 heures”) du **calendrier juif officiel**, c'est-à-dire **entre 8 et 9 heures du matin** selon notre calendrier (la partie diurne de la journée juive débutait vers 6 heures du matin de notre calendrier).

La **6^e heure** juive s'étendait de **11 heures à midi** de notre calendrier.

Jésus a expiré à la **9^e heure** juive, soit **entre 14 et 15 heures** de notre calendrier (voir schéma ci-après).

• En l'absence de montres à l'époque des Evangiles, les heures données par les Evangiles ne peuvent être qu'**approximatives** (même si, dans le prétoire de Pilate, il y avait peut-être un cadran solaire romain).

• La journée diurne comptait 12 heures (Jn. 11:9), mais, les heures étant **solaires**, la durée des heures diurnes n'était pas égale à celle des heures nocturnes, sauf aux équinoxes, et **variait** en outre selon les saisons. La transposition des heures juives en heures de notre temps est donc elle aussi approximative, mais cela ne répond encore pas à la question soulevée par les critiques.

b) La meilleure réponse semble la suivante :

Il faut rappeler que, dans leur **vie quotidienne** (en particulier dans les campagnes), les Juifs ne disposant pas de montres, se contentaient d'une division **imprécise** de la journée :

La **nuît** se divisait en quatre “*veilles*” (la 1^{ère}, la 2^e, la 3^e, la 4^e), et la **journée diurne** se divisait en quatre “*heures*” **coutumières** durant en fait chacune environ 3 de nos heures) et appelées :

- “*la 3^e heure*” (débutant en fait à la 1^{ère} heure diurne officielle juive, et allant de 6 à 9 de nos heures),
- “*la 6^e heure*” (débutant en fait à la 4^e heure juive officielle, et allant de 9 à 12 de nos heures),
- “*la 9^e heure*” (de 12 à 15 de nos heures),
- et la “*la 12^e heure*” (de 15 à 18 de nos heures).

Schéma : le décompte officiel et le décompte coutumier des heures en Israël

Heures actuelles	Heures juives officielles	Heures juives coutumières
0		
1	1 ^{ère} veille	1 ^{ère} veille
2	et	et
3	2 ^e veille	2 ^e veille
4		
5		
6	----- 1 ^{ère} -----	-----
7	----- 2 ^e -----	3 ^e heure
8	----- 3 ^e -----	
9	----- 4 ^e -----	
10	----- 5 ^e -----	6 ^e heure
11	----- 6 ^e -----	
12	----- 7 ^e -----	
13	----- 8 ^e -----	9 ^e heure
14	----- 9 ^e -----	
15	----- 10 ^e -----	
17	----- 11 -----	12 ^e heure
18	----- 12 -----	

Crucifixion

Le mot “*heure*” pouvait donc désigner soit une durée d'**une heure** (calendrier juif officiel), soit une durée approximatives de **trois heures** (calendrier juif coutumier) :

- La “*3^e heure*” mentionnée par **Marc** serait celle du calendrier juif **officiel** (de 8 à 9 heures de notre calendrier), et serait aussi la **fin** de la 3^e heure **coutumière** (laquelle s'étalait de 6 à 9 heures de notre calendrier).

- La “**6^e heure**” mentionnée par **Jean** est celle du calendrier juif **coutumier** (elle s'étale sur la 4^e à la 6^e heure juive officielle, soit de 9 à 12 heures de notre calendrier) et Jean pointait vers le **début** de cette durée.
- En rapprochant les deux informations, et en tenant compte du caractère approximatif de l'horaire donné par Jean (“**environ**”), Jésus aurait été condamné vers 9 heures du matin et crucifié **très peu de temps après**.

c) Selon une autre explication, l'Evangile de Jean, contrairement aux autres Evangiles, utiliserait un décompte **romain** qui débiterait à minuit (au milieu des “*veilles*” de la nuit). Dans ce cas, la “**6^e heure**” de Jean correspondrait à la 1^{ère} heure juive officielle (entre 6 et 7 heures de notre calendrier). Cela serait en harmonie avec la crucifixion entre 8 et 9 heures (la 3^e heure juive officielle de Mc. 15:25).

Mais, ailleurs dans son Evangile, Jean utilise sans doute le décompte juif officiel, et non romain : en Jn. 1:39 (Jean et André suivent Jésus vers la 10^e heure), en Jn. 4:6 (Jésus rencontre la Samaritaine à la 6^e heure environ) et en Jn. 4:52 (le fils de l'officier du roi a été guéri à la 7^e heure).

Etude n° 3

L'achat du champ du potier pour 30 pièces d'argent était-il annoncé par Jérémie comme l'affirme Matthieu ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

Mt. 27:5-10 “(5) Judas **jeta les pièces d'argent dans le temple**, se retira, et **alla se pendre**. (6) Les principaux sacrificateurs les ramassèrent, et dirent : Il n'est pas permis de les mettre dans le trésor sacré, puisque c'est le **prix du sang**. (7) “Et, après en avoir délibéré, ils **achetèrent avec cet argent le champ du potier**, pour la sépulture des étrangers. (8) C'est pourquoi ce champ a été appelé champ du sang, jusqu'à ce jour. (9) Alors s'accomplit **ce qui avait été annoncé par Jérémie**, le prophète : Ils ont pris les **trente pièces d'argent**, la valeur de celui qui a été estimé, qu'on a estimé **de la part des enfants d'Israël** ; (10) et ils les ont données pour le **champ du potier**, comme le Seigneur me l'avait ordonné.”

Les critiques soulignent que Jérémie n'a **jamais écrit** une telle prophétie ! En réponse il a été avancé :

- que Matthieu avait fait une **erreur d'inattention**, ou qu'il avait eu une **défaillance** de mémoire, et qu'il avait voulu dire “Zacharie” en pensant à **Zac. 11:12-13** cité ci-après ;
- il a aussi été supposé que les Juifs avaient **effacé** ce passage du livre de Jérémie ;
- il a été supposé que ce passage figurait dans un autre livre aujourd'hui **perdu** de Jérémie ;
- il a été supposé que le nom de Jérémie signifie ici **l'ensemble** des prophètes ;
- il a été supposé que le nom de Jérémie avait été **annoté en marge** par un lecteur puis incorporé au texte par un copiste ultérieur ;
- d'autres font même remarquer que, selon Matthieu, ces paroles n'ont été que **prononcées** (gr. *rethen*) mais pas **écrites**, et qu'elles avaient été conservées par une tradition orale, etc.

Certains de ces arguments font sourire les critiques !

2) La réponse est la suivante.

a) Il est vrai que la citation **ne figure pas en totalité** en Jérémie.

- Quelques textes épars du livre de Jérémie mentionnent un “**potier**” (Jér. 18 et 19), mais sans relation directe avec le texte de Matthieu.
- En **Jér. 32:6-14, 43-44** il est fait mention de l'achat d'un “**champ**” par un parent rédempteur.
 - Mais ce champ est acheté **par Jérémie** pour **17 sicles** d'argent, et non pas pour **30 pièces d'argent**.
 - De plus, cette action de Jérémie est une **promesse de restauration**, et n'a donc pas le caractère **blasphématoire** de l'achat du champ du potier par le sanhédrin.
 - Quant au “*vase de terre*” destiné à la conservation du contrat conclu par Jérémie (v.14), on ne peut pas dire qu'il s'agit d'une allusion à un “**potier**” !

b) En fait, la vraie référence aux “**30 pièces d'argent**” se trouve manifestement en **Zac. 11** :
Zac. 11:10-13 “(10) *Et je pris ma houlette Faveur* (c'est la fin de la protection, de la Grâce divine) *et je la brisai pour rompre mon alliance que j'avais faite avec tous les peuples* (l'interdiction d'attaquer Israël est levée).

(11) *Elle fut brisée en ce jour-là* (la rupture de l'Alliance ouvre la porte au flot ennemi), *et ainsi les plus misérables du troupeau qui regardaient à Moi* (seul le faible résidu fidèle des apôtres a été attentif aux avertissements de Dieu ; Ez. 9:4 ; cf. le retranchement, déjà ancien, d'Ephraïm : la préservation - momentanée - du royaume de Juda, n'était pas un accomplissement de cette prophétie) *connurent que c'était une parole de l'Eternel*.

(12) Et je leur dis : Si vous le trouvez bon, **donnez-Moi mon salaire** ; sinon, n'en faites rien ! Et **ils** (pas les élus) pesèrent mon salaire, **trente sicles d'argent** (le prix d'un esclave selon Ex. 21:32 ; quel **mépris** du Berger, de l'envoyé de l'Eternel !).

(13) Et l'Eternel me dit : **Jette-le au potier, le prix magnifique auquel j'ai été estimé par eux** (le prophète, représentant de Dieu, répond au mépris du peuple par la manifestation du mépris de Dieu) !

Et je pris les trente sicles d'argent et **je les jetai dans la maison de l'Eternel au potier** (la scène se passe donc à Jérusalem, là où l'Eternel travaille pour le peuple entier de Jacob). ”

Ce n'est pas au résidu des brebis “*les plus misérables*” (v.11) que l'Eternel demande, avec **irritation** un “*salaire*” (la foi, la confiance et la louange qui lui sont dues), mais **aux mauvais dirigeants** politiques et religieux du pays.

Quoi qu'en disent certains (cf. “*Companion Bible*”, annexe 161), ce sont en premier lieu les **mauvais dirigeants** qui considèrent que l'Eternel ne vaut pas plus qu'un esclave (ils le rabaissent au niveau d'une idole à laquelle on demande de porter bonheur), et la réaction de l'Eternel face à ce **mépris** est **l'indignation**.

L'argent du mépris est “*jeté dans la maison de l'Eternel*”, de même que Judas a jeté l'argent de la trahison **dans le temple**. Mais Zacharie ajoute : “*au potier*”. Or le “**potier**” qui travaillait avec le temple, avait pour fonction, non seulement de travailler l'argile (faisant et défaisant des vases), mais aussi de **fondre** des métaux “*jetés*” au **four**, et en particulier l'argent.

L'Eternel est ce “Potier”. Jeter l'argent au potier du temple, c'est l'annonce d'un **jugement par le feu**. La prophétie de Zacharie était donc une menace, et Matthieu reprend cet avertissement.

c) Cependant, certains termes du texte de Zacharie ne s'appliquent pas littéralement à tous les **faits concrets** rapportés par Matthieu. Ainsi, dans la prophétie de Zacharie, on peut relever :

- il n'est pas question d'un “**champ**”, ni du “*prix d'un champ*”, mais de l'Eternel dans sa fonction de **Berger**, et du prix auquel **l'Eternel lui-même** a été estimé ;
- c'est un **prophète** qui jette l'argent sur ordre de l'Eternel, alors que, dans Matthieu, c'est un **traître** qui le jette, et des **apostats** qui l'utilisent ;
- la réaction de l'Eternel est ici une manifestation de **colère**, alors que le geste de Judas jetant les pièces est un geste de **désespoir** ;
- l'argent jeté est **destiné à être fondu** chez le potier, alors qu'en Matthieu il **sert à acheter** un champ ;
- **l'Eternel** intervient comme acteur, alors qu'en Matthieu seuls des **hommes** agissent.

Le tableau suivant montre les **libertés** que Matthieu prend, sans le cacher, avec le texte de Zacharie :

Zac. 11:13	Mt. 27:9-10
L'Eternel me dit : Jette-le au potier, ce prix magnifique auquel ils m'ont estimé ! Et je pris les trente sicles d'argent, et je les jetai dans la maison de l'Eternel, pour le potier .	(9) Ils ont pris les trente pièces d'argent, la valeur de celui qui a été estimé , qu'on a estimé de la part des enfants d'Israël ; (10) et il les ont données pour le champ du potier , comme le Seigneur me l'avait ordonné.

En fait, Matthieu n'a extrait du texte de Zacharie en le rapprochant de faits contemporains, et de manière non arbitraire, **que l'idée de l'offense monstrueuse** contre l'Éternel commise par les responsables d'Israël. Dans les deux textes, celui de Matthieu et celui de Zacharie, **la pensée centrale est la même**. On y trouve :

- le **mépris impie, contre la Parole**, de ceux qui se réclament de Dieu (Judas n'est que le bras des religieux),
- le **dégoût divin** qui en résulte,
- la **colère** de Dieu qui va se déclencher en **jugement**.

d) Mais comment expliquer que Matthieu attribue cette prophétie à Jérémie et non à Zacharie ?

Une réponse a parfois été proposée : les écrits de l'AT étaient répartis sur des **parchemins** enroulés de même longueur. Le rouleau sur lequel figurait le texte de Zacharie débutait avec les écrits de Jérémie, d'où le nom donné à ce rouleau.

En fait, il faut remarquer que **Zacharie** reprend, avec la même pensée accusatrice, l'image, **employée bien avant lui par Jérémie**, du **Potier-Juge**. L'idée des **pièces d'argent** à refondre pour cause d'impiété, est la même que celle du **vase de terre** représentatif de l'Israël rebelle et qui doit être détruit et remodelé :

Jér. 18:1-4,18 “(1) La parole qui fut adressée à Jérémie de la part de l'Éternel, en ces mots : (2) Lève-toi, et **descends dans la maison du potier** ; Là, je te ferai entendre mes paroles. (3) Je descendis dans la maison du potier, et voici, il travaillait sur un tour. (4) **Le vase qu'il faisait ne réussit pas**, comme il arrive à l'argile dans la main du potier ; **il en refit un autre vase**, tel qu'il trouva bon de le faire. [Jérémie poursuit avec l'annonce de la destruction du pays devenu rebelle et impie]” ...

(18) Et ils ont dit : Venez, **complotons contre Jérémie !** Car la loi ne périra pas faute de sacrificateurs, ni le conseil faute de sages, ni la parole faute de prophètes. Venez, **tuons-le** avec la langue ; ne prenons pas garde à tous ses discours !”

Jér. 19:1-2, 6, 10-11 “(1) Ainsi a parlé l'Éternel : Va, **achète d'un potier un vase de terre**, et prends avec toi des anciens du peuple et des anciens des sacrificateurs. (2) Rends-toi dans la **vallée de Ben Hinnom**, qui est à l'entrée de la **porte de la poterie** ; et là, tu publieras les paroles que je te dirai.” ... “(6) C'est pourquoi voici, les jours viennent, dit l'Éternel, où ce lieu ne sera plus appelé Topheth et vallée de Ben Hinnom, mais où on l'appellera **vallée du carnage**.” ...

“(10) **Tu briseras ensuite le vase**, sous les yeux des hommes qui seront allés avec toi. (11) Et tu leur diras : Ainsi parle l'Éternel des armées : **C'est ainsi que je briserai ce peuple et cette ville, comme on brise un vase de potier**, sans qu'il puisse être rétabli. Et l'on enterrera les morts à Topheth [un lieu de souillure et d'abomination, la Géhenne près de Jérusalem] par défaut de place pour enterrer.”

Matthieu a fait le lien entre tous ces passages en ne citant que le dernier (celui de Zacharie), mais en ne citant que le nom de Jérémie, **l'initiateur** de cette imagerie à la **veille de l'invasion** babylonienne. La mort du traître Juda est une **image de celle du royaume impie** : Judas s'est pendu, et, aux yeux de Matthieu, ce fait est aussi couvert par sa citation de Jérémie.

En tombant, en se brisant au sol, et en répandant ses entrailles sur la terre, Judas est un vase d'argile, un vase de déshonneur brisé par le Potier.

Act. 1:18 “Cet homme, ayant acquis un champ avec le salaire du crime, est tombé, s'est **rompu par le milieu du corps**, et toutes ses entrailles se sont répandues.”

e) En résumé, Matthieu a en mémoire toute une série de textes prophétiques, il cite le plus récent (celui de Zacharie), mais donne pour auteur Jérémie, celui qui est à **l'origine** de l'imagerie d'un **vase de déshonneur brisé par un jugement pour avoir déshonoré l'Eternel**.

Dans tous ces passages, Matthieu sait **interpréter** les événements contemporains à partir d'une lecture non arbitraire de la pensée profonde contenue dans d'anciennes prophéties. Les mêmes lois qui ont conduit à la déportation de **Babylone** étaient à l'œuvre aux **temps apostoliques**, et le seront probablement aux **temps de la fin**, au temps de l'église de **Laodicée**.

En rejetant le Potier (Christ), les potiers (le sanhédrin) se destinent eux-mêmes à la sépulture des **“étrangers”** à l'Alliance, loin de la face du Seigneur, dans l'abîme où l'argile retourne à l'argile.

Matthieu, avant d'être appelé à l'apostolat, s'appelait Lévi, et était sans doute lévite : il connaissait les Ecritures, malgré son activité de publicain !

Etude n° 4 Les prophètes ont-ils annoncé, comme l'affirme Matthieu, que le Messie serait appelé Nazaréen ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

Mt. 2:22-23 “(22) Mais, ayant appris qu'Archélaüs régnait sur la Judée à la place d'Hérode, son père, il craignit de s'y rendre ; et, divinement averti en songe, il se retira dans le territoire de la **Galilée**, (23) et vint demeurer dans une ville appelée **Nazareth**, afin que s'accomplît **ce qui avait été annoncé par les prophètes : Il sera appelé Nazaréen.**”

Les critiques font remarquer que la phrase : “**Il sera appelé Nazaréen**” ne figure **nulle part dans l'AT**. La ville de **Nazareth** n'est même pas citée par l'AT, à plus forte raison l'adjectif “**nazaréen**” !

Matthieu aurait donc, selon eux, la fâcheuse habitude de faire appel au témoignage imaginaire des prophètes, en utilisant sans vergogne l'expression : “*comme annoncé par les prophètes*”. Sont cités comme autres exemples de ces malversations **Mt. 2:17-18** ; **Mt. 4:13-16** et **Mt. 12:15-21** examinés plus loin.

- Il a été répondu en faisant remarquer que Matthieu introduit souvent des prophéties écrites de l'AT en **citant le nom** du prophète (par ex. : *Jérémié* en **Mat. 2:17-18**, *Esaïe* en **Mat. 1:22** ; **4:14** ; **12:17**). Or ici il ne cite pas de nom, et il ferait donc référence à un **prophète inconnu** de l'AT, qui, de surcroît, avait seulement “*parlé, annoncé*”, mais n'avait rien “*écrit*” (c'est l'argument d'une tradition orale).

- Mais l'argument ne tient pas. En effet, Matthieu ne parle pas de **plusieurs prophètes**, mais il dit : “**LES prophètes**”, ce qui indique qu'ils sont **connus**, mais trop nombreux pour être désignés nommément.

2) La réponse doit résoudre **deux questions** : que signifie le qualificatif “**nazaréen**”, et à **quels prophètes** pensait Matthieu ?

a) Pourquoi qualifier Jésus de “**nazaréen**” ?

“**Nazareth**” était du temps de Jésus une bourgade au sud de Cana, dans le territoire de la tribu de **Zabulon**. Elle était appelée **par dérision**, et par un jeu de mot phonétique : “**Netzer**” = “**rejeton**”. C'était une façon de traiter les habitants de “*minus*” d'un “*trou perdu*”, “*d'avortons*”.

Cette bourgade était largement méprisée par les Juifs :

- **Jean 1:46** “*Peut-il venir de Nazareth quelque chose de bon ?*”

- **Act. 24:5** (discours de Tertulle contre Paul devant le tribunal de Felix) “*Nous avons trouvé cet homme, qui est une peste, qui excite des divisions parmi tous les Juifs du monde, qui est chef de la secte des Nazaréens*”.

Ce mépris s'inscrivait dans le mépris général pour toute la **Galilée** : une grande partie de la population de la région n'était pas juive, à cause du caractère incomplet de la conquête de Josué (cf. **Jg. 1:30-33** ; **4:2**), et à cause des déportations assyriennes (**2 Rois 15:29**) d'où le nom de “*Galilée des nations*”. La Galilée faisait partie du royaume d'Hérode le Grand, puis était passée sous l'autorité du tétrarque Hérode.

Jésus passa à Nazareth une grande partie de sa vie. C'était **par dérision** que les **Juifs** appelaient Jésus : “*le Nazaréen*” en jouant avec le **nom méprisé** de Nazareth.

b) **A quels prophètes** pensait Matthieu ?

Matthieu pense sans doute à l'ensemble des textes que les Juifs regroupaient sous l'appellation de “*Rouleau des prophètes*”.

Le premier texte prophétique qui vient à l'esprit est celui qui annonce que le Messie sera le “*rejeton, netzer*” issu de la souche d'Isaï, le père de David :

- **Es. 11:1-2** “*Puis un rameau sortira du tronc d'Isaï, et un rejeton naîtra de ses racines. - L'Esprit de l'Éternel reposera sur lui : Esprit de sagesse et d'intelligence, Esprit de conseil et de force, Esprit de connaissance et de crainte de l'Éternel.*”

Ce texte rappelle que David était le cadet **méprisé par ses frères aînés**. Ce texte exprime bien l'idée de **faiblesse humble** qui a caractérisé Jésus, un frêle “rameau” parmi des branches apparemment plus fortes (c'est le “germe juste” de David annoncé en Jér. 23:5).

L'idée d'une **apparence chétive et méprisable** justifiant l'appellation d'“homme de rien du tout” (c'est ce que signifie le terme de “naziréen”) se trouve aussi ailleurs, dans un texte qui ne fait pas référence à la généalogie d'un individu, mais à **un peuple habitant une région déchue** :

Es. 53:1-3 “(1) Qui a cru à ce qui nous était annoncé ? Qui a reconnu le bras de l'Éternel ? (2) **Il s'est élevé devant lui comme une faible plante, comme un rejeton qui sort d'une terre desséchée** ; il n'avait **ni beauté, ni éclat pour attirer nos regards, et son aspect n'avait rien pour nous plaire**. (3) **Méprisé** et abandonné des hommes, homme de douleur et habitué à la souffrance, semblable à celui dont on détourne le visage, nous l'avons **dédaigné**, nous n'avons fait de lui **aucun cas**.”

Une autre prophétie d'Esaïe fait plus précisément allusion à la **Galilée** et, entre autres, au **territoire méprisé de Zabulon**, celui où est situé **Nazareth**, et trouve donc un écho dans le texte de Matthieu :

Es. 9:1-2 “(1) Mais les ténèbres ne régneront pas toujours sur la terre où il y a maintenant des angoisses : Si les temps passés ont couvert d'**opprobre le pays de Zabulon** et le pays de Nephthali, les temps à venir couvriront de gloire la **contrée voisine de la mer, au delà du Jourdain, le territoire des Gentils**. (2) **Le peuple qui marchait dans les ténèbres voit une grande lumière** ; sur ceux qui habitaient le pays de l'ombre de la mort une lumière resplendit.”

c) En se moquant de Jésus à cause de la ville d'où il venait, ses ennemis lui appliquaient en fait involontairement **les traits messianiques prévus** par Esaïe ! C'est cela que Matthieu a voulu mettre en relief : Jésus vient de **Galilée**, de **Zabulon**, d'un **territoire déchu**, il est d'apparence **insignifiante**, il est **méprisé**.

Es. 49:7 “Ainsi parle l'Éternel, le rédempteur, le Saint d'Israël, à **celui qu'on méprise**, qui est **en horreur au peuple**, à l'esclave des puissants : Des rois le verront, et ils se lèveront, des princes, et ils se prosterneront, à cause de l'Éternel, qui est fidèle, du Saint d'Israël, qui t'a choisi.”

Mic. 5:2 “Et toi, **Bethléhem Éphrata, petite entre les milliers de Juda**, de toi sortira pour moi celui qui dominera sur Israël, et dont l'origine remonte aux temps anciens, aux jours de l'éternité.”

Note : Il n'y a évidemment dans ce verset de Matthieu **aucune allusion à un vœu de naziréat** (Nb. 6:13).

Etude n° 5

Les paroles du Psaume 16 ont-elles été déformées par Luc dans le livre des Actes pour en faire une prétendue prophétie ?

1) Les textes incriminés sont deux discours rapportés par Luc dans les Actes, l'un de **Pierre**, l'autre de **Paul** :

Actes 2:24-28 “(24) Dieu l'a ressuscité, en le délivrant des liens de la mort, parce qu'il n'était pas possible qu'il fût retenu par elle. (25) Car **David** dit de lui : *Je voyais constamment le Seigneur devant moi, parce qu'il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé.* (26) *Aussi mon cœur est dans la joie, et ma langue dans l'allégresse ; et même ma chair reposera avec espérance,* (27) *car tu n'abandonneras pas mon âme dans le séjour des morts, et tu ne permettras pas que ton Saint voie la corruption.* (28) *Tu m'as fait connaître les sentiers de la vie, tu me rempliras de joie par ta présence.*”

Actes 13:35-36 “C'est pourquoi il dit encore ailleurs : *Tu ne permettras pas que ton Saint voie la corruption.* - Or, David, après avoir en son temps servi au dessein de Dieu, est mort, a été réuni à ses pères, et a vu la corruption.”

a) Les critiques **comparent** ces citations avec le **Psaume 16**, en particulier les **v. 8 à 11** :

Ps. 16:1-11 “(1) *Hymne de David. Garde-moi, ô Dieu ! car je cherche en toi mon refuge.* (2) *Je dis à l'Éternel : Tu es mon Seigneur, tu es mon souverain bien !* (3) *Les saints qui sont dans le pays, les hommes pieux sont l'objet de toute mon affection.* (4) *On multiplie les idoles, on court après les dieux étrangers : Je ne répands pas leurs libations de sang, je ne mets pas leurs noms sur mes lèvres.* (5) *L'Éternel est mon partage et mon calice ; c'est toi qui m'assures mon lot ;* (6) *un héritage délicieux m'est échu, une belle possession m'est accordée.* (7) *Je bénis l'Éternel, mon conseiller ; la nuit même mon cœur m'exhorte.* (8) *J'ai constamment l'Éternel sous mes yeux ; quand il est à ma droite, je ne chancelle pas.* (9) *Aussi mon cœur est dans la joie, mon esprit dans l'allégresse, et mon corps repose en sécurité.* (10) *Car tu ne livreras pas mon âme au séjour des morts, tu ne permettras pas que ton bien-aimé voie la corruption.* (11) *Tu me feras connaître le sentier de la vie ; il y a d'abondantes joies devant ta face, des délices éternelles à ta droite.*”

Les critiques affirment que Pierre et Paul ont prétendu à **tort** que le Psaume 16 était une **preuve prophétique de la résurrection**. Le texte de David est bien trop **vague** pour qu'on puisse y trouver la prédiction de la résurrection de Jésus.

Le Psaume chantait tout simplement l'espérance de David en une vie dans l'au-delà. David était lui aussi un “*bien-aimé*” de Dieu, lui aussi un “*saint*” de par son onction royale. Les lecteurs de l'A.T. n'auraient donc eu aucune raison d'y déceler une prophétie sur la résurrection d'un descendant de David des siècles plus tard !

b) En outre, Pierre prend beaucoup de libertés avec le texte de l'Ancien Testament, comme l'indique ce tableau :

Actes 2:25-28	Ps. 16:8-11
<p>(25) <i>Je voyais constamment le Seigneur devant moi, parce qu'il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé.</i></p> <p>(26) <i>Aussi mon cœur est dans la joie, et ma langue dans l'allégresse ; et même ma chair reposera avec espérance,</i></p> <p>(27) <i>car tu n'abandonneras pas mon âme dans le séjour des morts, et tu ne permettras pas que ton Saint voie la corruption.</i></p> <p>(28) <i>Tu m'as fait connaître les sentiers de la vie, tu me rempliras de joie par ta présence.</i>”</p>	<p>(8) <i>J'ai constamment l'Éternel sous mes yeux ; quand il est à ma droite, je ne chancelle pas.</i></p> <p>(9) <i>Aussi mon cœur est dans la joie, mon esprit dans l'allégresse, et mon corps repose en sécurité.</i></p> <p>(10) <i>Car tu ne livreras pas mon âme au séjour des morts, tu ne permettras pas que ton bien-aimé voie la corruption.</i></p> <p>(11) <i>Tu me feras connaître le sentier de la vie ; il y a d'abondantes joies devant ta face</i></p>

Ils accusent donc les deux apôtres (ou Luc qui rapporte leurs propos) de **tordre les Ecritures**, ou d'être des fanatiques.

Les apôtres auraient vu à tort dans ce Psaume 16 une prophétie de l'A.T. sur la résurrection de Jésus.

2) La réponse suivante peut être apportée.

a) Tout d'abord, les **différences** constatées entre le texte du **Psaume** et celui des **Actes** vient de ce que les Juifs des temps apostoliques utilisaient la version grecque des **Septantes**, plus commode pour se faire comprendre dans la diaspora, mais qui se distingue parfois du texte hébreu d'origine.

b) Sur le fond, il est vrai que le Psaume peut s'appliquer **entièrement à David**, y compris la première partie du verset 27 : “**Tu n'abandonneras pas mon âme dans le séjour des morts**”, car il n'est pas indiqué combien de temps s'écoulera avant la délivrance.

Il en va tout autrement avec la suite du verset : “**tu ne permettras pas que ton Saint voie** (gr. *eidon*) **la corruption**”. C'est même pourquoi Paul se sert uniquement de cette portion du Psaume. Le corps de David a connu la décomposition, et donc ces mots ne peuvent s'appliquer à David lui-même. Puisque, néanmoins, il parle à la première personne, cette phrase s'applique à sa **descendance**, et donc à un fils de David que tous les Juifs ont longtemps attendu, ou attendent encore. Il s'agit donc bien d'une **prophétie**.

Cela n'a rien d'étonnant, puisque David était au bénéfice d'onctions prophétiques, et que souvent une prophétie entremêle le présent et le futur. Les contemporains de David, et surtout les générations suivantes, ont dû longuement chercher la signification de ces mots, car **ils savaient** très bien que David était retourné à la poussière. Ils savaient donc sans doute aussi que tout ou partie de ces mots s'appliquait au futur Messie. Mais cela ne leur permettait pas de reconnaître le Messie quand il a parcouru le pays.

Quand les critiques disent que rien ne permettait de savoir que ce Psaume allait s'appliquer à Jésus, ils ont donc raison. Quand Jésus a annoncé sa résurrection à plusieurs reprises, il n'a semble-t-il jamais utilisé ce verset, même s'il l'avait personnellement décrypté.

C'est **après** sa résurrection que ce verset a pris tout son sens. **Dieu en avait lui-même donné enfin l'interprétation !** C'est peut-être l'un des versets que Jésus a exposés aux disciples d'Emmaüs, **après** que les femmes revenues du tombeau aient donné leur témoignage. Ce Psaume **ne prouvait pas la résurrection** (les miracles accomplis par les apôtres étaient plus convaincants), mais, une fois l'évènement accompli, ce Psaume **exposait et confirmait** que cette résurrection était depuis longtemps annoncée dans les Ecritures. C'est donc la résurrection elle-même qui a **dévoilé le sens** de ce Psaume.

Cela laisse cependant la possibilité aux incrédules de ne pas croire, et aux autres d'être profondément convaincus.

c) Le troisième argument avancé par les critiques est le suivant : “*Le Psaume a un sens très vague. On ne peut prouver qu'il s'agit d'une prophétie simplement en affirmant que c'est une prophétie ! Il faut la prédiction de détails précis, de façon à interdire toute interprétation subjective, et à éliminer l'hypothèse du hasard.*”

Nous venons d'expliquer que le Psaume était certes une prophétie, c'est-à-dire une parole inspirée par Dieu, mais qu'elle était voilée : ce n'était pas un rapport de gendarmerie écrit à l'avance.

En fait, les critiques oublient qu’une prophétie est avant tout **l’expression de la pensée divine**, que ce soit une exhortation, un encouragement, un avertissement, une parole précise de prescience (cf. l’épisode de la pièce trouvée dans la bouche d’un poisson, Mat. 17:27), une prédiction, un enseignement, etc. L’épisode du **serpent d’airain** est un exemple parmi nombreuses prophéties qui ne donnent leur lumière que lorsque l’évènement annoncé de manière voilée s’est produit (Jn. 3:14).

En particulier, le Psaume 16 est **suffisamment vague pour que les critiques puissent alimenter leurs doutes**.

Quant au croyant, il a sa disposition d’autres preuves, mais il trouve dans les deux discours de Pierre et Paul, un aliment surnaturel qui le réjouit. Peu importe que les critiques parlent d’opium du peuple, de lavage du cerveau, de subjectivité, etc. Les critiques et les croyants ne vivent pas dans la même sphère, et n’ont pas le même estomac, et donc n’ont pas les mêmes nourritures.

Les critiques ont certes en grande partie raison quand ils soulignent que le Psaume a été écrit à la première personne par **David**, et qu’il décrit son **cheminement spirituel** personnel alors qu’il a été confronté à un **danger mortel immédiat**.

Mais Pierre et Paul ont su que cet évènement et ce combat intérieur étaient **l’image** du chemin parcouru des siècles plus tard par Jésus, et nous pouvons ajouter que c’est aussi le chemin de tous ceux qui ont été greffés sur Christ.

C’est d’ailleurs parce qu’il **attribuait lui-même une valeur prophétique inspirée** à ce Psaume que David l’a mis par écrit !

Jésus a sans doute médité ce Psaume de son ancêtre !

d) Certains critiques s’étonnent aussi que Pierre et Paul puissent appliquer à Jésus le **verset 11** du Psaume : *“Tu me feras connaître le sentier de la vie”*, si, selon eux, Jésus est lui-même le Chemin et la Vie. Ils méconnaissent en cela ce qu’était la nature de Jésus et de son ministère, toujours dépendant de la Vie issue du Père : n’a-t-il pas dû **apprendre l’obéissance**, bien qu’il fût Fils (Héb. 5:8) ? Ils ne comprennent pas ce que signifie : *“La Parole a été faite chair”*, ni : *“Je ne fais rien de moi-même”*.

e) Les critiques aiment souligner que le mot hébreu *“shahath”* (Ps. 16:11) a deux sens : il signifie *“puits, fosse”*, mais il signifie aussi *“corruption, pourriture”*. Ils reprochent à Luc d’avoir choisi **arbitrairement** cette seconde traduction, utilisée par les Septantes. Luc aurait donc évité de choisir l’autre traduction (le *“puits”*) de peur de s’entendre répliquer que Jésus a connu la **tombe**, tout comme David, et que cela n’avait rien d’extraordinaire.

Ils oublient que le *“shahath”* est une autre appellation imagée du *“shéol”*, c’est-à-dire de la *“tombe”* de l’Ancien Testament, avec le **sens réaliste et figuratif** de ce terme. Il n’y a pas à choisir, les deux sens du terme sont réunis.

Le *“shéol”* ne signifie pas seulement un **lieu**, mais un **état** auquel sont soumis en principe tous les descendants d’Adam : Jésus ayant été fait péché, a connu la mort physiologique, mais, étant parfaitement saint, son corps n’a pas connu la **destruction**, *“parce qu’il n’était pas possible qu’il fût retenu par elle”*.

Le corps de **David**, comme celui de tout homme, a connu la putréfaction, conséquence de la chute en Eden. Jésus n’y a pas goûté. Dieu a même veillé à ce que ses os ne soient pas rompus. Quant aux **ennemis** qui, dans le Psaume 16, menaçaient David, ils préfiguraient la malédiction du péché qui menace les hommes, et à laquelle Jésus allait se livrer.

Etude n° 6

Jésus accomplissait-il une prophétie quant il parlait en paraboles, comme l'affirme Matthieu ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

Mt. 13:34-35 “(34) *Jésus dit à la foule toutes ces choses en paraboles, et il ne lui parlait point sans parabole, (35) afin que s'accomplît ce qui avait été annoncé par le prophète : **J'ouvrirai ma bouche en paraboles, je publierai des choses cachées depuis** la création du monde.”*

La prophétie visée est celle du **Psaume 78** du psalmiste **Asaph** qui était **prophète** (2 Chr. 29:30) :

Ps. 78:1-2 “(1) *Cantique d'Asaph. Mon peuple, écoute mes instructions ! Prêtez l'oreille aux paroles de ma bouche ! (2) **J'ouvre la bouche** par des **sentences**, je publie la sagesse* (héb. : des choses cachées, énigmatiques) **des temps anciens.**”

Les critiques font remarquer que le Psaume 78 n'est **pas une prophétie**, mais seulement un survol de **l'histoire** passée du peuple hébreu à destination de ses seuls **contemporains**.

De plus, Matthieu déformerait les propos d'Asaph. En effet, Asaph parle de **faits passés et connus durant** les temps anciens, alors que Matthieu déclarerait à tort qu'Asaph parlait de “**choses cachées depuis le commencement**” (et qui peuvent donc concerner tous les âges à venir).

En d'autres termes, Matthieu ne sait pas analyser un texte, ou serait un faussaire !

2) La réponse suivante peut être apportée.

Ces critiques ignorent que si un **psalmiste-prophète** prend la plume dans le cadre de son ministère, il le fait sous une **onction** qu'il a appris à reconnaître. Ce qu'il écrit ou ce qu'il fait est toujours un message venu de Dieu, et quand Dieu parle au passé, c'est toujours en vue du futur ! Quand Moïse énonçait pour son temps les lois régissant les sacrifices, ces différents **gestes** et **rites** annonçaient, à qui savait les lire, les différents aspects de la vie, de la crucifixion et de la résurrection de Jésus-Christ.

Les faits du **passé** que mentionne Asaph sont porteurs d'un enseignement de **portée éternelle**, valable au temps d'Asaph, au temps de Jésus et aussi pour notre temps.

Par exemple, le **verset 62** (“*Il mit son peuple à la merci du glaive, et il s'indigna contre son héritage*”) était et est un **avertissement** : si Israël a été repoussé autrefois pour cause d'idolâtrie, les mêmes causes produiront les mêmes effets. C'est entièrement un **message prophétique** !

Ce Psaume 78 s'achève d'ailleurs (v. 68 à 72) sur la mention de la **montagne de Sion**, du **sanctuaire**, de la **royauté**, autant de termes riches de sens pour les croyants d'aujourd'hui. Il est regrettable que certains ne puissent pas voir qu'il s'agit là d'un message prophétique à partir de faits passés.

Ps. 78:68-72 “(68) *Il préféra la tribu de Juda, la montagne de Sion qu'il aimait. (69) Et il bâtit son sanctuaire comme les lieux élevés, comme la terre qu'il a fondée pour toujours. (70) Il choisit David, son serviteur, et il le tira des bergeries ; (71) il le prit derrière les brebis qui allaitent, pour lui faire paître Jacob, son peuple, et Israël, son héritage. (72) Et David les dirigea avec un cœur intègre, et les conduisit avec des mains intelligentes.*” Le Psalmiste, tout en rappelant David, annonce le futur.

Certes, Matthieu **cite librement** les paroles d'Asaph, mais sans en modifier le sens profond, bien au contraire. Matthieu sait qu'Asaph était prophète, il respecte cela, et l'Écriture s'ouvre alors à lui.

Le psaume d'Asaph est un **avertissement** s'appuyant sur l'histoire, pour un peuple se réclamant de Dieu. C'était une invitation à tirer une leçon **à partir du passé**.

Or il est possible d'appliquer aux paroles d'Asaph, comme à tous les prophètes parlant sous onction, ce que Jésus a dit à propos de ses propres paraboles (le mot grec signifie : “*similitudes*”) élaborées **à partir de faits de la vie courante ou de la nature** :

Lc. 8:10 *“Il répondit : Il vous a été donné de connaître les mystères du royaume de Dieu ; mais pour les autres, cela leur est dit en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent point”*

Etude n° 7

Le massacre des enfants de Bethléhem par Hérode a-t-il vraiment été prophétisé par Jérémie comme l'affirme Matthieu ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

Mt. 2:17-18 “(17) Alors s'accomplit ce qui avait été annoncé par Jérémie, le prophète : (18) On a entendu des cris à **Rama**, des pleurs et de **grandes lamentations** : **Rachel** (= “brebis”) pleure ses enfants, et n'a pas voulu être consolée, parce qu'ils ne sont plus.”

a) Matthieu cite le texte suivant de Jérémie :

Jér. 31:15 “Ainsi parle l'Éternel : On entend des **cris à Rama**, des **lamentations**, des **larmes amères** ; **Rachel pleure ses enfants** ; elle refuse d'être consolée sur ses enfants, car **ils ne sont plus**.”

- “**Rama**” (= “hauteur”) était une ville de la tribu de **Benjamin**, à quelques km au nord de **Jérusalem** (située elle aussi en Benjamin), là où se firent sans doute entendre les gémissements des prisonniers avant leur déportation vers Babylone. **C'était la première étape vers l'exil**.
- “**Rama**” représente donc Jérusalem et le peuple plongé dans les souffrances du jugement divin.

b) “**Rachel**” (= “brebis”) était la mère du patriarche **Joseph**, son premier-né, et aussi la mère de **Benjamin** (= “fils de ma droite”), le dernier des fils de Jacob. **Rachel** avait appelé ce dernier “**Ben-oni**” (= “fils de ma douleur”) avant de mourir à **Bethléhem** et d'y être enterrée.

Rachel-Bethléhem est bien la “mère” des victimes innocentes d'Hérode, des “fils de sa douleur”.

c) Les **critiques** accusent Matthieu de considérer **arbitrairement** le massacre perpétré par Hérode comme étant l'accomplissement des paroles de **Jér. 31:15**.

Ils font remarquer que le chapitre 31 du livre de Jérémie est un hymne prophétique annonçant la délivrance et le **retour glorieux des exilés de Babylone**, et que Jérémie demande à Rachel de **ne plus pleurer**, car **ses enfants vont revenir** prochainement.

Jér. 31:16-17 “(16) Ainsi parle l'Éternel : **Retiens tes pleurs**, retiens les larmes de tes yeux ; car il y aura un **salaire** pour tes œuvres, dit l'Éternel ; **ils reviendront** du pays de l'ennemi. (17) Il y a de l'espérance pour ton avenir, dit l'Éternel ; **tes enfants reviendront dans leur territoire**.”

Or les enfants massacrés par Hérode ne sont **pas “revenus”** contrairement aux exilés de Babylone.

Quel “**salaire**” les mères éplorées de Bethléhem ont-elles reçu ?

De plus, puisque les “**enfants**” de **Rachel** englobaient sans doute aussi des **adultes**, pourquoi les victimes de Bethléhem ne sont-elles que des enfants ?

d) Pour faire bonne mesure, certains critiques vont même jusqu'à mettre en doute la réalité du massacre de Bethléhem : seul l'Évangile de Matthieu parle de cette tragédie épouvantable, aucun historien de l'époque n'en parle, pas même le Juif Josephus qui n'est pourtant pas tendre avec Hérode.

Pire encore, le récit du massacre des enfants de Bethléhem ne serait que l'écho d'un mythe de l'Inde antique, celui du “**fils dangereux**” : **Krishna**, une incarnation de Vishnu, serait né de la vierge Devaki, celle-ci ayant reçu la visite de **sages guidés par une étoile**. Le roi Kansa, ayant appris la nouvelle aurait ordonné la **mise à mort de tous les enfants** du voisinage. Mais le père adoptif du jeune Krishna, **averti par une voix céleste**, aurait eu le temps de **fuir** en traversant la rivière Jumna. Qui plus est, ce père adoptif était charpentier !

Selon les critiques, si un même récit se retrouve dans divers pays, c'est qu'il n'a eu lieu nulle part !

Ce n'est évidemment pas Matthieu seulement qui est visé par ces attaques ! Matthieu ne serait qu'un manipulateur, et le complice d'une immense supercherie nourrie au lait du paganisme !

2) La réponse suivante peut être apportée.

a) Matthieu a fait une bonne lecture du texte de Jérémie :

- Effectivement, les faits douloureux qui se sont déroulés à Rama étaient du domaine du **passé**, et étaient de **nature différente**.

- Mais Jérémie précise que **c'est l'Eternel qui a parlé**. Or l'Eternel n'est **pas un journaliste** qui relate l'actualité. S'il se sert de l'actualité, c'est pour transmettre un **message** à la **génération de Jérémie** et aux **générations suivantes**.

- Matthieu a lu le texte de Jérémie comme on doit lire une prophétie de Dieu.

Il savait évidemment que le **retour de l'exil** babylonien était un accomplissement de la **consolation** prononcée par Jérémie, mais il a aussi **décelé** combien cette consolation était **imparfaite**, car beaucoup **“d'enfants” de Rachel** ne sont **pas revenus** !

- La tragédie du temps de Jérémie, et celle du temps d'Hérode ont **un point commun** : c'est **l'ennemi de la promesse** qui a frappé le peuple choisi pour enfanter le Fils promis à Eve, à Abraham, à Isaac, à Jacob.

- Matthieu a reconnu ce qui rapprochait ces deux tragédies. Jérémie avait proclamé la souffrance des **mères juives**. Matthieu y a vu une **douleur comparable** à celle vécue en son temps. Il aurait pu tout aussi bien parler de l'infanticide des **bébés hébreux** en Egypte.

- Pourquoi avoir choisi le texte de **Jérémie** plutôt que celui de l'Exode ? C'est parce que **“Rachel”**, l'épouse préférée de Jacob-Israël, était la mère de **Benjamin** (= *“fils de ma droite”*), qui est aussi **“Ben-oni”** (= *“fils de ma douleur”*) qu'elle avait enfanté juste avant de mourir. **Rachel, représente la tribu de Benjamin, et donc aussi Jérusalem** située sur le territoire de cette tribu.

Rachel-Jérusalem est donc la mère de ceux qui sont passés par Rama en pleurant.

b) La prophétie de Jérémie se poursuit par une **promesse** :

Jér. 31:16 *“Ainsi parle l'Eternel : Retiens tes pleurs ; retiens les larmes de tes yeux ; car il y aura un salaire pour tes œuvres, dit l'Eternel ; ils reviendront du pays de l'ennemi (le fils de Rachel, “Ben-oni” ou “fils de ma douleur”, était aussi “Benjamin”, ou “fils de ma droite”).”*

Rachel étant morte à Bethléhem, elle représente donc **Bethléhem** avec ses **cris** et ses **pleurs**, mais aussi avec sa **gloire future**, car, selon Jérémie (31:16), il y avait un espoir **pour les jeunes partant en exil** vers Babylone. Il y a encore plus d'espoir, au jour du jugement, pour les **jeunes victimes innocentes d'Hérode**. Il y en a plus que pour les adultes qui auront rejeté leur Messie !

- Cela annonce, semble-t-il, qu'une grâce éternelle particulière sera accordée, par le Dieu Sage et Juste, à ces victimes innocentes (qui appartenaient de surcroît au peuple de l'Alliance) : **elles seront délivrées de la mort éternelle**.

- Le jour était proche où **Jésus lui-même, un enfant de Bethléhem**, allait à son tour mourir pour ces enfants et pour les autres hommes.

En citant la prophétie de **Jérémie**, Matthieu fait entrevoir de sombres nuages à venir, dont les pleurs des habitants de Bethléhem ne sont que des prémices. Mais l'histoire ne s'arrêtera pas là.

c) Quant au silence des historiens, la disparition brutale et sans tapage de quelques enfants dans un village de Palestine, n'avait pas de quoi mobiliser le Bassin méditerranéen. Les *“journalistes”* de l'époque, vivant sous une occupation militaire étrangère, sous un pouvoir pratiquant la crucifixion, n'avaient sans doute pas nos états d'âmes ! L'histoire contemporaine montre combien de tels faits sont ignorés ou rapidement oubliés.

d) Quant à suggérer que les Evangiles ne sont que le reflet d'une imagination nourrie de mythes païens antiques, c'est un autre débat qui sort du cadre de cette étude consacrée à l'examen de la cohérence **interne** de la Bible.

Il faut reconnaître que ces récits antiques méritent d’être examinés et commentés, mais cela a déjà été fait dans divers ouvrages.

- Rappelons toutefois qu’il est aussi dit que le récit biblique du Déluge n’est que la copie du récit de Gilgamesch de la tradition babylonienne, ou que le récit de l’enfance de Moïse n’est que le plagiat de légendes anciennes du Moyen Orient, etc.
 - Il est au contraire possible que ces mythes ne soient que les résidus déformés de révélations pures antérieures, comme le sont les légendes mariales ou certains récits apocryphes.
 - Ce qui unit ces récits mythiques et ces légendes apocryphes, c’est leur caractère souvent grotesque.
-

Etude n° 8

Matthieu n’aurait-il pas utilisé abusivement une prophétie de Michée pour faire croire que le Messie devait naître à Bethléhem ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

Mt. 2:3-6 “(3) Le roi Hérode, ayant appris cela, fut troublé, et tout Jérusalem avec lui. (4) Il assembla tous les principaux sacrificateurs et les scribes du peuple, et il s’informa auprès d’eux où devait naître le Christ. (5) Ils lui dirent : A Bethléhem en Judée ; car voici ce qui a été écrit par le prophète : (6) **et toi, Bethléhem, terre de Juda, tu n’es certes pas la moindre entre les principales villes de Juda, car de toi sortira un chef qui paîtra Israël, mon peuple.**”

a) Matthieu ferait réciter par les sacrificateurs un texte de **Michée**, donnant ainsi à penser que la prêtrise de l’AT donnait un sens messianique à une parole de Michée :

Mich. 5:2 “Et toi, **Bethléhem Éphrata, petite entre les milliers de Juda**, de toi sortira pour moi Celui qui dominera sur Israël, et dont l’origine remonte aux temps anciens, aux jours de l’éternité.”

b) Les critiques reprochent à Matthieu de déformer totalement le texte de Michée, et mettent en doute la portée messianique de ce verset. C’est du même coup tout l’épisode des sages venus d’Orient pour célébrer la naissance du Messie qui peut être qualifié d’élucubration.

Les critiques déclarent que Michée exalte, non pas une **ville**, mais les chefs d’un **clan** familial.

En effet, un individu nommé **Bethléhem** (sans doute propriétaire d’un four de boulanger) descendrait de Caleb et de sa seconde épouse **Ephrata**, par son premier-né Hur :

• **1 Chr. 2:18-19** “**Caleb** (ne pas confondre avec Caleb, le compagnon fidèle de Josué), fils de Hetsron, eut des enfants d’Azuba, sa femme, et de Jerioth. Voici les fils qu’il eut d’Azuba : Jéscher, Schobab et Ardon. - Azuba mourut ; et **Caleb prit Éphrath, qui lui enfanta Hur.**”

• **1 Chr. 2:50-51** “Ceux-ci furent fils de **Caleb** : Schobal, fils de **Hur, premier-né d’Éphrata**, et père de Kirjath Jearim ; - **Salma, père de Bethléhem** ; Hareph, père de Beth Gader.”

• **1 Chr. 4:4** “Penuel était père de Guedor, et Ézer père de Huscha. Ce sont là les fils de **Hur, premier-né d’Éphrata, père de Bethléhem.**”

“**Bethléhem-Ephrata**” unirait donc le nom d’une femme et celui de son petit-fils, c’est-à-dire les noms de deux **individus, et ne désignerait pas un lieu**. Il ne devait d’ailleurs pas y avoir des “**milliers**” de **villages** en Judée, alors qu’il existait des milliers de clans, et il s’agit donc du nom d’un **clan**, et non de celui d’une ville.

Matthieu est donc accusé de **tordre les Ecritures**, et d’utiliser **le moindre évènement de l’actualité, même insignifiant**, pour appuyer ses thèses.

2) La réponse suivante peut être apportée.

a) Effectivement, il n’y avait sans doute pas des “**milliers**” de **villages** en Juda, et le texte de Michée fait donc allusion à un **clan**.

Mais les critiques oublient seulement que de nombreux villages de Palestine ont eu pour noms ceux de leurs **fondateurs**. Ainsi “**Bethléhem-Ephrata**” est **à la fois un nom de clan et aussi un nom de lieu**, ce que la **géographie** confirme très simplement !

Le passage précité de 1 Chr. 2:50 parle du père de **Kirjath-Jearim** qui signifie “**ville des forêts**”, ce qui est un nom de lieu et pas un nom de personne ! De même, “**Maison du pain**” suggère plus un lieu qu’un patronyme, mais peut désigner un **boulangier** (une autre Bethléhem existait d’ailleurs en Zabulon).

Michée annonce donc que le Roi viendra de ce clan, mais ce **clan** est de cet **endroit** !

Les sacrificateurs d’Hérode ne s’y trompaient d’ailleurs pas.

En fait, dans leur acharnement, les critiques accusent Matthieu non seulement de déformer la pensée de Michée, ce qui est faux, mais de déformer les paroles des sacrificateurs. Matthieu serait vraiment un esprit tordu ! Pour couronner le tout, il aurait inventé tout l’épisode des mages et de leur enquête !

b) Cette petite ville de “**Bethléhem**” au nom symboliquement remarquable (signifiant “*maison du pain*”) est d’autant plus intéressante que Boaz et Ruth, puis Isaï, ancêtres de **David**, y résidèrent. David, ancêtre de Jésus, y est né !

Caleb était de la **tribu de Juda** par son père Hetsron (1 Sam. 25:3 ; 1 Chr. 2:3-5). Or c’est de Juda que devait sortir le Roi. Le fait que Matthieu ait utilisé la version des Septantes (avec “*Bethléhem terre de Juda*”) plutôt que le texte hébreu d’origine (avec “*Bethléhem-Ephrata*”), ne change rien à la pensée de la prophétie.

Que ce clan obscur, que ce village insignifiant soient devenus autrefois le **berceau** du roi David a permis à l’Esprit prophétique de s’emparer du même phénomène et de le projeter dans le futur.

Il convenait à celui qui était le **Pain de Vie** de naître à Bethléhem, la “*Maison du Pain*”. Il convenait à celui qui était l’**Agneau** de naître dans une **bergerie**, et d’être annoncé en priorité à des **bergers**. Il convenait à celui qui était **du Ciel** d’être honoré par des **observateurs du ciel**. Il convenait que le Fils de David, roi et prophète, naisse à Bethléhem.

Non seulement Matthieu n’a pas déformé les Ecritures, mais il a donné une leçon sur la manière de lire l’Ancien Testament ! De nombreux trésors sont encore offerts à ceux qui savent lire.

Etude n° 9 La fuite de Joseph en Egypte accomplit-elle Osée 11:1, comme l'affirme Matthieu ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

Mt. 2:15 “Il (Joseph) y resta jusqu'à la mort d'Hérode, afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait annoncé par le prophète : **J'ai appelé mon fils hors d'Égypte.**”

Matthieu cite **Osée 11:1**

Os. 11:1 “Quand **Israël** était jeune, je l'aimais, et **j'appelai mon fils hors d'Égypte.**”

Les **critiques** font remarquer, avec raison, que le “**fil**” dont parle le texte d'Osée est le **peuple d'Israël** au moment de l'Exode hors d'Égypte. De plus, en quoi **un simple aller-retour** d'un nourrisson, fut-il messianique, **mériterait-il une prophétie** ?

- Ils reprochent alors à Matthieu de ne citer que le **fin du verset**, et donc de **détourner** malhonnêtement le sens collectif du texte, pour l'appliquer sans raison au séjour de Jésus en Égypte avec ses parents, avant qu'ils ne reviennent en Palestine.

- Selon les critiques, **aucune personne sensée n'aurait songé** pendant huit siècles à appliquer le texte d'Osée à un autre événement que l'Exode, et à l'appliquer au futur Messie. Osée écrivait pour ses contemporains.

2) C'est oublier que lorsque des **prophètes** de l'AT ont, sous la conduite de l'Esprit, souligné **certains faits** historiques, c'est afin que les croyants **sondent** ces écrits et y découvrent ce que Dieu veut faire savoir **en temps voulu**.

Que ce verset soit resté anodin pendant des siècles, montre qu'il y avait une heure fixée par Dieu pour que le sens prophétique de ce verset soit dévoilé et médité.

a) Dans l'AT, l'Égypte a été pour les Hébreux un **pays de refuge** mais aussi un **pays de servitude**.

- L'Égypte a été, lorsque la famine frappait Canaan, un **pays de refuge** pour **Abraham**, pour **Isaac**, pour **Jacob-Israël** et ses fils.

- Mais, quand Abraham a eu la vision de la fournaise fumante (Gen. 15:7-17) l'Éternel l'a prévenu que ses descendants seraient **asservis** dans ce pays étranger. L'Égypte serait pour eux une **Tombe**, avant qu'ils en **ressortent** avec gloire et puissent enfin demeurer en Terre Promise. Ils sont effectivement **sortis** d'Égypte sous la conduite de Moïse, puis sont **entrés** en Terre Promise sous la conduite de Josué. C'est cette **délivrance d'une prison** (le second aspect de l'Égypte) qu'**Osée** soulignait dans le verset cité par Matthieu.

- Durant la période de **servitude** (celle qu'Osée rappelait), l'Égypte était une **tombe** dominée par le **maître de la Mort** spirituelle et physique. La sortie d'Égypte a été une **résurrection** mise en œuvre par la grâce de l'Éternel.

b) L'application prophétique que **Matthieu** fait du texte d'Osée est dès lors impressionnante. Matthieu a acquis cette science des Écritures auprès de Jésus (en particulier après la résurrection).

- Avec ses parents, Jésus trouve **en Égypte un refuge** (ce fut le **premier** rôle de ce pays) au moment où la mort règne dans la Terre Promise (une famine spirituelle).

- Mais surtout l'Égypte, par son **deuxième** aspect, représentait aussi le royaume et la tyrannie du **Péché** et de la **Mort**. Jésus va accepter d'y être plongé avant d'en ressusciter. Il le fera avec ceux qui seront **unis à lui par le sang** (cf. Mt. 12:50).

c) En résumé, **l'exil en Égypte de Jésus (et de ses parents) récapitulait toute l'histoire passée et prochaine du peuple d'Israël** :

- A très **court terme** (quelques jours après la fuite), l'Égypte sera, comme elle l'avait été du temps d'Abraham, un **pays de refuge**, pour permettre à cette famille d'**échapper à Hérode, un roi maudit** dominant la Terre Promise (de même, Abraham voulait **échapper à la malédiction** de la famine).

- A **moyen terme** (une trentaine d'années plus tard), Jésus sera **fait péché** et entraîné dans le **royaume de la Mort** (préfigurée autrefois par l'Egypte gouvernée par un méchant Pharaon), avant d'en **ressusciter** avec tous ceux qui seront morts avec lui. Il sera le nouveau Josué. Il a été mis au tombeau et en est **ressorti**.

- La **Terre Promise** sera alors le **Royaume de l'Esprit**, la Jérusalem céleste.

- Jésus était le nouvel **Abraham** (réfugié en Egypte), le nouveau **Jacob** (réfugié chez les Amorrhéens), le nouveau **Moïse** (réfugié chez les Madianites), le nouveau **Josué** (réfugié en Egypte). Tous sont revenus en Terre Promise avec gloire (Moïse y est revenu lors de la Transfiguration).

d) Le principe illustré ici s'applique aussi à l'Eglise, depuis l'effusion de l'Esprit le jour de la Pentecôte.

Aux temps apostoliques, quand le message des apôtres et de Paul a été définitivement rejeté de la Palestine, le message a trouvé **refuge** parmi les Nations (Act. 13:46). Mais les Nations sont aussi une **Tombe** et ont assujetti les dénominations les unes après les autres, par le **cléricalisme monarchique** et la **mondanité**.

Au cours des siècles, les élus ont dû périodiquement fuir vers d'autres zones de refuge qui à leur tour sont devenues des tombes (les élus catholiques ont fui vers la Réforme, les luthériens élus ont fui vers le message de Wesley, les élus méthodistes ont fui vers le réveil pentecôtiste, etc.). A chaque fois, l'Esprit a conduit son peuple vers des résurrections (des réveils). Les élus attendent la dernière résurrection et l'enlèvement vers la plénitude de la Terre Promise !

e) Ce n'est pas tant le voyage de Joseph et de sa petite famille qui importe, mais plutôt la portée prophétique de ce voyage. Matthieu sait très bien que le texte d'Osée parle de l'Exode. Matthieu annonce en fait **qu'Israël va connaître un nouvel exil, mais qu'il y aura un retour !**

3) La “femme enceinte” d'Ap. 12 doit fuir elle aussi au “désert”, symbole des Nations, de l'Egypte-Refuge.

Ap. 12:4-6 “(4) Sa queue (celle du grand dragon rouge à 7 têtes couronnées et aux 10 cornes) entraînait les tiers des étoiles du ciel, et les jetait sur la terre. **Le dragon se tint devant la femme qui allait enfanter, afin de dévorer son enfant, lorsqu'elle aurait enfanté.** (5) **Elle enfanta un fils, qui doit paître toutes les nations avec une verge de fer. Et son enfant fut enlevé vers Dieu et vers son trône.** (6) **Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avait un lieu préparé par Dieu, afin qu'elle y fût nourrie pendant mille deux cent soixante jours.**”

- La **“femme”** représente l'ensemble des **élus** comme le montrent les astres qui l'entourent : dans le songe du jeune Joseph (Gen. 37:9-10), le soleil, la lune et les douze étoiles représentaient tout l'Israël céleste de l'élection, le père, la mère et les tribus.

La **“femme”** représente donc les **entrailles** capables de recevoir la Semence du Verbe de Dieu (le Corps d'Israël et de l'Eglise, formé de l'ensemble des croyants, en particulier de Marie, une symétrie d'Eve).

Comme Joseph, la femme **“s'enfuit”**.

- Le **“dragon”** est le serpent ancien, Satan, qui domine sur la terre de l'héritage (les dix cornes symbolisent la plénitude de la domination) durant tout le cycle septénaire permis par Dieu (le chiffre 7 a toujours une valeur temporelle, celle d'une “semaine” complète).

Il connaît la promesse faite à Eve, et il surveille **“la femme”** depuis lors ! Il a fait massacrer des enfants par Pharaon et par Hérode. Il agit de même contre l'Eglise qui est l'enfant mâle, **“le reste de la postérité”**.

- **“L'enfant”** est le fruit de la Semence révélée et représente évidemment **le Fils de Dieu**, mais aussi **les fils** nés pareillement de l'Esprit. Il est enfanté par des entrailles fécondées. **“L'enfant”** est **Israël selon l'Esprit**, l'ensemble des croyants, dont Marie fait elle-même partie.

- **“L'enfant est enlevé vers Dieu”**, dans les **lieux célestes**, là où Satan ne peut plus jamais l'atteindre. C'est cela **“le lieu préparé”** de toute éternité. C'est de ce lieu que vient la nourriture.

- Le **“désert”** où doit trouver refuge la femme représente les Nations extérieures à l'héritage. La **“femme”** y est présente sous la forme de **7 oasis** qui sont les **“7 églises d'Asie”**, sept lumières isolées au milieu de l'Asie (= **“la boue”**) pendant tout un cycle, avant la Résurrection.

- Le **“désert”** n'est pas le **“lieu préparé”**, mais le **“lieu préparé”** est accessible aux élus même s'ils sont dans **“le désert”**.

4) Le texte d'Osée n'est pas le seul de l'AT où **Israël** est qualifié de “**fi**ls” par l'Eternel :

Ex. 4:22 (paroles que Moïse devait prononcer devant Pharaon) “*Je te dis : Laisse aller **mon fi**ls (le peuple d'Israël), pour qu'il me serve ; si tu refuses de le laisser aller, voici, je ferai périr ton fils, ton premier-né.*”

Jér. 31:9 “*Ils viennent en pleurant, et je les conduis au milieu de leurs supplications ; je les mène vers des torrents d'eau, par un chemin uni où ils ne chancellent pas ; car **je suis un père pour Israël, et Éphraïm est mon premier-né.***”

Selon l'enseignement de Matthieu, **Jésus récapitule tout Israël** en lui-même. L'Évangile de Matthieu suggère ainsi que l'héritage appartient à l'**Israël selon l'Esprit**, à ceux qui sont **en Christ** par un **lien de Sang-Esprit**, à la vraie et unique **postérité d'Abraham** par la foi (Gal. 3:16, 29).

Les **parents de Jésus** représentent tous ceux qui sont **élus** à cause de leur lien (une Alliance) de sang avec le Christ, de même que les parents du patriarche Joseph (respectivement le soleil et la lune) participent, par Josué, à la possession de la Terre promise.

Jésus est **le Fils** par excellence, et, **en lui, l'Israël selon l'Esprit** est aussi **le fi**ls. C'est ce fi

ls qui est le “**tout Israël qui sera sauvé**” de Rom. 11:26.

De la même façon, les versets applicables à **Israël-serviteur** s'appliquent à **Jésus** (Es. 41:8; 52:13-14) et aux enfants de Dieu.

Etude n° 10 L'offre de vinaigre faite à Jésus crucifié, accomplissait-elle une prophétie comme l'affirme Jean ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

Jn. 19:28-29 “(28) *Après cela, Jésus, qui savait que tout était déjà consommé, dit, **afin que l'Écriture fût accomplie** : J'ai soif. (29) Il y avait là un vase plein de **vinaigre**. Les soldats en remplirent une éponge, et, l'ayant fixée à une branche d'hysope, ils l'approchèrent de sa bouche.*”

Jean fait allusion à une partie du **Psaume 69** de David :

Ps. 69:20-21 “(20) *L'opprobre me brise le cœur, et je suis malade ; j'attends de la pitié, mais en vain, des consolateurs, et je n'en trouve aucun. (21) Ils mettent du **fiel** dans ma nourriture, et, pour apaiser ma soif, ils m'abreuvent de **vinaigre**.*”

2) Les critiques contestent le bien-fondé de ce rapprochement entre la scène qui s'est déroulée à Golgotha, et les circonstances qui ont donné naissance au Psaume 69.

Ils soulignent :

- que ce Psaume est le **cri d'un pécheur** ainsi que le prouve le v. 5 : “O Dieu ! tu connais **ma folie, et mes fautes ne te sont point cachées**”, alors que la soif de Jésus est celle d'un **innocent** ;
- que le psalmiste parle dans tout le Psaume 69 de ses **propres** souffrances, et ne prétend en aucun cas **prophétiser** sur les souffrances d'un autre, encore moins du Messie ;

Les critiques font aussi remarquer que si Jésus **devait** boire du vinaigre “*afin que l'Écriture fût accomplie*”, pourquoi ne devait-il pas aussi prendre un repas mélangé de **fiel**, puisque le **même v. 21** parle à la fois du **vinaigre et du fiel** ?

De plus, dans le Psaume impliqué, le “**vinaigre**” est servi en accompagnement d'une “**nourriture**”, or **aucun repas** n'a été servi à Golgotha !

Plus radicalement, les critiques contestent le caractère messianique du Psaume 69 en faisant remarquer que si David est, dans ce Psaume, une préfiguration du Christ, il ne montre guère de compassion christique, dans les v. 22 à 25, à l'égard de ses ennemis !

Ps. 69:22-25 “(21) *Que leur table soit pour eux un piège, et un filet au sein de leur sécurité ! (23) Que leurs yeux s'obscurcissent et ne voient plus, et fais continuellement chanceler leurs reins ! (24) Répands sur eux ta colère, et que ton ardente fureur les atteigne ! (25) Que leur demeure soit dévastée, qu'il n'y ait plus d'habitants dans leurs tentes !*”

3) Les réponses suivantes peuvent être apportées.

a) Les critiques ne savent pas ce qu'est l'onction prophétique. David était **conscient** de prophétiser en écrivant ce Psaume (et d'autres), car **l'onction prophétique** est **reconnaissable** par ceux qui en sont les vecteurs.

C'est parce que **David savait** qu'il prophétisait, et non pas dans un souci de publier une œuvre littéraire, qu'il a soigneusement mis ce texte par écrit.

- Il est certes possible que David, comme d'autres prophètes, n'ait pas compris **clairement** (ou même pas du tout) la pleine signification de ce qu'il écrivait. Mais il savait qu'il **devait** l'écrire !
- David savait en outre que le Messie serait issu de Juda et de sa propre descendance.

b) Il est certes vrai que tout ce Psaume parle de **souffrances expérimentées personnellement par David**, mais il est tout aussi vrai que dans ce Psaume, David ne se présente pas seulement comme un **pécheur** (cf. le v. 5 souligné par les critiques), mais surtout comme la **victime innocente** d'une haine injuste des méchants.

De Gethsémané à Golgotha, Jésus a **porté** les péchés de David, mais était **innocent** des péchés de David.

c) Dans le texte de Jean, l'absence de **“fiel”** à Golgotha montre que ce qui importe à l'Esprit c'est de dénoncer la cruauté inique et coupable des ennemis de Christ.

- L'offre du **“vinaigre”** par un soldat romain n'était d'ailleurs pas un geste de cruauté, mais un geste de compassion (l'eau vinaigrée était une boisson désaltérante, utilisée encore récemment lors des travaux des champs en France).

- Si Jean ne parle pas du **“fiel”**, Matthieu en parle (Mt. 27:34 *“ils lui donnèrent à boire du vin mêlé de fiel ; mais, quand il l'eut goûté, il ne voulut pas boire”*) ! (Matthieu parle aussi du **“vinaigre”** en Mt. 27:48 *“Et aussitôt l'un d'eux courut prendre une éponge, qu'il remplit de vinaigre, et, l'ayant fixée à un roseau, il lui donna à boire”*)

- Le **“fiel”** et le **“vinaigre”** du Psaume 69 se sont d'abord manifestés à Jérusalem sous la forme des moqueries, des insultes, des calomnies, des crachats, des coups infligés à Jésus.

- La présence **réelle** du **“vinaigre”** et du **“fiel”** (des *“coïncidences”* ?) était un **signe** invitant les témoins de la scène à se souvenir du Psaume de David, et à reconnaître l'identité du Crucifié.

- Jean ne fait pas ici uniquement allusion au Psaume 69. Quand il relate que Jésus a eu *“soif”*, ce trait fait écho à un autre Psaume de David :

Ps. 22:15 *“Ma force se dessèche comme l'argile, et ma langue s'attache à mon palais ; tu me réduis à la poussière de la mort.”*

d) Quant à l'absence de sentiment christique reproché par les critiques à David, ces critiques se font une image du Seigneur Jésus-Christ conforme à leur intérêt, mais non à la vérité.

Ils veulent ignorer que Jésus n'est pas seulement **l'Agneau souffrant**, mais qu'il sera aussi le **Lion qui jugera**

- **ceux de son peuple** qui ne se seront pas repentis de ce qu'ils lui ont fait subir, et de • ce qu'ils ont fait subir dans tous les âges aux enfants d'Abraham

- **ceux des Nations** qui auront rejeté l'Evangile en connaissance de cause,

- les **démons**.

La **colère de David**, animé par l'Esprit de Christ, reflète la pensée divine, et est une prophétie redoutable. Cette colère s'est accomplie lors de la destruction de Jérusalem par Babylone, puis par Rome. Elle s'accomplira encore contre l'église apostate qui rejette les porteurs de la Parole de l'heure.

e) Outre Jn. 19:23 qui cite le v.21, le **caractère messianique** du Psaume 69 est rappelé plusieurs fois dans le NT :

- Jn. 15:25 (*“Mais cela est arrivé afin que s'accomplît la parole qui est écrite dans leur loi: Ils m'ont hait sans cause”*) s'inspire de Ps. 69:4.

- Jn. 7:5 (*“Car ses frères non plus ne croyaient pas en lui”*), fait allusion au Ps. 69:8.

- Jn. 2:17 (*“Ses disciples se souvinrent qu'il est écrit : Le zèle de ta maison me dévore”*) fait allusion au Ps. 69:9.

- Paul cite le Ps. 69:22-23 en Rom. 11:9-10 (*“Que leur table soit pour eux un piège, un filet, une occasion de chute, et une rétribution ! - Que leurs yeux soient obscurcis pour ne point voir, et tiens leur dos continuellement courbé !”*)

- Jésus cite le Ps. 69:25 en Mt. 23:38 (*“Voici, votre maison vous sera laissée déserte”*).

Etude n° 11

Le zèle déployé par Jésus contre les marchands du temple était-il vraiment prophétisé dans l'Ancien Testament comme l'affirme Jean ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

• **Jn. 2:13-17** “(13) La Pâque des Juifs était proche, et Jésus monta à Jérusalem. (14) Il trouva dans le temple les vendeurs de bœufs, de brebis et de pigeons, et les changeurs assis. (15) **Ayant fait un fouet avec des cordes, il les chassa tous du temple, ainsi que les brebis et les bœufs ; il dispersa la monnaie des changeurs, et renversa les tables ;** (16) et il dit aux vendeurs de pigeons : **Otez cela d'ici, ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic.** (17) Ses disciples **se souvinrent qu'il est écrit : Le zèle de ta maison me dévore.**”

Jean s'inspire du même Psaume cité lors de l'étude précédente n° 10 :

Ps. 69:9 “Car **le zèle de ta maison me dévore**, et les outrages de ceux qui t'insultent tombent sur moi.”

2) Les critiques affirment que l'auteur du Psaume, David, n'a jamais imaginé, en écrivant ce verset, qu'il décrivait l'incident survenu dans le temple et décrit par Jean.

Ce Psaume ne parle ni de marchands, ni de changeurs, ni de tables renversées, ni de bœufs, ni de fouet, ni du Messie.

Ils accusent donc Jean de manipulation des Ecritures. Pour faire bonne mesure, ils accusent Paul d'en avoir fait autant en utilisant la seconde partie de ce même verset :

Rom. 15:2-4 “(2) Que chacun de nous complaise au prochain pour ce qui est bien en vue de l'édification. (3) Car Christ ne s'est point complu en lui-même, mais, **selon qu'il est écrit : Les outrages de ceux qui t'insultent sont tombés sur moi.** (4) Or, tout ce qui a été écrit d'avance l'a été pour notre instruction, afin que, par la patience, et par la consolation que donnent les Ecritures, nous possédions l'espérance.”

3) Ces critiques confondent les “*paroles de connaissance*” circonstanciées, et les paroles inspirées à caractère plus général.

- Les premières donnent à l'avance de nombreux détails. On en trouve de nombreux exemples dans les ministères de Moïse, de Samuel, d'Elisée, de Jésus, etc. Souvent à court terme, et donc vérifiables, elles permettent d'identifier un vrai prophète, et garantissent la véracité des prophéties du second groupe.
- Les communications d'origine divine du second groupe énoncent beaucoup moins de détails factuels (événements précis, lieux précis, dates, etc.). La plupart des prophéties émises par Esaïe, Jérémie, les prophètes dit “*petits*”, etc., appartiennent à ce groupe.
- Rappelons qu'une prophétie n'est pas nécessairement une prédiction, mais peut être une exhortation, un enseignement, un conseil, etc.).

Cette classification n'a cependant rien de rigide :

- Le verset de David examiné ici appartient au second groupe de prophéties.
- Les versets 20 et 21 du même Psaume, examinés dans l'étude précédente (“(20) *L'opprobre me brise le cœur, et je suis malade ; j'attends de la pitié, mais en vain, des consolateurs, et je n'en trouve aucun.* (21) **Ils mettent du fiel dans ma nourriture, et, pour apaiser ma soif, ils m'abreuvent de vinaigre.**”) pourraient être classés dans les deux groupes !

Le verset examiné ici est

- une mise en garde divine générale contre ceux qui “**insultent**” l'Eternel ;
- l'annonce qu'un fils de David manifesterait l'indignation divine face aux offenses, et pas seulement à celles commises par les changeurs et les marchands du temple au temps de Jésus.

Les caractères du **serviteur souffrant**, et aussi ceux du **serviteur fidèle**, décrits dans le Ps. 69 (et ailleurs) ne pouvaient que se retrouver en Jésus le **Fils de David** !

Pour Jean, les marchands du temple et les sacrificateurs qui les laissaient faire, faisaient partie des “**ennemis**” menacés de malédiction par ce même serviteur (Ps. 69:22-25).

C’est même la raison pour laquelle Paul considère que ces textes ont été écrits “*pour notre instruction*”, pour nous inviter à suivre l’exemple de Jésus.

En d’autres termes, le verset 9 de ce Psaume s’applique pareillement au comportement d’un chrétien avancé ! Ce verset devrait donc aussi être une **prophétie** décrivant le “**zèle**” de tout chrétien, même si ce zèle peut prendre des formes diverses !

En rapprochant une partie du Psaume de David à l’incident du temple, Jean ne prétend pas **prouver** que Jésus est le Messie (il en apporte des preuves ailleurs). Mais il souligne divers traits mentionnés par l’AT, qui accompagnent la vie de Jésus de Nazareth. Ce sont des **confirmations**.

Sur l’inspiration prophétique des Psaumes de David, voir l’étude précédente, §3a.

Etude n° 12

Pierre ne tord-il pas les Ecritures pour justifier le remplacement du traître Judas ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

Act. 1:18-20 “(18) Cet homme (Judas), ayant acquis un champ avec le salaire du crime, est tombé, s'est rompu par le milieu du corps, et toutes ses entrailles se sont répandues. (19) La chose a été si connue de tous les habitants de Jérusalem que ce champ a été appelé dans leur langue Hakeldama, c'est-à-dire, champ du sang. (20) **Or, il est écrit dans le livre des Psaumes : Que sa demeure devienne déserte, et que personne ne l'habite ! Et : Qu'un autre prenne sa charge !**”

Pierre, au v.20, fait allusion à deux passages des Psaumes :

Le premier passage est extrait du Psaume messianique de David (**Ps. 69**) déjà cité lors des études n° 10 et 11 :

Ps. 69:25-26 “(25) **Que leur demeure soit dévastée, qu'il n'y ait plus d'habitants dans leurs tentes !** (26) Car ils persécutent celui que tu frappes, ils racontent les souffrances de ceux que tu blesses.”

Le second passage est le verset 8 du **Psaume 109**, lui aussi écrit par David :

Ps. 109:2-20 “(2) Car ils ouvrent contre moi une **bouche méchante et trompeuse**, Ils me parlent avec une langue mensongère, (3) Ils m'entourent de discours haineux et ils **me font la guerre sans cause**. (4) **Tandis que je les aime, ils sont mes adversaires ; mais moi je recours à la prière.** (5) **Ils me rendent le mal pour le bien, et de la haine pour mon amour.** (6) Place-le sous l'autorité d'un méchant, et qu'un accusateur se tienne à sa droite ! (7) Quand on le jugera, qu'il soit déclaré coupable, et que sa prière passe pour un péché ! (8) Que ses jours soient peu nombreux, **qu'un autre prenne sa charge !**

(9) Que ses enfants deviennent orphelins, et sa femme veuve ! (10) Que ses enfants soient vagabonds et qu'ils mendient, qu'ils cherchent du pain loin de leur demeure en ruines ! (11) Que le créancier s'empare de tout ce qui est à lui, et que les étrangers pillent le fruit de son travail ! (12) Que nul ne conserve pour lui de l'affection, et que personne n'ait pitié de ses orphelins ! (13) Que ses descendants soient exterminés, et que leur nom s'éteigne dans la génération suivante ! ”

Remarque : Les v. 6 à 7 et 9 à 13 (et même 14 à 20) du Ps. 109 ne laissent aucun argument à ceux qui pensent que Judas était mandaté par Jésus pour informer le sanhédrin de sa cachette !

2) Les critiques demandent :

- Comment les paroles du psalmiste, qui, dans le Psaume 69, avait en vue la **collectivité** des méchants ennemis du Serviteur de Dieu, peuvent-elles soudain ne s'appliquer qu'à **un seul individu** ? De quel droit **Pierre** remplace-t-il “**leurs demeures**” (au pluriel) par “**sa demeure**” (au singulier) ?
- Comment Pierre peut-il appliquer le Psaume 109 (qui profère des menaces violentes contre les ennemis du roi David, auteur du Psaume), à Judas qui a vécu mille ans plus tard ?
- Comment des Psaumes ne parlant d'aucun suicide d'un traître dans un champ peuvent-ils être ainsi mis à contribution par Pierre, avec l'accord des autres apôtres ?

3) La réponse suivante peut être apportée.

Pierre ne prétend pas que ces Psaumes étaient des prophéties relatives à ce seul événement en particulier. Mais Pierre voit dans le destin particulier de Judas Iscariot **l'illustration d'un principe général** énoncé par ces Psaumes : les ennemis du Messie vont à la ruine, de leur vivant ou plus tard.

Les critiques s'offusquent de cette liberté dans l'emploi des Ecritures, et, pour démontrer que n'importe qui peut prendre n'importe quel verset et l'appliquer à n'importe quelle situation en prétendant abusivement qu'il s'agit de l'accomplissement d'une prophétie, ils ironisent en mettant en parallèle l'incrédulité des frères de Jésus et un autre verset du même Psaume 69 :

Ps. 69:8 “Je suis devenu **un étranger pour mes frères, un inconnu pour les fils de ma mère.**”

Jn. 7:3-5 “(3) Et ses frères lui dirent : Pars d’ici, et va en Judée, afin que tes disciples voient aussi les œuvres que tu fais. (4) Personne n’agit en secret, lorsqu’il désire paraître : si tu fais ces choses, montre-toi toi-même au monde. (5) Car ses frères non plus ne croyaient pas en lui.”

La réponse est simple : effectivement, l’incrédulité des frères de sang, de même que l’incrédulité de ses concitoyens sont des applications du **principe général d’hostilité des proches**, principe énoncé par le Psaume. Les critiques font donc là ce que tout lecteur de la Bible est invité à faire ! Leur seule erreur serait de dire qu’il s’agit de l’accomplissement unique et limité d’un fait précis prophétisé par David. C’est seulement l’accomplissement remarquable d’un **principe général énoncé par prophétie**. L’effort moqueur des critiques montre que celui qui étudie les Ecritures peut trouver bien d’autres perles qui n’ont pas toutes été citées par les 4 évangélistes ou par les apôtres.

Par contre, vouloir rapprocher **Jean 11:35** (où Jésus pleure devant la tombe de Lazare) du verset 3 du **Psaume 69** (“Je m’épuise à crier, mon gosier se dessèche, mes yeux se consomment, tandis que je regarde vers mon Dieu.”) serait malhonnête, car la raison des pleurs est très différente. Dans le Psaume 69, ce sont les larmes d’un serviteur intercédant pour un peuple rebelle, alors que, devant la tombe, Jésus n’intercédait pas, il savait que Lazare allait ressusciter. Mais Jésus a pleuré sur le destin d’Israël, il a pleuré sur le destin de Jérusalem. Cela était “écrit” à l’avance.

Etude n° 13

Matthieu n'applique-t-il pas abusivement à Jésus la prophétie d'Ésaïe 7:14 sur le nom d'Emmanuel, qui n'avait de sens que sept siècles plus tôt ?

1) Le texte incriminé est le verset 23 du passage suivant :

Mt. 1:22-23 “(18) *Voici de quelle manière arriva la naissance de Jésus Christ. Marie, sa mère, ayant été fiancée à Joseph, se trouva enceinte, par la vertu du Saint Esprit, avant qu'ils eussent habité ensemble. (19) Joseph, son époux, qui était un homme de bien et qui ne voulait pas la diffamer, se proposa de rompre secrètement avec elle. (20) Comme il y pensait, voici, un ange du Seigneur lui apparut en songe, et dit : Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre avec toi Marie, ta femme, car l'enfant qu'elle a conçu vient du Saint Esprit ; (21) elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus ; c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. (22) Tout cela arriva afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait annoncé par le prophète : (23) **Voici, la vierge sera enceinte, elle enfantera un fils, et on lui donnera le nom d'Emmanuel**, ce qui signifie Dieu avec nous.*”

Matthieu s'inspire d'une prophétie d'Ésaïe :

Es. 7:13-16 “(13) *Ésaïe dit alors : Écoutez donc, maison de David ! Est-ce trop peu pour vous de laisser la patience des hommes, que vous lassiez encore celle de mon Dieu ? (14) C'est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe, voici, la jeune fille deviendra enceinte, elle enfantera un fils, et elle lui donnera le nom d'Emmanuel. (15) Il mangera de la crème et du miel, jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien. (16) Mais avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, le pays dont tu crains les deux rois sera abandonné.*”

2) Les critiques affirment d'abord que le texte d'Ésaïe 7:14 est parfois traduit tendancieusement : il faut en fait lire : “la femme non mariée, la jeune fille” et non pas “la vierge”. Et donc Matthieu citerait en le déformant le texte du prophète ! N'est-ce pas une falsification partisane des Écritures ?

Les critiques font remarquer en second lieu qu'Ésaïe n'annonçait nullement la naissance, sept siècles plus tard, de Jésus, mais, plus simplement, la naissance d'un enfant du temps même du prophète. Comment la naissance de Jésus pouvait-elle être un signe pour le roi Achaz mort sept siècles auparavant ?

En troisième lieu, les critiques font en outre remarquer que si l'on veut voir dans le texte d'Ésaïe une prophétie à double accomplissement, alors quelle “vierge” a enfanté du temps d'Achaz ?

- Les critiques en concluent que Matthieu n'était pas inspiré par un Esprit divin et n'est donc pas crédible.
- Certains critiques vont jusqu'à dire que Matthieu n'était qu'un sectaire zélé maîtrisant mal l'Ancien Testament et peu regardant sur la vérité !

3) Pour répondre, il faut examiner dans quelles circonstances cette prophétie a été prononcée par Ésaïe :

a) Dans le royaume de Juda (royaume du Sud), au début du règne impie d'Achaz (entre -742 et -740), fils de Jotham, le roi usurpateur Pékach d'Israël (royaume du Nord) et le roi Retsin de Syrie se sont alliés contre Juda (royaume du Sud) qui vient ainsi de subir deux défaites (2 R. 15:37; 2 Ch.28:5-8). Le sud du pays de Juda est de plus envahi par les Philistins et les Edomites (2 Ch. 28:17-18). Les deux rois Pékach et Retsin s'apprêtent à attaquer Jérusalem par le nord (2 R. 16:6; Es. 7:2).

b) Ésaïe est alors envoyé par Dieu (Es. 7:3), en compagnie de son propre fils Shear-Jaschub (= “un reste reviendra” ; ce nom porteur d'espérance proclame la pérennité du Peuple élu), pour rassurer Achaz découragé, et lui déconseiller de s'appuyer sur l'Assyrie : il lui annonce la délivrance (Es. 7:4-9).

Puis Ésaïe invite Achaz à demander lui-même un signe prouvant que Dieu est avec lui.

Mais cela impliquait **foi** et donc **repentance** (Es. 7:9.b). Achaz, **incrédule** et **entêté**, refuse hypocritement de faire cette démarche. C’est alors qu’Esaïe, messenger de l’**irritation** divine, prononce sa longue prophétie (dont seule une partie est citée ici) :

Es. 7:13-14 “(13) *Esaïe dit alors : Ecoutez donc, maison de David ! Est-ce trop peu pour vous de laisser la patience des hommes, que vous lassiez encore celle de mon Dieu ?* (14) *C’est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe* [qui n’empêchera pas votre ruine], *voici, la jeune fille deviendra enceinte, elle enfantera un fils, et elle lui donnera le nom d’Emmanuel* [dans l’AT, c’est la mère qui souvent donnait le nom : Gen. 29:32 ; 1 Sam. 1:20.]”

- Le mot hébreu “**alema**” traduit “**jeune fille**”, ne désigne jamais une femme mariée dans les six autres passages où il se rencontre (Gen. 24:43 ; Ex. 2:8 ; Ps. 68:26 ; Cant. 1:3 et 6:8 ; Prov. 30:19). Ce mot désigne **une jeune femme non mariée, vierge ou non**.

- Matthieu traduit par “**vierge**”, ce qui n’est pas exclusivement le sens de “**alema**”. Le mot hébreu “**bethoula**” exprimerait, lui, la notion de virginité décrite par Matthieu, mais il n’est pas employé par Esaïe : Matthieu a donc **rétréci le sens** du mot hébreu employé par Esaïe.

- Cette “**jeune fille**” non encore mariée ne peut donc être ni la mère de **Schear-Jaschub**, fils d’Esaïe, ni la femme du roi Achaz. Mais elle est connue : elle est “**la**”, et non “**une**”, jeune fille.

- Cette “**jeune fille**” n’est autre que la “**prophétesse**” d’**Es. 8:3** qu’Esaïe s’appête à épouser en **secondes noces**, sa première épouse étant probablement décédée.

c) Dans le même souffle, Esaïe ajoute une prophétie à **court terme** :

Es. 7:15-16 “(15) *Il mangera de la crème et du miel* [c’est un signe de **dévastation**, et non pas d’abondance, car cela suppose un pays où les cultures ont fait place à des **friches**, cf. Es. 7:20-22 ; Juda fut ravagé de 742 à 740], *jusqu’à ce qu’il sache rejeter le mal et choisir le bien.* (16) *Mais avant que l’enfant sache rejeter le mal et choisir le bien* [vers l’âge de 3 ans], *le pays dont tu crains les deux rois sera abandonné.*”

- C’est l’annonce de la **ruine prochaine** des deux ennemis de Juda, Pekach et Retsin.

- Quelque temps plus tard, les événements vont se précipiter, et la prophétie va prendre de l’ampleur.

Es. 8:1-4 “(1) *L’Éternel me dit : Prends une grande table* [elle devient l’**écritoire de Dieu**, un témoignage], *et écris dessus, d’une manière intelligible* (nul ne pourra l’ignorer) : *Qu’on se hâte de piller, qu’on se précipite sur le butin.* (2) *Je pris avec moi des témoins dignes de foi, le sacrificateur Urie, et Zacharie, fils de Bérékia* [ils seront témoins de ce qu’Esaïe va écrire sur la table]. (3) *Je m’étais approché de la prophétesse ; elle conçut, et elle enfanta un fils.* L’Éternel me dit [plusieurs mois après la première prophétie, mais c’est la même pensée qui se développe] : *Donne-lui pour nom Maher Schalal Chasch Baz.* (4) *Car, avant que l’enfant sache dire : Mon père ! ma mère ! on emportera devant le roi d’Assyrie les richesses de Damas et le butin de Samarie.*”

- C’est l’accomplissement, à **court terme** (une dizaine de mois), de la prophétie : **la jeune fille** non mariée a été épousée, elle est devenue enceinte, et elle a **enfanté un fils**. Comme annoncé, l’enfant naît dans un pays déjà **dévasté**.

- Mais **le signe se déploie**, et la ruine de Pékach (Samarie) et de Retsin (Damas) est confirmée et attendue **dans les trois ans qui suivent !**

- C’est Esaïe [et non pas la mère] qui va lui-même donner [une dizaine de mois plus tard, après le mariage] un nom prophétique à ce **second fils** : “**Maher-Schalal-Chasch-Baz**” (= “**ruée au pillage, hâte au butin**”), pour confirmer la ruine prochaine des deux capitales ennemies, **Damas** et **Samarie** (Es. 8:3-4), sous les coups de l’Assyrie. Tiglath-Piléser prit Damas, tua Retsin, pillà Samarie, et Pekach fut assassiné et remplacé par Osée.

d) La prophétie **prend un nouvel essor** après l’intervention de l’Assyrie, tout en conservant un caractère à **court terme** :

Es. 8:5-8 “(5) *L’Éternel me parla encore, et me dit :* (6) *Parce que ce peuple* [le royaume d’Achaz] *a méprisé les eaux de Siloé qui coulent doucement et qu’il s’est réjoui au sujet de Retsin et du fils de Remalia* [ces deux rois ont donc déjà été vaincus], *voici, le Seigneur va faire monter* (7) *contre eux les puissantes et grandes eaux du fleuve - le roi d’Assyrie et toute sa gloire ; il s’élèvera partout au-dessus de son lit, et il se répandra sur toutes ses rives ;* (8) *il pénétrera dans Juda, il débordera et inondera, il atteindra jusqu’au cou. Le déploiement de ses ailes remplira l’étendue de ton pays, ô Emmanuel !* [la menace se poursuit jusqu’au v. 15]”

- Le v. 6 montre qu’il y a eu **accomplissement** des deux prophéties annonçant la destruction à **court terme** (“*avant que l’enfant sache rejeter le mal et choisir le bien*”, et “*avant que l’enfant sache dire : Mon père ! ma mère !*”) des deux rois Pékach et Retsin.

Ils **ont été** éliminés, et Juda s'est réjoui, mais à tort.

- En effet, le prophète annonce que l'Assyrie va à son tour envahir le pays ! C'est aussi une prophétie à **court terme**. Elle implique “*Emmanuel*”, qui n'est autre que ***Maher Schalal Chasch Baz*** (Es. 7:14). Le premier nom est donné par la mère, le second est donné par le père, mais c'est le même enfant.

- Le nom “*Emmanuel, Dieu avec nous*” est d'autant plus terrible que le jugement frappe les fils d'Abraham ! Il avait été prononcé, presque jeté à la figure du peuple, dans cette intention.

3) Ainsi, tout le verset auquel Matthieu fait allusion a eu un accomplissement du vivant d'Esaië !

La **question pertinente** des critiques est donc la suivante : qu'est-ce qui permet à Matthieu d'appliquer cette prophétie à un événement survenant des siècles plus tard ?

a) C'est la présence du **premier fils** d'Esaië, **Schear-Jaschub** (= “*un reste reviendra*”, un nom porteur d'espérance qui proclame la pérennité du Peuple élu), lors de la première entrevue d'Esaië auprès d'Achaz qui donne la clef. Cette présence était en effet une **prophétie** car elle avait été **ordonnée par l'Éternel**. Esaië le confirme lui-même :

Es. 8:18 “*Voici, moi et les enfants que l'Éternel m'a donnés, nous sommes des signes et des présages en Israël, de la part de l'Éternel des armées, qui habite sur la montagne de Sion.*”

Le **nom** de ce fils annonce une **restauration**. Le **nom d'Esaië** lui-même signifie “*le salut est l'Éternel*” et s'inscrit dans cette prophétie de restauration.

b) Si “*Emmanuel, Dieu avec nous*” peut se manifester **en jugement contre son peuple**, à plus forte raison peut-il se manifester **en grâce pour le petit reste fidèle** !

C'est donc toujours “*Emmanuel*” qui est présent pour l'accomplissement à **long terme**, promis aussitôt **après**, dans des prophéties remarquables relatives au Messie :

Es. 9:6-7 “(6) Car **un enfant nous est né, un fils nous est donné**, et la **domination** reposera sur son épaule ; on l'appellera **Admirable, Conseiller, Dieu puissant, Père éternel, Prince de la paix**. (7) Donner à l'empire de l'accroissement, et une paix sans fin au trône de David et à son royaume, l'affermir et le soutenir par le droit et par la justice, dès maintenant et à toujours : Voilà ce que fera le zèle de l'Éternel des armées.”

Et plus loin :

Es. 11:1-2 “(1) Puis un rameau sortira du **tronc d'Isaï**, et un **rejeton naîtra de ses racines**. (2) L'Esprit de l'Éternel reposera sur lui : Esprit de sagesse et d'intelligence, Esprit de conseil et de force, Esprit de connaissance et de crainte de l'Éternel.”

- Tout cela montre que, dans la pensée de Dieu, cette prophétie de restauration n'aurait un plein accomplissement que beaucoup **plus tard**.

- La naissance du fils de la “*prophétesse*” annoncerait certes une délivrance à **court terme** et passagère avant qu'il n'atteigne l'âge de 3 ans, mais serait aussi et surtout un **signe** d'encouragement **pour les fidèles des siècles à venir**, promettant un glorieux rétablissement par un Fils issu d'une femme.

- Si Achaz avait suivi le chemin de la repentance, son règne aurait peut-être pu préfigurer celui du Messie.

c) C'est cette **Présence de Dieu** en période d'apostasie qui importe aux fidèles : il ne sera pas nécessaire, lors de la venue de Jésus, et pour justifier les propos de Mathieu, d'expliquer que Jésus “*mange du lait et du miel*” littéralement dans un pays en friche !

Matthieu, éclairé peut-être par des paroles antérieures de Jésus, ou par une onction de l'Esprit, a pu à juste titre présenter la prophétie à court terme d'Esaië en prophétie à long terme, en **l'interprétant** grâce à trois modifications : “*jeune fille*” devient “*vierge*”, “*LA*” (jeune fille) devient “*UNE*” (vierge) (il y a de solides raisons de penser qu'à cette époque une jeune fille était vierge), et “*elle*” (la prophétesse) devient “*on, nous*”.

- Ces modifications suggèrent que la “*jeune fille*” était une image de l'**Israël spirituelle, élue et pure** de toutes les convoitises du monde, une **Epouse dont l'Éternel est l'Epoux**.

- **L'Israël selon l'Esprit** devait enfanter le Messie en épousant la Parole (ici, la jeune fille épouse le prophète Esaïe). En épousant la Parole révélée, **la jeune fille vierge devient porte-Parole**, c'est-à-dire “*prophétesse*”. C'était vrai pour Marie. C'est vrai pour l'Eglise.
- **Marie**, en épousant par sa **réceptivité** les paroles de l'ange de Dieu, a été “*bénie*” et a enfanté celui que les croyants appellent “*Dieu incarné parmi nous*”.

Pour Esaïe, le **présent** était perdu, mais **l'avenir** était prometteur.

d) Remarque : Esaïe pourrait être accusé d'inconséquence. En effet, il avait annoncé que le fils de la jeune fille serait appelé “*Emmanuel*”, or lui-même l'a appelé “*Maher Schalal Chasch Baz*” ! De même, Jésus devait être appelé “*Emmanuel*”, mais il a été dénommé “*Jésus*” ! Voir là des contradictions, c'est ignorer que “*Emmanuel, Dieu avec nous*” est un **titre caractérisant le nouveau mode d'intervention** du Rédempteur au milieu des hommes **comme jamais auparavant**. Ce n'est pas un **patronyme**.

e) La façon de Matthieu d'utiliser le texte d'Esaïe est un précieux **enseignement** sur la manière des disciples de **sonder** les profondeurs de l'AT. Ils ont appris cela **auprès de Jésus**.

Note n° 14

Matthieu et Luc sont en désaccord sur la date de naissance de Jésus

1) Les textes mis en cause sont les suivants :

Mt. 2:1 “Jésus étant né à Bethléhem en Judée, **au temps du roi Hérode**, voici des mages d'Orient arrivèrent à Jérusalem, ...”

Lc. 2:1-2 “(1) En ce temps-là parut un édit de César Auguste, ordonnant un recensement de toute la terre. (2) **Ce premier recensement eut lieu pendant que Quirinius était gouverneur de Syrie.**”

Les critiques font remarquer qu'Hérode est mort en l'an -4, et que **Quirinius n'a été nommé qu'en l'an +6**, ce qui rend incompatibles les deux récits. Comment faire confiance à des témoignages contradictoires ?

2) Les critiques utilisent souvent les connaissances historiques à leur disposition pour attaquer la véracité des récits bibliques. Il n'est pas toujours possible de leur répondre avec des arguments d'historien, faute d'éléments matériels disponibles au stade actuel des travaux (en particulier avec les récits de l'AT).

Pour la question soulevée ici, une réponse circonstanciée peut être toutefois apportée :

a) Selon les historiens, **Quirinius** (= Publius Sulpicius Quirinius) avait été nommé **proconsul de Cyrène et de Crète en -21 ou -20**.

En récompense de ses victoires militaires (contre les Homonadenses une tribu de Cilicie), César-Auguste le nommera **consul** (en -12). Il occupera la fonction de **légal de Syrie** dans une fourchette allant de -12 à -2.

Quirinius avait donc autorité sur la Syrie au temps de la Nativité. C'est durant cette période qu'aurait été ordonné le “**premier recensement**” mentionné par Luc (Lc. 2:2).

Chef de guerre, Quirinius partagea semble-t-il le pouvoir sur la province de Syrie (les territoires conquis en Cilicie en faisaient partie), **de -7 à -4**, avec Varus, gouverneur civil, mais l'autorité de Quirinius s'étendait à d'autres territoires.

Plus tard, après avoir été **conseiller** (recteur) du fils adoptif de César-Auguste, Caïus César (le futur Caligula, qui succèdera à Tibère en +37) entre +2 et +4, Quirinius deviendra pour la **seconde fois** **légal de Syrie de +5 à +8**. C'est à cette période tardive que s'attachent les critiques.

L'empereur **Tibère**, successeur de César-Auguste (en +14), louera Quirinius lors des funérailles de ce dernier (en +21).

b) **Justin Martyr** affirme à trois reprises que le Seigneur est **né** sous **Quirinius** [Apol. I.XXXIV, p.37 ; XLVI, p.46 ; Dial. LXXVIII, p.195, Ed. Clark].

c) Trois autres textes apportent, en les rapprochant, un éclairage sur ce personnage éminent :

• **Josephus** (*Guerre des Juifs* II, 8.1) : “**Après la réduction en province du territoire d'Archélaüs**, le chevalier romain **Coponius** y est envoyé comme préfet, ayant reçu de César (Auguste) les pleins pouvoirs y compris le droit de vie et de mort – **legatus cum jure gladii**. Sur ces entrefaites, un Galiléen du nom de **Judas** essayait de soulever ses compatriotes : il leur faisait honte de consentir à payer **tribut** aux Romains.”

- Le **recensement** qui en résulta en l'an **+6/+7** fut seulement **local** (et non général) et eut lieu plusieurs années après la mort d'Hérode.

- Ce recensement (le 2^e dans la pensée de Luc semble-t-il) est en filigrane du récit d'Actes 5:37 écrit par Luc lui-même (“Après **Theuddas**, parut **Judas** le Galiléen, à l'époque du **recensement**, et il attira du monde à son parti: il périt aussi, et tous ceux qui l'avaient suivi furent dispersés”).

• **Josephus** (*Guerre des Juifs* VII, 8) : “**Les Sicaires, qui s'en étaient emparés, avaient à leur tête Éléazar, homme influent, descendant de Judas qui avait** (en l'an **+6/+7**) **persuadé un nombre considérable de Juifs, comme nous l'avons exposé plus haut, de refuser d'établir les registres des contributions lorsque **Quirinius** avait été envoyé en Judée pour établir le cens.**”

Il semble que **Quirinius** et **Coponius** (texte précédent) ont **collaboré** jusqu'en **l'an +8** dans un cadre juridique dont nous ignorons les détails.

• **Suétone** (*Divus Augustus*, 27, 11) : “*Il (Auguste) fit trois fois le recensement du peuple, la première et la troisième fois, avec un adjoint, la seconde fois seul.*”

- Le **premier** eut lieu en -28, le **second** (appelé le “*premier*” par Luc) en -5/-4, et le troisième en +14.

- Suétone passe sous silence le recensement **local** intervenu sous Coponius, en collaboration avec Quirinius (+7/+8).

c) La liste des entrées en fonction des gouverneurs de Syrie (établie par Zumpt (Cf. travaux du **Dr. A. Zumpt** en 1855, sur Tacite, Annales 3.48. Cité par la Compahion Bible, Annexe) **confirme ces remarques** (malgré le silence sur le rôle de Coponius en l'an +6) :

C. Sentius Saturninus	745 (-9)	C. Marcius Censorinus	756 (+3)
P. Quintilius Varus	748 (-6)	L. Volusius Saturninus	757 (+4)
P. Sulpicius Quirinus	750 (-4)	P. Sulpicius Quirinus	759 (+6)
M. Lollius	753 (-1)	Q. Creticus Silanus	764 (+11)

Etude n° 15 Matthieu et Luc sont en désaccord dans le récit de la guérison du serviteur du centenier

1) Les textes mis en cause sont les suivants :

MATTHIEU 8:5-13	LUC 7
<p>5. Comme Jésus entra dans Capernaüm,</p> <p>un centenier l'aborda,</p> <p>6. le priant et disant : Seigneur, mon serviteur est couché à la maison, atteint de paralysie et souffrant beaucoup.</p> <p>7. Jésus lui dit : J'irai, et je le guérirai.</p> <p>8. Le centenier répondit : Seigneur,</p> <p>je ne suis pas digne que tu entres sous mon toit ;</p> <p>mais dis seulement un mot, et mon serviteur sera guéri.</p> <p>9. Car, moi qui suis soumis à des supérieurs, j'ai des soldats sous mes ordres ; et je dis à l'un : Va ! et il va ; à l'autre : Viens ! et il vient ; et à mon serviteur : Fais cela ! et il le fait.</p> <p>10. Après l'avoir entendu, Jésus fut dans l'étonnement,</p> <p>et il dit à ceux qui le suivaient : Je vous le dis en vérité, même en Israël je n'ai pas trouvé une aussi grande foi.</p> <p>11. Or, je vous déclare que plusieurs viendront de l'orient et de l'occident, et seront à table avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux.</p> <p>12. Mais les fils du royaume seront jetés dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents.</p> <p>13. Puis Jésus dit au centenier : Va, qu'il te soit fait selon ta foi. Et à l'heure même le serviteur fut guéri.</p>	<p>1. Après avoir achevé tous ces discours devant le peuple qui l'écoutait, Jésus entra dans Capernaüm.</p> <p>2. Un centenier avait un serviteur auquel il était très attaché, et qui était malade, sur le point de mourir.</p> <p>3. Ayant entendu parler de Jésus, il lui envoya quelques anciens des Juifs, pour le prier de venir guérir son serviteur.</p> <p>4. Ils arrivèrent auprès de Jésus, et lui adressèrent d'instantes supplications, disant : Il mérite que tu lui accordes cela;</p> <p>5. car il aime notre nation, et c'est lui qui a bâti notre synagogue.</p> <p>6. Jésus, étant allé avec eux, n'était guère éloigné de la maison, quand le centenier envoya des amis pour lui dire :</p> <p>Seigneur, ne prends pas tant de peine ; car je ne suis pas digne que tu entres sous mon toit.</p> <p>7. C'est aussi pour cela que je ne me suis pas cru digne d'aller en personne vers toi.</p> <p>Mais dis un mot, et mon serviteur sera guéri.</p> <p>8. Car, moi qui suis soumis à des supérieurs, j'ai des soldats sous mes ordres ; et je dis à l'un : Va ! et il va ; à l'autre : Viens ! et il vient ; et à mon serviteur : Fais cela ! et il le fait.</p> <p>9. Lorsque Jésus entendit ces paroles,</p> <p>il admira le centenier, et, se tournant vers la foule qui le suivait, il dit : Je vous le dis, même en Israël je n'ai pas trouvé une aussi grande foi.</p> <p>10. De retour à la maison, les gens envoyés par le centenier trouvèrent guéri le serviteur qui avait été malade.</p>

2) Les critiques font remarquer que, selon **Matthieu**, le centenier a abordé **personnellement** Jésus (v. 5 “*un centenier l'aborda*”, et v. 8 “*Le centenier répondit ...*”), alors que, selon **Luc**, le centenier est toujours resté chez lui, et que ce sont **ses émissaires** qui ont abordé Jésus à **deux reprises** (v. 3-4 “*Ayant entendu parler de Jésus, il lui envoya quelques anciens des Juifs. Ils arrivèrent auprès de Jésus*”, puis v. 6 “*le centenier envoya des amis pour lui dire*”).

La mise en parallèle des deux textes fait ainsi apparaître :

- que Matthieu (v. 8) met dans la bouche du centenier les paroles prononcées selon Luc par **des anciens** (Luc v. 3 à 5) ;
- que Matthieu (v. 5-6) met dans la bouche du centenier les paroles prononcées un peu plus tard selon Luc par **ses amis** (Luc v. 6) ;

- que Luc 7:7 souligne expressément que le centenier s'est volontairement abstenu de venir ;
- que le récit de Luc est beaucoup plus détaillé que celui de Matthieu, et semble décrire plus exactement ce qui s'est passé.

3) La réponse suivante peut être apportée.

a) Les critiques ont **raison** quand ils signalent ces divergences, mais ils ont **tort** d'en conclure que Matthieu s'est trompé. En effet, l'examen du texte de Luc montre que les “**anciens**”, puis plus tard les “**amis**” mentionnés dans ce récit, ont été **envoyés par le centenier**. Ils ont agi comme **des messagers**, et ce sont les **paroles du centenier qu'ils ont rapportées** à Jésus.

B Matthieu n'a donc pas menti. Il a seulement, comme à son habitude, rendu le récit plus **concis**. Il a remplacé les anciens et les amis par **celui qui les avait envoyés**. Matthieu a par contre tenu à rapporter plus en détail les graves commentaires de Jésus (Mt. 8:11 et 12).

Etude n° 16

Matthieu est en désaccord avec Luc et Marc dans le récit de la guérison de la fille de Jaïrus

1) Les textes mis en cause sont les suivants :

Mt. 9:18-19 et 23-25 “(18) Tandis qu'il leur adressait ces paroles, voici, un chef arriva, se prosterna devant lui, et dit : **Ma fille est morte il y a un instant** ; mais viens, impose-lui les mains, et elle vivra. (19) Jésus se leva, et le suivit avec ses disciples. ... (23) Lorsque Jésus fut arrivé à la maison du chef, et qu'il vit les joueurs de flûte et la foule bruyante, (24) il leur dit: Retirez-vous ; car la jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. Et ils se moquaient de lui. (25) Quand la foule eut été renvoyée, il entra, prit la main de la jeune fille, et la jeune fille se leva.”

Lc. 8:41-42 et 49-55 “(41) Et voici, il vint un homme, nommé Jaïrus, qui était chef de la synagogue. Il se jeta à ses pieds, et le supplia d'entrer dans sa maison, (42) parce qu'il avait **une fille unique d'environ douze ans qui se mourait**. Pendant que Jésus y allait, il était pressé par la foule. ... (49) Comme il parlait encore, survint de chez le chef de la synagogue quelqu'un disant : **Ta fille est morte** ; n'importune pas le maître. (50) Mais Jésus, ayant entendu cela, dit au chef de la synagogue : Ne crains pas, crois seulement, et elle sera sauvée. (51) Lorsqu'il fut arrivé à la maison, il ne permit à personne d'entrer avec lui, si ce n'est à Pierre, à Jean et à Jacques, et au père et à la mère de l'enfant. (52) Tous pleuraient et se lamentaient sur elle. Alors Jésus dit : Ne pleurez pas ; elle n'est pas morte, mais elle dort. (53) Et ils se moquaient de lui, sachant qu'elle était morte. (54) Mais il la saisit par la main, et dit d'une voix forte : **Enfant, lève-toi**. (55) Et son esprit revint en elle, et à l'instant elle se leva ; et Jésus ordonna qu'on lui donnât à manger.”

Selon **Marc 5:23**, le père dit : “**Ma petite fille est à l'extrémité**”.

2) Les critiques font remarquer que, selon **Mt. 9:18**, la fille de Jaïrus est **déjà morte** quand le père aborde Jésus, alors que, selon **Lc. 8:42** (en accord avec **Mc. 5:23**), elle “se meurt”, et elle est donc **encore en vie**.

3) La réponse suivante peut être apportée.

a) Effectivement, la fillette était **encore en vie quand le père l'a quittée** : c'est ce que sous-entendent les paroles du père en **Mc. 5:23** (“elle est à l'extrémité”), et c'est bien ce que suggère Luc (“elle se mourait”).

Elle est donc **morte après le départ et avant son retour**, car, comme le précise Luc (et aussi Marc), le père n'apprend la terrible nouvelle **que sur le chemin du retour**, de la bouche d'un messager venu exprès à sa rencontre (“ta fille est morte”).

b) Il reste à expliquer pourquoi le père déclare en Matthieu que sa fille est **déjà morte**.

Luc et Marc relatent les faits objectifs (elle n'était pas encore morte au moment du départ du père).

Il a été supposé que les paroles du père en plein désarroi traduisaient un **désespoir qui déformait la réalité**, ou au contraire une **lucidité** prémonitrice sur la gravité de l'état de sa fille qu'il vient de quitter. Le rapport de Matthieu n'aurait retenu que les paroles les plus pessimistes du père.

Plus probablement, Matthieu, qui ne rapporte pas l'intervention du messager, a préféré, à sa manière habituelle (cf. le récit de la guérison du serviteur du centenaire, la guérison des aveugles de Jéricho), **raccourcir le récit au prix d'une synthèse qui a raboté certains détails, pour mieux faire ressortir l'essentiel** à ses yeux : une fillette **morte est ressuscitée**.

Faut-il dans ce cas accuser Matthieu d'être un faux témoin ?

Etude n° 17

Matthieu est en désaccord avec Marc et Luc sur le nombre d'aveugles guéris par Jésus à Jéricho

1) Les textes mis en cause sont les suivants :

Mt. 20:29-34 “(29) *Lorsqu'ils sortirent de Jéricho, une grande foule suivit Jésus. (30) Et voici, **deux aveugles**, assis au bord du chemin, entendirent que Jésus passait, et crièrent : Aie pitié de nous, Seigneur, Fils de David ! (31) La foule les reprenait, pour les faire taire; mais ils crièrent plus fort : Aie pitié de nous, Seigneur, Fils de David ! (32) Jésus s'arrêta, les appela, et dit : Que voulez-vous que je vous fasse ? (33) Ils lui dirent : Seigneur, que nos yeux s'ouvrent. (34) Ému de compassion, Jésus toucha leurs yeux; et aussitôt ils recouvrèrent la vue, et le suivirent.”*

Lc. 18:35-42 “(34) *Comme Jésus **approchait de Jéricho, un aveugle** était assis au bord du chemin, et mendiait. (35) Entendant la foule passer, il demanda ce que c'était. (36) On lui dit : C'est Jésus de Nazareth qui passe. (37) Et il cria : Jésus, Fils de David, aie pitié de moi ! (38) Ceux qui marchaient devant le reprenaient, pour le faire taire; mais il criait beaucoup plus fort : Fils de David, aie pitié de moi ! (39) Jésus, s'étant arrêté, ordonna qu'on le lui amène ; et, quand il se fut approché, (40) il lui demanda: Que veux-tu que je te fasse? Il répondit : Seigneur, que je recouvre la vue. (41) Et Jésus lui dit : Recouvre la vue; ta foi t'a sauvé. (42) A l'instant il recouvra la vue, et suivit Jésus, en glorifiant Dieu. Tout le peuple, voyant cela, loua Dieu.”*

Mc. 10:46-53 “(46) *Ils arrivèrent à Jéricho. Et, lorsque Jésus en sortit, avec ses disciples et une assez grande foule, le fils de Timée, **Bartimée, mendiant aveugle**, était assis au bord du chemin. (47) Il entendit que c'était Jésus de Nazareth, et il se mit à crier : Fils de David, Jésus aie pitié de moi ! (48) Plusieurs le reprenaient, pour le faire taire ; mais il criait beaucoup plus fort; Fils de David, aie pitié de moi ! (49) Jésus s'arrêta, et dit: Appelez-le. Ils appelèrent l'aveugle, en lui disant : Prends courage, lève-toi, il t'appelle. (50) L'aveugle jeta son manteau, et, se levant d'un bond, vint vers Jésus. (51) Jésus, prenant la parole, lui dit : Que veux-tu que je te fasse ? Rabbouni, lui répondit l'aveugle, que je recouvre la vue. (52) Et Jésus lui dit : Va, ta foi t'a sauvé. (53) Aussitôt il recouvra la vue, et suivit Jésus dans le chemin.”*

2) Les critiques font deux remarques :

a) Premièrement, Matthieu mentionne **deux aveugles** guéris à Jéricho, alors que Marc et Luc ne mentionnent **qu'un seul aveugle**, Marc précisant même son nom : **Bartimée**.

b) Deuxièmement, Matthieu et Marc situent les guérisons au moment où Jésus **sortait** de la ville, alors que Luc situe la guérison au moment où Jésus **approchait** de la ville.

2) Pour répondre, il faut mettre en parallèle et examiner les trois récits de Matthieu, Marc et Luc.

Nous avons mis en parallèle les deux guérisons, en soulignant les traits divergents.

MATTHIEU 20	MARC 10	LUC 18	JEAN
29. Lorsqu'ils sortirent de Jéricho, une grande foule suivit Jésus.	46. Ils arrivèrent à Jéricho.	35. Comme Jésus approchait de Jéricho,	
30. Et voici, deux aveugles , assis au bord du chemin,	Et, lorsque Jésus en sortit , avec ses disciples et une assez grande foule ,	un aveugle était assis au bord du chemin, et mendiait.	
entendirent que Jésus passait,	le fils de Timée, Bartimée , mendiant aveugle, était assis au bord du chemin.		
	47. Il entendit que c'était Jésus de Nazareth,	36. Entendant la foule passer,	
		il demanda ce que c'était.	
		37. On lui dit : C'est Jésus de Nazareth qui passe.	
et crièrent : Aie pitié de nous, Seigneur , Fils de David !	et il se mit à crier : Fils de David, Jésus, aie pitié de moi !	38. Et il cria : Jésus, Fils de David, aie pitié de moi !	

<p>31. La foule les reprenait, pour les faire taire, mais ils crièrent plus fort : Aie pitié de nous, Seigneur, Fils de David ! 32. Jésus s’arrêta, les appela, et dit :</p> <p>Que voulez-vous que je vous fasse ? 33. Ils lui dirent : Seigneur, que nos yeux s’ouvrent. 34. Emu de compassion, Jésus toucha leurs yeux ;</p> <p>et aussitôt ils recouvrèrent la vue, et le suivirent.</p>	<p>48. Plusieurs le reprenaient, pour le faire taire ; mais il criait beaucoup plus fort : Fils de David, aie pitié de moi ! 49. Jésus s’arrêta, et dit : Appelez-le.</p> <p>Ils appelèrent l’aveugle, en lui disant : Prends courage, lève-toi, il t’appelle. 50. L’aveugle jeta son manteau, et, se levant d’un bond, vint vers Jésus. 51. Jésus, prenant la parole, lui dit : Que veux-tu que je te fasse ?</p> <p>Rabbouni, lui répondit l’aveugle, que je recouvre la vue.</p> <p>52. Et Jésus lui dit : Va, ta foi t’a sauvé. 53. Aussitôt il recouvra la vue, et suivit Jésus dans le chemin.</p>	<p>39. Ceux qui marchaient devant le reprenaient, pour le faire taire ; mais il criait beaucoup plus fort : Fils de David aie pitié de moi ! 40. Jésus, s’étant arrêté, ordonna qu’on le lui amenât ;</p> <p>et, quand il se fut approché, 41. il lui demanda : Que veux-tu que je te fasse ?</p> <p>Il répondit : Seigneur, que je recouvre la vue.</p> <p>42. Et Jésus lui dit : Recouvre la vue ; ta foi t’a sauvé. 43. A l’instant il recouvra la vue, et suivit Jésus, en glorifiant Dieu. Tout le peuple voyant cela, loua Dieu.</p>
---	---	--

La réponse suivante peut alors être apportée :

a) Il y a eu **deux miracles distincts**, l’un, mentionné par **Luc**, à **l’entrée** de la ville (route venant du Nord), l’autre (celui de Bartimée), mentionné par **Marc**, à la **sortie** (vers la route de Jérusalem).

Les **mendiants** se tenaient en effet aux entrées importantes de la ville, là où il y avait plus de passants. Les aveugles et autres infirmes ne devaient pas manquer en ces endroits !

b) C’est à cause du premier aveugle guéri (récit de **Luc**), et de la notoriété de Jésus qui en résulta, qu’une **foule** importante a sans doute **ensuite** suivi Jésus au travers de la ville (récit de **Marc**).

Il y a certes la **similitude** de certaines **réactions** et des **paroles** prononcées par les acteurs de la scène qui a fait mettre en doute la validité de ces récits, mais il y a aussi des **différences** confirmant qu’il y a bien eu **deux aveugles guéris**.

Des similitudes entre Marc et Luc : on constate :

- la même infirmité et la même activité au bord du chemin ;
- le même cri : “*Fils de David, aie pitié de moi*” ;
- la même vaine tentative pour le(s) faire taire ;
- la même persévérance ;
- la même question de Jésus ;
- le même décret final de Jésus ;
- les deux aveugles guéris suivent Jésus.

Des différences entre Marc et Luc :

- l’un est guéri à **l’entrée**, l’autre à la **sortie** de la ville ;

- l'un **demande** qui est l'homme qui passe, l'autre **l'entend** ;
- l'un **se lève d'un bond** à l'appel, l'autre **doit être conduit** ;
- l'un appelle Jésus “*Rabbouni*”, l'autre l'appelle “*Seigneur*”.
- seul Marc parle d'une grande foule.

Mais surtout, à moins de mettre a priori le témoignage de Matthieu en doute, il faut noter qu'il **déclare expressément qu'il y a eu DEUX aveugles guéris**.

c) Par contre, il semble bien que le récit de Matthieu, plus court, **réunit** les deux guérisons en un seul récit, relevant les traits communs significatifs, sans s'embarrasser à distinguer les deux cas et les personnes impliquées. Nous avons vu que Matthieu a procédé à une synthèse comparable pour rapporter la résurrection de la fille de Jaïrus.

Ce souci de synthèse et de concision simplificatrice explique pourquoi Matthieu ne précise pas qu'il s'agissait de mendiants, ou encore il affirme simplement que Jésus les a fait approcher sans donner plus de détail, ou encore passe sous silence les paroles finales de Jésus aux deux hommes. Il se focalise sur la guérison de deux aveugles, un **signe messianique**.

d) Il reste un **second problème** à élucider. **Matthieu situe les deux guérisons à la sortie de Jéricho**. Selon certains, c'était peut-être pour ne pas alourdir le récit. Pour d'autres, la première guérison (rapportée par Luc) a eu lieu à l'entrée Nord, et la seconde (celle de Bartimée, rapportée par Marc) a eu lieu entre la **vieille ville** et la **ville récente** (la sortie de l'une est l'entrée de l'autre).

Une autre explication est possible : Jésus a **dormi à Jéricho chez Zachée** (seul Luc parle de ce fait, Lc. 19:1 “*Jésus, étant entré dans Jéricho, traversait la ville*” ; Lc. 19:7 “*tous murmuraient, et disaient : Il est allé loger chez un homme pécheur*”) : il est probable que les deux miracles ont eu lieu sur deux jours consécutifs (celui de Bartimée le second jour, d'où la présence d'une grande foule selon Marc).

Etude n° 18

Les disciples devaient-ils partir prêcher sans aucun bâton comme le rapporte Matthieu, ou avec un bâton comme le rapporte Marc ?

1) Les textes mis en cause sont les suivants :

Mt. 10:9-10 “(9) Ne prenez ni or, ni argent, ni monnaie, dans vos ceintures ; (10) ni sac pour le voyage, ni deux tuniques, ni souliers, **ni bâton** ; car l'ouvrier mérite sa nourriture.”

Mc. 6:8-9 “(8) Il leur prescrivit de ne rien prendre pour le voyage, **si ce n'est un bâton** ; de n'avoir ni pain, ni sac, ni monnaie dans la ceinture ; (9) de chausser des sandales, et de ne pas revêtir deux tuniques.”

Le texte de **Marc** autorise l'emploi de “**UN bâton**”, alors que les textes de **Matthieu** et de **Luc** disent : “**PAS de bâton**”. Il y a là une contradiction qui, selon les critiques, entacherait sérieusement la crédibilité des Evangiles.

2) La réponse suivante peut être apportée.

a) On ne peut certes accepter la correction du texte de Matthieu 10 proposée par certains qui mettent “**bâtons**” au pluriel.

b) La pensée de Jésus est d'exhorter les disciples à **compter sur l'aide divine**, et à n'emporter que le strict nécessaire. Ainsi, ne pas emporter des souliers signifie qu'une seule paire suffira. De même, une seule tunique, une seule ceinture suffiront.

Par contre, il n'y aura nul besoin de sac, ni d'argent, ni de nourriture : Dieu pourvoira.

Le même principe s'applique au **bâton**, l'élément le moins coûteux de toute cette liste.

En **Mt. 10:10**, Jésus demande aux disciples, avec une pointe d'ironie, de ne pas s'encombrer d'un **second bâton** (ce qui serait une marque d'inquiétude malade) !

• Si s'encombrer d'un **second bâton** aurait été **ridicule**, emporter de l'argent et des vêtements de rechange aurait été à plus forte raison une **offense** contre Dieu.

• En **Mc. 6:9**, le conseil d'emporter “**un**” bâton **ne contredit pas** Mt. 10:10, mais **confirme** l'interprétation que nous en donnons.

Ceux qui voient en Mt. 10 l'interdiction de **tout** bâton sont bien en peine d'en donner une justification spirituelle biblique ! Par contre, le seul **autre bâton** nécessaire pour répondre à tous les besoins de la mission des 12 apôtres, sera celui de Moïse, un Bâton désormais invisible mais puissant entre les mains de Jésus.

Etude n° 19

Les femmes qui ont accompagné Jésus jusqu'à la croix se sont-elles tenues près ou loin de la croix ?

1) Les textes mis en cause sont les suivants :

Mt. 27:55-56 “(55) Il y avait là plusieurs femmes qui **regardaient de loin** ; qui avaient accompagné Jésus depuis la Galilée, pour le servir. (56) Parmi elles étaient Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée.”

Jn. 19:25 “**Près de la croix** de Jésus se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Clopas, et Marie de Magdala.”

2) Les critiques ironisent sur la contradiction entre ces deux témoignages. Selon Matthieu, les femmes étaient **loin** de la croix, mais, selon Jean, elles en étaient **proches**.

Pour toute réponse, nous dirons que, **selon la position des témoins** de la scène, les femmes pouvaient paraître **plus proches** ou **moins proches qu'eux** de la croix. De plus, il est possible que les femmes aient été **tenues éloignées** par les proches pendant la mise en croix, et qu'ensuite elles aient **pu s'approcher**.

Plus généralement, quant à la **chronologie** des événements survenus **le jour de la résurrection**, les critiques ironisent également sur le manque d'uniformité entre les Evangiles.

En fait, ce manque d'uniformité, qui ne signifie pas un manque de cohérence, est au contraire un **gage de véracité**, puisqu'il prouve une **absence de concertation** qui caractérise parfois les montages humains.

Un examen détaillé des faits fait apparaître une chronologie et des mouvements de personnes **frappants de vie**, et qui reflètent les désarrois, les sentiments chaotiques, l'incrédulité, le bouleversement compréhensible des différents acteurs de cette journée “*incroyable*” (comme le montre l'attitude des “*incroyants*”). Cette chronologie est présentée dans de nombreux ouvrages de référence, et nous ne la rapportons donc pas ici (voir sur ce même site, les études n° 253 à 273 sur les 4 Evangiles, au sujet des événements allant de la nuit au Jardin de Gethsémané, à l'apparition de Jésus ressuscité à Thomas).

Etude n° 20

Paul ne se contredit-il pas quand il raconte en deux occasions distinctes son expérience sur la route de Damas ?

1) Les textes mis en cause sont les suivants :

Act. 9:3-8 “(3) Comme il était en chemin, et qu'il approchait de Damas, tout à coup **une lumière** venant du ciel resplendit autour de lui. (4) Il **tomba** par terre, et il entendit **une voix qui lui disait** : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? (5) Il répondit : Qui es-tu, Seigneur ? Et le Seigneur dit : Je suis Jésus que tu persécutes. Il te serait dur de regimber contre les aiguillons. (6) Tremblant et saisi d'effroi, il dit : Seigneur, que veux-tu que je fasse ? Et le Seigneur lui dit : Lève-toi, entre dans la ville, et on te dira ce que tu dois faire. (7) **Les hommes qui l'accompagnaient** demeurèrent stupéfaits ; **ils entendaient bien la voix, mais ils ne voyaient personne**. (8) Saul se releva de terre, et, quoique ses yeux fussent ouverts, il ne voyait rien ; on le prit par la main, et on le conduisit à Damas.”

Act. 22:6-9 “(6) Comme j'étais en chemin, et que j'approchais de Damas, tout à coup, vers midi, **une grande lumière** venant du ciel resplendit autour de moi. (7) Je **tombai** par terre, et j'entendis **une voix qui me disait** : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? (8) Je répondis : Qui es-tu, Seigneur ? Et il me dit : Je suis Jésus de Nazareth, que tu persécutes. (9) **Ceux qui étaient avec moi virent bien la lumière, mais ils n'entendirent pas la voix de celui qui parlait**. Alors je dis : Que ferai-je, Seigneur ?”

2) Les critiques font remarquer que, selon le **premier récit**, les hommes (le texte ne précise pas si certains sont à cheval ou non) composant l'escorte de Paul “**entendaient bien la voix**”, alors que, selon le **deuxième récit**, “**ils n'entendirent pas la voix de celui qui parlait**”. Ou bien Paul est amnésique, ou bien Luc, qui a écrit le Livre des Actes, n'est pas sérieux.

3) La réponse peut être la suivante.

a) Il s'est produit trois choses : la **chute** de Paul seul, un phénomène **lumineux vu par tous**, un phénomène **audible**, une **peur** partagée par tous. S'ajoute à cela la **cécité** temporaire qui a frappé Paul seul.

Seul Paul devait entendre le message du Seigneur, l'escorte devant pouvoir seulement témoigner qu'une chose extraordinaire s'était produite. Il apparaît :

- que les hommes de l'escorte virent bien **une lumière** autour de Paul (ce sera suffisant pour un témoignage), et ils en furent même épouvantés, mais ils ne distinguèrent **aucune silhouette**, encore moins un visage ;
- que le texte ne dit pas que Paul aurait distingué un visage avant de devenir aveugle.
- que les hommes de l'escorte **entendirent** une voix, mais entendre **une voix** ce n'est pas discerner des **mots** et les comprendre, même si elle faisait, peut-être autant de bruit qu'un tonnerre ;
- qu'inversement, Paul a **entendu son nom** prononcé, il a entendu un long **message** détaillé, clair, indélébile ; il a posé une question, et il a reçu une **réponse**.

b) Un phénomène identique s'est produit lors du baptême de Jésus. Seul Jean-Baptiste et Jésus **ont vu** le ciel s'ouvrir et une **Lumière comme une colombe** descendre sur le Messie, et ils ont entendu une **voix articulée** délivrer en hébreu un **message** de confirmation. La voix a même délivré deux messages distincts, l'un pour Jean : “**Celui-ci est mon Fils bien-aimé**” (Mat. 3:17), l'autre pour Jésus : “**Tu es mon Fils bien-aimé**” (Marc 1:11, Luc 3:22). Mais la foule présente n'a semble-t-il rien remarqué.

En une autre occasion (Jean 12:29 “*Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore*”), une **voix** distincte est venue du ciel, et les paroles sont rapportées (le message en hébreu a été compris par ceux à qui il était destiné), mais il est écrit que la foule a cru que c'était le **tonnerre** : on peut dire que cette foule a **entendu**, et aussi qu'elle **n'a pas entendu** !

Sur la montagne du Sinaï (Ex. 19:16-20), le peuple d'Israël **voyait** des lumières et entendait des bruits violents, mais seul Moïse a entendu un message articulé. Mais le peuple aurait lui aussi pu dire qu'il entendait la voix de Dieu !

Etude n° 21

La prophétie d'Esaïe disant à Achaz, roi de Juda, de ne pas avoir peur des Syriens ni du Royaume du Nord, n'a-t-elle pas été démentie par les faits ?

1) Le texte mis en cause est le suivant (il a été mis à contribution dans l'étude n° 13) :

Es. 7:1-6 “Il arriva, du temps d'Achaz, fils de Jotham, fils d'Ozias, roi de Juda, que **Retsin, roi de Syrie**, monta avec **Pékach, fils de Remalia, roi d'Israël**, contre **Jérusalem**, pour l'assiéger ; mais il ne put l'assiéger. (2) On vint dire à la maison de David : Les Syriens sont campés en Éphraïm et le cœur d'Achaz et le cœur de son peuple furent agités, comme les arbres de la forêt sont agités par le vent. (3) Alors l'Éternel dit à **Esaïe** : **Va à la rencontre d'Achaz**, toi et Schear Jaschub, ton fils, vers l'extrémité de l'aqueduc de l'étang supérieur, sur la route du champ du foulon. (4) Et dis-lui : **Sois tranquille, ne crains rien**, et que ton cœur ne s'alarme pas, devant ces deux bouts de tisons fumants, devant la colère de Retsin et de la Syrie, et du fils de Remalia, (5) de ce que la Syrie médite du mal contre toi, de ce qu'Éphraïm [autre nom du Royaume du Nord] et le fils de Remalia disent : (6) Montons contre Juda, assiégeons la ville, et battons-la en brèche, et proclamons-y pour roi le fils de Tabeel. (7) Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel : **Cela n'arrivera pas, cela n'aura pas lieu.**”

2) Les critiques déclarent qu'Esaïe promet ici à Achaz qu'il sera **délivré** des attaques conjointes de la **Syrie** et d'**Israël** (le royaume du Nord) contre **Juda** (le royaume du Sud).

Les critiques citent une autre prophétie d'Esaïe, prononcée peu de temps après la précédente, et qui donne à penser que la délivrance promise viendra des Assyriens, dont Achaz cherchait justement l'appui militaire.

Es. 8:4 “Car, avant que l'enfant sache dire : Mon père ! ma mère ! **on emportera devant le roi d'Assyrie les richesses de Damas et le butin de Samarie.**”

2 Chr. 28:16-17 “(16) En ce temps-là, le roi Achaz envoya demander du secours aux rois d'Assyrie. (17) Les **Édomites** vinrent encore, battirent Juda, et emmenèrent des captifs.”

Or, soulignent les critiques, l'intervention de l'Assyrie n'a pas été un bienfait, mais une tragédie pour Juda et son roi Achaz :

2 Chr. 28:20-21 “(20) **Tilgath Pilméser, roi d'Assyrie**, vint contre lui, **le traita en ennemi**, et ne le soutint pas. (21) Car Achaz dépouilla la maison de l'Éternel, la maison du roi et celle des chefs, pour faire des présents au roi d'Assyrie ; ce qui ne lui fut d'aucun secours.”

Les critiques en concluent qu'Esaïe n'était qu'un vendeur d'illusions, car la Bible elle-même déclare que le roi d'Assyrie n'a été “d'aucun secours”. Nul ne peut donc se fier aux paroles d'un tel soi-disant prophète !

3) La réponse est la suivante.

a) C'est au moment de l'attaque syrienne (Damas) **contre Jérusalem** (Es. 7:1), qu'Esaïe est venu proposer à l'impie Achaz de **se tourner vers l'Éternel**, plutôt que vers l'Assyrie païenne comme il avait commencé à le faire. A cette époque, le royaume d'Achaz **venait déjà d'être très gravement attaqué** par la coalition de Retsin, roi de **Syrie**, et de Pékach, roi d'**Israël**. Cette invasion catastrophique est relatée en **2 Chr. 28**.

2 Chr. 28:5-8 “(5) L'Éternel, son Dieu, le livra [il s'agit d'Achaz, le roi impie de Juda, le Royaume du Sud] entre les mains du **roi de Syrie** ; et les Syriens le battirent et lui firent **un grand nombre de prisonniers**, qu'ils emmenèrent à Damas. Il fut aussi livré entre les mains du **roi d'Israël**, qui lui fit éprouver une **grande défaite**. (6) **Pékach** [roi d'Israël, le royaume du Nord], fils de Remalia, tua dans un seul jour en Juda cent vingt mille hommes, tous vaillants, parce qu'ils avaient abandonné l'Éternel, le Dieu de leurs pères. (7) **Zicri, guerrier d'Éphraïm** [autre nom du royaume du Nord], tua **Maaséja, fils du roi, Azrikam, chef de la maison royale, et Elkana, le second après le roi**. (8) Les enfants d'Israël firent parmi leurs frères **deux cent mille prisonniers, femmes, fils et filles, et ils leur prirent beaucoup de butin, qu'ils emmenèrent.**”

C'est cette détresse, et la menace sur la capitale Jérusalem, qui ont déclenché la démarche (miséricordieuse mais vaine) d'Esaïe auprès du roi affolé.

Avant cette invasion, Esaïe n'avait donc encore fait aucune promesse !

De plus, **Esaïe ne s'est pas trompé** : ni la Syrie ni le Royaume du Nord n'ont pu prendre Jérusalem. Ils ont en effet été réduits à l'impuissance par l'Assyrien Tilgat Pilnézer.

b) Mais il est vrai que l'Assyrie a été une catastrophe pour le royaume d'Achaz. Là encore Esaïe ne s'est pas trompé :

- quand un **prophète** demande à un roi de s'appuyer sur l'Éternel, c'est une **invitation solennelle à la repentance**, à l'abandon des idoles, ce qu'Achaz n'a pas voulu faire ;
- le prophète Esaïe a pourtant **sérieusement mis en garde le roi Achaz** dans la même prophétie lui annonçant un répit :

Es. 7:9 “... *Si vous ne croyez pas, vous ne subsisterez pas.*

La promesse était **conditionnelle** !

- aussitôt après ces paroles, l'Éternel, par la bouche d'Esaïe, a mis **Achaz à l'épreuve**, et Achaz n'a pas réussi l'examen :

Es. 7:10-13 “(10) *L'Éternel parla de nouveau à Achaz, et lui dit : (11) Demande en ta faveur un signe à l'Éternel, ton Dieu ; demande-le, soit dans les lieux bas, soit dans les lieux élevés. (12) Achaz répondit : Je ne demanderai rien, je ne tenterai pas l'Éternel. (13) Ésaïe dit alors : Écoutez donc, maison de David ! Est-ce trop peu pour vous de laisser la patience des hommes, que vous lassiez encore celle de mon Dieu ?*”

- c'est à la suite de cette marque d'**incrédulité** et d'**irrespect** envers une parole divine qu'Esaïe décrit le rôle que jouera l'Assyrie comme instrument de **châtiment**, et il ne dit jamais que ce sera pour le bien de Juda !

Esaïe annonce il est vrai que **l'Assyrie détruira à court terme Damas et Samarie**, les capitales respectives de Retsin et de Pékach. Et cela se passera ainsi. **Mais Esaïe n'a jamais promis inconditionnellement que cette intervention serait bénéfique pour Achaz**, d'autant que le roi Achaz avait depuis longtemps déclaré la guerre à l'Éternel (Achaz était un adorateur des dieux de Damas, et il rendait un culte à Baal, etc.).

Bien au contraire, Esaïe a prophétisé que l'Assyrie déchirerait le royaume d'Achaz !

Es. 8:5-8 “(5) *L'Éternel me parla encore, et me dit : (6) Parce que ce peuple [le royaume d'Achaz] a méprisé les eaux de Siloé qui coulent doucement et qu'il s'est réjoui au sujet de Retsin et du fils de Remalia [ces deux rois ont donc déjà été vaincus], voici, le Seigneur va faire monter (7) contre eux les puissantes et grandes eaux du fleuve - le roi d'Assyrie et toute sa gloire - ; il s'élèvera partout au-dessus de son lit, et il se répandra sur toutes ses rives ; (8) il pénétrera dans Juda, il débordera et inondera, il atteindra jusqu'au cou. Le déploiement de ses ailes remplira l'étendue de ton pays, ô Emmanuel !* [la menace se poursuit ainsi jusqu'au v. 15]”

De fait, le roi d'Assyrie a constamment œuvré pour son propre compte. Il a empêché les cadeaux d'Achaz, mais n'est pas devenu son allié !

L'examen de la chronologie des événements, et l'analyse des paroles d'Esaïe, montrent donc que les paroles d'Esaïe se sont parfaitement accomplies.

Esaïe était un vrai prophète de l'Éternel !

Etude n° 22

Comment les Evangiles peuvent-ils rapprocher le récit de l'âne et de l'ânesse conduits auprès de Jésus, avec un court passage anodin de Zacharie 9, et voir là l'accomplissement d'une prophétie messianique ?

1) Les textes impliqués sont les suivants :

• **Mt. 21:1-9** “(1) Lorsqu'ils approchèrent de Jérusalem, et qu'ils furent arrivés à Bethphagé, vers la montagne des Oliviers, Jésus envoya deux disciples, (2) en leur disant : Allez au village qui est devant vous ; vous trouverez aussitôt **une ânesse attachée, et un ânon** avec elle [Marc et Luc ajoutent : “ sur lequel aucun homme ne s'est encore assis ”] ; détachez-les, et amenez-les-moi. (3) Si, quelqu'un vous dit quelque chose, vous répondrez : Le Seigneur en a besoin. Et à l'instant il les laissera aller. (4) Or, ceci arriva afin que s'accomplît **ce qui avait été annoncé par le prophète** : (5) Dites à la **fillette de Sion** : **Voici, ton roi vient à toi**, plein de douceur, et monté **sur un âne, (et) sur un ânon, le petit d'une ânesse**. (6) Les disciples allèrent, et firent ce que Jésus leur avait ordonné. (7) Ils amenèrent l'ânesse et l'ânon, mirent **sur eux** leurs vêtements, et le firent asseoir dessus. (8) La plupart des gens de la foule étendirent leurs vêtements sur le chemin ; d'autres coupèrent des branches d'arbres, et en jonchèrent la route. (9) Ceux qui précédaient et ceux qui suivaient Jésus criaient: Hosanna au Fils de David! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! Hosanna dans les lieux très hauts !” [cf. aussi : Mc. 11:1-10, Lc. 19:28-40, Jn. 12:15].

Zac. 9:9 “Sois transportée d'allégresse, **fillette de Sion** ! Pousse des cris de joie, fille de Jérusalem ! **Voici, ton roi vient à toi** ; il est juste et victorieux, il est humble et **monté sur un âne, sur un âne, le petit d'une ânesse**.”

2) Nous avons lu le texte d'un critique qui ironisait en se demandant comment Jésus a pu s'asseoir sur deux ânes (parce qu'il est écrit au v.7 “sur eux” ; quand un homme dit qu'il prend le train, il n'occupe qu'une place et pas tous les wagons !).

Plus “sérieusement”, d'autres croient pouvoir relever une “contradiction” entre le récit de Matthieu et les récits de Marc et Luc qui ne parlent **que d'un ânon**, alors que Matthieu mentionne **un ânon et une ânesse**.

En outre, les critiques soulignent que Matthieu est le seul à oser faire référence à une prophétie de l'AT. Il est accusé de méconnaître le style poétique hébraïque qui pratique la répétition emphatique. Matthieu compte donc deux animaux distincts, alors que Zacharie ne parle en fait que d'un seul (il parle bien d'une ânesse, pour les besoins du style, mais ne dit pas qu'elle est présente). Marc, Luc et Jean ne parlent pas de l'ânesse !

Cela suffit aux critiques pour accuser Matthieu de détourner et de déformer la pensée de Zacharie, et de lui faire dire ce qu'il n'a jamais voulu dire.

3) La réponse suivante peut être apportée.

a) Effectivement, Marc et Luc ne font aucune allusion au **texte de Zacharie**, mais Jean cite explicitement le prophète.

Les critiques ne voient pas que ce n'est pas Matthieu (ni Jean), mais le mode opératoire de Jésus, qui contraint le lecteur à voir là une allusion au texte de Zacharie.

En effet, cet incident est en premier lieu un exemple remarquable d'un **don prophétique divin**, plus précisément du **don de connaissance**. Jésus met en œuvre une parole de connaissance, sans doute reçue par vision (cf. aussi Jésus indiquant où jeter le filet, ou Jésus faisant pêcher un poisson pour trouver dans sa gueule de quoi payer une taxe, etc.).

Outre cela, parallèlement, Dieu est sans doute intervenu (peut-être par un songe) chez le **propriétaire** de l'animal pour que cet homme se laisse dépouiller sans hésiter de son bien (il devait attendre sur le pas de sa porte !).

(Ceux qui n'ont jamais vu ce don à l'œuvre dans les Evangiles ou dans l'Eglise, diront peut-être que Jésus avait envoyé un émissaire en cachette la veille).

C'est **Jésus lui-même** qui, en énonçant la parole de connaissance, a dit qu'il y aurait **deux** animaux côte à côte (v. 2) : un ânon et sa mère, **ce qui rendait plus facile la recherche** pour les envoyés. Mais l'important, c'était l'ânon, et c'est pourquoi les trois autres Evangiles ne parlent pas de l'ânesse.

L'ânesse était à la fois :

- un **panneau indicateur** pour permettre de repérer l'ânon choisi, mais, en outre,
- un moyen **d'inciter les hommes à se souvenir du texte de Zacharie, et à examiner ce texte où le mot “ânesse”** figurait (rappelons que c'est “le *petit d'une ânesse*” qui est mentionné par Zacharie, non pas une ânesse).

Ce n'est pas Jésus qui a agencé les événements pour s'adapter à la prophétie, mais c'est le Père lui-même qui a tout organisé pour que Jésus parle comme il a parlé, et que nous lisions Zacharie.

Le même moyen (une parole de connaissance reçue par Jésus, et une action parallèle chez un maître de maison) a été mis en œuvre par Dieu lors de la préparation de la dernière Pâque :

Mc. 14:13-16 “(13) Et il envoya deux de ses disciples, et leur dit : Allez à la ville ; **vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau, suivez-le.** (14) Quelque part qu'il entre, dites au maître de la maison : Le maître dit : Où est le lieu où je mangerai la Pâque avec mes disciples ? (15) Et il vous montrera une grande chambre haute, meublée et toute prête : c'est là que nous préparerons la Pâque. (16) Les disciples partirent, arrivèrent à la ville, et trouvèrent les choses comme il le leur avait dit ; et ils préparèrent la Pâque.”

b) “Un ânon” est un animal humble, doux, mais ici l'Evangile insiste pour souligner qu'il est pur de toute souillure humaine : Marc et Luc précisent : “**sur lequel aucun homme ne s'est encore assis**”. Cet animal était prédestiné pour ce jour-là !

L'enseignement est clair : le Seigneur n'aura **pour Epouse qu'une Eglise ou un cœur humble et vierge de tout dogme humain. Seul un peuple né de la révélation du Verbe de Dieu et humble, participera à la gloire du Messie** (en l'accompagnant dans la Nouvelle Jérusalem).

c) Si, en cette heure solennelle, l'Esprit attirait l'attention sur ce texte de Zacharie, c'est qu'il avait en vue **Sion**, une montagne vivante, un peuple-temple dépositaire de la prophétie, et qui devait faire un choix urgent : accepter ou rejeter le Messie.

Dieu a voulu **ouvrir les yeux** sur les autres versets contenus dans la révélation de Zacharie (le prophète s'adressait en son temps aux rescapés tout juste revenus de Babylone) :

Zac. 9:10-17 “(10) Je détruirai les chars d'Éphraïm (la force charnelle du royaume du Nord), et les chevaux de Jérusalem (la force charnelle du royaume du Sud) ; et les arcs de guerre seront anéantis. Il annoncera la **paix aux nations**, et il dominera d'une mer à l'autre, depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. (11) Et pour toi, à cause de ton **alliance scellée par le sang, je retirerai tes captifs de la fosse** où il n'y a pas d'eau. (12) Retournez à la forteresse, captifs pleins d'espérance ! Aujourd'hui encore je le déclare, **je te rendrai le double.** (13) Car je bande **Juda** comme un arc, je m'arme d'**Éphraïm** comme d'un arc, et je soulèverai tes enfants, ô Sion, contre tes enfants, ô Javan ! Je te rendrai pareille à l'épée d'un vaillant homme. (14) **L'Éternel au-dessus d'eux apparaîtra**, et sa flèche partira comme l'éclair ; le Seigneur, **l'Éternel, sonnera de la trompette, il s'avancera dans l'ouragan du midi.** (15) L'Éternel des armées **les protégera** ; ils dévoreront, ils vaincront les pierres de la fronde ; ils boiront, ils seront bruyants comme pris de vin ; **ils seront pleins comme une coupe**, comme les coins de l'autel. (16) **L'Éternel, leur Dieu, les sauvera en ce jour-là**, comme le troupeau de son peuple ; car **ils sont les pierres d'un diadème**, qui brilleront dans son pays. (17) Oh ! quelle prospérité pour eux ! quelle beauté ! Le froment fera croître les jeunes hommes, et le moût les jeunes filles.”

Les événements déclenchés par l'entrée de Jésus à Jérusalem, par sa résurrection, par l'effusion de l'Esprit dans la Chambre Haute, sont loin d'avoir épuisé la portée de telles promesses !

Etude n° 23

Matthieu ne tord-il pas le sens des paroles d'Ésaïe, pour faire croire que l'installation de Jésus à Capernaüm avait été prophétisée par l'Ancien Testament ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

Mt. 4:13-16 “(13) Il quitta Nazareth, et vint demeurer à **Capernaüm**, située près de la mer, dans le territoire de Zabulon et de Nephthali, (14) **afin que s'accomplît ce qui avait été annoncé par Ésaïe**, le prophète : (15) **Le peuple de Zabulon et de Nephthali**, de la contrée voisine de la mer, du pays au delà du Jourdain, et de la Galilée des Gentils, (16) **ce peuple, assis dans les ténèbres, a vu une grande lumière** ; et sur ceux qui étaient assis dans la région et l'ombre de la mort la lumière s'est levée.”

Matthieu cite librement une prophétie d'Ésaïe :

Es. 9:1-4 (ou **8:23 et 9:1-3**) “(1) Mais les ténèbres ne régneront pas toujours sur la terre où il y a maintenant des angoisses : Si **les temps passés ont couvert d'opprobre le pays de Zabulon et le pays de Nephthali**, les temps à venir couvriront de gloire la contrée voisine de la mer, au delà du Jourdain, le territoire des Gentils. (2) **Le peuple qui marchait dans les ténèbres voit une grande lumière** ; sur ceux qui habitaient le pays de l'ombre de la mort **une lumière resplendit**. (3) Tu rends le peuple nombreux, tu lui accordes de **grandes joies** ; il se réjouit devant toi, comme on se réjouit à la **moisson**, comme on pousse des cris d'allégresse au partage du **butin**. (4) Car le **joug** qui pesait sur lui, le **bâton** qui frappait son dos, la **verge** de celui qui l'opprimait, **tu les brises, comme à la journée de Madian**.”

2) Les critiques reprochent à Matthieu de déformer la pensée d'Ésaïe.

a) Ils font remarquer qu'Ésaïe annonce une **future délivrance** (une “grande lumière”, v.2), avec un peuple rempli de joie à cause d'une “moisson” et d'un “butin” (v. 3), la fin d'un “joug” (v. 4), le tout consécutif à une défaite cuisante de l'ennemi, comme du temps de Gédéon.

- Or, quand Jésus s'est installé à Capernaüm, il n'y a pas eu de “grande lumière” éblouissante, mais au contraire une forte opposition des religieux.
- De plus, le “joug” romain n'a pas été brisé.
- Enfin, au lieu de la “moisson” et du “butin” promis, Jérusalem a été détruite quarante ans plus tard, en l'an 70, et le pays a été dévasté par les armées romaines.

b) Les critiques ajoutent qu'Ésaïe lui-même s'est probablement trompé, puisque son discours de consolation donnait à penser qu'il s'accomplirait peu après la naissance d'Emmanuel (le futur fils né d'un second mariage d'Ésaïe).

D'autres critiques, à peine plus respectueux d'Ésaïe, pensent qu'il a prophétisé correctement, mais avec une enflure du langage : sa prédiction se serait vaguement accomplie lorsqu'une poignée de captifs revenant de Babylone a atteint la Galilée désolée (“l'ombre de la mort” y avait laissé ses traces).

La “grande lumière” se limitait à la volonté de Zorobabel (descendant de David), et du grand prêtre Josué, de reconstruire le temple, ce qui sera effectivement réalisé.

3) La réponse est la suivante.

Cette prophétie a été prononcée au temps d'Achaz, roi impie de Juda. Le royaume a déjà été victime des dévastations causées en particulier par les invasions de la Syrie.

a) Le texte d'Ésaïe s'inscrit dans une **longue** série de prophéties qui débutent au chapitre 7 (jusqu'à Es. 9:7 ou 8), et qui sont parfois regroupées sous le titre : “la prophétie d'Emmanuel”. Matthieu exploite souvent ces versets (cf. les études précédentes n° 13 et 21). Il faut lire tout le texte, et remarquer ses différentes articulations :

- Quand Ésaïe est venu annoncer sa prophétie au roi, il était accompagné, sur ordre de l'Éternel, du fils de sa première femme. Le nom de ce fils **Schéar-Jaschub** (“un reste se

convertira”, Es. 7:3) était à la fois une **menace** pour le roi impie, et un **encouragement** pour la minorité fidèle.

- Le roi Achaz ayant persisté dans son impiété (Es. 7:12), Esaïe lui annonce la venue d'un **signe** (Es. 7:14) : la future et seconde épouse (la “*vierge*”) du prophète va enfanter, et ce sera **un fils**, et la mère devra le dénommer “*Emmanuel*”. Esaïe donne une autre indication : avant que cet enfant atteigne l'âge de trois ans, la Syrie de Retsin et le royaume du Nord de Pékach, seront brisés (Es. 7:16).

- **Cela s'est accompli** (2 Rois 15:29, 16:9), et cet accomplissement à court terme était le signe que la suite de la prophétie s'accomplirait, à savoir que cette délivrance serait vaine et n'empêcherait pas la catastrophe venue d'Assyrie (Es. 7:17-25 ; 8:5-8).

- La naissance du second fils (Es. 8:1) sera l'occasion pour Esaïe de confirmer la ruine à court terme (une année, Es. 8:4) de Retsin et de Pékach. En effet, sur ordre de l'Éternel, ce fils est appelé, **non pas Emmanuel** (c'est la mère qui devait l'appeler ainsi), mais **Maherchalal-Chaschbaz** : “*Vite au pillage*” (c'est la ruine de Damas et de Samarie qui est ainsi annoncée).

- Mais le reste de la prophétie doit aussi s'accomplir : celle qui intéresse la **minorité fidèle**, le “*reste*” auquel le nom du premier fils, Schéar-Jaschub, faisait allusion. Esaïe appelle ce “*reste*” à la sanctification durant les temps d'angoisse qui s'annoncent (Es. 8:11-22).

- Puis le prophète rappelle, dans son élan, que ses deux fils sont des signes, et fait comprendre qu'Emmanuel, c'est le Dieu qui habite la montagne de Sion, un Juge contre les impies endurcis, mais un Protecteur pour les fidèles :

Es. 8:18 “*Voici, moi et les enfants que l'Éternel m'a donnés, nous sommes des signes et des présages en Israël, de la part de l'Éternel des armées, qui habite sur la montagne de Sion.*”

- C'est alors qu'est prononcé le texte que nous examinons (Es. 9:1-4, ou 8:23 et 9:1-3 selon les éditions) : c'est la promesse d'une **apothéose future**, avec la “*grande lumière*” **sur les terres mêmes que l'ennemi aura dévastées**.

b) Quand Matthieu relate l'incident de l'ânon (cf. étude n° 22), il a raison d'y chercher et d'y voir un **signe**, puisque Jésus avait **d'abord** prononcé une parole de connaissance (il avait prédit comment reconnaître l'ânon, et que son propriétaire accepterait de s'en séparer).

Quel est donc le fait surnaturel qui, lors de l'entrée de Jésus à Capernaüm, a conduit Matthieu à établir un lien avec les écrits d'Esaïe ? C'est tout simplement **l'annonce surnaturelle** de l'ange faite à Joseph avant la naissance de Jésus :

Mt. 1:20-23 “(20) *Comme il y pensait, voici, un ange du Seigneur lui apparut en songe, et dit : Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre avec toi Marie, ta femme, car l'enfant qu'elle a conçu vient du Saint Esprit ; (21) elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus ; c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés.* [c'est donc le Sauveur, et il est l'Emmanuel d'Es.8:8 préfiguré par Es.7:14]. (22) *Tout cela arriva afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait annoncé par le prophète : (23) Voici, la vierge sera enceinte, elle enfantera un fils, et on lui donnera le nom d'Emmanuel, ce qui signifie Dieu avec nous.*”

Dès lors, le **rapprochement** avec le **texte entier de “la prophétie d'Emmanuel”** d'Esaïe s'imposait, et aussi **l'interprétation** qu'en fait Matthieu.

c) La “contrée voisine de la mer” faisait partie de l'héritage d'Israël, mais cette région avait été souillée par l'idolâtrie du Royaume du Nord, et sa déchéance s'était conclue non seulement par l'exil, mais aussi par une immigration de peuple païen.

A cause de ces flux ethniques, cette contrée, bien que faisant partie de la Terre promise, était méprisée par les contemporains de Jésus. Elle était en fait une image de l'état de coma spirituel (“*l'ombre de la mort*”) de tout le pays, même si les religieux ne s'en rendaient pas compte.

Que le Messie, “*la Lumière*” parfaite, débute son ministère de miracles dans cette contrée méprisée avait de quoi surprendre ou scandaliser ! Bien peu de Juifs ont reconnu la splendeur dissimulée sous la peau humaine de ce Temple vivant !

Le retour de l'exil babylonien sous la conduite de Zorobabel et de Josué, et la reconstruction du temple, n'étaient effectivement qu'une **préfiguration** des temps apostoliques.

d) Quant au fait que Matthieu cite librement le texte de l'Ancien Testament, il fait ce que font tous les prédicateurs, en respectant plus la pensée transmise par Dieu que ne le font ceux qui le critiquent sous l'apparence du respect de la lettre.

Etude n° 24

Comment Matthieu peut-il voir l'accomplissement d'une prophétie d'Ésaïe dans l'injonction de Jésus faite aux malades de taire leur guérison ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

Mt. 12:15-21 “(15) ... Une grande foule le suivit. Il guérit tous les malades, (16) et il leur recommanda sévèrement de ne pas le faire connaître, (17) **afin que s'accomplît ce qui avait été annoncé par Ésaïe, le prophète** : (18) **Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé en qui mon âme a pris plaisir. Je mettrai mon Esprit sur lui, et il annoncera la justice aux nations.** (19) **Il ne contestera point, il ne criera point, et personne n'entendra sa voix dans les rues.** (20) **Il ne brisera point le roseau cassé, et il n'éteindra point le lumignon qui fume, jusqu'à ce qu'il ait fait triompher la justice.** (21) **Et les nations espéreront en son nom.**”

Matthieu cite librement une prophétie d'Ésaïe :

Es. 42:1-4 “(1) **Voici mon serviteur, que je soutiendrai, mon élu, en qui mon âme prend plaisir. J'ai mis mon esprit sur lui ; il annoncera la justice aux nations.** (2) **Il ne criera point, il n'élèvera point la voix, et ne la fera point entendre dans les rues.** (3) **Il ne brisera point le roseau cassé, et il n'éteindra point la mèche qui brûle encore ; il annoncera la justice selon la vérité.** (4) **Il ne se découragera point et ne se relâchera point, Jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre, et que les îles espèrent en sa loi.**”

2) Les critiques observent que Matthieu, se rappelant que Jésus avait demandé aux malades guéris de ne pas le clamer partout, n'hésite pas à établir un rapprochement abusif et incongru entre, d'une part, cette simple **mesure de prudence** et, d'autre part, la **prophétie invoquée** d'Ésaïe qui n'a rien à voir avec cela, et qu'en outre il déforme.

- Ils demandent ainsi comment Matthieu peut trouver un lien entre des **malades** qui doivent rester muets, et un **roseau** presque brisé, ou une **mèche** encore **rougeoyante** ?
- Ils demandent combien, parmi les malades guéris, ont **pensé à ce texte d'Ésaïe**.
- Ou bien ils demandent si Ésaïe ne serait pas **surpris** en apprenant que sa prophétie sur des roseaux ou sur des lumignons “*s'accomplissait*” par ces guérisons “*probablement douteuses*”.

3) La réponse suivante peut être apportée :

a) A cause des **miracles** de guérison, et aussi des **enseignements** de Jésus, une partie de la foule a cru que Jésus était **le Prophète** annoncé par Moïse, et peut-être même le **Fils de David** promis par les Ecritures.

Mais ici, Matthieu veut plutôt mettre l'accent sur un **trait important du caractère** de Jésus manifesté dans son ministère. Si Jésus ne veut pas que la nouvelle des miracles se répande trop vite, c'est conforme à la **sagesse miséricordieuse** de Dieu qui l'a envoyé. Il fallait **laisser le temps nécessaire** pour que les humains lents d'entendement puissent comprendre ce qui était vraiment en train de se passer devant eux. Jésus n'est pas venu **brutaliser** ou **caresser** les **âmes**, mais les guérir en profondeur.

Cette **patience**, allant de pair en Jésus avec la **puissance**, traduisait à la fois une **humilité** profonde et une **sagesse** dont dépendait le salut de nombreux élus au cours des siècles.

b) Du même coup, Matthieu a découvert que l'Ancien Testament annonçait la venue d'une Personne qui présenterait ces caractères de patience humble et sage.

Il a donc, à juste titre, comme **témoin** oculaire, et comme **lecteur éclairé** des Ecritures, cité ce texte d'Ésaïe qui souligne la **mansuétude parfaite** et **sans fièvre** qui émanait de Jésus.

En citant ces quelques versets, Matthieu élargissait du même coup le regard de ses lecteurs : ainsi ils ne voyaient plus seulement un faiseur de **miracles** ou un grand **théologien**, mais, en

considérant ses autres **vertus plus discrètes**, ils discernaient la **gloire cachée** et **l'origine** de Jésus de Nazareth. Le **Fils de Dieu** était venu pour **servir**.

C'est pour la même raison que **Jésus s'esquivera**, après la première multiplication des pains, quand la foule superficiellement émerveillée voudra le faire roi (Jn. 6:15).

Etude n°25

Peut-on faire confiance à la Bible qui, d'une part, affirme que Josué a réellement chassé, selon une promesse divine maintes fois répétée, tous les occupants de la Terre promise, mais qui, d'autre part, constate que cette conquête n'a pas du tout été aussi complète que promis ou proclamé ?

1) Les critiques mettent, **par exemple**, en parallèle les deux textes suivants :

Jos. 11:23 “*Josué s'empara donc de tout le pays, selon tout ce que l'Éternel avait dit à Moïse. Et Josué le donna en héritage à Israël, à chacun sa portion, d'après leurs tribus. Puis, le pays fut en repos et sans guerre.*”

Jos. 15:63 “*Les fils de Juda ne purent pas chasser les Jébusiens qui habitaient à Jérusalem, et les Jébusiens ont habité avec les fils de Juda à Jérusalem jusqu'à ce jour.*”

- Selon le premier passage, “*Josué s'est emparé de **TOUT** le pays*”, conformément aux paroles de Moïse.
- Mais, selon le second passage, la **capitale des Jébusiens**, en plein territoire promis, n'avait pas été conquise !

2) Tout d'abord, les critiques soulignent que la **promesse** d'une prise de possession inéluctable du pays de Canaan, prophétisée déjà au temps d'**Abraham**, a par la suite été **maintes fois confirmée** et amplifiée.

a) Moïse a ainsi donné une **liste précise de sept nations** à vaincre (liste à rapprocher de celle des **dix** peuples indiqués à Abraham en Gen. 15:19 : Moïse omet les Kéniens, les Kéniziens, les Kadmoniens, les Rephaïm, mais ajoute les Héviens) :

Deut. 7:1-2, 17-24 [instructions de Moïse] “(1) Lorsque l'Éternel, ton Dieu, t'aura fait entrer dans **le pays dont tu vas prendre possession**, et qu'il chassera devant toi beaucoup de nations, les **Héthiens**, les **Guirgasiens**, les **Amoréens**, les **Cananéens**, les **Phéréziens**, les **Héviens** et les **Jébusiens**, **sept nations plus nombreuses et plus puissantes que toi** ; (2) lorsque l'Éternel, ton Dieu, te les aura livrées et que tu les auras battues, tu les dévoueras par interdit, tu ne traiteras point d'alliance avec elles, et tu ne leur feras point grâce. ...

(17) Peut-être diras-tu dans ton cœur : Ces nations sont plus nombreuses que moi ; comment pourrai-je les chasser ? (18) Ne les crains point. Rappelle à ton souvenir ce que l'Éternel, ton Dieu, a fait à Pharaon et à toute l'Égypte, (19) les grandes épreuves que tes yeux ont vues, les miracles et les prodiges, la main forte et le bras étendu, quand l'Éternel, ton Dieu, t'a fait sortir : **ainsi fera l'Éternel, ton Dieu, à tous les peuples que tu redoutes.** (20) L'Éternel, ton Dieu, enverra même les frelons contre eux, **jusqu'à la destruction de ceux qui échapperont et qui se cacheront devant toi.** (21) Ne sois point effrayé à cause d'eux ; car l'Éternel, ton Dieu, est au milieu de toi, le Dieu grand et terrible. (22) **L'Éternel, ton Dieu, chassera peu à peu ces nations loin de ta face** ; tu ne pourras **pas les exterminer promptement**, de peur que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi. (23) L'Éternel, ton Dieu, te les livrera ; et il les mettra complètement en déroute, **jusqu'à ce qu'elles soient détruites.** (24) Il livrera leurs rois entre tes mains, et tu feras disparaître leurs noms de dessous les cieux ; **aucun ne tiendra contre toi, jusqu'à ce que tu les aies détruits.**”

Les critiques font observer que, selon cette **prophétie**, la promesse :

- est **géographiquement précise** : elle énumère même les noms de sept nations de la région à conquérir, ce qui permettra des vérifications ;
- affirme que **le même Dieu qui a frappé l'Égypte frappera aussi puissamment les ennemis** ;
- annonce une **destruction de tous les ennemis**, et déclare qu'**aucun n'échappera** ;
- toutefois, la conquête ne sera pas instantanée pour permettre la croissance démographique du peuple élu et faciliter l'exploitation du pays ; les critiques n'insistent pas trop sur cette notion de **progressivité**.

b) Les critiques citent d'autres versets tout aussi **catégoriques et clairs**, par exemple :

Deut. 31:1-8 [instructions de Moïse] “(1) Moïse adressa encore ces paroles à tout Israël : (2) Aujourd'hui, leur dit-il, je suis âgé de cent vingt ans, je ne pourrai plus sortir et entrer, et l'Éternel m'a dit : Tu ne passeras pas ce Jourdain. (3) L'Éternel, ton Dieu, marchera lui-même devant toi, **il détruira ces nations devant toi**, et tu t'en rendras maître. **Josué** marchera aussi devant toi, comme l'Éternel l'a dit. (4) L'Éternel traitera ces nations comme il a traité Sihon et Og, rois des Amoréens, qu'il a **détruits** avec leur

pays. (5) **L'Éternel vous les livrera**, et vous agirez à leur égard selon tous les ordres que je vous ai donnés. (6) Fortifiez-vous et ayez du courage ! Ne craignez point et ne soyez point effrayés devant eux ; car **l'Éternel, ton Dieu, marchera lui-même avec toi**, il ne te délaissera point, **il ne t'abandonnera point**. (7) Moïse appela **Josué**, et lui dit en présence de tout Israël : Fortifie-toi et prends courage, car tu entreras avec ce peuple dans **le pays que l'Éternel a juré à leurs pères de leur donner**, et **c'est toi qui les en mettras en possession**. (8) L'Éternel marchera lui-même devant toi, il sera lui-même avec toi, il ne te délaissera point, il ne t'abandonnera point ; ne crains point, et ne t'effraie point.”

Une fois de plus il est proclamé que :

- les nations ennemies seront **détruites**, elles seront **traitées comme Sihon et Og** ;
- **L'Eternel accompagnera le peuple** d'Israël durant cette conquête ;
- l'Eternel **ne les abandonnera pas** ;
- l'Eternel **avait déjà juré de donner ce pays** ;
- **c'est Josué en personne qui mettra Israël en possession du pays promis**.

c) Les critiques citent aussi le passage suivant qui répète **la promesse** tout aussi péremptoirement :

Ex. 23:20 ; 23-25 ; 27-33 (paroles de l'Eternel à Moïse) “(20) **Voici, j'envoie un ange devant toi, pour te protéger en chemin, et pour te faire arriver au lieu que j'ai préparé. ... (23) Mon ange marchera devant toi, et te conduira chez les Amoréens, les Héthiens, les Phéréziens, les Cananéens, les Héviens et les Jébusiens, et je les exterminerai** [les Guirgasiens ne sont pas cités].

(24) Tu ne te prosterner point devant leurs dieux, et tu ne les serviras point ; tu n'imiteras point ces peuples dans leur conduite, mais **tu les détruiras**, et tu briseras leurs statues. ... (27) **J'enverrai ma terreur devant toi, je mettrai en déroute tous les peuples chez lesquels tu arriveras**, et je ferai tourner le dos devant toi à tous tes ennemis. (28) J'enverrai **les frelons** devant toi, et ils chasseront loin de ta face les Héviens, les Cananéens et les Héthiens. (29) **Je ne les chasserai pas en une seule année** loin de ta face, de peur que le pays ne devienne un désert et que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi. (30) **Je les chasserai peu à peu** loin de ta face, **jusqu'à ce que tu augmentes en nombre et que tu puisses prendre possession du pays**. (31) J'établirai **tes limites** depuis la mer Rouge jusqu'à la mer des Philistins, et depuis le désert jusqu'au fleuve ; car **je livrerai entre vos mains les habitants du pays**, et tu les chasseras devant toi. (32) Tu ne feras point d'alliance avec eux, ni avec leurs dieux. (33) **Ils n'habiteront point dans ton pays, de peur qu'ils ne te fassent pécher contre moi ; car tu servirais leurs dieux, et ce serait un piège pour toi.**”

Il est souligné ici que :

- **L'Ange de l'Éternel marchera devant Israël** pour le **protéger**, et lui faire **atteindre le but** ;
- Israël doit **détruire** ou **chasser** ces peuples dont la liste (six noms) est à nouveau donnée ;
- il est précisé que le pays s'étendra jusqu'à **l'Euphrate** ;
- **la terreur de l'Eternel sera l'alliée d'Israël**, et les ennemis seront mis en **déroute** ;
- néanmoins, la conquête nécessitera plusieurs années (mais les critiques ne jugent pas utile d'examiner ce point).

d) Les critiques soulignent que, plus tard encore, l'Eternel **renouvelle la promesse à Josué** en personne :

Jos. 1:1-6 “(1) **Après la mort de Moïse, serviteur de l'Éternel, l'Éternel dit à Josué, fils de Nun, serviteur de Moïse : (2) Moïse, mon serviteur, est mort ; maintenant, lève-toi, passe ce Jourdain, toi et tout ce peuple, pour entrer dans le pays que je donne aux enfants d'Israël. (3) Tout lieu que foulera la plante de votre pied, je vous le donne**, comme je l'ai dit à Moïse. (4) Vous aurez pour territoire depuis le désert et le Liban jusqu'au grand fleuve, le fleuve de l'Euphrate, tout le pays des Héthiens, et jusqu'à la grande mer vers le soleil couchant. (5) **Nul ne tiendra devant toi, tant que tu vivras. Je serai avec toi, comme j'ai été avec Moïse ; je ne te délaisserai point, je ne t'abandonnerai point. (6) Fortifie-toi et prends courage, car c'est toi qui mettras ce peuple en possession du pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner.**”

Selon ces versets :

- **tout endroit où Israël posera le pied** sera sa propriété ;
- le pays s'étendra jusqu'à **l'Euphrate** ;
- **nul ennemi ne résistera** du vivant de Josué ;
- **l'Eternel sera avec Josué** comme il l'avait été avec Moïse, et il **ne le délaissera pas** ;

- c'est Josué qui fera entrer Israël en possession du pays ;
- c'est le pays que l'Éternel avait juré de donner aux patriarches.

e) Josué répète les mêmes promesses peu de temps avant la traversée du Jourdain :

Jos. 3:9-11 “(9) Josué dit aux enfants d'Israël : Approchez, et écoutez les paroles de l'Éternel, votre Dieu. (10) Josué dit : **A ceci vous reconnaîtrez que le Dieu vivant est au milieu de vous, et qu'il chassera devant vous les Cananéens, les Héthiens, les Héviens, les Phéréziens, les Guirgasiens, les Amoréens et les Jébusiens** : (11) voici, l'arche de l'alliance du Seigneur de toute la terre va passer devant vous dans le Jourdain.”

Selon la Bible, un **miracle**, la traversée du Jourdain par l'arche, **confirmera** expressément et avec un éclat incomparable, que **les sept peuples qui occupent le pays seront chassés** !

En résumé, la **conquête** de la Terre promise devrait être **une promenade glorieuse** !

2) Les critiques pensent ensuite démontrer que ces promesses ne se sont **pas accomplies**.

a) Ils **écartent** toute explication qui s'abriterait derrière **un éventuel caractère conditionnel** de la promesse de victoire totale.

La promesse faite à Josué ne comporte aucune clause de bonne conduite : la victoire est promise, c'est tout.

En premier lieu, non seulement ils affirment qu'**aucune condition morale** n'a été expressément mentionnée dans les versets précités, mais ils citent des versets où Dieu déclare expressément que sa promesse est certaine, **quelle que soit la conduite du peuple** !

Deut. 9:3-6 “(3) Sache aujourd'hui que l'Éternel, ton Dieu, marchera lui-même devant toi comme un feu dévorant, c'est lui qui les détruira, qui les humiliera devant toi ; et tu les chasseras, tu les feras périr promptement, comme l'Éternel te l'a dit. (4) Lorsque l'Éternel, ton Dieu, les chassera devant toi, **ne dis pas en ton cœur : C'est à cause de ma justice** que l'Éternel me fait entrer en possession de ce pays. Car **c'est à cause de la méchanceté de ces nations** que l'Éternel les chasse devant toi. (5) Non, **ce n'est point à cause de ta justice et de la droiture de ton cœur que tu entres en possession de leur pays** ; mais c'est à cause de la méchanceté de ces nations que l'Éternel, ton Dieu, les chasse devant toi, et c'est **pour confirmer la parole que l'Éternel a jurée à tes pères**, à Abraham, à Isaac et à Jacob. (6) **Sache donc que ce n'est point à cause de ta justice que l'Éternel, ton Dieu, te donne ce bon pays pour que tu le possèdes ; car tu es un peuple au cou roide.**”

Selon ces versets :

- l'Éternel sera un **feu dévorant** qui détruira les ennemis ;
- la promesse s'accomplira non **pas à cause de la bonne conduite** (la justice et la droiture de cœur) du peuple, mais **par la seule volonté du Dieu souverain** ;
- le pays sera offert à Israël **malgré son cou roide** !

En second lieu, non seulement cela, mais, **pour éviter d'avoir à condamner le peuple**, l'Éternel avait décidé de ne pas se montrer au milieu d'eux :

Ex. 33:1-6 [après l'épisode du veau d'or] “(1) L'Éternel dit à Moïse : Va, pars d'ici, toi et le peuple que tu as fait sortir du pays d'Égypte ; monte vers **le pays que j'ai juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob**, en disant : Je le donnerai à ta postérité. (2) **J'enverrai devant toi un ange, et je chasserai les Cananéens, les Amoréens, les Héthiens, les Phéréziens, les Héviens et les Jébusiens**. (3) Monte vers ce pays où coulent le lait et le miel. Mais **je ne monterai point au milieu de toi, de peur que je ne te consume en chemin, car tu es un peuple au cou roide**. (4) Lorsque le peuple eut entendu ces sinistres paroles, il fut dans la désolation, et personne ne mit ses ornements. (5) Et l'Éternel dit à Moïse : Dis aux enfants d'Israël : **Vous êtes un peuple au cou roide** ; si je montais **un seul instant** au milieu de toi, je te consumerais. Ote maintenant tes ornements de dessus toi, et je verrai ce que je te ferai. (6) Les enfants d'Israël se dépouillèrent de leurs ornements, en s'éloignant du mont Horeb.”

Selon ces versets :

- l'Éternel rappelle et confirme, juste après l'épisode du veau d'or, **l'ancienne promesse** faite à Abraham de donner le pays à Israël ;
- l'Éternel promet de **chasser** les ennemis ;

- l'Eternel, par **miséricorde**, cache sa gloire sainte pour ne pas imputer à Israël sa rébellion, ce qui empêcherait évidemment toute conquête !

En résumé, l'accomplissement de la promesse dépendait uniquement de la **promesse inconditionnelle et jamais annulée** faite souverainement à Abraham (Gen. 12:7 ; 13:14-16). Les défaillances morales du peuple ne pouvaient empêcher l'accomplissement de la promesse divine. **Tout échec de Josué serait donc la preuve que la Bible n'est pas inspirée !**

b) Or les critiques font alors observer que **les faits relatés par la Bible elle-même démentent** que la promesse a été accomplie !

En premier lieu, **Josué lui-même**, à la fin de sa vie, a reconnu que certaines parties du territoire n'ont **pas été conquises**, et que leurs **habitants étaient toujours présents**.

Jos. 13:1-6 “(1) Josué était vieux, avancé en âge. L'Éternel lui dit alors : **Tu es devenu vieux, tu es avancé en âge, et le pays qui te reste à soumettre est très grand.** (2) Voici le pays qui reste : tous les districts des **Philistins** et tout le territoire des **Gueschuriens**, (3) depuis le Schichor qui coule devant l'Égypte jusqu'à la frontière d'Ékron au nord, contrée qui doit être tenue pour cananéenne, et qui est occupée par les cinq princes des Philistins, celui de Gaza, celui d'Asdod, celui d'Askalon, celui de Gath et celui d'Ékron, et par les Avviens ; (4) à partir du midi, tout le pays des **Cananéens**, et **Meara** qui est aux Sidoniens, jusqu'à Aphek, jusqu'à la frontière des Amoréens ; (5) le pays des **Guibliens**, et **tout le Liban** vers le soleil levant, depuis Baal Gad au pied de la montagne d'Hermon jusqu'à l'entrée de Hamath ; (6) tous les habitants de la **montagne**, depuis le Liban jusqu'à Misrephoth Maïm, tous les **Sidoniens**. **Je les chasserai** devant les enfants d'Israël. **Donne seulement ce pays en héritage** par le sort à Israël, comme je te l'ai prescrit.”

Jos. 15:63 (déjà cité) “Les fils de Juda **ne purent pas chasser les Jébusiens** qui habitaient à **Jérusalem**, et les Jébusiens ont habité avec les fils de Juda à Jérusalem jusqu'à ce jour.”

Jos. 17:12-13 “(12) **Les fils de Manassé ne purent pas prendre possession de ces villes**, et les Cananéens **voulurent rester** dans ce pays.”

En second lieu, le **livre des Juges** confirme que la Terre promise n'a pas été vraiment conquise par **Josué**, malgré l'aide invincible promise par l'Eternel, et l'Eternel n'en semble même pas étonné :

Jug. 1:1-4 “(1) **Après la mort de Josué**, les enfants d'Israël consultèrent l'Éternel, en disant : **Qui de nous montera le premier contre les Cananéens, pour les attaquer ?** (2) **L'Éternel répondit** : Juda montera, voici, **j'ai livré le pays entre ses mains.** (3) Et Juda dit à Siméon, son frère : **Monte avec moi dans le pays qui m'est échu par le sort, et nous combattons les Cananéens; j'irai aussi avec toi dans celui qui t'est tombé en partage. Et Siméon alla avec lui.** (4) Juda monta, et l'Éternel livra entre leurs mains les **Cananéens** et les **Phéréziens** ; ils battirent dix mille hommes à Bézék.”

Les moqueurs déclarent que si la première génération avait conquis le pays comme promis par l'Eternel, ce dernier n'aurait pas eu besoin d'entraîner une seconde génération.

Jg. 1:9 (après la mort de Josué) “Les fils de Juda descendirent ensuite, pour combattre **les Cananéens qui habitaient la montagne, la contrée du midi et la plaine.**”

Jg. 1:21 “Les fils de Benjamin **ne chassèrent point les Jébusiens** qui habitaient à Jérusalem ; et **les Jébusiens ont habité jusqu'à ce jour dans Jérusalem avec les fils de Benjamin.**”

Voir aussi en **Jg. 1:27-36** une longue liste de ville **cananéennes** dont les populations ont été épargnées.

Jg. 3:1-3 “(1) **Voici les nations que l'Éternel laissa** pour éprouver par elles Israël, tous ceux qui n'avaient pas connu toutes les guerres de Canaan. (2) Il voulait seulement que les générations des enfants d'Israël **connussent et apprissent la guerre**, ceux qui ne l'avaient pas connue auparavant. (3) Ces nations étaient : les cinq princes des **Philistins**, tous les **Cananéens**, les **Sidoniens**, et les **Héviens** qui habitaient la **montagne du Liban**, depuis la montagne de Baal Hermon jusqu'à l'entrée de Hamath.”

En troisième lieu, **des siècles plus tard, au retour de l'exil babylonien, plusieurs des peuples** que Josué devait exterminer sont toujours présents :

Esd. 9:1 “ ... les chefs s'approchèrent de moi, en disant : **Le peuple d'Israël, les sacrificateurs et les Lévités ne se sont point séparés des peuples de ces pays**, et ils imitent leurs abominations, celles des **Cananéens, des Héthiens, des Phéréziens, des Jébusiens, des Ammonites, des Moabites, des Égyptiens et des Amoréens.**”

Les critiques ricanent :

- “La terreur de l’Éternel” n’a pas été très efficace !
- Jésus n’est jamais allé jusqu’à l’Euphrate.
- Josué n’a pas accompli ce que l’Éternel lui avait ordonné de faire.
- l’Éternel n’a pas tenu ses promesses claires et répétées, et les reporte à plus tard !
- la Bible n’est pas un livre inspiré.

c) Ce n’est pas tout. Les critiques soulignent que non seulement, selon la Bible elle-même, la Terre promise n’a pas été conquise, mais le livre de Josué semble **ignorer cet échec flagrant** avec des déclarations qui ne sont que des **vantardises** trompeuses, et de la pure **propagande** nationaliste :

Jos. 10:40-43 “(40) Josué battit tout le pays, la montagne, le midi, la plaine et les coteaux, et il en battit tous les rois ; il ne laissa échapper personne, et il dévota par interdit tout ce qui respirait, comme l’avait ordonné l’Éternel, le Dieu d’Israël. (41) Josué les battit de Kadès Barnéa à Gaza, il battit tout le pays de Gosen jusqu’à Gabaon. (42) Josué prit en même temps tous ces rois et leur pays, car l’Éternel, le Dieu d’Israël, combattait pour Israël. (43) Et Josué, et tout Israël avec lui, retourna au camp à Guilgal.”

Selon les critiques, cette liste de victoires localisées ne peut cacher que la conquête n’a pas été entièrement accomplie comme promis. De même, la victoire contre une coalition de rois relatée en **Jos. 11:1-20**, et la longue liste de victoires et de roitelets vaincus en **Josué 12**, ne sont que des lots de consolation si on garde présent à l’esprit ce que l’Éternel avait promis, et les moyens qu’il s’engageait à mettre en œuvre.

Jos. 11:23 (déjà cité) “**Josué s’empara donc de TOUT LE PAYS, selon TOUT ce que l’Éternel avait dit à Moïse. Et Josué le donna en héritage à Israël, à chacun sa portion, d’après leurs tribus. Puis, le pays fut en repos et sans guerre.**”

Selon les critiques, ce verset n’est qu’un mensonge, puisque d’autres versets admettent le contraire, avec même des noms précisés.

Jos. 21:43-45 “(43) C’est ainsi que l’Éternel donna à Israël **TOUT LE PAYS QU’IL AVAIT JURE DE DONNER à leurs pères ; ils en prirent possession et s’y établirent.** (44) L’Éternel leur accorda du repos tout alentour, comme il l’avait juré à leurs pères ; aucun de leurs ennemis ne put leur résister, et l’Éternel les livra tous entre leurs mains. (45) **De toutes les bonnes paroles que l’Éternel avait dites à la maison d’Israël, aucune ne resta sans effet : TOUTES S’ACCOMPLIRENT.**”

• C’est un nouveau mensonge concluent les critiques. Les **dimensions** du pays promis avaient pourtant été clairement indiquées en Ex. 23:20-33 et en Jos. 1:1-6. Les ennemis qui devaient être tous détruits étaient bien identifiés. Mais Josué n’a pas pu mener son entreprise à terme.

• Si aucun ennemi ne pouvait s’opposer à Israël, si tous devaient être détruits (puisque chaque parole de l’Éternel aurait dû s’accomplir), comment expliquer la présence persistante d’ennemis durant toute la durée du livre et bien au delà ?

d) En résumé, **selon les critiques**, l’auteur du livre de Josué a pris ses désirs pour des réalités, les promesses territoriales faites successivement à Abraham, à Isaac (Gen. 26:2-5) et à Jacob (Gen. 28:11-13) sont des légendes, et donc la Bible n’est qu’un recueil de fables pour enfants !

3) La réponse suivante peut être apportée :

Deux accusations distinctes sont émises par les critiques :

- l’Éternel n’aurait **pas tenu sa promesse, pourtant inconditionnelle**, de conquête victorieuse ;
- la Bible se contredirait en affirmant que le pays promis **a été conquis**, et en déclarant en même temps qu’il **n’a pas été conquis**.

a) Réponse à la **première** accusation : l’Éternel n’aurait-il **pas tenu sa promesse inconditionnelle** ?

Les critiques se trompent quand ils affirment que la promesse est **inconditionnelle**.

* **Dès les premières promulgations** de la promesse à **Abraham**, il apparaît que la promesse n'est **pas arbitraire**, qu'elle est certes une décision de la **grâce** de Dieu, mais qu'elle est justifiée **par la foi** concrète d'Abraham.

C'est quand Abraham **a obéi**, du fait de sa **foi**, à l'ordre de quitter Ur en Chaldée, puis Charan, et qu'il a accepté de devenir une **famille séparée de l'esprit du monde**, et qu'il arrive à Sichem, que la promesse est formulée une première fois :

Gen. 12:7 “L'Éternel apparut à Abram, et dit : Je donnerai **CE pays** à ta **postérité**”.

La promesse est réitérée une seconde fois, quand Abraham **se sépare** de son neveu Lot en démontrant son **absence de convoitise mondaine** :

Gen. 13:14-17 “(14) L'Éternel dit à Abram, après que Lot se fut séparé de lui : Lève les yeux, et, du lieu où tu es, regarde vers le nord et le midi, vers l'orient et l'occident ; (15) car **tout le pays que tu vois, je le donnerai à toi et à ta postérité pour toujours**. (16) Je rendrai ta postérité comme la poussière de la terre, en sorte que, si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, ta postérité aussi sera comptée. (17) Lève-toi, **parcours le pays dans sa longueur et dans sa largeur ; car je te le donnerai**.”

Et aussi :

Gen. 15:7 “(7) L'Éternel lui dit encore : **Je suis l'Éternel, qui t'ai fait sortir d'Ur en Chaldée, pour te donner en possession ce pays**.” (la promesse est répétée en Gen. 15:18-21 et 17:8, mais sans nouvelle allusion à la foi du bénéficiaire).

* Longtemps après, lors de **l'Exode**, l'Éternel souligne que la promesse de pouvoir **demeurer** dans le pays promis est **conditionnelle** :

Deut. 30:19-20 “(19= J'en prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre : j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. **Choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité, (20) pour aimer l'Éternel, ton Dieu, pour obéir à sa voix, et pour t'attacher à lui : car de cela dépend ta vie et la prolongation de tes jours, et c'est ainsi que tu pourras demeurer dans le pays que l'Éternel a juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob**.”

Si le peuple n'obéit pas à sa **vocation de foi vivante** en l'Éternel, il sera donc **expulsé** du pays promis. Paradoxalement, cela ne signifie pas que la promesse est annulée. Elle **ne peut pas être annulée**, mais elle **peut être retardée**, car la promesse est sainte et réservée à un peuple consacré !

Lév. 46:45 “(42) **Je me souviendrai de mon alliance avec Jacob, je me souviendrai de mon alliance avec Isaac et de mon alliance avec Abraham, et je me souviendrai du pays**. (43) **Le pays sera abandonné par eux**, et il jouira de ses sabbats pendant qu'il restera dévasté loin d'eux ; et **ils paieront la dette de leurs iniquités, parce qu'ils ont méprisé mes ordonnances** et que leur âme a eu mes lois en horreur. (44) **Mais, lorsqu'ils seront dans le pays de leurs ennemis, je ne les rejeterai pourtant point, et je ne les aurai point en horreur jusqu'à les exterminer, jusqu'à rompre mon alliance avec eux; car je suis l'Éternel, leur Dieu**. (45) Je me souviendrai en leur faveur de l'ancienne alliance, par laquelle je les ai fait sortir du pays d'Égypte, aux yeux des nations, pour être leur Dieu. Je suis l'Éternel.

Lorsque l'Éternel rappelle les termes de l'Alliance à **Moïse** en **Ex. 23:20-33** (passage déjà cité), **il prononce en même temps une sévère mise en garde** contre toute infidélité spirituelle :

Ex. 23:21-22 “(21) Tiens-toi sur tes gardes en sa présence, et écoute sa voix ; ne lui résiste point, parce qu'il ne pardonnera pas vos péchés, car mon nom est en lui. (22) Mais **SI tu écoutes sa voix, et SI tu fais tout ce que je te dirai, je serai l'ennemi de tes ennemis** et l'adversaire de tes adversaires.”

La bénédiction est clairement **conditionnelle** !

Ex. 23:32-33 “(32) Tu ne feras **point d'alliance avec eux, ni avec leurs dieux**. (33) Ils n'habiteront point dans ton pays, de peur qu'ils ne te fassent **pécher contre moi** ; car tu servirais leurs dieux, et ce serait **un piège pour toi**.”

* Au tout début de la conquête par **Josué**, juste après la victoire surnaturelle sur la ville de Jéricho, Israël subit une **défaite devant la ville d'Aï** (Jos. 7). Le texte révèle que cet **échec** inattendu est dû à une **profanation** commise par Acan, un **adultère spirituel**.

L'Eternel a rappelé ainsi de manière tragique que **toute promesse divine est soumise à une condition profondément spirituelle : la fidélité de la foi, celle qu'avait Abraham.**

Il en va de même avec l'Evangile : la promesse de la Vie éternelle n'est soumise qu'à une condition : la foi active dans le Donateur.

* Le Livre des **Juges** illustre tout aussi tragiquement combien la **promesse de vivre en paix** dans le pays offert **dépendait de la fidélité des cœurs.**

Jug. 2:10-11,14 “(10) Toute cette génération fut recueillie auprès de ses pères, et il s'éleva après elle une autre génération, qui ne connaissait point l'Éternel, ni ce qu'il avait fait en faveur d'Israël. (11) Les enfants d'Israël **firent alors ce qui déplait à l'Éternel**, et ils servirent les Baals. ... (14) **La colère de l'Éternel s'enflamma contre Israël.** Il les livra entre les mains de pillards qui les pillèrent, il les vendit entre les mains de leurs ennemis d'alentour, et **ils ne purent plus résister** à leurs ennemis.”

Les critiques rétorquent que ces passages sont en contradiction avec les versets qui affirment, selon eux, clairement le contraire, en particulier Deut. 9:6 (déjà cité) :

Deut. 9:6 “Sache donc que **ce n'est point à cause de ta justice que l'Éternel, ton Dieu, te donne ce bon pays pour que tu le possèdes ; car tu es un peuple au cou roide.**”

La promesse ne dépend effectivement pas de la justice **apparente** du peuple, et elle ne peut pas en dépendre, car aucun homme n'est capable de respecter le Décalogue comme Jésus l'a fait.

C'est même à cause de cette impuissance de l'homme déchu que l'Eternel a décidé de cacher sa Présence. Cela a empêché que les exigences de la sainteté ne consomment le peuple appelé, mais cette invisibilité n'a pas empêché Josué de remporter de grandes victoires. Le Dieu invisible était encore actif !

La victoire était promise et donc possible, mais **elle dépendait de l'acceptation du moyen pourvu par Dieu pour justifier cette grâce : la foi sincère dans le sang versé d'un Agneau pur désigné par l'Esprit de Christ.** Cette foi n'était **pas une œuvre méritoire.** Un homme au “*cou roide*”, mais au cœur droit, pouvait s'en prévaloir.

* Hélas, Israël, comme plus tard **l'église** chrétienne, a remplacé cette foi par la récitation de dogmes privés de vie, par une observation sèche et réticente des commandements.

- Le brigand gracié sur la croix n'avait pas eu une vie “*juste*”, mais son injustice bien réelle a été engloutie quand il s'est abandonné à Jésus.
- A l'inverse, les pharisiens, malgré leurs vies à peu près droites extérieurement, étaient exclus de la promesse. Ce n'était pas à cause de leurs péchés, mais à cause d'un seul péché : le rejet de la Parole de l'heure, le refus de croire Celui que Dieu avait envoyé.
- Le Dieu qui donne sans condition ne peut, malgré toute sa bonne volonté, donner à ceux qui refusent le Donateur.

Les critiques n'ont donc pas compris ce que signifiait la **foi d'Abraham**, la **foi**, l'adhésion du cœur, qui est la marque du peuple de Dieu depuis le jardin d'Eden.

Rom. 4:13-16 “(13) En effet, **ce n'est pas par la loi que l'héritage du monde a été promis à Abraham** ou à sa postérité, **c'est par la justice de la foi.** (14) Car, si les héritiers le sont par la loi, la foi est vaine, et la promesse est anéantie, (15) parce que la loi produit la colère, et que là où il n'y a point de loi il n'y a point non plus de transgression. (16) **C'est pourquoi les héritiers le sont par la foi, pour que ce soit par grâce, afin que la promesse soit assurée à toute la postérité, ...**”

Toutes les promesses sont soumises à cette foi. Le juste vit par elle.

b) Réponse à la seconde accusation : Josué a-t-il ou non conquis le pays comme promis ?

Les critiques ont raison quand ils disent qu'une partie importante du pays promis n'était pas conquis à la mort de Josué.

* Le problème est en fait le même que pour la **promesse faite à Abraham**.

Gen. 13:14-17 “(14) L'Éternel dit à Abram, après que Lot se fut séparé de lui : Lève les yeux, et, du lieu où tu es, regarde vers le nord et le midi, vers l'orient et l'occident ; (15) car **tout le pays que tu vois, je le donnerai A TOI et à ta postérité pour toujours**. (16) Je rendrai ta postérité comme la poussière de la terre, en sorte que, si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, ta postérité aussi sera comptée. (17) Lève-toi, **parcours le pays dans sa longueur et dans sa largeur ; car je TE le donnerai.**”

Selon les termes de cette prophétie, le pays était promis non seulement à la **postérité** d'Abraham, mais aussi à **ABRAHAM LUI-MÊME** (v. 15 : “à toi”, v. 17 “je TE”). Cela est répété :

Gen. 15:7 “(7) L'Éternel lui dit encore : **Je suis l'Éternel, qui t'ai fait sortir d'Ur en Chaldée, pour TE donner en possession ce pays.**”

Cela s'est reproduit avec **Isaac** puis avec **Jacob** :

Gen. 26:3 (promesse à Isaac) “Séjourne dans ce pays-ci : je serai avec toi, et je te bénirai, car **je donnerai toutes ces contrées A TOI et à ta postérité**, et je tiendrai le serment que j'ai fait à Abraham, ton père.”

Gen. 28:13 (promesse à Jacob) “ ... **La terre sur laquelle tu es couché, je la donnerai A TOI et à ta postérité.**”

* **Or ni Abraham, ni Isaac, ni Jacob n'ont, de leur vivant, possédé visiblement le pays !**
Aucun de ces trois hommes n'a pourtant accusé l'Éternel d'être un faux prophète !

L'explication est donnée dans l'épître aux Hébreux, dans des versets qui doivent être médités longuement :

Héb. 11:13-16 “(13) C'est dans la foi qu'ils sont **tous morts, sans avoir obtenu les choses promises ; mais ils les ont vues et saluées de loin**, reconnaissant qu'ils étaient **étrangers et voyageurs sur la terre**. (14) Ceux qui parlent ainsi montrent qu'ils cherchent **une patrie**. (15) S'ils avaient eu en vue celle d'où ils étaient sortis, ils auraient eu le temps d'y retourner. (16) Mais maintenant ils en désirent une meilleure, c'est-à-dire **une céleste**. C'est pourquoi Dieu n'a pas honte d'être appelé leur Dieu, car il leur a préparé une cité.”

- La promesse de la conquête était donc dépendante d'une promesse beaucoup plus vaste et glorieuse, celle de l'avènement du Royaume final.
- Même l'effusion de l'Esprit le jour de la Pentecôte n'a **pas encore** abouti à la pleine manifestation des fils de Dieu.

* **Abraham** avait appris à déchiffrer la pensée de Dieu. Il a cru en “**celui qui appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient.**” (Rom. 4:17).

Rom. 4:20-24 “(20) **Il ne douta point, par incrédulité, au sujet de la promesse de Dieu ; mais il fut fortifié par la foi, donnant gloire à Dieu, (21) et ayant la pleine conviction que ce qu'il promet il peut aussi l'accomplir.** (22) C'est pourquoi cela lui fut imputé à justice. (23) Mais ce n'est pas à cause de lui seul qu'il est écrit que cela lui fut imputé ; (24) **c'est encore à cause de nous, à qui cela sera imputé, à nous qui croyons en celui qui a ressuscité des morts Jésus notre Seigneur.**”

* Tous les hommes de foi cités en Hébreux 11 avaient appris à comprendre les paroles de Dieu. Si **Jacob**, puis **Joseph** ont souhaité que leur corps soit enseveli en Canaan, ce n'était pas par superstition ou sentimentalité, mais parce qu'ils avaient déchiffré la promesse.

Ils avaient compris et cru qu'un jour, dans ce pays promis, le céleste rejoindrait le terrestre, que la postérité de la femme écraserait l'ennemi. C'est cela qu'ils ont “**salué de loin**”, comme tous les croyants depuis lors.

* **Josué** savait ces choses par Moïse, d'autant plus qu'initialement il se nommait Hosée, fils de Nun. C'est Moïse qui, sous une onction prophétique, **a changé son nom en Josué** (Nb. 13:16) ; ce nom était celui du **futur** vainqueur et libérateur, le nom qui dans le Nouveau Testament grec est devenu **Jésus**, l'Héritier du **monde déchu** (dont Canaan n'était que la préfiguration).

* **Jésus est LA postérité qui accomplit la promesse** (les incrédules n'accepteront jamais cela, et ils ne le peuvent pas, car l'incrédulité est un esprit définitivement hostile à Christ). Tous ceux qui sont en Christ par la même foi que celle d'Abraham, participent à cette victoire et à cette occupation du sol.

Gal. 3:14 “**LA bénédiction a eu son accomplissement en Jésus-Christ**”,

Gal. 3:16,29 “(16) **Christ est la postérité d'Abraham ... (29) Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse.**”

Rom. 10:4 “**Christ est la fin** (gr. telos = '**aboutissement, finalité**', et non pas 'cessation') **de la loi.**”

* **Josué** savait qu'il était déjà vainqueur, même si les **apparences** semblaient contraires, même s'il mourait. Il l'a prouvé en obéissant à l'ordre de l'Eternel de **distribuer par le sort entre les tribus, une terre qui n'était même pas encore conquise visiblement.**

* A la mort de Josué, **les 12 tribus** qui avaient connu Josué n'ont pas été troublées, mais elles ont continué de croire. Elles l'ont prouvé en questionnant l'Eternel pour savoir **qui poursuivrait l'œuvre terrestre.**

Jug. 1:1-4 “(1) **Après la mort de Josué, les enfants d'Israël consultèrent l'Éternel, en disant : Qui de nous montera le premier contre les Cananéens, pour les attaquer ? (2) L'Éternel répondit : Juda montera, voici, j'ai livré le pays entre ses mains. (3) Et Juda dit à Siméon, son frère : Monte avec moi dans le pays qui m'est échu par le sort, et nous combattons les Cananéens; j'irai aussi avec toi dans celui qui t'est tombé en partage. Et Siméon alla avec lui. (4) Juda monta, et l'Éternel livra entre leurs mains les Cananéens et les Phéréziens; ils battirent dix mille hommes à Bézek.**”

Malheureusement, le feu du premier amour n'a pas tardé à s'éteindre.

* **Satan** avait lui aussi compris, et il a tout fait pour retarder l'échéance. **La guerre n'était pas finie**, et l'Eternel avait prévu qu'elle durerait des siècles et des siècles. C'est toujours l'Eternel qui a l'initiative, car son Plan a été conçu dès avant la fondation du monde :

Jg. 3:1-7 “(1) **Voici les nations que l'Éternel laissa pour éprouver par elles Israël, tous ceux qui n'avaient pas connu toutes les guerres de Canaan. (2) Il voulait seulement que les générations des enfants d'Israël connussent et apprissent la guerre, ceux qui ne l'avaient pas connue auparavant. (3) Ces nations étaient : les cinq princes des Philistins, tous les Cananéens, les Sidoniens, et les Héviens qui habitaient la montagne du Liban, depuis la montagne de Baal Hermon jusqu'à l'entrée de Hamath. (4) Ces nations servirent à mettre Israël à l'épreuve, afin que l'Éternel sût s'ils obéiraient aux commandements qu'il avait prescrits à leurs pères par Moïse. (5) Et les enfants d'Israël habitèrent au milieu des Cananéens, des Héthiens, des Amoréens, des Phéréziens, des Héviens et des Jébusiens; (6) ils prirent leurs filles pour femmes, ils donnèrent à leurs fils leurs propres filles, et ils servirent leurs dieux. (7) Les enfants d'Israël firent ce qui déplait à l'Éternel, ils oublièrent l'Éternel, et ils servirent les Baals et les idoles.**”

Jg. 2:1-6 “(1) Un envoyé de l'Éternel monta de Guilgal à **Bokim**, et dit : Je vous ai fait monter hors d'Égypte, et je vous ai amenés dans le pays que j'ai juré à vos pères de vous donner. **J'ai dit : Jamais je ne romprai mon alliance avec vous ; (2) et vous, vous ne traiterez point alliance avec les habitants de ce pays, vous renverserez leurs autels** [la promesse s'accomplira, mais elle était conditionnelle]. **Mais vous n'avez point obéi à ma voix. Pourquoi avez-vous fait cela ? (3) J'ai dit alors : Je ne les chasserai point devant vous** [c'est un **contretemps**, mais ce n'est pas une incapacité de Dieu à tenir sa promesse !] ; **mais ils seront à vos côtés, et leurs dieux vous seront un piège. (4) Lorsque l'envoyé de l'Éternel eut dit ces paroles à tous les enfants d'Israël, le peuple éleva la voix et pleura. (5) Ils donnèrent à ce lieu le nom de Bokim, et ils y offrirent des sacrifices à l'Éternel. (6) Josué renvoya le peuple, et les enfants d'Israël allèrent chacun dans son héritage pour prendre possession du pays.**

Etude n° 26

La promesse inconditionnelle faite à David d'un trône éternel pour un royaume éternel n'a jamais été tenue !

1) Les textes mis en cause sont les suivants :

2 Sam. 7:11b-16 “(11b) ... Je t'ai accordé du repos en te délivrant de tous tes ennemis. Et l'Éternel t'annonce qu'il te créera une maison. (12) Quand tes jours seront accomplis et que tu seras couché avec tes pères, j'élèverai ta postérité après toi, celui qui sera sorti de tes entrailles, et j'affermirai son règne. (13) Ce sera lui qui bâtira une maison à mon nom, et j'affermirai **POUR TOUJOURS le trône de son royaume**. (14) Je serai pour lui un père, et il sera pour moi un fils. S'il fait le mal, je le châtierai avec la verge des hommes et avec les coups des enfants des hommes ; (15) mais **MA GRACE NE SE RETIRERA POINT DE LUI**, comme je l'ai retirée de Saül, que j'ai rejeté devant toi. (16) Ta maison et ton règne seront **POUR TOUJOURS ASSURES, ton trône sera POUR TOUJOURS AFFERMI.**”

Jér. 33:17 “Car ainsi parle l'Éternel : **David ne manquera jamais d'un successeur assis sur le trône de la maison d'Israël.**”

2) Les critiques font remarquer que l'Eternel promet deux choses à David :

- une **royauté sans fin** pour la lignée davidique ;
- une **grâce inépuisable**, même si des **châtiments** pourront sanctionner les fautes de David.

a) Or les critiques refusent de croire que la prophétie a en vue **Jésus-Christ**, le descendant de David.

Ils justifient leur position en faisant remarquer que, **pour que la similitude soit justifiée**, il faudrait que Jésus ait **péché comme David**, ce qui contredirait les Evangiles qui affirment qu'il était sans aucune faute.

Les critiques signalent en outre que le texte de Jérémie se poursuit ainsi :

Jér. 33:18 “**Les sacrificateurs, les Lévités, ne manqueront jamais devant moi de successeurs pour offrir des holocaustes, brûler de l'encens avec les offrandes, et faire des sacrifices tous les jours.**”

Ils demandent donc pourquoi les chrétiens ne proclament pas que la **prêtrise aaronique**, avec ses sacrifices sanglants, doit se poursuivre de nos jours comme est supposé se poursuivre le règne de David !

b) Les critiques soulignent aussi que l'Ancien Testament annonce ailleurs que le trône de David, **même réduit** à une petite “lampe”, sera **littéralement** sans fin et terrestre :

1 R. 11:9-13 “(9) L'Éternel fut irrité contre Salomon, parce qu'il avait détourné son cœur de l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui lui était apparu deux fois. (10) Il lui avait à cet égard défendu d'aller après d'autres dieux ; mais Salomon n'observa point les ordres de l'Éternel. (11) Et l'Éternel dit à Salomon : Puisque tu as agi de la sorte, et que tu n'as point observé mon alliance et mes lois que je t'avais prescrites, **je déchirerai le royaume de dessus toi et je le donnerai à ton serviteur**. (12) Seulement, **je ne le ferai point pendant ta vie, à cause de David, ton père**. C'est de la main de ton fils que je l'arracherai. (13) Je n'arracherai cependant pas tout le royaume ; **je laisserai une tribu à ton fils, à cause de David, mon serviteur, et à cause de Jérusalem, que j'ai choisie.**”

Le prophète Achija a même confirmé cette prophétie qui ne peut être que **terrestre** :

1 R. 11:30-38 “(30) Achija saisit le manteau neuf qu'il avait sur lui, le déchira en douze morceaux, (31) et dit à **Jéroboam** : Prends pour toi dix morceaux ! Car ainsi parle l'Éternel, le Dieu d'Israël : Voici, je vais arracher le royaume de la main de Salomon, et je te donnerai dix tribus. (32) **Mais il aura une tribu, à cause de mon serviteur David**, et à cause de Jérusalem, la ville que j'ai choisie sur toutes les tribus d'Israël. (33) Et cela, parce qu'ils m'ont abandonné, et se sont prosternés devant Astarté, divinité des Sidoniens, devant Kemosch, dieu de Moab, et devant Milcom, dieu des fils d'Ammon, et parce qu'ils n'ont point marché dans mes voies pour faire ce qui est droit à mes yeux et pour observer mes lois et mes

ordonnances, comme l'a fait David, père de Salomon. (34) **Je n'ôterai pas de sa main tout le royaume, car je le maintiendrai prince tout le temps de sa vie, à cause de David, mon serviteur, que j'ai choisi, et qui a observé mes commandements et mes lois.** (35) **Mais j'ôterai le royaume de la main de son fils, et je t'en donnerai dix tribus ;** (36) **je laisserai une tribu à son fils, afin que David, mon serviteur, ait toujours une lampe devant moi à Jérusalem,** la ville que j'ai choisie pour y mettre mon nom. (37) Je te prendrai, et tu régneras sur tout ce que ton âme désirera, tu seras roi d'Israël. (38) Si tu obéis à tout ce que je t'ordonnerai, si tu marches dans mes voies et si tu fais ce qui est droit à mes yeux, en observant mes lois et mes commandements, comme l'a fait David, mon serviteur, je serai avec toi, je te bâtirai une maison stable, comme j'en ai bâti une à David, et je te donnerai Israël.”

Après le schisme, voici ce qui est dit d'Abijam roi de Juda, et qui confirme, une nouvelle fois, le caractère **terrestre et éternel** de la promesse :

1 R. 15:1-5 “(1) La dix-huitième année du règne de Jéroboam, fils de Nebath, Abijam régna sur Juda. (2) Il régna trois ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Maaca, fille d'Abisalom. (3) Il se livra à tous les péchés que son père avait commis avant lui ; et son cœur ne fut point tout entier à l'Éternel, son Dieu, comme l'avait été le cœur de David, son père. (4) **Mais à cause de David, l'Éternel, son Dieu, lui donna une lampe à Jérusalem, en établissant son fils après lui et en laissant subsister Jérusalem.** (5) Car David avait fait ce qui est droit aux yeux de l'Éternel, et il ne s'était détourné d'aucun de ses commandements pendant toute sa vie, excepté dans l'affaire d'Urie, le Héthien.”

Le lecteur peut constater que **l'impunité de Joram** (2 R. 8:18) ne lui a **pas ôté le royaume**, et cela à cause de la promesse :

2 R. 19:34 (id. 2 R. 20:6) “**Je protégerai cette ville pour la sauver, à cause de moi, et à cause de David, mon serviteur.**”

En résumé, pour les auteurs des deux livres des Rois, la promesse était **terrestre et inconditionnelle**.

c) Cependant, constatent les critiques, **le royaume de Juda a cessé un jour d'exister !** La promesse d'éternité du trône était donc illusoire.

Les critiques considèrent que c'est pour éviter la déroute, que les “*fanatiques*” ont déclaré que la promesse se poursuivait avec le royaume “*spirituel*” de Jésus. Ils voient dans cette “*échappatoire*” deux erreurs :

- Les prophéties avaient un caractère **manifestement littéral**.
- Comment expliquer la **vacance du trône** entre la captivité et le temps de Jésus ? Jérémie avait en effet dit qu'il ne manquerait **jamais** un homme sur le trône, or la vacance a duré 300 ans !

Toutes ces promesses, **bien qu'inconditionnelles**, ne se sont pas accomplies.

On ne peut donc faire confiance aux prophéties bibliques et aux prophètes !

3) La réponse est la suivante.

Les arguments des critiques se résument en trois points : la promesse était **littérale, éternelle, inconditionnelle**. Rien ne peut donc expliquer son non accomplissement.

a) Une promesse à prendre au sens littéral matérialiste :

C'est **Dieu qui décide** en dernier ressort si une prophétie est à prendre au sens **littéral** ou **figuré !**

2 P. 1:19-20 “(19) Et nous tenons pour d'autant plus certaine la parole prophétique, à laquelle vous faites bien de prêter attention, comme à une lampe qui brille dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour vienne à paraître et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs ; (20) sachant tout d'abord vous-mêmes qu'**aucune prophétie de l'Écriture ne peut être un objet d'interprétation particulière.**”

En attendant, **les hommes sondent** les Ecritures, et y découvrent peu à peu des **principes d'interprétation** qui alimentent leur réflexion.

C'est ainsi, par exemple, que le lecteur découvre que l'accomplissement final d'une prophétie est souvent précédé, tout au long de l'histoire, d'accomplissements qui ne sont que des préfigurations (des “ombres”) du but de Dieu.

- Le premier agneau pascal et la traversée de la Mer Rouge étaient un développement de l'Evangile annoncé déjà dans le jardin d'Eden. La traversée du Jourdain par Josué et ses conquêtes donnaient un peu plus de clarté sur la victoire finale. La croix de Golgotha, la résurrection du Christ et l'expérience de la Chambre Haute, ont été un accomplissement très avancé de la prophétie de restauration prononcée en Eden. Le retour en gloire de Jésus-Christ en sera l'apothéose finale.
- La prophétie de Balaam (Nb. 24:17) annonçant la venue d'un astre sortant de Jacob était-elle à prendre au sens littéral ou au sens figuré ?
- Qui peut dire si la prophétie de Zacharie 14 (annonçant la venue du Messie posant ses deux pieds sur la montagne de Sion) est à prendre au sens littéral ou au sens figuré ?

Abraham, Jacob, Moïse, et bien d'autres, ont appris, parfois douloureusement, que les prophéties qui leur étaient adressées concernaient des temps futurs aussi mystérieux que glorieux.

Il y a longtemps que les lecteurs de la Bible ont découvert un autre principe : la Bible est l'annonce et l'histoire du plan divin de Restauration de l'humanité-temple. Et donc tout est centré sur la Personne du Rédempteur-Temple. Cette colonne vertébrale donne à l'ensemble des Ecritures une cohérence grandiose.

Mais les critiques, penchés sur leurs grains de sable, ne voient ni la plage, ni la marée qui monte.

Dans le cas présent, c'est Dieu qui a montré que la promesse du Royaume éternel dirigeait les regards vers le Royaume de Christ qui est et sera bien réel, englobant la chair et l'Esprit (Eph. 1:10). Sa réalité ultime est encore inconcevable.

Quand les critiques affirment que ces prophéties n'ont qu'un sens “*manifestement littéral*”, c'est une position de principe qui refuse de voir la **nature** et la **structure** d'ensemble des Ecritures. Un vrai architecte sait reconnaître le projet du concepteur d'un bâtiment à trois dimensions à partir des seules fondations, là où l'enfant ne voit que des pierres alignées sur une surface.

Quant à la **vacance du trône** entre l'exil babylonien et la première venue de Christ, il est vrai que l'exercice de la pleine royauté a été interrompu. Mais la lignée royale, et donc le droit au trône, **n'a jamais été interrompue**. Au retour de Babylone, Zorobabel était certes sous tutelle, mais il était d'une branche de la lignée royale légitime. Le **droit à la royauté** est synonyme du trône et du royaume, même si la royauté n'est pas exercée. Un nuage qui passe ne peut empêcher de dire que la terre est **toujours** éclairée par le soleil.

Jésus était, par Joseph et par Marie, de lignée royale davidique selon la chair. L'Esprit Saint en lui a élevé cette royauté et ce royaume à une octave supérieure où **rien ne peut plus l'interrompre**.

Quant à la nécessité, dans un souci de cohérence selon les critiques, que Jésus pèche comme David, il suffit de noter que Jésus mérite d'être appelé le dernier Adam (1 Cor. 15:45), alors qu'il n'a pas chuté comme le premier Adam.

Par contre, sur la Croix, il a revêtu les péchés d'Adam, de David, etc. !

Quant à la nécessité, toujours dans un souci de cohérence selon les critiques, que la **prêtrise aaronique et lévitique** se perpétue, il suffit de noter que Jésus est sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek, une sacrificature pré-mosaïque à laquelle la prêtrise mosaïque a fait allégeance dans les reins d'Abraham (cf. Héb. 7). De plus, depuis la résurrection du Christ, les croyants forment un sacerdoce qui est la continuité, à une octave supérieure, des ombres imparfaites antérieures. La cohérence est préservée.

De même, l'épi de blé est différent de la tige qui le porte, mais la même vie les unit.

b) Une promesse éternelle :

Dès lors que l'on voit que Jésus-Christ est l'accomplissement de la prophétie relative à son ancêtre selon la chair, cette promesse est éternelle, car Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui et éternellement. Son Trône, son Règne, sa Cité, son Peuple sont éternels.

c) Une promesse inconditionnelle :

C'est vrai, la promesse était inconditionnelle. Rien ne pouvait empêcher le plan divin de rédemption de s'accomplir, et il s'est accompli.

Mais la promesse ne s'est pas accomplie **comme** les incrédules l'auraient voulu, ni à la **date** qu'ils auraient choisie.

En résumé, les critiques voient des fautes d'orthographe dans un texte qui n'est pas écrit dans leur langue, mais qu'ils s'obstinent à analyser avec la grammaire de leur propre langue.

Etude n° 27

Quand la désolation de quarante ans sur l'Égypte, et la destruction de la ville de Tyr, prédites à court terme par Ezéchiel, se sont-elles accomplies ?

Tyr (ville principale de la confédération marchande phénicienne) et **l'Égypte** étaient les dernières puissances à résister à l'expansion de Babylone. Alors que sonne la fin du royaume de Juda avec la prise imminente de Jérusalem, **Ezéchiel** annonce la ruine prochaine de Tyr et de l'Égypte face à **Nébuchadnetsar**, le roi de Babylone.

Selon Ezéchiel (cf. les citations ci-après), la ruine de **Tyr** sera **définitive**, alors que **l'Égypte** sera **provisoirement** dévastée pendant **40 ans** (l'Égypte est ainsi jugée parce qu'elle n'a pas tenu sa promesse d'aider Juda au moment critique).

1) Les critiques **mettent en doute l'accomplissement historique** de ces prophéties. L'erreur serait d'autant plus flagrante que plusieurs chapitres du Livre d'Ezéchiel sont consacrés à ces deux États et à leur souverain (ch. 26 à 28 pour Tyr, ch. 29 à 32 pour l'Égypte).

Le texte suivant, qui annonce une **dévastation totale de 40 ans contre l'Égypte**, est particulièrement visé :

Ez. 29:8-14 (prononcé la 10^e année, à compter. depuis la déportation de Jojakim, cf. 1:2, càd. en – 587, juste avant l'assaut final contre Jérusalem) “(8) *C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur, l'Éternel : Voici, je ferai venir contre toi (contre l'Égypte) l'épée, et j'exterminerai du milieu de toi les hommes et les bêtes. (9) Le pays d'Égypte deviendra une solitude et un désert. Et ils sauront que je suis l'Éternel, parce qu'il a dit : Le fleuve est à moi, c'est moi qui l'ai fait ! (10) C'est pourquoi voici, j'en veux à toi et à tes fleuves, et je ferai du pays d'Égypte un désert et une solitude, depuis Migdol (au nord) jusqu'à Syène (Assouan au sud) et aux frontières de l'Éthiopie. (11) Nul pied d'homme n'y passera, nul pied d'animal n'y passera, et il restera QUARANTE ANS sans être habité. (12) Je ferai du pays d'Égypte une solitude entre les pays dévastés, et ses villes seront désertes entre les villes désertes, pendant QUARANTE ANS. Je répandrai les Égyptiens parmi les nations, je les disperserai en divers pays. (13) Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel : Au bout de quarante ans je rassemblerai les Égyptiens du milieu des peuples où ils auront été dispersés. (14) Je ramènerai les captifs de l'Égypte, je les ramènerai dans le pays de Pathros, dans le pays de leur origine, et là ils formeront un faible royaume.”*

a) Les critiques accusent, et déclarent que cette désolation de l'Égypte est **inconnue dans l'histoire** de cette période.

Ils sourient par avance à la pensée que l'on voudrait donner une interprétation **futuriste** et **allégorique** de ce texte. En effet :

- Ezéchiel s'adresse à un roi d'Égypte **contemporain** (29:2).
- il n'y a d'ailleurs **plus depuis longtemps de pharaon** en Égypte pour que cette prophétie puisse encore s'accomplir ;
- et surtout la prophétie est répétée 16 ans plus tard, en relation avec le **nom de Nébuchadnetsar** (29:19), ce qui indique quelle époque Jérémie avait en vue.

b) Ezéchiel se serait par ailleurs rendu coupable d'une **erreur comparable**, la même année, en prédisant la destruction **complète et permanente** de **Tyr** :

Ez. 26:3-14 (prononcé la 11^e année, à compter. depuis la déportation de Jojakim, sans doute alors que la ville vient d'être prise) “(3) *A cause de cela, ainsi parle le Seigneur, l'Éternel : Voici, j'en veux à toi, Tyr ! Je ferai monter contre toi des nations nombreuses, comme la mer fait monter ses flots. (4) Elles détruiront les murs de Tyr, elles abattront ses tours, et j'en raclerai la poussière ; je ferai d'elle un rocher nu ; (5) elle sera dans la mer un lieu où l'on étendra les filets ; car j'ai parlé, dit le Seigneur, l'Éternel. Elle sera la proie des nations. (6) Ses filles sur son territoire seront tuées par l'épée. et ils sauront que je suis l'Éternel. (7) Car ainsi parle le Seigneur, l'Éternel : Voici, j'amène du septentrion contre Tyr Nebucadnetsar, roi de Babylone, le roi des rois, avec des chevaux, des chars, des cavaliers, et une grande multitude de peuples. (8) Il tuera par l'épée tes filles sur ton territoire ; il fera contre toi des retranchements, il élèvera contre toi des terrasses, et il dressera contre toi le bouclier.*

(9) Il dirigera les coups de son bélier contre tes murs, et il renversera tes tours avec ses machines. (10) La multitude de ses chevaux te couvrira de poussière ; tes murs trembleront au bruit des cavaliers, des roues et des chars, lorsqu'il **entrera dans tes portes** comme on entre dans une ville conquise. (11) **Il foulera toutes tes rues** avec les sabots de ses chevaux, il tuera ton peuple par l'épée, et les monuments de ton orgueil tomberont à terre. (12) On enlèvera tes richesses, on pillera tes marchandises, **on abattra tes murs**, on renversera tes maisons de plaisance, et **l'on jettera au milieu des eaux tes pierres, ton bois, et ta poussière**. (13) Je ferai cesser le bruit de tes chants, et l'on n'entendra plus le son de tes harpes. (14) **Je ferai de toi un rocher nu** ; tu seras un lieu où l'on étendra les filets ; **tu ne seras plus rebâtie**. Car moi, l'Éternel, j'ai parlé, dit le Seigneur, l'Éternel.”

Le nom de **Nébucadnetsar** est clairement mentionné (v. 7). Cette prophétie contre Tyr est répétée plus loin, et il n'y a donc aucune ambiguïté quant aux **faits** et à l'**époque** :

Ez. 27:36 “Les marchands parmi les peuples sifflent sur toi ; **tu es réduite au néant, tu ne seras plus à jamais !**”

Ez. 28:19 “Tous ceux qui te connaissent parmi les peuples sont dans la stupeur à cause de toi ; **tu es réduit au néant, tu ne seras plus à jamais !**”

Or, soulignent les critiques, selon les historiens, **Nébucadnetsar n'a ni détruit, ni même pris Tyr**, malgré un long siège (13 ans) de la ville insulaire ! Il n'a occupé que la partie continentale de la ville.

C'est en fait **Alexandre le Grand** qui a pris Tyr après un siège de quelques mois en – 332. Mais qui osera dire que, sous la plume d'Ezéchiël, Nébucadnetsar préfigurait Alexandre le Grand !

Et d'ailleurs, remarquent les critiques, **Tyr n'a pas cessé d'exister** après sa prise par Alexandre (2 000 défenseurs furent crucifiés, la cité fut brûlée à moitié et pillée). La ville se redressa en quelques années. Elle **existait du temps de Jésus** (Mt. 15:21) **et de Paul** (Act. 21:3). Les **Croisés** ont pillé la ville en 1125, et elle a été enfin détruite par les **Musulmans** en **1275**.

c) Pire encore, les critiques font remarquer qu'Ezéchiël **avoue son erreur** au sujet de Tyr, puisque, 16 ans après les deux prophéties précitées, et donc en constatant les faits (le siège de Tyr a été levé), il déclare que Nébucadnetsar, **ayant échoué devant Tyr**, recevra **l'Égypte comme lot de consolation**.

Ez. 29:18-19 (texte prononcé la 27^e année, à compter. depuis la déportation de Jojakim, donc en - 573) “(17) La vingt-septième année, le premier jour du premier mois, la parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots : (18) Fils de l'homme, **Nébucadnetsar**, roi de Babylone, a fait faire à son armée **un service pénible contre Tyr** ; toutes les têtes sont chauves, toutes les épaules sont écorchées ; et **IL N'A RETIRE DE TYR AUCUN SALAIRE**, ni lui, ni son armée, pour le service qu'il a fait contre elle. (19) C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur, l'Éternel : **Voici, je donne à Nébucadnetsar, roi de Babylone, le pays d'Égypte** ; Il en emportera les richesses, il en prendra les dépouilles, il en pillera le butin ; ce sera un salaire pour son armée.”

En conclusion, comment peut-on faire confiance à un prophète qui prophétise ou modifie sa prophétie après-coup, 3 chapitres plus tard ? Il oublie même de corriger (ou de supprimer) la première prophétie, manifestement fausse, contre Tyr !

2) La réponse suivante peut être apportée

- au sujet de **la désolation de 40 ans subie par l'Égypte**,
- au sujet de **la prise de Tyr par Nébucadnetsar**.

a) **La désolation de 40 ans en Égypte (Ez. 29:8-14)** :

* Il est exact qu'il n'y a pas de document historique confirmant de manière absolue cette ruine de tout le territoire de l'Égypte, du Nord au Sud, du temps de Nébucadnetsar.

L'historien **Hérodote** (- 484 à – 420) est silencieux sur un tel évènement.

Dans une telle situation, en l'absence de tels documents, **deux attitudes** s'affrontent. Les sceptiques nient les faits bibliques tant que la preuve de leur réalité n'est pas fournie. A l'inverse, ceux qui font confiance au texte biblique attendent que les sceptiques prouvent que les faits n'ont pas eu lieu. C'est souvent un dialogue de sourds.

C'est l'une des raisons pour lesquelles nous n'abordons pas dans ces études les controverses historiques (telles que la réalité de l'Exode, la réalité de la grandeur des royaumes de David et de Salomon, etc.).

* Dans le cas présent, s'il n'y a pas de preuve absolue, il y a des **indices**. Nous extrayons les remarques suivantes des notes de la “*Bible commentée*”, Editions PERLE, 1981 :

- Deux historiens, **Mégasthènes** (historien grec du temps de Seleucus Nicator) et **Abydenus** (historien grec vers -200), rapportent que **Nébuchadnetsar** fit des incursions en **Lybie**, au nord de l'Afrique, et parvint jusqu'aux Colonnes d'Hercule (le détroit de Gibraltar), et même en Ibérie (Espagne). Il y a peut-être exagération dans ces rapports ; mais ils **impliquent néanmoins la conquête préalable de l'Égypte**.

- Le Babylonien **Bérose** (contemporain d'Alexandre le Grand) dit que **Nébuchadnetsar** régnait “*sur l'Égypte, la Syrie et la Phénicie et l'Arabie*”.

- L'historien juif **Josephe** place la **conquête de l'Égypte cinq ans après la prise de Jérusalem**. Il ajoute que les Juifs qui s'étaient réfugiés en Égypte après le meurtre de Guédalia (Jér. 41-44), furent alors en partie **massacrés**, en partie **déportés** en **Babylonie**, ce qui implique au moins une incursion victorieuse de l'armée babylonienne.

- Enfin, **deux inscriptions babyloniennes** constatent le fait de la **conquête de l'Égypte** par Nébuchadnetsar. L'une provenant d'un gouverneur résidant près de Syène (Assouan) établit que Nébuchadnetsar envahit l'Égypte **au temps d'Hophra**, en – **572/573**, exactement la date indiquée par Ez.29:17 précité. Il pénétra jusqu'à Syène aux frontières de l'Éthiopie, et dévasta la région. Selon l'autre inscription, Nébuchadnetsar attaqua de nouveau l'Égypte 4 ans après. L'inscription, conservée en Angleterre, est endommagée. On peut déchiffrer la dernière syllabe “*su*”, probablement la fin du nom **Amasis**, successeur d'Hophra.

* Après la chute de Jérusalem, au moment de l'arrivée des Juifs fuyant en Égypte après le meurtre de Guédalia, le prophète **Jérémie** (que les Juifs avaient contraint à les suivre) a reçu une parole prophétique qui confirmait la prophétie, non encore accomplie alors, d'**Ezéchiel** :

Jér. 43:8-13 “(8) La parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie, à Tachpanès, en ces mots : (9) Prends dans ta main de grandes pierres, et cache-les, en présence des Juifs, dans l'argile du four à briques qui est à l'entrée de la maison de **Pharaon** à Tachpanès. (10) Et tu diras aux Juifs : Ainsi parle l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Voici, **j'enverrai chercher Nebucadnetsar**, roi de Babylone, mon serviteur, et **je placerai son trône sur ces pierres que j'ai cachées**, et il étendra son tapis sur elles. (11) Il viendra, et **il frappera le pays d'Égypte** ; à la mort ceux qui sont pour la mort, à la captivité ceux qui sont pour la captivité, à l'épée ceux qui sont pour l'épée ! (12) Je mettrai **le feu aux maisons des dieux de l'Égypte** ; **Nebucadnetsar les brûlera**, il emmènera captives les idoles, **il s'enveloppera du pays d'Égypte** comme le berger s'enveloppe de son vêtement, et il sortira de là en paix. (13) Il brisera les statues de Beth Schémesch (Maison du Soleil, le célèbre temple d'On, près du Caire) **au pays d'Égypte**, et il brûlera par le feu les maisons des dieux de l'Égypte.”

Jérémie annonce clairement une **invasion** victorieuse de l'**Égypte** par **Nébuchadnetsar**, qui posera son trône en vainqueur **sur des pierres solides** (en contraste avec la brique des Égyptiens), devant la maison de **Pharaon**.

Jérémie annonce clairement que le vainqueur pourra **détruire les temples** du pays, et qu'il “*s'enveloppera du pays comme d'un manteau*” !

Les critiques ajouteront-ils **Jérémie** à la liste des prophètes qu'ils considèrent comme mensongers, ou diront-ils que les indices précités sont sans valeur ? Ils ne peuvent en tout cas pas affirmer avec audace que la prophétie d'Ezéchiel ne s'est pas accomplie.

* Le ravage de l'Égypte par l'envahisseur venu du Nord n'est pas surprenant. Les rois babyloniens étaient sans pitié pour les vaincus. Les pays envahis étaient ravagés et pillés, les peuples massacrés ou déportés.

Il est probable que les prêtres égyptiens qui, beaucoup plus tard, reçurent **Hérodote**, passèrent sous **silence** cette période tragique et honteuse pour eux. De plus, “*quarante ans*” ne sont rien dans la longue histoire de l’Égypte. C’est ainsi qu’Hérodote ne dit d’ailleurs rien de la défaite, historiquement admise, du pharaon Neco à Karkémis !

Le **siège de Tyr** (588-576 ou plutôt 586-574) ne répondait sans doute pas à une nécessité stratégique, mais était une opportunité de pillage sur la route des envahisseurs babyloniens.

* Le **début des 40 ans** de ruine de l’**Égypte** se situe donc vers – 575 ou plutôt – 573, sous **Hophra**. La seconde invasion aurait eu lieu en - 568 sous Amasis, meurtrier et successeur d’Hophra.

La **fin des 40 ans** coïncide **approximativement** avec la **fin des 70 ans** fixée par Jérémie pour la captivité de Juda en Babylonie (la captivité a débuté vers – 605 avec la déportation de Jojakim, et s’est achevée avec la chute de Babylone vers – 535).

Ezéchiél prévoit donc, outre la désolation de l’Égypte, que cette chute de Babylone permettra à l’Égypte de **subsister**, mais il précise que ce ne sera pas une restauration comme celle promise à Juda.

Par contre, Ezéchiél omet le court relèvement sous Amasis (vite étouffé dans l’œuf par Nébucadnetsar), et la conquête persane ultérieure (par Cambyse en -525).

Contrairement à l’affirmation des critiques, il y a donc là une grande cohérence.

b) La prise de Tyr par Nébucadnetsar (Ez. 26:3-14) :

* A la différence de l’Égypte, la ville de Tyr s’était réjouie de la chute de Jérusalem.

Si le texte d’Ezéchiél annonçait la destruction totale et **définitive** de Tyr **par Nébucadnetsar**, les critiques auraient raison : la prophétie d’Ezéchiél n’aurait pas été accomplie.

Mais le texte impliqué comprend au moins **deux parties** :

- Du **v.3 au v.6**, l’Éternel annonce qu’il enverra “*des nations nombreuses*” qui détruiront la ville, et que celle-ci sera “*la proie des nations*”. Rien ne permet d’affirmer que ces “*nations*” ne désignent que les cohortes de mercenaires étrangers enrôlés par Nébucadnetsar. Elles peuvent aussi englober les armées d’Alexandre par exemple. De plus, il n’y a aucune indication temporelle. Ce qui est donc annoncé, c’est seulement un jugement divin qui doit **aboutir à une destruction finale**.

- Le **v. 7**, “*voici, j’amène Nébucadnetsar*”, indique par contre **l’imminence du début de ce processus de décadence**. Les mercenaires étrangers sont appelés “*des peuples*” (v. 7, et non pas “des nations” comme au v.3).

- Il est précisé que les massacres de civils par l’armée de Nébucadnetsar se produiront “*sur ton territoire*” (v. 8), ce qui peut désigner **une partie** seulement du territoire total de Tyr (la partie continentale, la plus ancienne et la plus vulnérable). Les **v. 8 à 11** ne décrivent, peut-être, que la destruction et le pillage de la **ville continentale** où le **temple** (“les monuments de ton orgueil”, v. 11) et les **riches villas** étaient érigés.

- Les **v. 12 et suivants** reprennent le caractère intemporel de la menace (“on ... on ... on ... je ... je”).

- Il est peut-être même possible que Nébucadnetsar se soit **réellement emparé de toute** la ville, y compris la partie insulaire avec ses deux ports, mais que les habitants aient eu le temps de fuir avec une grande partie de leurs richesses. Dans ce cas, Nébucadnetsar aurait certes assuré la mission que l’Éternel lui avait confiée à son insu, mais, n’ayant pas de navires pour contrôler les voies maritimes, il n’en avait pas retiré un grand butin.

A l’appui de cette hypothèse, il a été avancé :

- que si la ville avait résisté à un tel siège, elle en aurait tiré une immense gloire qui aurait laissé des traces dans l'histoire,
- que, d'après l'historien **Ménandre**, les Tyriens auraient fait revenir de Babylone, comme gouverneurs, des membres de la famille royale, dont Merbal et Hiram, ce qui implique que la ville aurait été prise.

La puissance phénicienne était marchande et maritime. Mais la destruction de Tyr (ou de sa seule partie continentale), jointe à la destruction de **Sidon** et de toute la **Phénicie continentale**, ont affaibli durablement cette puissante et étonnante cité. Et même si seule la partie continentale a été dévastée, c'était le signe avertisseur que le reste de la prophétie s'accomplirait.

* Le prophète **Esaié** avait lui aussi prédit une catastrophe **non fatale** contre Tyr qui préluderait néanmoins à des jugements **ultérieurs** encore plus graves :

Es. 23:13-18 *“(13) Vois les **Chaldéens**, qui n'étaient pas un peuple, ces habitants du désert, pour qui l'Assyrien a fondé un pays ; ils élèvent des tours, **ils renversent les palais de Tyr**, ils les mettent en ruines. (14) Lamentez-vous, navires de Tarsis ! Car votre forteresse est détruite ! (15) En ce temps-là, **Tyr tombera dans l'oubli soixante-dix ans**, ce que dure la vie d'un roi. Au bout de soixante-dix ans, il en sera de Tyr comme de la prostituée dont parle la chanson : (16) Prends la harpe, parcours la ville, prostituée qu'on oublie ! Joue bien, répète tes chants, pour qu'on se souvienne de toi ! (17) **Au bout de soixante-dix ans, l'Éternel visitera Tyr, et elle retournera à son salaire impur ; elle se prostituera à tous les royaumes de la terre, sur la face du monde. (18) Mais son gain et son salaire impur seront consacrés à l'Éternel, ils ne seront ni entassés ni conservés ; car son gain fournira pour ceux qui habitent devant l'Éternel une nourriture abondante et des vêtements magnifiques.**”*

La prophétie du jugement de Tyr a en outre un caractère universel et annonce le jugement des systèmes du monde sous l'emprise de la convoitise, de l'impureté, de la révolte contre le vrai Dieu. Ce glissement futuriste et allégorique est suggéré par le prophète Ezéchiel lui-même dans la célèbre complainte sur le roi de Tyr comparé au souverain d'Eden (Ez. 28:11-19). Mais cela n'enlève rien à l'accomplissement historique des paroles d'Ezéchiel.

En résumé, même si plusieurs éléments manquent pour expliquer en détail les événements du long siège de la ville, rien ne permet d'accuser Ezéchiel d'avoir émis une fausse prophétie.

Etude n° 28

Jérémie n'a-t-il pas prophétisé à tort une fin paisible au roi Sédécias ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

Jér. 34:1-5 “(1) La parole qui fut adressée à Jérémie de la part de l'Éternel, en ces mots, lorsque **Nebucadnetsar**, roi de Babylone, avec toute son armée, et tous les royaumes des pays sous sa domination, et tous les peuples, faisaient la guerre à Jérusalem et à toutes les villes qui en dépendaient : (2) Ainsi parle l'Éternel, le Dieu d'Israël : Va, et **dis à Sédécias**, roi de Juda, dis-lui : Ainsi parle l'Éternel : Voici, je livre cette ville entre les mains du roi de Babylone, et il la brûlera par le feu. (3) Et toi, tu n'échapperas pas à ses mains, mais tu seras pris et livré entre ses mains, **tes yeux verront les yeux du roi de Babylone, et il te parlera bouche à bouche, et tu iras à Babylone.** (4) Seulement écoute la parole de l'Éternel, Sédécias, roi de Juda ! Ainsi parle l'Éternel sur toi : **Tu ne mourras point par l'épée.** (5) **Tu mourras en paix** ; et comme on a brûlé des parfums pour tes pères, les anciens rois qui t'ont précédé, ainsi on en brûlera pour toi, et l'on te pleurera, en disant : **Hélas, seigneur ! Car j'ai prononcé cette parole, dit l'Éternel.**”

Or voici ce qui s'est passé, selon Jérémie lui-même :

Jér. 52:9-11 “(9) Ils saisirent le roi, et le firent monter vers le roi de Babylone à **Ribla**, dans le pays de Hamath ; et il prononça contre lui une sentence. (10) Le roi de Babylone **fit égorger les fils de Sédécias en sa présence** ; il fit aussi égorger tous les chefs de Juda à Ribla. (11) Puis **il fit crever les yeux à Sédécias**, et le fit lier avec des chaînes d'airain ; le roi de Babylone **l'emmena à Babylone, et il le tint en prison jusqu'au jour de sa mort.**”

2) Les critiques interrogent : “**voir**” Nébucadnetsar et lui “**parler bouche à bouche**” n'annonçait-il pas, à première vue et tout naturellement, une rencontre paisible ? Ou bien Jérémie joue-t-il sur les mots pour se protéger derrière **l'ambiguïté** ? Prédire qu'il ne “**mourrait pas par l'épée**”, n'était-ce pas préférer un mensonge de courtisan ?

Voir ses fils égorgés, avoir les yeux crevés, et finir sa vie en prison, est-ce cela “**mourir en paix**” interrogent encore les critiques ?

Dans son cachot, Sédécias savait désormais, s'il se souvenait des paroles de Jérémie; qu'il vivrait longtemps en exil, mais n'aurait-il pas préféré être exécuté immédiatement ?

Les critiques demandent encore : quand a-t-on **brûlé des parfums** pour Sédécias après sa mort ?

3) La réponse est la suivante.

a) Effectivement, Jérémie **n'a pas annoncé** à Sédécias que ses fils seraient égorgés devant lui, ni qu'il aurait les yeux crevés, ni qu'il aurait un statut de détenu à Babylone jusqu'à la fin de sa vie. Devait-il le faire ? Quel homme peut conseiller à Dieu ce qu'il doit révéler ou non ?

Par contre, Jérémie **a annoncé** que le royaume de Juda serait vaincu, que Sédécias comparaitrait en présence de son ennemi, qu'il aurait la vie sauve, et **tout cela s'est accompli**.

Cela seul devrait inciter les critiques à la **prudence** avant d'accuser Jérémie d'être un faux prophète !

Dire que Jérémie n'avait prévu la ruine de Jérusalem que grâce à une appréciation sage et lucide de la situation militaire, et qu'il n'avait prévu les détails atroces du destin de Sédécias que par sa connaissance de la cruauté babylonienne envers les vaincus, est un peu léger.

b) Il n'y a pas d'ambiguïté fallacieuse et humaine dans les paroles de Jérémie. Sédécias savait que les paroles de Jérémie ne lui annonçaient **rien de bon**.

En effet, Sédécias avait autrefois **refusé d'écouter le conseil divin** émis par Jérémie : il aurait alors dû se rendre au roi de Babylone pour bénéficier, lui et son peuple, d'une clémence de l'Éternel. Il était **maintenant responsable en outre de morts inutiles** parmi son peuple. Il allait le payer de la mort de ses fils.

Si Jérémie avait voulu se conduire en **courtisan**, il aurait annoncé que l'ennemi serait repoussé !

c) Mais, paradoxalement, il y a une marque de la **miséricorde** divine dans les longues et cruelles souffrances morales que va endurer Sédécias, un roi **faible**, mais qui **craignait** l'Eternel au fond de lui-même, comme le prouvent ses entretiens avec le prophète.

Les textes bibliques semblent indiquer que Jérémie éprouvait même une **affection attristée** pour ce roi, alors qu'il a condamné sans appel les conseillers impies du roi.

L'âme de Sédécias a effectivement été plongée dans une fournaise difficile à imaginer. Quand il a été à nouveau capable de réfléchir, les paroles de Jérémie lui sont certainement revenues en mémoire. Tout ce qu'avait dit Jérémie était vrai ! **Sédécias a donc su** qu'aucun bourreau ne le surprendrait dans sa cellule pour l'égorger. Plus précieux que tout, **il a su** que l'Eternel avait encore des bontés en réserve pour lui.

d) Il semble donc que, durant sa captivité, Sédécias a eu l'opportunité de sonder son propre cœur, de se repentir, de livrer enfin totalement son âme à l'Eternel. C'est alors qu'il a pu **“mourir en paix”** dans le secret de sa prison. C'est l'un des quelques cas relatés dans la Bible où la souffrance a pu jouer un rôle bénéfique chez un croyant.

Tout cela n'a évidemment de sens que pour ceux qui croient qu'un jugement vient après la mort. Pour ceux-là, la **“paix”** la plus précieuse est celle qui est conclue avec l'Eternel. La mort de **Samson** a de même été la plus belle victoire de sa vie terrestre (Jg. 16:30) !

Jg.16:30 *“Samson dit : Que je meure avec les Philistins (en ces instants, Samson livre son âme à l'Eternel par amour, alors qu'il ne lui avait livré que ses muscles jusqu'alors) ! Il se pencha fortement, et la maison tomba sur les princes et sur tout le peuple qui y était. Ceux qu'il fit périr à sa mort furent plus nombreux que ceux qu'il avait tués pendant sa vie.”*

e) Le destin de Sédécias est en cela un enseignement grave et solennel sur la nécessité de la **consécration**, loin de certaines mièvreries religieuses.

Le roi n'est **“pas mort par une épée”** enfoncée dans le **corps**, mais par une épée enfoncée dans **l'âme**.

Quant aux **“parfums”**, il est vrai qu'aucune cérémonie en grandes pompes n'est mentionnée dans les Ecritures à propos de Sédécias.

Mais il est permis de penser que le roi, en bon politicien gouvernant un pays où résidaient de nombreux Juifs, dont certains étaient devenus des notables, a permis, sinon encouragé, une cérémonie discrète. Un roi a parfois intérêt à honorer d'autres rois pour ne pas porter atteinte à l'image de la fonction qu'il assume lui-même !

Etude n° 29

La prophétesse Hulda n'a-t-elle pas donné de faux espoirs au roi Josias qui venait de découvrir le Livre de la Loi ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

2 R. 22:18-20 “(18) Mais vous direz au **roi de Juda**, qui vous a envoyés pour consulter l'Éternel : Ainsi parle l'Éternel, le Dieu d'Israël, au sujet des paroles que tu as entendues : (19) **Parce que ton cœur a été touché**, parce que tu t'es humilié devant l'Éternel en entendant ce que j'ai prononcé contre ce lieu et contre ses habitants, qui seront un objet d'épouvante et de malédiction, et parce que tu as déchiré tes vêtements et que tu as pleuré devant moi, moi aussi, j'ai entendu, dit l'Éternel. (20) C'est pourquoi, voici, je te recueillerai auprès de tes pères, **tu seras recueilli en paix dans ton sépulcre**, et **tes yeux ne verront pas tous les malheurs que je ferai venir sur ce lieu**. Ils rapportèrent au roi cette réponse.”

2) Les critiques font remarquer qu'en fait le roi **Josias** a été **mortellement blessé à Meguiddo** par une flèche égyptienne, avant de mourir à Jérusalem (2 Chr. 35:20-24) !

2 Chr. 35:20-24 “(20) Après tout cela, après que Josias eut réparé la maison de l'Éternel, Néco, roi d'Égypte, monta pour combattre à Carkemisch sur l'Euphrate. **Josias** marcha à sa rencontre ; (21) et Néco lui envoya des messagers pour dire : **Qu'y a-t-il entre moi et toi, roi de Juda ? Ce n'est pas contre toi que je viens aujourd'hui ; c'est contre une maison avec laquelle je suis en guerre. Et Dieu m'a dit de me hâter. Ne t'oppose pas à Dieu, qui est avec moi, de peur qu'il ne te détruise.** (22) Mais Josias ne se détourna point de lui, et il se déguisa pour l'attaquer, sans écouter les paroles de Néco, qui venaient de la bouche de Dieu. Il s'avança pour combattre **dans la vallée de Meguiddo**. (23) Les archers tirèrent sur le roi Josias, et le roi dit à ses serviteurs : **Emportez-moi, car je suis gravement blessé.** (24) Ses serviteurs l'emportèrent du char, le mirent dans un second char qui était à lui, et **l'amènèrent à Jérusalem. Il mourut**, et fut enterré dans le sépulcre de ses pères. Tout Juda et Jérusalem pleurèrent Josias.”

Est-ce cela “**être recueilli en paix**” interrogent les critiques ?

3) La réponse est la suivante.

a) **Rappel** :

La prophétesse avait été consultée par le roi Josias à la suite de la découverte du rouleau de la Loi dans le temple jusqu'alors délaissé. En écoutant la lecture du Livre, le roi, bouleversé, avait déchiré ses vêtements (2 R. 22:11), et c'est alors que, pressentant la colère divine contre le pays de Juda, il avait décidé de consulter l'Éternel en la personne de la prophétesse Hulda.

C'est lors de sa réponse que la prophétesse avait prononcé le **message personnel précité de consolation** (2 R. 22:18-20) à l'adresse de ce roi sincère et pieux.

Mais Hulda avait introduit ce message par de graves menaces contre la **collectivité** de Jérusalem, confirmant ainsi que le roi avait eu raison d'être épouvanté :

2 R. 22:15-17 “(15) Après qu'ils eurent parlé, elle leur dit : Ainsi parle l'Éternel, le Dieu d'Israël : Dites à l'homme (le roi Josias) qui vous a envoyés vers moi : (16) Ainsi parle l'Éternel : Voici, je vais faire venir **des malheurs sur ce lieu** (Jérusalem) **et sur ses habitants**, selon toutes les paroles du livre qu'a lu le roi de Juda. (17) Parce qu'ils m'ont abandonné et qu'ils ont offert des parfums à d'autres dieux, afin de m'irriter par tous les ouvrages de leurs mains, **ma colère s'est enflammée contre ce lieu, et elle ne s'éteindra point.**”

Le message bienveillant précité de l'Éternel en faveur du roi Josias, comporte deux promesses :

- le roi serait recueilli en paix dans son sépulcre,
- le roi ne verrait pas de ses yeux les malheurs annoncés (à l'inverse de Sédécias, cf. l'étude précédente).

C'est sur ces promesses que les critiques ironisent comme indiqué plus haut.

b) La mort violente du roi n'a pas été plus terrible que celle de beaucoup de personnes mortes à la suite d'un accident ou d'une grave maladie galopante.

Dans sa semi inconscience, il a trouvé un réconfort que beaucoup envieraient en **sachant** qu'il était agréé par l'Eternel, et que son départ avant terme était une **bénédition**, un repos anticipé.

Les paroles de la prophétesse étaient donc ambiguës (une mort violente à la guerre n'est pas incompatible avec la paix de l'âme), mais :

- dans les jours qui ont précédé la bataille, Josias a eu le cœur en paix, et n'a peut-être pas pensé qu'il allait bientôt mourir,
- les vrais amis du roi ont été consolés,
- les ennemis de l'Eternel ont trouvé dans cette mort des raisons pour s'enfoncer davantage dans l'incrédulité,
- la minorité pieuse a cru que la prophétesse avait dit la vérité, et a eu le temps de se sanctifier encore plus.

La prophétesse n'avait dit que des vérités, avec les mots voulus par l'Eternel.

Etude n° 30

La prédiction de la profanation du corps de Jojakim s'est-elle accomplie ?

1) Le premier texte incriminé est le suivant :

Jér. 22:18-19 “(18) *C'est pourquoi ainsi parle l'Éternel sur Jojakim, fils de Josias, roi de Juda : **On ne le pleurera pas**, en disant : Hélas, mon frère ! hélas, ma sœur ! On ne le pleurera pas, en disant : Hélas, seigneur ! hélas, sa majesté ! (19) **Il aura la sépulture d'un âne**, il sera traîné et jeté hors des portes de Jérusalem.*”

Jérémie, sûr de lui, répète la menace :

Jér. 36:30-31 “(30) *C'est pourquoi ainsi parle l'Éternel sur Jojakim, roi de Juda : **Aucun des siens ne sera assis sur le trône de David**, et son cadavre sera exposé à la chaleur pendant le jour et au froid pendant la nuit. (31) Je le châtierai, lui, sa postérité, et ses serviteurs, à cause de leur iniquité, et je ferai venir sur eux, sur les habitants de Jérusalem et sur les hommes de Juda tous les malheurs dont je les ai menacés, sans qu'ils aient voulu m'écouter.*”

Selon ces passages, Jojakim aura une **mort ignominieuse** (il ne sera pas pleuré, il aura la sépulture d'un âne, son corps sera jeté hors de la ville, 22:18,19, son cadavre exposé, 36:30), et n'aura **pas de successeur** sur le trône de David (36:30).

2) Or les critiques mettent en avant le verset suivant :

2 R. 24:6 “**Jojakim se coucha avec ses pères. Et Jojakin, son fils, régna à sa place.**”

a) Selon ce verset **Jojakim** est “**mort avec ses pères**”, et les critiques remarquent que c'est aussi ce qui est dit de **David** (1 R. 2:10), de **Salomon** (1 R. 11:43), d'**Asa** (2 Chr. 16:13), etc. Cette expression semble exprimer une **sépulture digne**, et non pas celle “**d'un âne**” !

Non seulement cela, mais les critiques soulignent que, selon la Bible elle-même, **le corps de Jojakim n'a pas été traîné hors de Jérusalem** comme un cadavre d'âne, mais qu'il a été conduit **enchaîné à Babylone** !

2 Chr. 36:5-6 “(5) **Jojakim** avait vingt-cinq ans lorsqu'il devint roi, et il régna onze ans à Jérusalem. (6) **Nebucadnetsar**, roi de Babylone, monta contre lui, et **le lia avec des chaînes d'airain pour le conduire à Babylone.**”

b) Selon le même verset précité de 2 R. 24:6, **son fils Jojakin** (ou Jéconia, ou Conia), âgé de 18 ans, **lui a succédé sur le trône**. Il a régné 3 mois et 10 jours à sa place, avant d'être emmené à son tour à Babylone (2 Chr. 36:8-9 ; 2 R. 24:6-8) ! Ce règne même court, contredit selon les critiques la déclaration de Jér. 36:30 qui déclare à propos de Jojakim son père : “**aucun des siens ne sera assis sur le trône de David**” !

Les critiques affirment que Jérémie, **ayant constaté son erreur**, a réitéré sa malédiction, mais en l'adressant cette fois-ci contre la postérité de Jojakin-Jéconia :

Jér. 22:30 “(30) *Ainsi parle l'Éternel : **Inscrivez cet homme comme privé d'enfants** [selon la suite du verset, cela signifie que, même s'il a des enfants, ils ne régneront pas], **comme un homme dont les jours ne seront pas prospères ; car nul de ses descendants** [il a eu 7 fils, 1 Chr. 3:17-18] **ne réussira à s'asseoir sur le trône de David et à régner sur Juda.**”*

Mais, font-ils remarquer, Jojakin, fils de Jojakim, fait cependant partie, sous son autre nom Jéconia, des **ancêtres de Jésus** (1 Chr. 3:16-17 ; Mt. 1:12), le Roi Fils de David !

3) La réponse est la suivante.

Deux questions distinctes sont posées :

- Jérémie s'est-il trompé sur les **circonstances de la mort de Jojakim** ?
- sa **descendance** a-t-elle oui ou non été déchue de la royauté davidique ?

a) Les circonstances de la mort de Jojakim (le père de Jojakin) :

Selon les critiques, Jérémie a prédit que le cadavre de Jojakim serait profané lors de la **capitulation** de Jérusalem.

* Jérémie (**Jér. 22:19** précité) prophétise certes qu'il sera “**jeté hors de Jérusalem**”, mais il n'est pas dit que c'est “**son cadavre**” qui serait jeté hors de cette ville ! Cette expression, dans ce texte prophétique, signifie tout simplement que ce souverain serait **entraîné par des circonstances brutales** hors de sa capitale, comme dans l'expression “être jeté sur les routes”. Et cela s'est accompli.

La preuve que tel était le sens donné, selon Jérémie lui-même, à l'expression “**jeté hors de Jérusalem**”, est fournie quelques versets plus loin (à propos de l'exil de son fils Jojakin-Jeconia) :

Jér. 22:28-29 “(28) Est-il donc un vase méprisé, brisé, ce **Jeconia** ? Est-il un objet auquel on n'attache aucun prix ? Pourquoi sont-ils **jetés, lui et sa postérité, lancés dans un pays qu'ils ne connaissent pas** ?”

* Dès lors, quand **Jér. 22:19** (précité) prophétise que Jojakim aura la “**sépulture d'un âne**”, il n'est pas dit que cela se réaliserait à **Jérusalem**, comme le pensent les critiques !

Par contre, une fois conduit enchaîné à **Babylone**, rien ne s'oppose à ce que, comme prédit par Jérémie, son **cadavre** n'ait reçu aucun honneur, et ait été jeté dans une fosse ouverte, en plein air, “**comme un âne**”, et que “**personne ne l'ait pleuré**” lors d'un rituel funéraire.

L'accusation contre Jérémie tombe donc d'elle-même.

* Selon les critiques, l'expression “**il se coucha avec ses pères**” annonce une mort honorable. En fait, cette expression s'applique aussi à une mort tragique. C'est ainsi que **les chiens ont, comme prophétisé par Elie et Elisée** (2 R. 9:14-29), **léché le sang du roi impie Achab** dans l'étang où avait été lavé le char dans lequel il avait été tué à Ramoth en Galaad. Or il est écrit que lui aussi “**se coucha avec ses pères**”, c'est-à-dire qu'il les rejoignit dans leur sort :

1 R. 22:40 “**Achab se coucha avec ses pères. Et Achazia, son fils, régna à sa place.**”

L'expression est d'ailleurs utilisée pour la mort d'autres rois **impies** d'Israël, tels que **Jéroboam** (1 R. 14:20), **Baeschah** (1 R. 16:6), **Omri** (1 R. 16:28). Ils se sont “**couchés avec leurs pères**”, mais **pas “en paix”** !

b) La perte de la royauté pour la descendance de Jojakim :

Il est vrai que Jojakin-Jeconia, le fils de Jojakim, a “**régné trois mois et dix jours**”.

Mais on peut se demander si, durant ces semaines terribles, dans un pays ravagé et une ville pillée, alors que de nombreux cadres politiques, administratifs, économiques et militaires avaient été déportés, alors que sa famille avait été touchée de plein fouet, si ce roi a vraiment régné, ou s'il s'est seulement “assis” sur le trône.

De plus, ce règne n'a pas été **permanent** jusqu'à la mort. Or, en Jér. 36:30, le verbe “**s'asseoir**”, est la traduction de l'hébreu. “**yashab**”, et impliquait la **permanence**. Jérémie annonçait la fin de toute royauté stable.

La royauté de **cette lignée** (issue de David par Salomon) a été interrompue brutalement et définitivement. De plus, un tel roi avait perdu toute légitimité aux yeux de Dieu.

c) Note sur la présence de Jojakin-Jeconia dans la généalogie de Jésus-Christ :

Le texte visé par les critiques est tiré de la généalogie de Jésus dans l'Évangile de Matthieu :

Mt. 1:12 “Après la déportation à Babylone, **Jéchonias** engendra **Salathiel** ; **Salathiel** engendra **Zorobabel**”

Il faut noter que dans cette généalogie, **les noms de Jojakim et de Jojakin sont absents**, comme s'ils devaient être **effacés**.

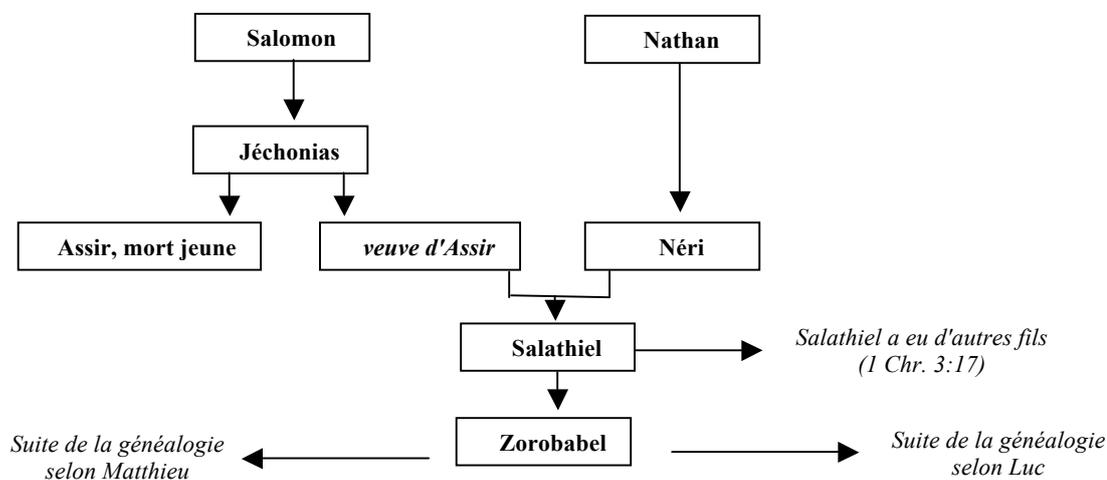
Dans l'étude n° 22 sur les Evangiles (sur le même site) les commentaires suivants sont proposés :

* Une première explication peut être proposée :

Jéchonias (= *Conia* = *Jojakin*) n'a pas eu de descendance masculine en dehors de **Assir** (1 Chr. 3:17), mort sans doute rapidement (cf. la prophétie précitée de Jér. 22:30).

Mais **sa fille**, ou la **veuve d'Assir**, aurait épousé **Néri** (descendant de Nathan), et enfanté **Salathiel** : ce dernier avait ainsi un **droit légal à la couronne par Jéchonias**. (1 Chr. 3:17), et la **malédiction** de Jérémie ne s'appliquait plus.

- Selon la **loi du lévirat** (Deut. 25:6), Salathiel, le fils aîné de Néri (par le sang) et de la veuve d'Assir, descendait autant de **Salomon** que de **Nathan**. Il était, à double titre, descendant de David !
- C'est ce qui a permis à **Zorobabel**, au retour de l'exil, d'être considéré comme **roi légitime** d'Israël par son peuple, même s'il ne pouvait pas prendre ce titre du fait de l'occupation étrangère. Les **prophéties de Zacharie** en faveur de Zorobabel prouvent qu'aucune malédiction ne pesait sur lui et sur sa descendance.



La généalogie de Matthieu montre que la destruction du temple et la déportation à Babylone n'ont pas empêché le plan de Dieu de s'accomplir ! Dieu s'intéresse aux individus, et, même dans les calamités collectives, il n'oublie aucun de ses élus.

* Une seconde explication :

Certains ont considéré que **Zorobabel**, dans la généalogie de Matthieu, ne pouvait pas descendre de **Jojakim** et de son fils **Jojakin-Jechonias**.

• Selon eux, les hommes pieux qui sont revenus en Palestine sous la conduite d'hommes aussi sanctifiés qu'Esdras et Néhémie (qui connaissaient les prophéties confirmées de **Jérémie 22:30** et **36:30**) n'auraient pas permis qu'un tel homme occupe une place d'honneur, qui plus est en compagnie du sacrificateur Josué.

• Selon eux, le **Jéchonias** dont il est question en **Mt. 1:12** “Après la déportation à Babylone, **Jéchonias engendra Salathiel ; Salathiel engendra Zorobabel**”, **n'est pas le Jeconia condamné par Jérémie**.

• Selon eux, le **Jéchonias** dont parle Matthieu serait un descendant de David **par Nathan**, et serait peut-être le **Néri** de Luc 3:27.

Il est alors supposé que **Néri**, peut-être à la suite d'une **décision collégiale** des déportés ayant pris conscience que Jérémie avait toujours eu raison, aurait **repris le nom** du dernier roi déporté par Nébucadnetsar.

• Cette hypothèse est envisageable, mais semble bien compliquée. Quel texte de la Loi, en dehors du lévirat, permettait de “prendre” le nom d'un autre homme pour le relever ?

• L'explication donnée plus haut, celle précisément du lévirat, évite ces questions en indiquant pourquoi Zorobabel était libéré de la malédiction de Jérémie, car n'ayant en lui aucun sang de Jéchonias.

Note n° 31

La Genèse est-elle incohérente en déclarant que le nom de Jacob est devenu Israël, mais en continuant à l'appeler le plus souvent par son ancien nom ?

1) Le texte mis en cause est le suivant, et relate l'expérience de Jacob à Peniel, lors de son retour en Canaan, alors qu'il va devoir affronter son frère Esaü :

Gen. 32:24-28 “(24) *Jacob demeura seul. Alors un homme lutta avec lui jusqu'au lever de l'aurore. (25) Voyant qu'il ne pouvait le vaincre, cet homme le frappa à l'emboîture de la hanche ; et l'emboîture de la hanche de Jacob se démit pendant qu'il luttait avec lui. (26) Il dit : Laisse-moi aller, car l'aurore se lève. Et Jacob répondit : Je ne te laisserai point aller, que tu ne m'aies béni. (27) Il lui dit : Quel est ton nom ? Et il répondit : Jacob. (28) Il dit encore : **ton nom ne sera plus Jacob, mais tu seras appelé Israël** ; car tu as lutté avec Dieu et avec des hommes, et tu as été vainqueur. (29) **Jacob** l'interrogea, en disant : Fais-moi je te prie, connaître ton nom. Il répondit : Pourquoi demandes-tu mon nom ? Et il le bénit là.”*

La promesse attachée à ce changement de nom est **confirmée** :

Gen. 35:9-10 “(9) Dieu apparut encore à **Jacob**, après son retour de Paddan Aram, et il le bénit. (10) Dieu lui dit : **Ton nom est Jacob ; tu ne seras plus appelé Jacob, mais ton nom sera Israël. Et il lui donna le nom d'Israël.**

2) Les **critiques** font remarquer que, dans la suite du chapitre **32**, après le v. 28, ce patriarche est encore appelé “**Jacob**” malgré la révélation de son nom nouveau (v. 29, 30, 31, 32 ; le v. 32 parle certes des “*enfants d'Israël*” mais c'est pour désigner, non un individu, mais un peuple, celui des 12 tribus).

- Il en va de même aux **chapitres 33** (v. 1, 5, 8, 10, 13, 15, 16, 18), **34** (v. 1, 3, 5, 6, 7, 13, 18, 25, 27, 30) et **35** (v. 1, 2, 4, 5, 6, **9, 10**, 14, 15, 20, 22, 23, 26, 27, 29).

- Dans la suite du livre de la Genèse, le nom “**Jacob**” est encore utilisé plus d'une trentaine de fois (36:6 ; 37:1,2,33 ; 42:1,4,29,36,38 ; 40:2 ; 45:25,**26,27** ; 46:2,5,6,8,15,18,19,22,25,26,27,28 ; 47:7,8,9,10,28,31 , 48:2,3 ; 49:1,24,33 ; 50:12,24).

- Dans le Livre de l'Exode qui fait suite à celui de la Genèse, le nom “**Jacob**” est encore utilisé plus de 10 fois. Etc.

Les critiques en concluent que même les rédacteurs de la Bible, n'ont pas cru en la promesse faite à Jacob par l'Eternel ! Dieu lui-même, en Gen. 46:2, interpelle le patriarche par son ancien nom : “**Jacob! Jacob !**”).

2) La réponse suivante peut être apportée.

a) “**Israël**” (= “*Prince de Dieu*”, ou : “*Vainqueur de Dieu*”) est le **nom de gloire**, le “*nom nouveau*” attribué par grâce à un homme héritier par nature de la déchéance qui a frappé l'humanité en Eden, déchéance que rappelle le nom naturel “**Jacob**” (= “*Usurpateur*”).

Dans la Bible, le changement de nom décrété par Dieu signifie un **changement d'état**, de position, de nature. Abram est devenu AbraHam, Sara est devenue SaraH (avec adjonction de la lettre “*H*” qui représente le souffle de l'Esprit) ; Hosée est devenu Josué ; Simon est devenu Pierre. Le changement de nom signifie une nouvelle naissance, la naissance d'En-haut.

Un “*nom nouveau*” est attribué individuellement aux élus vainqueurs (il est en fait attribué et enregistré dès avant la fondation du monde, mais il n'est manifesté que lors de la nouvelle naissance, puis lors de la manifestation finale des fils de Dieu).

Ap. 2:17 “*Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises : **A celui qui vaincra** je donnerai de la manne cachée, et je lui donnerai un caillou blanc ; et sur ce caillou est écrit **un nom nouveau**, que personne ne connaît, si ce n'est celui qui le reçoit* (c'est le fruit d'une expérience personnelle).”

Pour Jacob, l'attribution de ce nouveau nom était une **promesse** de gloire future, comme l'attribution de la Terre Promise.

Mais il n'est pas donné de date pour l'**accomplissement** en plénitude de la promesse.

Héb. 11:13 “C'est dans la foi qu'ils sont tous **morts, sans avoir obtenu les choses promises** ; mais ils les ont vues et **saluées de loin, reconnaissant qu'ils étaient étrangers et voyageurs sur la terre.**”

b) Un examen attentif de la vie de Jacob relatée dans le livre de la Genèse, à partir du moment où il reçoit son nom nouveau (à partir de Gen. 32:28), fait certes apparaître que le nom “**Jacob**” est bien plus souvent utilisé que le nom “**Israël**” mais aussi que l'emploi de l'un ou de l'autre nom n'est pas le fruit du hasard, mais obéit à une intention :

- Le nom “**Jacob**” est utilisé quand il faut souligner la **nature adamique** déchue et fragile de cet homme élu. Ce nom est utilisé
 - quand cet homme est présenté comme **père de ses descendants naturels** (Gen. 35:22b “... *les fils de Jacob étaient au nombre de douze*”,
 - quand cet homme manifeste de l'inquiétude, ou de l'abattement, ou de l'angoisse malgré les révélations antérieurement reçues.
- Le nom “**Israël**” est utilisé en des occasions qui sont autant de **balises** prophétiques annonciatrices de l'œuvre **messianique** et de son action sur les élus !
- Sur la nature du combat de Jacob avec l'Ange, lire Osée 12:4.

Les **exemples** suivants illustrent ces principes (ne sont pas examinés les passages ou les noms “**Jacob**” et “**Israël**” désignant l'ensemble des tribus : Gen. 45:21, 47:27, 49:16, 49:28, 50:25)

*** Exemple 1 :**

Après la répétition de la promesse en **Gen. 35:9-10** (précité) (en témoignage divin de confirmation) il faut attendre la naissance de **Benjamin** et la mort de sa mère **Rachel**, l'épouse aimée, pour que le récit désigne le patriarche par le nom d’**“Israël”**.

Gen. 35:21-23 “(21) **Israël** partit ; et il dressa sa tente au delà de **Migdal Éder** (= "tour du troupeau"). (22a) Pendant qu'**Israël habitait cette contrée**, Ruben alla coucher avec Bilha, concubine de son père. Et **Israël** l'apprit ...”

Tout ces événements se passent entre **Bethléhem** et **Jérusalem** : c'est la première **balise messianique** qui sera révélée par Mic. 4:8 (“Et toi, **tour du troupeau**, colline de la fille de Sion, à toi viendra, à toi arrivera l'ancienne domination, le royaume de la fille de Jérusalem”), Mic. 5:2 (Et toi, **Bethléhem Éphrata**, petite entre les milliers de Juda, de toi sortira pour moi celui qui dominera sur Israël, et dont l'origine remonte aux temps anciens, aux jours de l'éternité.”)

*** Exemple 2 :**

Quand le patriarche donne la prééminence à Joseph, une préfiguration de Christ (Joseph était un prophète sauveur de son peuple mais rejeté par ses frères, et qui échappera à la fosse par une sorte de résurrection), il est appelé “**Israël**” et non pas “**Jacob**”.

“ **Gen. 37:3** “**Israël aimait Joseph plus que tous ses autres fils**, parce qu'il l'avait eu dans sa vieillesse ; et il lui fit **une tunique de plusieurs couleurs** (la tunique de l'héritier du droit d'aînesse).”

C'est aussi une **balise prophétique** à caractère **messianique** (Israël préfigure ici le Père aimant le Fils).

Recevoir un nom nouveau, c'est recevoir un éclat de la gloire du Père.

*** Exemple 3 :**

Quand le patriarche envoie Joseph en mission d'autorité auprès de ses frères bergers (une image du Messie Fils de Dieu envoyé vers les bergers du peuple), il est appelé “**Israël**” et non pas “**Jacob**”

Gen. 37:13-14 “(13) **Israël** dit à Joseph : Tes frères ne font-ils pas paître le troupeau à Sichem ? Viens, je veux t'envoyer vers eux. Et il répondit : Me voici ! (14) **Israël** lui dit : Va, je te prie, et vois si tes frères sont en bonne santé et si **le troupeau est en bon état** ; et tu m'en rapporteras des nouvelles. Il l'envoya ainsi de la vallée d'Hébron ; et Joseph alla à Sichem.”

C'est aussi une **balise prophétique** à caractère **messianique** (Israël préfigure ici le Père envoyant le Fils).

*** Exemple 4 :**

Quand le patriarche apprend qu'il doit envoyer Benjamin en Egypte pour que sa famille échappe à la famine, c'est sous le nom d'“**Israël**” qu'il se lamente.

Dans ce passage il préfigure la souffrance de l'Esprit du Rédempteur sacrifiant toute volonté propre légitime (l'attachement au dernier fils de l'épouse aimée morte en le mettant au monde) pour sauver le peuple.

Gen. 43:6-8,11 “(6) **Israël** dit alors : Pourquoi avez-vous mal agi à mon égard, en disant à cet homme que vous aviez encore un frère ? (7) Ils répondirent : Cet homme nous a interrogés sur nous et sur notre famille, en disant : Votre père vit-il encore? avez-vous un frère ? Et nous avons répondu à ces questions. Pouvions-nous savoir qu'il dirait: Faites descendre votre frère ? (8) Juda dit à **Israël** , son père : Laisse venir l'enfant avec moi, afin que nous nous levions et que nous partions; **et nous vivrions et ne mourrions pas, nous, toi, et nos enfants.** - ... - (11) (11) **Israël**, leur père, leur dit : **Puisqu'il le faut, faites ceci.** Prenez dans vos sacs des meilleures productions du pays, pour en porter un présent à cet homme, un peu de baume et un peu de miel, des aromates, de la myrrhe, des pistaches et des amandes.”

*** Exemple 5 :**

Il faudra beaucoup de temps à “**Jacob**” pour qu'il **croie** la bonne nouvelle de la “résurrection” de son fils.

C'est la vue des chars, témoignages d'une **puissance** venue d'un pays lointain pour l'aider et le consoler, qui soudainement **transforme** cet homme si longtemps accablé. La joie remplace le découragement, et “**Jacob**” laisse place à “**Israël**”, le nom de gloire :

Gen. 45:27-28 [au retour des fils] “(27) Ils lui rapportèrent toutes les paroles que Joseph leur avait dites. **Il vit les chars que Joseph avait envoyés pour le transporter. C'est alors que l'esprit de Jacob, leur père, se ranima ;** (28) et **Israël** dit : C'est assez ! **Joseph, mon fils, vit encore !** J'irai, et je le verrai avant que je meure.”

C'est un changement décisif et durable dans sa vie.

*** Exemple 6 :**

“**Israël**”, image du né de nouveau, vient de décider de se rendre en Egypte.

Gen. 46:1 “**Israël** partit, avec tout ce qui lui appartenait. Il arriva à Beer Schéba, et il offrit des sacrifices au Dieu de son père Isaac.”

(2) **Dieu parla à Israël** dans une **vision** pendant la nuit, et il dit : **Jacob ! Jacob ! Israël** répondit : Me voici ! (3) Et Dieu dit : Je suis le Dieu, le Dieu de ton père. Ne crains point de descendre en Égypte, car là je te ferai devenir une grande nation.”

Pendant ce voyage, Israël reçoit une vision, dans laquelle, curieusement, l'Eternel l'appelle “**Jacob**” (alors même que ce dernier est au bénéfice d'une onction prophétique):

Gen. 46:2-3 “(2) **Dieu parla à Israël** dans une **vision** pendant la nuit, et il dit : **Jacob ! Jacob ! Israël** répondit : Me voici ! (3) Et Dieu dit : Je suis le Dieu, le Dieu de ton père. Ne crains point de descendre en Égypte, car là je te ferai devenir une grande nation.”

- C'est Dieu qui rappelle ici à son élu sa condition terrestre **présente**, par contraste avec la promesse qui se confirme. Jésus fera de même, après sa résurrection, en interpellant Pierre par son ancien nom “**Simon**” (Jn. 21:15).

- Notons que celui qui répond à l'appel de Dieu, le fait sous son nom de gloire (“**Israël** répondit : Me voici !”).

De même, dans ce chapitre 46, alors que le verset 1 mentionne le départ d'“**Israël**”, le verset 2 désigne ce même départ comme celui de “**Jacob**” !

Gen. 46:5 et 6 “(5) **Jacob** quitta Beer Schéba ; et les fils d'Israël mirent **Jacob, leur père**, avec leurs enfants et leurs femmes, **sur les chars** que Pharaon avait envoyés pour les transporter. (6) Ils prirent aussi leurs troupeaux et les biens qu'ils avaient acquis dans le pays de Canaan. Et **Jacob** se rendit en Égypte, avec toute sa famille.”

Ici, bien que “**Jacob**” soit **personnellement** devenu “**Israël**”, il représente avec ses fils un peuple adamique, où tous les appelés ne sont pas des élus. Tout Israël n'est pas Israël (Rom. 9:6).

La **faiblesse adamique** du peuple appelé est d'ailleurs soulignée par un détail : le vieil homme doit être placé sur un char (fourni par le prince du pays de destination).

*** Exemple 7 :**

C'est bien un **homme nouveau** qui arrive en Egypte, le pays du pain où tout pouvoir a été donné au fils de la postérité. !

Gen.46:29-30 “(29) Joseph attela son char et y monta, pour aller en Gosen, à la rencontre d'**Israël**, son père. Dès qu'il le vit, il se jeta à son cou, et pleura longtemps sur son cou. (30) **Israël** dit à Joseph : Que je meure maintenant, puisque j'ai vu ton visage et que tu vis encore !

Par contre, lorsque ce même chapitre présente la généalogie naturelle **adamique** du patriarche (Gen. 46:8,15,18,19,22,24,26,27,28), c'est le nom **adamique** qui est employé (“**Jacob**”).

En **Gen. 47:7**, Joseph présente à Pharaon “**Jacob son père**” en tant que chef de lignée biologique. C'est en tant que tel que “Jacob” s'entretient avec le monarque (v.7,8,9,10).

En **Gen 47:28**, c'est la durée de la vie **adamique** terrestre de “**Jacob**” qui est mentionnée (“**Jacob vécut dix-sept ans dans le pays d'Égypte ; et les jours des années de la vie de Jacob furent de cent quarante-sept ans**”).

*** Exemple 8 :**

Pour “**Israël**”, pour cet homme nouveau malgré son âge, la mort n'est plus une délivrance des tristesses de la terre, mais une porte ouverte vers une espérance qui s'accomplira en Terre promise. Il y a bien encore un reste de méfiance adamique qui pousse “**Jacob**” à quémander un serment. Mais aussitôt redevient “**Israël**” et adore sur son lit, la pensée animée par l'Esprit de résurrection..

Gen. 47:29-31 “ (29) Lorsqu'**Israël** approcha du moment de sa mort, il appela son fils Joseph, et lui dit : Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, mets, je te prie, ta main sous ma cuisse, et use envers moi de bonté et de fidélité : **ne m'enterre pas en Égypte !** (30) Quand je serai couché avec mes pères, tu me transporteras hors de l'Égypte, et tu m'enterreras dans leur sépulcre. Joseph répondit : Je ferai selon ta parole. (31) **Jacob** dit : Jure-le-moi. Et Joseph le lui jura. Puis **Israël** se prosterna sur le chevet de son lit.”

*** Exemple 9 :**

Dans les derniers instants de la vie du patriarche, c'est “**Israël**”, saisi par l'**onction prophétique**, qui rassemble ses forces pour devenir une bouche de Dieu, mais c'est “**Jacob**”, l'homme adamique qui rassemble une partie de sa postérité adamique qui va faire partie du peuple mis à part.

Gen. 48:2,3 “(2) On avertit **Jacob**, et on lui dit : Voici ton fils Joseph qui vient vers toi. Et **Israël** rassembla ses forces, et s'assit sur son lit. (3) **Jacob** dit à Joseph : Le Dieu tout puissant m'est apparu à Luz, dans le pays de Canaan, et il m'a béni.

*** Exemple 10 :**

Au moment de prophétiser sur Ephraïm et Manassé, les deux fils de Joseph, il n'est pas difficile de prévoir si c'est “**Jacob**” ou “**Israël**” qui va parler de la part de Dieu !

Gen. 48:8,9,10,11,13;14,21 “**Israël** regarda les fils de Joseph, et dit : Qui sont ceux-ci ? ... (9) ... et **Israël** dit ... (10) Les yeux d'**Israël** étaient appesantis par la vieillesse ... **Israël** leur donna un baiser ... (11) **Israël** dit à Joseph ... (13) Puis Joseph les prit tous deux, Éphraïm de sa main droite à la gauche d'**Israël**, et Manassé de sa main gauche à la droite d'**Israël**, et il les fit approcher de lui. (14) **Israël** étendit sa main droite et la posa sur la tête d'Éphraïm qui était le plus jeune, et il posa sa main gauche sur la tête de Manassé: ce fut avec intention qu'il posa ses mains ainsi, car Manassé était le premier-né ... (21) **Israël** dit à Joseph : Voici, je vais mourir ! Mais Dieu sera avec vous, et il vous fera retourner dans le pays de vos pères.”

Tout élu de Dieu est au bénéfice du “**nom nouveau**” dont les attributs seront révélés en plénitude au grand jour de la manifestation des fils et filles de Dieu.

*** Exemple 11 :**

C'est encore “**Israël**” qui va **prophétiser** sur chacun de ses fils en Gen. 49.

Gen. 49:1-2 “**Jacob** appela ses **fil**s (l'homme naturel rassemble sa descendance naturelle), et dit : Assemblez-vous, et je vous annoncerai ce qui vous arrivera dans la suite des temps. (2) Rassemblez-vous, et écoutez, **fil**s de **Jacob** ! Écoutez **Israël** (c'est l'homme spirituel qui va prophétiser), **vo**tre **père** ! ”

*** Exemple 12 :**

Lors de cette prophétie finale, il est émouvant de voir qu'Israël, s'adressant plus particulièrement à **Joseph**, évoque le “**Puissant de Jacob**”, c'est-à-dire le Dieu qui est venu au secours d'un “*supplanteur*”. La prophétie poursuit son **élan messianique**, annonçant la venue d'un **futur Joseph** qui sera le Berger d'un peuple d'élus, le “**Rocher d'Israël**” où “**Israël**” désigne à la fois le patriarche et le **peuple** des élus.

Gen. 49:24 (prophétie sur Joseph) “*Mais son arc est demeuré ferme, et ses mains ont été fortifiées par les mains du Puissant de **Jacob** : Il est ainsi devenu le berger, le rocher d'Israël.*”

Par contre, en **Gen.49:33**, c'est “**Jacob**” qui **meurt**, et en **Gen. 50:12**, c'est “**Jacob**” qui est **enseveli** par “*les fils de Jacob*” : tel est le triomphe éphémère de la Mort sur les générations adamiques déchues.

Mais , en **Gen. 50:2**, bien que mort, il est embaumé et il conserve son nom de gloire !

Dans les autres livres de la Bible, le nom de gloire “**Israël**” devient celui d'un peuple d'appelés à cause des promesses faites aux patriarches (même si “*tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas Israël*” ; c'est le même principe qui est en œuvre avec “*Eglise*” qui rassemble vierges sages et vierges folles). Quand ce peuple s'égarera, les prophètes le rappelleront souvent à l'ordre en l'appelant “**Jacob**”.

c) En résumé, là où l'incrédule voit dans le récit biblique de la vie de **Jacob/Israël** des incohérences, le croyant voit la grâce de Dieu épurer peu à peu “**Jacob**”, un homme ordinaire faible et méfiant, un “*trompeur*”, et en faire un vrai “**Israël**” : Dieu s'était laissé vaincre par cet homme seulement parce que cet homme était attiré par les beautés invisibles de Dieu.

Etude n° 32

La stabilité éternelle promise à Jérusalem par Esaïe n'était-elle pas une fausse prophétie ?

1) Le texte incriminé est le suivant.

Es.33:20 “Regarde **Sion**, la cité de nos fêtes ! Tes yeux verront **Jérusalem**, séjour tranquille, **tente qui ne sera plus transportée**, dont les pieux ne seront jamais enlevés, et dont les cordages ne seront point détachés.”

En contraste avec le Tabernacle de Moïse souvent en déplacement, la ville de Jérusalem où se dressait au temps d'Esaïe le temple de Salomon, devait rester le centre inamovible et permanent du culte de l'Eternel.

Cette sécurité sans fin devait s'étendre à sa population.

2) Les critiques font remarquer que **l'histoire du temple de Jérusalem** contredit à elle seule cette prophétie.

Le temple en pierres de Salomon a été totalement détruit par Nébucadnetsar. A elle seule, cette destruction réduit à néant les rêves d'Esaïe.

La destruction par Rome du second temple en pierres de Zorobabel, agrandi par Hérode, est une autre confirmation qu'Esaïe s'est totalement trompé !

3) La réponse est la suivante.

Cette attaque n'est qu'**un exemplaire** de toute une famille de critiques apparentées. La réponse apportée ici peut donc s'appliquer à de nombreuses autres accusations similaires, qu'il serait fastidieux d'énumérer.

a) Contrairement à ce que sous-entendent les critiques, cette prophétie, comme beaucoup d'autres, **ne précise pas la date** de son accomplissement.

La destruction du temple de Salomon, et celle du temple d'Hérode, ne signifient pas qu'Esaïe s'est trompé, mais que **ces deux temples ne sont pas LE temple** que l'Eternel a en vue quand il parle par la bouche d'Esaïe !

Ce n'est donc pas Esaïe qui s'est trompé, mais ceux qui tirent des déductions hâtives du texte biblique.

b) Outre la question du “**quand**”, le texte d'Esaïe laisse en suspens la question du “**comment**”. C'est en fait la question de **l'interprétation** de ce texte qui est en cause. Or, si les hommes cherchent toujours à sonder les prophéties, **c'est Dieu qui les interprète** par leur accomplissement. Et il convient aux hommes d'accepter l'interprétation de Dieu.

2 P. 1:19-20 “(19) Et nous tenons pour d'autant plus certaine la parole prophétique, à laquelle vous faites bien de prêter attention, comme à une lampe qui brille dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour vienne à paraître et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs ; (20) sachant tout d'abord vous-mêmes qu'**aucune prophétie de l'Écriture ne peut être un objet d'interprétation particulière.**”

Quand les pharisiens n'ont pas cru que Jésus était le Messie, c'est **l'interprétation de Dieu pour leur heure** qu'ils ont rejetée. Ils n'ont pas reconnu que la Croix était **l'interprétation** du serpent d'airain de Moïse.

c) C'est le Nouveau Testament, - avec les paroles de **Jésus**, les ministères des **apôtres**, et les **signes** surnaturels de confirmation (auxquels les critiques ne croient pas) -, qui révèle le sens de cette prophétie remarquable d'Esaïe.

Le **temple de Salomon** (fils de David et préfigurant le futur Roi du Royaume restauré de Dieu), était construit “*en dur*”. Il n'était pas le Temple promis, mais cette construction stable préfigurait la venue du vrai Temple éternel.

Il en était de même du **temple d'Hérode** devant lequel les disciples se sont extasiés (Mt. 24:1). Il était lui aussi “*en dur*”, au même emplacement, mais ses jours étaient comptés :

Mt. 24:2 “*Mais il leur dit : Voyez-vous tout cela ? Je vous le dis en vérité, il ne restera pas ici pierre sur pierre qui ne soit renversée.*”

d) Or Dieu avait décrété que son peuple ne **devait** et ne **pouvait** rendre un vrai culte que dans le **lieu choisi par Dieu** pour y manifester sa Présence.

Deut. 12:5 “*Mais vous le chercherez à sa demeure, et vous irez au lieu que l'Éternel, votre Dieu, choisira parmi toutes vos tribus pour y placer son Nom.*”

Le **tabernacle de Moïse** avait été la première “*ombre*” de cette réalité glorieuse, avec la Lumière de la Shékinah (la Présence) dans le Lieu très saint.

Ex. 40:34 “*Alors la nuée couvrit la tente d'assignation, et la gloire de l'Éternel remplit le tabernacle.*”

Lors de l'inauguration du **temple de Salomon**, la même Shékinah a confirmé que la montagne de Sion, à Jérusalem, en Terre promise, était le lieu choisi.

2 Chr. 7:1-2 “*(1) Lorsque Salomon eut achevé de prier, le feu descendit du ciel et consuma l'holocauste et les sacrifices, et la gloire de l'Éternel remplit la maison. (2) Les sacrificateurs ne pouvaient entrer dans la maison de l'Éternel, car la gloire de l'Éternel remplissait la maison de l'Éternel.*”

L'**Exil** à Babylone n'a pas annulé ce choix, mais, durant cette captivité, le peuple a été privé de ce privilège extraordinaire. Au retour de l'exil, Dieu a partiellement restauré ce privilège.

C'est la venue de **Jésus** qui a manifesté le vrai sens de la prophétie.

Jésus-Christ était “*le lieu*” unique et inébranlable choisi par Dieu pour y demeurer.

Jn. 2:19, 21 “*(19) Jésus leur répondit : Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai. ... (21) Mais il parlait du temple de son corps.*”

Le temple de **Zorobabel-Hérode** qui faisait la fierté des Juifs n'avait **de valeur que si Jésus y était accueilli**. C'est lors de la venue de Jésus dans le temple pour y enseigner et inviter à venir à lui ceux qui avaient soif (Jn. 7:37), que la prophétie d'Aggée s'est accomplie (elle avait été prononcée au retour de l'exil) :

Ag. 2:9 “*La gloire de cette dernière maison [le modeste temple de Zorobabel] sera plus grande que celle de la première [le temple de Salomon qui avait été détruit], dit l'Éternel des armées ; et c'est dans ce lieu que je donnerai la paix, dit l'Éternel des armées.*”

e) La destruction du temple de Zorobabel-Hérode importe en fait peu pour les croyants de l'Alliance nouvelle, baptisés dans le Nom de Jésus-Christ et nés de l'Esprit. Leur temple est désormais de **nature céleste**, et ils en sont des pierres vivantes. Le tabernacle de Moïse, avec ses divers matériaux, n'était que le pâle **reflet** terrestre de cette **réalité** céleste (Héb. 8:5).

Les croyants nés de l'Esprit de Christ et donc unis organiquement au Christ, constituent le Corps de Christ, et forment un temple, choisi par Dieu, dont chaque pierre est un temple.

1 P. 2:4-5 “*(4) Approchez-vous de lui, pierre vivante, rejetée par les hommes, mais choisie et précieuse devant Dieu ; (5) et vous-mêmes, comme des pierres vivantes, édifiez-vous pour former une maison spirituelle, un saint sacerdoce, afin d'offrir des victimes spirituelles, agréables à Dieu par Jésus Christ.*”

1 Cor. 3:16-17 “*(16) Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? (17) Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira ; car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes.*”

Eph.2:20-22 “*(20) Vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et (des) prophètes, Jésus Christ lui-même étant la pierre angulaire. (21) En lui tout l'édifice, bien coordonné, s'élève pour être un temple saint dans le Seigneur. (22) En lui vous êtes aussi édifiés pour être une habitation de Dieu en Esprit.*”

f) Un **temple** est le lieu où **Dieu et l'homme** se rencontrent et se donnent l'un à l'autre, le point où le **Céleste rencontre et submerge le terrestre**.

- La Nouvelle Jérusalem annoncée par les prophètes et par l'Apocalypse (chapitre 21) est un Temple vivant, un peuple de sacrificateurs oints.
- Les nombreuses prophéties relatives à la **gloire de Sion** appartiennent à ce même peuple formé siècle après siècle depuis la sortie du jardin d'Eden, qui était déjà un temple.
- Cette prophétie d'Esaië sera pleinement accomplie lorsque **les fils de Dieu** seront manifestés au **retour de Jésus-Christ**, la Pierre de l'Angle des fondations, et la Pierre de Faite qui achève et scelle l'ouvrage.

Une telle “*tente*” est éternelle ! Le temple du Jardin d'Eden, le tabernacle de Moïse, les temples de pierres de Jérusalem, le Corps de Christ et Jésus-Christ ont tous un point commun qui les unit : la Présence de l'Esprit de Christ. **Jérusalem et son Temple, sont toujours là où Dieu fait résider son Esprit.**

Quand **Esaië** a prononcé cette prophétie, il était donc sous l'emprise de l'Esprit éternel de l'Oint, de l'Esprit de Christ qui irrigue toutes les prophéties. Il était une partie de Christ, comme ceux qui l'ont cru !

Etude n° 33

En prédisant la fin de toute invasion de Jérusalem, ce que contredit l'histoire, Esaïe ne prouve-t-il pas que lui et les autres prophètes bibliques sont des charlatans ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

Es. 52:1 “Réveille-toi ! réveille-toi ! revêts ta parure, **Sion** ! Revêts tes habits de fête, **Jérusalem**, ville sainte ! Car **il n'entrera plus** chez toi **ni incirconcis ni impur.**”

Esaïe a prophétisé sous les règnes de plusieurs rois de Juda : Ozias, Joram, Achaz, Ezéchias (miraculeusement délivré d'un siège de l'assyrien Sennachérib) et Manassé.

Au temps de Manassé, Sennachérib est assassiné (en - 681). Mais Manassé devra se soumettre à Essar-Haddon (681-669), puis à Assurbanipal (669-627), avant d'être déporté. Selon la tradition, Esaïe serait mort scié sous le règne de Manassé.

En 605, Jojakim, allié de l'égyptien Neko, sera vaincu à Karkemich par Nébucadnetsar (605-562). Les déportations débuteront. En -586, le temple de Jérusalem sera détruit. La grande déportation aura lieu en -582.

C'est en -538 que Cyrus le Grand autorisera la reconstruction du temple (elle débutera en -537, mais ne sera achevée qu'en -515). La reconstruction des murailles de la ville débutera en -445.

2) Les critiques font remarquer :

- que la ville a souvent été sous occupation étrangère tout au long des siècles suivants,
- que des **touristes incirconcis** viennent par charters visiter la ville, et que des incrédules, des impies, des criminels, y habitent aujourd'hui, en contradiction avec Es. 52:1 précité !

Les critiques **rejetent toute interprétation futuriste** et, a fortiori, toute interprétation spirituelle ou allégorique.

En effet, le texte suggère un **accomplissement relativement proche** du moment où la prophétie a été émise : cela est clair dans la version anglaise (Bible King James) où est employé le mot “*henceforth*”, et il faut lire : “*Il n'entrera désormais plus, à partir de maintenant, chez toi, ni incirconcis ni impur.*”

Pour eux, une telle prophétie n'était, dans le meilleur des cas, que des paroles de réconfort.

Esaïe ne serait en fait qu'un courtisan flatteur ou un mystique fanatique (tout comme ceux qui croient en ses écrits) !

3) La réponse suivante peut être apportée.

a) N'en déplaise aux critiques, leur argument grammatical est loin d'être convaincant !

En effet, Esaïe est ici **transporté par l'onction prophétique au début des temps messianiques** (mais les critiques ne croient pas en l'existence d'une Onction) !

C'est de ce balcon, d'où Esaïe voit au-delà des siècles, qu'il peut proclamer, comme avec une trompette de victoire : “*Réveillez-vous ! C'est l'heure tant attendue ! Désormais, plus aucun ennemi n'entrera dans Sion, la ville du sanctuaire.*”

Le verset 6 le dit d'ailleurs expressément : “*Mon peuple en ce jour-là saura ...*” !

b) Il faut lire tout Esaïe 52. Ce prophète, dès le début de son ministère, a mis par écrit de très nombreuses prédictions imprégnés d'esprit messianique, mais laissant le lecteur dans l'incertitude quant à **la date** de leur accomplissement, par exemple :

Es. 1:25-27 “(25) Je porterai ma main sur toi, je fondrai tes scories, comme avec de la potasse, et j’enlèverai toutes tes parcelles de plomb (élimination de toute impureté). (26) **Je rétablirai** tes juges (les bergers du peuple) tels qu’ils étaient autrefois, et tes conseillers tels qu’ils étaient au commencement. **Après cela, on t’appellera ville de la justice, cité fidèle.** (27) **Sion sera sauvée** par la droiture, et ceux qui s’y convertiront seront sauvés par la justice.”

c) Même le **retour de la captivité** de Babylone ne sera qu'une pâle préfiguration de l'ère de félicité qui attend l'Israël selon l'Esprit !

Même ce qui s'est passé dans la **Chambre Haute** le jour de la Pentecôte n'est pas la plénitude de ce qui est réservé aux croyants.

Col. 3:4 “Quand Christ, votre vie, paraîtra, **alors vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire.**”

1 Jn. 3:2 “Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a **pas encore été manifesté** ; mais nous savons que, **lorsque** cela sera manifesté, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.”

A la différence des critiques, Abraham avait compris qu'il ne verrait pas de son vivant (Héb. 11:39) la Cité qu'il cherchait et qui lui avait été promise, il a compris qu'elle avait Dieu pour architecte (Héb. 11:10), qu'elle était la Jérusalem céleste, qu'elle était le Corps de Christ fait de pierres vivantes, et qu'il en était lui-même l'une des pierres.

Les critiques considèrent que ces lectures futuristes sont des aliénations de l'âme, mais Paul leur répond qu'“ils ont l'intelligence obscurcie, ils sont étrangers à la vie de Dieu, à cause de l'ignorance qui est en eux, à cause de l'endurcissement de leur cœur” (Eph. 4:18). Ce sont non seulement deux positions irréconciliables, mais aussi deux esprits.

d) Bien d'autres prophètes ont parlé, et parlent encore par leurs écrits, de cette gloire future de **Sion-Jérusalem** :

Zac. 2:4-5 “(4) Il lui dit : Cours, parle à ce jeune homme, et dis : **Jérusalem** sera une ville ouverte, à cause de la multitude d'hommes et de bêtes qui seront au milieu d'elle ; (5) **je serai pour elle, dit l'Éternel, une muraille de feu tout autour, et je serai sa gloire au milieu d'elle.**”

Ps. 46:5-6 “(5) Il est un **fleuve** (celui de la révélation vivifiante venue de Dieu) dont les courants réjouissent la **Cité de Dieu, le sanctuaire des demeures du Très-Haut.** (6) Dieu est au milieu d'elle : elle n'est point ébranlée ; Dieu la secourt dès **l'aube du matin** (c'est une prophétie sur le matin de la **venue du Rédempteur**).”

Joël 3:16-17 “(16) **De Sion l'Éternel rugit**, de Jérusalem il fait entendre sa voix ; les cieux et la terre sont ébranlés. Mais l'Éternel est un refuge pour son peuple, un abri pour les enfants d'Israël. (17) Et vous saurez que je suis l'Éternel votre Dieu, **résidant à Sion, ma sainte montagne. Jérusalem** sera sainte, et **les étrangers n'y passeront plus.**”

Mic. 4:6-8 “(6) **En ce jour-là** (à la venue du Fils de Dieu), dit l'Éternel, je recueillerai les boiteux, je rassemblerai ceux qui étaient chassés, ceux que j'avais maltraités. (7) Des boiteux je ferai un reste, de ceux qui étaient chassés une nation puissante ; car **l'Éternel régnera sur eux, à la montagne de Sion, dès lors et pour toujours** (8) Et toi, tour du troupeau, **colline de la fille de Sion, à toi viendra, à toi arrivera l'ancienne domination**, le royaume de la fille de Jérusalem.”

Ps. 132:13-18 “(13) **Oui, l'Éternel a choisi Sion, il l'a désirée pour sa demeure** : (14) **c'est mon lieu de repos à toujours, j'y habiterai**, car je l'ai désirée. (15) Je bénirai sa **nourriture**, je rassasierai de pain ses indigents ; (16) **je revêtirai de salut ses sacrificateurs, et ses fidèles pousseront des cris de joie.** (17) **Là j'élèverai la puissance de David, je préparerai une lampe à mon oint**, (18) je revêtirai de honte ses ennemis, et sur lui brillera sa **couronne.**”

Jér. 50:4-5 “(4) **En ces jours, en ce temps-là, dit l'Éternel, les enfants d'Israël et les enfants de Juda reviendront ensemble ; ils marcheront en pleurant, et ils chercheront l'Éternel, leur Dieu.** (5) **Ils s'informeront du chemin de Sion, ils tourneront vers elle leurs regards : Venez, attachez-vous à l'Éternel, par une alliance éternelle qui ne soit jamais oubliée !**”

Apoc. 21:10 “Et il me transporta en esprit sur **une grande et haute montagne. Et il me montra la ville sainte, Jérusalem** (le Corps de Christ avec Christ à sa tête), **qui descendait du ciel d'auprès de Dieu, ayant la gloire de Dieu.**”

e) Quant à savoir ce qui se passera exactement en ces temps-là, seul Dieu le sait vraiment, car lui seul peut interpréter la prophétie, et il le fait par son accomplissement.

Rappelons cependant que, dans l'optique biblique, l'Assemblée des croyants de tous les temps est la Jérusalem aux pierres vivantes (1 P. 2:5), qu'elle est illuminée de l'intérieur par la Shékinah, par l'Esprit de Christ (Ap. 21:23), qu'elle domine le terrestre et est donc représentée allégoriquement par une Montagne pyramidale (Ap. 21:16, Gen. 1:26, Eph. 1:10), qu'elle est le point de rencontre du divin et de l'humain, et qu'elle est donc un Temple, un Corps dont la Tête et le Cœur sont l'Esprit et la Personne de Jésus-Christ, etc. !

Etude n° 34

Peut-on croire que l'assassinat de Sennachérib a été vraiment prophétisé par Esaïe, un prophète de Juda ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

2 R. 19:6-7 “(6) Et **Esaïe** leur dit : Voici ce que vous direz à votre maître (le roi Ezéchias) : Ainsi parle l'Éternel : Ne t'effraie point des paroles que tu as entendues et par lesquelles m'ont outragé les serviteurs du **roi d'Assyrie** (Sennachérib = Sanchérib). (7) Je vais mettre en lui un esprit tel que, sur une nouvelle qu'il recevra, **il retournera dans son pays ; et je le ferai tomber par l'épée** dans son pays.”

Vingt ans plus tard, **Sennachérib** était en effet assassiné par ses fils (en – 681) :

Es. 37:37-38 “(37) Alors Sanchérib, roi d'Assyrie, leva son camp, partit et s'en retourna ; et il resta à Ninive. (38) Or, comme il était prosterné dans la maison de Nisroc, son dieu, Adrammélec et Scharretser, ses fils, le frappèrent par l'épée, et s'enfuirent au pays d'Ararat. Et Ésar Haddon, son fils, régna à sa place.”

2 R. 19:37 “Or, comme il était prosterné dans la maison de Nisroc, son dieu, Adrammélec et Scharretser, ses fils, le frappèrent avec l'épée, et s'enfuirent au pays d'Ararat. Et Ésar Haddon, son fils, régna à sa place.”

2) Loin de reconnaître une inspiration prophétique chez Esaïe, **les critiques** lancent un défi qui est aussi une accusation : **comment les croyants peuvent-ils être certains que la prophétie n'a pas été écrite après coup** (Ils en disent autant de toute prophétie biblique dès lors que son accomplissement est relaté dans la Bible) ?

Evidemment, la question appelle selon eux une réponse évidente : le rédacteur du second Livre des Rois a **forgé de toute pièce** cette prophétie. Les critiques étayaient leur grave accusation en remarquant que la rédaction du livre des Rois a été achevée **150 ans après** la mort de Sennachérib.

3) La réponse suivante peut être apportée.

a) La position, plus ou moins avouée, des critiques est simple. Ils ne croient ni aux miracles, ni à l'existence d'un esprit prophétique divin. En conséquence, **tout témoignage contraire ne peut être qu'un faux !**

b) De fait, la preuve **absolue** d'un fait **historique** est quasiment **impossible** à apporter, à la différence de ce qui se passe dans les sciences dites “*exactes*” qui reposent sur la possibilité de répéter n'importe quand une expérience donnée, dans les mêmes conditions.

De nos jours, certaines personnes instruites ne nient-elles pas la réalité et l'ampleur de l'extermination des Juifs durant la Shoah ? Certains hommes ne persistent-ils pas à dire que jamais aucun Américain n'a mis le pied sur la Lune ? D'autres nient farouchement le génocide subi par les Arméniens. Etc. Ce sont pourtant des faits historiquement proches de nous, et des témoins sont parfois encore vivants.

Les faits bibliques sont bien plus lointains, sont de nature miraculeuse et donc hors normes, et reconnaître leur véracité entraînerait des conséquences que certaines âmes ne peuvent supporter d'envisager.

4) On peut ajouter à cela quelques réflexions :

a) L'argumentation des incrédules repose sur leur expérience : ils n'ont jamais vu de miracles ou de prophètes, et il est vrai qu'il n'y en a pas beaucoup !

Les critiques savent qu'eux non plus n'ont pas la preuve que la prophétie d'Esaïe est un “*faux en écritures*”. Mais, selon eux, la **charge de la preuve** incombe aux défenseurs du “*hors norme*”.

C'est aux “*croyants crédules*” de **prouver** que le soleil s'est arrêté un jour sur ordre de Josué, puisque jamais personne n'a vu un tel phénomène se produire.

Mais, même si les critiques voyaient un miracle de leurs propres yeux, y croiraient-ils ?

- Les pharisiens, malgré les témoignages qui leur étaient parvenus, ont demandé à Jésus de faire un miracle **sous leurs yeux**, à **l'endroit** et à **l'instant** choisis par eux.
- Quand, malgré tout, les pharisiens ont été obligés de reconnaître l'existence des prodiges accomplis par Jésus, ils ont trouvé l'explication qui leur convenait : “*Cela venait du diable !*” A partir d'un certain seuil, ce n'est plus une question de raisonnement qui se pose, mais une question de nature de l'âme.
- Quand Jésus a été crucifié sur le bois de la malédiction, ce fut pour eux un soulagement : ils avaient la preuve qu'ils avaient raison depuis le début, puisque la crucifixion prouvait que la victime était maudite !
- Dieu laisse aux incroyants de quoi alimenter leurs doutes.

Jésus a résumé ainsi la situation dans la parabole du riche et du pauvre Lazare :

Lc. 16:27-31 (parabole dite de Lazare et du mauvais riche) “(27) *Le riche* (dans les tourments après sa mort) *dit : Je te prie donc, père Abraham, d'envoyer Lazare dans la maison de mon père ; car j'ai cinq frères.* (28) *C'est pour qu'il leur atteste ces choses, afin qu'ils ne viennent pas aussi dans ce lieu de tourments.* (29) *Abraham répondit : Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent.* (30) *Et il dit : Non, père Abraham, mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils se repentiront.* (31) *Et Abraham lui dit : S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne se laisseront pas persuader quand même quelqu'un des morts ressusciterait.*”

b) Les critiques présupposent et affirment (sans preuve) que la prophétie d'Esaië a été **écrite après coup**.

Or n'importe qui ne pouvait pas s'improviser ou se déclarer prophète. La Bible, par la bouche de Moïse, prévoyait des tests pour cela.

- Quand Samuel, Esaië, Jérémie, etc. ont été déclarés prophètes, ce n'était pas seulement à cause d'une expérience personnelle dont se serait prévalu ces hommes, mais parce que **les tiers** ont pu remarquer que ces hommes **ne se trompaient jamais** quand ils avaient des **visions vérifiables** du futur ou des choses cachées, et en harmonie avec les paroles des prophètes antérieurs.
- C'est alors seulement que leurs déclarations sous onction, bien que non immédiatement vérifiables, étaient néanmoins crues.

c) Un vrai prophète savait quand il recevait une onction céleste (il savait reconnaître l'origine de la voix), et c'était alors pour lui une obligation de **préserver** et de **transmettre** le message reçu.

Dans la plupart des cas, ou du moins quand le message avait une portée nationale, il était sans doute **mis par écrit** sur parchemin, et **archivé**. Un tel document était sans doute relu et médité du vivant du prophète et par la suite. Des copies en étaient peut-être faites.

Le ou les rédacteurs du Livre des Rois n'ont donc eu qu'à **recopier** un texte conservé et respecté (malgré les troubles politiques de l'époque). Un faux aurait été détecté et dénoncé.

Mais cela ne peut pas être prouvé de façon absolue, pour le plus grand soulagement des critiques.

Remarque :

Une critique du même ordre est formulée à l'encontre d'autres prophéties remarquables. C'est le cas pour celles qui, longtemps à l'avance, donnent le nom d'un personnage historique important.

Voici, par exemple, la prophétie qui annonce, 150 ans à l'avance, qu'un descendant de David, dont le nom sera **JOSIAS**, s'élèvera contre le culte hybride instauré par Jéroboam.

1 R. 13:1-2 “(1) *Voici, un homme de Dieu* arriva de Juda à Béthel, par la parole de l'Éternel, pendant que Jéroboam se tenait à l'autel pour brûler des parfums. (2) *Il cria contre l'autel, par la parole de l'Éternel, et il dit : Autel ! Autel ! ainsi parle l'Éternel : Voici, il naîtra un fils à la maison de David ; son nom sera Josias ; il immolera sur toi les prêtres des hauts lieux qui brûlent sur toi des parfums, et l'on brûlera sur toi des ossements d'hommes !*”

Une autre prophétie annonce, trois siècles à l'avance, la venue d'un libérateur du nom de **CYRUS**.

Es. 44:28 “Je dis de **Cyrus** : Il est mon berger, et il accomplira toute ma volonté ; il dira de Jérusalem : Qu'elle soit rebâtie ! et du temple : Qu'il soit fondé !”

Es. 45:1-2 “(1) Ainsi parle l'Éternel à son oint, à **Cyrus**, (2) qu'il tient par la main, pour terrasser les nations devant lui, et pour relâcher la ceinture des rois, pour lui ouvrir les portes, afin qu'elles ne soient plus fermées ; je marcherai devant toi, j'aplanirai les chemins montueux, je romprai les portes d'airain, et je briserai les verrous de fer.”

(Outre ces deux noms, deux autres ont été prophétisés avant la naissance de la personne : **Isaac** en Gen. 17:19, et **Salomon** en 1 Chr. 22:9.

Moïse avait annoncé le nom du Messie en changeant le nom d'Hosée en “**Josué**” (Nb. 13:16).

Ces prophéties ont eu leur accomplissement historique. Là encore, les critiques veulent qu'on leur fournisse la preuve que ces prophéties n'ont pas été prononcées après coup ! Faute de quoi, ils concluent qu'il s'agit de manipulations à caractère politique (de la propagande !).

- Pour justifier leur scepticisme, les critiques font appel au “*rasoir d'Occam*”, du nom d'un logicien anglais du 14^e siècle. C'est une sorte de théorème selon lequel si deux explications sont données pour un fait inhabituel, c'est l'explication la moins incroyable qui est probablement la bonne.

- Ce théorème n'est pas faux, mais une **probabilité** n'est pas une **preuve**, et le “*rasoir*” devient abusivement une “*tondeuse*” dans la main des incrédules.

Si du temps d'Occam un paysan avait affirmé avoir vu errer un énorme chat rayé, capable de tuer des moutons, quelle explication fallait-il choisir, en appliquant le “*rasoir*”, entre : 1) le témoin avait trop bu, 2) le témoin avait vu une incarnation du démon, 3) il s'agissait d'un animal venu inexplicablement d'un pays lointain et dont certains voyageurs avaient rapporté l'existence sans jamais en avoir donné de preuve irréfutable ?

Etude n° 35

Comment expliquer que Jashar a écrit du temps de Josué et du temps de David, soit pendant près de quatre siècles ?

1) Les textes incriminés se lisent comme suit dans certaines traductions :

Jos. 10:13 “Et le soleil s'arrêta, et la lune suspendit sa course, jusqu'à ce que la nation eût tiré vengeance de ses ennemis. Cela n'est-il pas **écrit dans le livre de Jaschar** ? Le soleil s'arrêta au milieu du ciel, et ne se hâta point de se coucher, presque tout un jour.”

2 Sam. 1:17-18 “(17) Voici le **cantique** funèbre que David composa sur Saül et sur Jonathan, son fils, (18) et qu'il ordonna d'enseigner aux enfants de Juda. C'est le cantique de l'arc : il est **écrit dans le livre de Jaschar**.”

Les critiques voient là un anachronisme flagrant. Selon eux, c'est aussi la preuve qu'une grande partie de l'Ancien Testament a été écrite très tardivement par un seul écrivain, peut-être par le scribe Esdras au retour de la captivité babylonienne à partir de documents divers. Et cet écrivain n'a donc pas réussi à éliminer les preuves de sa supercherie.

2) La réponse est la suivante.

a) “**Jaschar**” n'est peut-être pas le nom d'une **personne**, mais le titre d'un **recueil** : “**Le livre du Juste**” (comme le traduisent de nombreuses versions) !

- On imagine d'ailleurs mal un faussaire juger utile de donner son nom à deux reprises.
- Si c'est le nom d'un individu, ce peut être le nom d'un ancien **détenteur** du rouleau, ou le nom du **premier** prophète dont les paroles avaient été collectées dans ce rouleau.

Dans tous les cas, conserver le **titre** de ce rouleau était une marque de respect soit envers la Source céleste (le Dieu juste) de toute prophétie, soit envers l'homme pieux qui avait conservé le recueil, soit envers le premier prophète mentionné.

b) Evidemment, un tel recueil (formé de rouleaux) a dû être plusieurs fois

- **recopié** à cause de la détérioration du support,
- et **complété** au fur et à mesure que les prophètes se succédaient au cours des siècles.

Mais le titre pouvait rester inchangé. Il y avait peut-être plusieurs de ces recueils dans l'enceinte du temple.

La Bible cite plusieurs de ces recueils : le “**Livre de Nathan**”, le “**Livre de Gad**” (1 Chr. 29:29), le “**Livre de Schemaeja**”, le “**Livre d'Iddo**” (2 Chr. 12:15), le “**Livre de Hozai**” (2 Chr. 33:19). Le livre des Psaumes rassemble des écrits de David, des écrits d'Asaph, etc.

c) De tels rouleaux étaient considérés non seulement comme des trésors, mais comme des choses sacrées, et de nombreux yeux veillaient certainement à ce qu'aucune altération, ou profanation, ne se produise.

- Le **Décalogue** a été longtemps conservé dans le Tabernacle du temple (Ex. 40:20).

- Un autre recueil encore plus ancien existait déjà : le “**Livre de l'Alliance**”, ce qui montre que la tradition de recueillir les paroles inspirées était très ancienne (Ex. 24:7 ; cf. 2 Rois 23:2). Il est aussi parlé du “**Livre de la Loi**” (Deut. 31:10,26 ; Jos. 8:34). S'y ajoutait le “**Livre des guerres de l'Eternel**” (Nb. 21:14). Josué y ajouta les rouleaux de son épopée (Jos. 24:26). Samuel rédigea et déposa dans le temple le “**Livre du droit de la royauté**” (1 Sam. 10:25). Jérémie mettait par écrit ses propres paroles (Jér. 36:32). Les prophètes lisaient avec respect et parfois citaient les écrits des autres prophètes (Es. 2:2-4 ; cf. Mic. 4:1-3). Bien qu'en exil, Daniel lisait Jérémie.

- Au retour de l'exil, Esdras avait en sa possession au moins le Pentateuque (Esd. 7:14).

- Vers l'an -200, il était déjà habituel de mettre ensemble les “**12 petits prophètes**” (Ecclésiastique 49:10). A cette date, les rouleaux intitulés Josué, Juges, Samuel, Rois, Esaïe, Jérémie, Ezéchiel, faisaient déjà partie du canon hébreu.

- En -132, les rouleaux de l'AT étaient déjà parfois classés en trois parties : la Loi, les Prophètes, les Autres écrits.
-

Etude n° 36

La promesse, faite aux douze apôtres, de siéger sur 12 trônes s'applique-t-elle aussi au traître Judas ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

Mt. 19:27-30 “(27) Pierre, prenant alors la parole, lui dit : Voici, nous avons tout quitté, et nous t'avons suivi ; **qu'en sera-t-il pour nous ?** (28) Jésus leur répondit : Je vous le dis en vérité, quand le Fils de l'homme, au renouvellement de toutes choses, sera assis sur le trône de sa gloire, vous qui m'avez suivi, **vous serez de même assis sur douze trônes**, et vous jugerez les douze tribus d'Israël. (29) **Et quiconque aura quitté**, à cause de mon nom, ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses terres, ou ses maisons, **recevra le centuple, et héritera la vie éternelle.** (30) *Plusieurs des premiers seront les derniers, et plusieurs des derniers seront les premiers.*”

2) Les critiques font remarquer que Judas était présent quand Jésus a promis aux apôtres qu'ils siégeraient sur **“douze”** trônes.

Comme il est impensable que Judas puisse bénéficier d'une telle gloire future, puisqu'il était *“fils de la perdition”* (Jn. 17:12), et qu'il *“aurait mieux valu pour lui n'être jamais né”* (Mc. 14:21), Jésus se serait donc trompé dans son décompte des trônes ?

Il aurait dû dire **“onze trônes”**, ou bien annoncer à l'avance que Judas **serait remplacé**.

3) La réponse suivante peut être apportée.

a) Le nombre **“douze”**, de même que ses multiples (par exemple dans le tabernacle de Moïse, dans le temple de Salomon, dans le livre d'Ezéchiel ou dans l'Apocalypse) fait référence au **nombre des tribus** d'Israël issues d'Abraham, l'homme qui a entendu et accepté le Verbe manifesté en son heure.

La présence de ce nombre dans des textes à **caractère prophétique** suggère qu'il y est utilisé pour sa valeur symbolique (12 = 6 x 2 ; le peuple de Dieu est un rassemblement d'hommes ayant pour mission de témoigner de la vie de Dieu).

Les **“douze trônes”** dans la bouche de Jésus sont une allusion aux **“trônes”** de Dan. 7:9, un texte messianique sur l'avènement du Fils de l'homme.

Le nombre **“douze”** désigne donc, non pas un nombre précis et limité de sièges glorieux, mais l'ensemble de la sphère de pouvoir qui sera imparti aux fils de Dieu devenu héritiers du Royaume en acceptant le Verbe véhiculé par les messagers de Dieu.

- La même approche doit présider à l'interprétation des *“12 fondements”* et des *“12 portes”* de la Nouvelle Jérusalem, des *“144 000 (= 12 x 12 x 1000) élus”*, des *“24 anciens”*, etc. de l'Apocalypse.
- Le NT recense d'ailleurs plus de 12 apôtres. Sont mentionnés Matthias (Act. 1:26), Paul (l'apôtre juif des païens), Barnabas (Act. 14:14), Andronicus et Junias (Rom. 16:7), Sylvain et Timothée (1 Thes. 2:6), etc.
- Les 12 noms des 12 apôtres sur les 12 fondements de la Nouvelle Jérusalem (Ap. 21:24) rappellent que l'Eglise est édifiée sur le fondement des apôtres (et des prophètes, Eph. 2:20), et que les élus sont entrés par le message de tous les apôtres que Dieu a envoyés au cours des siècles.
- Les 12 trônes font partie du Trône unique de Christ, de même que ceux qui y sont assis sont des membres de Christ à qui le règne a été confié.

Les **“trônes”** désignent des autorités spirituelles données à des enfants de Dieu qui auront à administrer des âmes (juives ou non).

b) Le verset 29 exclut effectivement Judas des bénéficiaires car, à la différence des autres apôtres, il n'a jamais abandonné les convoitises terrestres, et n'a jamais aimé Jésus. Il était voleur et hypocrite malgré la présence de Jésus.

D'ailleurs Jésus précise : *“Vous qui m'avez suivi”*, et non pas **“vous les douze”**.

- Judas n'a pas rempli les conditions pour que son statut d'apôtre terrestre soit définitivement scellé. Il n'a même jamais été baptisé du Saint-Esprit, du Sceau de Dieu. Judas n'a donc jamais été porteur du Verbe.
- Les v. 2 à 20 du **Ps. 109** déjà cités dans l'étude n° 12, et repris par Pierre (Act. 1:18-20), révèlent ce que l'Esprit pense de Judas !

En entendant la promesse d'un **“trône”**, Judas, obnubilé par les richesses terrestres, a dû être joyeux, mais, quand les choses ont commencé à mal tourner et qu'il a compris la portée spirituelle des paroles de Jésus, sa **déception** l'a poussé à trahir.

c) En résumé, quand Jésus, sous onction prophétique, parle des ultimes fonctions des apôtres, il **voit l'ensemble du corps des vrais apôtres**, peu important leur identité et leur nombre du moment.

Matthieu, qui a écrit l'Evangile après la mort de Jésus et de Judas, après le jour de la Pentecôte, n'a vu là aucune contradiction.

Jésus ne ment pas, il ne se trompe pas.

Etude n°37

Dans quel passage de l’A.T. la résurrection de Jésus était-elle prévue le troisième jour après la mise au tombeau ?

1) Les textes incriminés, mis dans la bouche de Jésus par Matthieu, Luc et Paul, ont été prononcés dans des circonstances différentes.

Selon Matthieu, Jésus devait rester enfermé **“trois jours et trois nuits”** dans la tombe **comme Jonas** l'avait été dans le monstre marin, ce qui, d'après les critiques, suppose clairement une résurrection **après 72 heures écoulées**, c'est-à-dire au début du **quatrième jour** :

Mt. 12:39-40 (en réponse à des pharisiens demandant un signe) *“(39) Une génération méchante et adultère demande un miracle ; il ne lui sera donné d'autre **miracle** que celui du prophète **Jonas** (verset répété en **Mt. 16:4** devant des pharisiens demandant eux aussi un signe). (40) **Car, de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, de même le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre.**”*

Jonas 1:17 *“L'Éternel fit venir un grand poisson pour engloutir Jonas, et Jonas fut dans le ventre du poisson trois jours et trois nuits.”*

Mais, selon Matthieu, Jésus a aussi annoncé, **sans faire allusion à Jonas**, que sa résurrection aurait lieu le **“troisième jour”** (et non pas *“le quatrième jour”*) :

Mt. 16:21 *“Dès lors Jésus commença à faire connaître à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il souffrît beaucoup de la part des anciens, des principaux sacrificateurs et des scribes, qu'il fût mis à mort, et qu'il ressuscitât **le troisième jour.**”*

De même, selon Luc et Paul, Jésus a annoncé, **sans faire allusion à Jonas**, que **“selon les Écritures”** il ressusciterait **“le troisième jour”** (et non *“le quatrième jour”*) :

Lc. 24:46-47 *“(46) Et il leur dit : Ainsi il est écrit que le Christ souffrirait, et qu'il ressusciterait des morts **le troisième jour**, (47) et que la repentance et le pardon des péchés seraient prêchés en son nom à toutes les nations, à commencer par Jérusalem.”*

1 Cor. 15:3-4 *“(3) Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'avais aussi reçu, que Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures ; (4) qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité **le troisième jour, selon les Écritures.**”*

2) Les critiques posent donc **deux questions** :

- Jésus est-il ressuscité le **3^e jour ou après 3 jours** ?
- S'il est ressuscité le 3^e jour, la référence à Jonas n'est plus pertinente, mais **quel verset de l'AT** permet à Jésus d'affirmer en Lc. 24:46 que, selon **ce qui est écrit**, il ressuscitera le 3^e jour ?

3) La réponse suivante peut être apportée à la **première question : Jésus est-il ressuscité le 3^e jour ou après trois jours ?**

Selon le texte de Jonas cité en Mt. 12:40, Jésus est-il ressuscité après un séjour au tombeau de **“trois jours et trois nuits”**, c'est-à-dire pas avant la 73^e heure ?

Ou bien, selon Mt. 16:21 et les textes de Luc et Paul, Jésus est-il ressuscité le **“troisième jour”**, ce qui implique une sortie du tombeau **après 48 heures et avant 72 heures** ?

a) En fait, il est faux de prétendre que l'expression **“trois jours et trois nuits”** suppose nécessairement 72 heures pleinement écoulées, à la minute ou à quelques heures près. C'est parce que l'on pense *a priori* que Matthieu se trompe que l'on affirme que **“trois jours et trois nuits”** signifient au moins 72 heures. On pourrait tout aussi bien affirmer que le langage de Matthieu prouve au contraire que **“trois jours et trois nuits”** signifient *“un peu moins de 72 heures”*.

b) L'imprécision de cette expression est d'ailleurs confirmée par l'examen des Écritures :

- **Rien n’oblige** à attribuer 72 heures pleines au séjour de **Jonas** dans le poisson (Jon. 1:17). Jonas n'avait pas de montre au poignet. Il savait seulement quel jour il avait été jeté par-dessus bord, et quel jour il avait échoué sur une plage.

- La même **imprécision** se remarque quand **Esther** demande à son peuple de jeûner “**pendant trois jours**” sans manger ni boire, en jugeant utile de préciser : “**ni le jour ni la nuit**” (Est. 4:16), et que ce jeûne s’est terminé **le 3^e jour** (Est. 5:1).

- La même **imprécision** se remarque dans la bouche de **l’esclave égyptien** interrogé par le roi David (1 Sam. 30:12-13) : il déclare n’avoir ni bu ni mangé durant “**trois jours et trois nuits**” après avoir été abandonné par son maître “**voilà trois jours**”. Que cet homme compte comme les Juifs ou comme les Egyptiens ne change rien à l’affaire.

- La même **imprécision** se remarque quand **Paul** dit avoir passé “**un jour et une nuit dans l’abîme**” (2 Cor. 11:25) : cela ne signifie pas nécessairement une journée entière de 24 heures de notre calendrier

c) Déjà, en **Jn. 2:19**, Jésus avait proclamé qu’il **relèverait le temple** de son corps “**EN trois jours**” :

Jn. 2:19,21 “**Jésus leur répondit : Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai. ... Il parlait du temple de son corps.**”

En outre, les expressions “**le troisième jour**” et “**trois jours après**” qui suggèrent une durée inférieure à 72 heures, sont mentionnées 12 fois :

Mt. 16:21 (“**le troisième jour**”), **Mt. 17:22-23** (“**Pendant qu’ils parcouraient la Galilée, Jésus leur dit : Le Fils de l’homme doit être livré entre les mains des hommes ; - ils le feront mourir, et le troisième jour il ressuscitera**”), **Mt. 20:19** (“**ils le livreront aux païens, pour qu’ils se moquent de lui, le battent de verges, et le crucifient; et le troisième jour il ressuscitera**”), **Mc. 8:31** (“**Alors il commença à leur apprendre qu’il fallait que le Fils de l’homme souffrît beaucoup, qu’il fût rejeté par les anciens, par les principaux sacrificateurs et par les scribes, qu’il fût mis à mort, et qu’il ressuscitât trois jours après**”), **Mc. 9:31** (“**Car il enseignait ses disciples, et il leur dit : Le Fils de l’homme sera livré entre les mains des hommes; ils le feront mourir, et, trois jours après qu’il aura été mis à mort, il ressuscitera**”), **Mc. 10:34** (“**trois jours après**”), **Lc. 9:22** (“**le troisième jour**”), **Lc. 18:33** (“**le troisième jour**”), **Lc. 24:7** (paroles des anges : “**le troisième jour**”), **Lc. 24:46** (paroles de Jésus ressuscité : “**Et il leur dit : Ainsi il est écrit que le Christ souffrirait, et qu’il ressusciterait des morts le troisième jour**”), **Act. 10:40** (paroles de Pierre : “**Dieu l’a ressuscité le troisième jour**”), **1 Cor. 15:4** (déjà cité : “**le troisième jour**”).

L’expression “**trois jours après**” ne désigne pas nécessairement un écoulement de **trois journées entières**, et peut très bien signifier : “**dans les trois jours qui suivent**”.

d) En **conclusion**, la résurrection devait intervenir **DURANT le troisième jour** (et non pas **après** trois jours), et Matthieu n'est en contradiction ni avec lui-même, ni avec les autres textes..

4) La réponse suivante peut être apportée à la **seconde question** : **quel verset de l'AT** prédit une résurrection “**au 3^e jour**” ?

a) Effectivement, dans le texte de **Jonas 1:17** cité par Jésus en **Mat. 12:40**, il n'est pas question du “**troisième jour**” mais de “**trois jours et trois nuits**”.

Mais nous venons de montrer que ces deux expressions : “**trois jours et trois nuits**” (72 heures) et “**troisième jour**” (entre 48 et 72 heures) ne se contredisent pas.

b) D'ailleurs, en Mt. 12:40, Jésus prophétise non seulement la **durée** du séjour de Jésus dans la tombe, mais surtout qu'il y aura **plusieurs similitudes** entre l'expérience passée de **Jonas**, et ce que lui-même va expérimenter :

- un **ensevelissement** (dans l'eau pour l'un, sous terre pour l'autre),
- un **avalement** (par un **monstre** pour l'un, un engloutissement par la **Mort** pour l'autre),
- une **délivrance in extremis** de la mort pour l'un, une **résurrection** pour l'autre ;
- **trois jours et trois nuits de ténèbres pour l'un comme pour l'autre.**

C'est la **prédication de la résurrection de Jésus** qui devait être **“le signe” pour sa génération**, comme Jonas avait été un **“signe”** pour les **Ninivites**.

Lc. 11:29-30 “(29) *Comme le peuple s'accumulait en foule, il se mit à dire : Cette génération est une génération méchante ; elle demande un miracle ; il ne lui sera donné d'autre miracle que celui de Jonas. (30) Car, de même que Jonas fut un signe pour les Ninivites, de même le Fils de l'homme en sera un pour cette génération* (l'Évangile de la résurrection est un signe de vie pour les croyants et de mort pour les incrédules).”

Le signe de Jonas est essentiellement un **signe de résurrection**.

Jonas, un **prophète** porteur de la **Parole** comme Jésus, a été libéré de l'**abîme** et du **monstre** qui y régnait (types du séjour des morts et du prince des ténèbres), par la **puissance** de Dieu.

Jésus, une fois de plus, enseigne à l'Église comment il faut lire de nombreuses prophéties de l'AT.

c) Les versets de l'AT qui relatent l'expérience de Jonas sont donc bien l'annonce d'une résurrection **“au 3^e jour”** (bien que Jonas parle de **“trois jours”**).

D'ailleurs, un autre verset de l'AT, parlant expressément d'une **résurrection au “3^e jour,”** peut être cité à l'appui des paroles de Jésus :

Osée 6:1-2 “(1) *Venez, retournons à l'Éternel* [c'est un appel à la repentance dans le futur] ! *Car il a déchiré* [le peuple a été châtié], *mais il nous guérira* [l'œuvre de Jésus va guérir les âmes du péché] ; *il a frappé, mais il bandera nos plaies.* (2) *Il nous rendra la vie dans deux jours ; le troisième jour il nous relèvera, et nous vivrons devant lui.*”

Osée était un prophète du **Royaume du Nord**, royaume devenu idolâtre. Il a longuement averti, en vain, que le **jugement allait frapper le peuple, les prêtres et les princes** du pays à cause de leur grave impiété. Peu après, le royaume était balayé par l'Assyrie, la capitale Samarie était détruite, et le peuple était déporté.

Mais ici, Osée proclame qu'il y aura, malgré le désastre, un **espoir** pour les cœurs repentants, qu'il y aura un temps de **restauration** spirituelle **pour le peuple “au 3^e jour”**. Le retour de l'exil babylonien n'a que très partiellement répondu à une telle attente. Tout ce passage a un caractère messianique (comme la prophétie énigmatique faite à Eve).

Dans Osée, l'expression **“dans deux jours ... le troisième jour”** est une emphase pour souligner la **soudaineté anormale** de cette délivrance.

Il est légitime de rebondir sur cette idée de **restauration soudaine** et de faire de cette expression de durée une **application littérale**. Cette prophétie d'Osée indique que Jésus va mourir comme le peuple rebelle auquel **il s'identifie**. Du même coup sa mort sera celle d'un peuple de coupables, et cette mort leur permettra d'être **“relevés”** et de **“vivre devant l'Éternel”** (Os. 6:2).

La **résurrection soudaine** de Jésus sera aussi celle de ceux qui auront cru. C'est Paul qui développera la profondeur d'une telle révélation, celle de l'identification de Christ au peuple de Dieu (cf. Rom. 6:4-5).

d) Remarque : Pour les tenants d'un séjour au tombeau de plus de 72 heures (ce que nous avons écarté), il en résulterait que :

- si Jésus est ressuscité le **dimanche matin**, juste avant l'aube, il a été enseveli le jeudi au petit **matin** : cela donne bien 72 heures dans le tombeau, mais ne coïncide pas avec le reste du récit biblique (Jésus a été enseveli en **fin d'après-midi**).
- si par contre Jésus est ressuscité **tard le samedi soir** (les Écritures disent seulement **“le premier jour de la semaine”**, un dimanche certes, mais ce jour débutait le soir du samedi !), donc après le début du premier jour de la semaine juive, alors Jésus a été **crucifié le mercredi à midi** (Mc. 15:25), il est mort à 15 heures, et a été mis au tombeau avant 18 heures de la même journée. [Un tel calendrier est exposé par la **Companion Bible**, Annexe 165, sous l'égide du théologien Bullinger].

5) Dans les études sur les “*quatre Evangiles*”, présentées sur ce même site, l'étude n° 254 dans le cadre du thème de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, propose un **calendrier des évènements** qui se sont déroulés depuis le Dernier Repas jusqu'au matin du premier jour de la semaine suivante.

Etude n° 38

Jésus ne s'est-il pas trompé en annonçant que sa seconde venue aurait lieu avant que ne disparaisse la génération de ses contemporains ?

1) Les textes incriminés sont en particulier les suivants :

Mt. 10:23 “*Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre. Je vous le dis en vérité, vous n'aurez pas achevé de parcourir les villes d'Israël que le Fils de l'homme sera venu.*”

Mt. 16:27-28 “(27) Car le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père, *avec ses anges* ; et alors il rendra à chacun selon ses œuvres. (28) Je vous le dis en vérité, *quelques-uns de ceux qui sont ici ne mourront point, qu'ils n'aient vu le Fils de l'homme venir dans son règne.*”

Mt. 24:33-34 “(33) De même, *quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche, à la porte.* (34) Je vous le dis en vérité, *cette génération ne passera point, que tout cela n'arrive.*”

2) Ces trois passages ont un point commun remarquable : une manifestation future du Fils de l'homme est associée à une **borne temporelle** permettant une vérification durant les temps apostoliques. Ces bornes sont :

- avant la fin de l'évangélisation des **villes d'Israël** par les disciples (“vous”),
- avant la mort de **quelques-uns des auditeurs**,
- avant la fin de la **génération** contemporaine de Jésus (“cette” génération).

Les critiques font remarquer :

- que lorsque Jésus parle du **Fils de l'homme**, il parle de **lui-même**, et donc que la venue du Fils de l'homme n'est autre que celle de Jésus lui-même,
- que la “**génération**” contemporaine de Jésus, que **tous** les **disciples** auxquels Jésus s'adressait sont **morts depuis longtemps** et que ces derniers ne sont plus là pour “*parcourir toutes les villes d'Israël*”, et qu'il n'en reste même pas “*quelques-uns*”,
- que néanmoins, près de deux mille ans plus tard, Jésus n'est **pas encore venu** sur les “*nuées du ciel*” (Mt. 26:64), ni avec “*les anges*” (Mt. 16:27), ni avec “*les trompettes retentissantes*” (Mt. 24:31), que ni les disciples, ni les générations suivantes, ne l'ont “*vu venir dans son règne*”, que nul ne l'a encore **vu assis** à la droite de Dieu (Mc. 14:62), que le **nombre des méchants** n'a pas diminué, que personne n'a encore vu un “*signe du Fils de l'homme dans le ciel*” (Mt. 24:30), qu'aucune “*tribu de la terre ne s'est encore lamenté*” (Mt. 24:30), etc.
- que si sa venue **imminente** n'a pas eu lieu comme annoncé, c'est qu'elle n'aura jamais lieu.

3) La réponse suivante peut être apportée.

Les trois textes incriminés ayant été prononcés en des occasions différentes, il convient de les examiner séparément.

a) **Mt. 10:23** “*Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre. Je vous le dis en vérité, vous n'aurez pas achevé de parcourir les villes d'Israël que le Fils de l'homme sera venu.*”

Cette prophétie a été adressée aux premiers disciples en Galilée

- Sous la conduite de **Pierre**, ils offriront l'Évangile d'abord au peuple **d'Israël**, puis aux Nations à partir de la conversion de Corneille. Ici, le regard de Jésus se focalise sur **Israël** et sur ses **villes**. Cette œuvre apostolique sera en grande partie **interrompue** par la chute de Jérusalem en l'an 70, et par les guerres qui vont finir peu après de ravager le pays.
- La catastrophe se sera donc produite avant que l'œuvre des apôtres n'ait pu s'accomplir dans “*toutes*” les localités d'Israël.
- La destruction de Jérusalem et de son **temple** était un **jugement divin**, souvent annoncé par Jésus, contre une collectivité théocratique qui avait ouvertement rejeté le Fils de Dieu confirmé par Dieu, et qui n'avait pas voulu, dans sa majorité, profiter de la longue patience divine après la crucifixion.
- Il n'y a pas de raison de voir dans cette “*venue du Fils de l'homme*” une allusion à l'effusion du Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, puisque la prédication “*dans les villes d'Israël*” a en effet commencé après.

- La “**venue du Fils de l'homme**” est envisagée ici par Jésus comme **l'une** des manifestations du **Jour de l'Eternel** contre Israël, une période redoutable de jugement, souvent **annoncée** et **décrite** par les prophètes de l'AT, et déjà souvent subie par les fils d'Abraham dans le passé.

- Jésus ne parle pas ici des villes des Nations, mais il est probable que **l'église issue des Nations** aura à souffrir d'un même jugement avant la manifestation en plénitude et en gloire du Fils de l'homme. L'erreur des critiques est de ne pas voir que Jésus distinguait l'œuvre (à court terme) du Fils de l'homme pour **Israël**, et l'œuvre (à long terme) du Fils de l'homme pour **l'église issue des Nations**.

- L'œuvre à long terme est par exemple annoncée en **Mt. 25:31** “*Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire.*”).

- Il convient dans d'autres passages de distinguer l'action du Fils de l'homme en jugement, de son action en bénédiction (par exemple, en **Mt. 26:64** deux situations opposées sont annoncées en relation avec la manifestation du Fils de l'homme : d'une part “**vous verrez désormais le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu**”, et d'autre part “**vous verrez le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel**”).

b) Mt. 16:27-28 “(27) Car le **Fils de l'homme** doit venir dans la gloire de son Père, **avec ses anges** ; et alors il rendra à chacun selon ses œuvres. (28) Je vous le dis en vérité, **quelques-uns de ceux qui sont ici ne mourront point, qu'ils n'aient vu le Fils de l'homme venir dans son règne.**”

Cette prophétie a été énoncée dans la région de Césarée de Philippe, devant les disciples.

- Le **v.27** est une prophétie à **long terme**. Mais le **v.28** était une prophétie à **court terme** dont l'accomplissement garantissait l'accomplissement de la première.

Cette prophétie à **court terme** ne s'est pas accomplie le jour de la **transfiguration** de Jésus, quelques jours plus tard :

- Jésus n'est pas entré dans son règne ce jour-là,

- proclamer que “*quelques-uns ne mourront point*” aurait été incongru puisque cette prophétie allait s'accomplir quelques jours plus tard seulement.

Elle ne s'est pas non plus accomplie le jour de la **Pentecôte**, mais, comme celle examinée précédemment (Mt. 10:23), elle s'est accomplie environ quarante ans plus tard, le jour de la **ruine du temple de Jérusalem**, car c'est alors que tous ont pu constater que **tout jugement avait été donné au Fils de l'homme** (Jn. 5:22).

- Le texte rédigé par Matthieu se retrouve dans les récits de Marc (Mc. 8:38) et Luc (Lc. 9:26-27).

c) Mt. 24:33-34 “(33) De même, **quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche, à la porte.** (34) Je vous le dis en vérité, **cette génération ne passera point, que tout cela n'arrive.**”

Ce verset fait partie du long discours prophétique prononcé par Jésus devant les disciples, sur la Montagne des Oliviers, peu de temps avant son arrestation. Ce long discours est une succession de tableaux prophétiques, les uns à court terme pour Israël, d'autres à long terme, et d'autres encore à court terme avec prolongement à long terme.

- Ces deux versets s'inscrivent dans une partie du discours relative au destin d'**Israël**, et plus particulièrement aux élus qui devront traverser **le long hiver de la détresse**.

- L'effusion de l'Esprit le jour de la **Pentecôte**, et la chute de Jérusalem en l'an 70 ont été des moments cruciaux que la “**génération**” des temps apostoliques a connus, mais qui se sont étendus à d'autres générations jusqu'à aujourd'hui.

- Seuls “**quelques-uns**” des Juifs des temps apostoliques ont pu voir directement la gloire de la **Shékinah** dans la Chambre haute. Ceux-là ont pu comprendre les paroles prophétiques de Jésus et en tirer profit.

- Tout cela doit se reproduire de façon encore plus éclatante, à la fin du cycle de l'église issue des Nations.

d) En conclusion, il n'y a aucune raison d'accuser Jésus de s'être trompé, même si nos commentaires sont probablement déficients, dès lors que toutes les prophéties ne sont pas toutes accomplies.

L'histoire a tristement confirmé ces **prophéties à court terme** adressées aux **Juifs**. Il en ira donc de même pour ce qui concerne la fin de l'âge et donc la phase finale de **l'église issue des Nations**.

Dans les études sur les “*quatre Evangiles*”, présentées sur ce même site, voir l'étude n° 126 sur le thème du “*Fils de l'homme*”, et voir l'étude n° 223 sur le discours prophétique de la Montagne des Oliviers.

Etude n° 39

N’y a-t-il pas contradiction entre les deux récits de la création de Gen.1 et de Gen. 2, et les deux récits ne sont-ils pas ridiculisés par la science moderne ?

1) Les deux **textes impliqués** (dans les deux premiers chapitres de la Bible) sont les suivants :

a) D’une part **Gen. 1:1 à Gen. 2:3**, texte souvent appelé le “*premier récit*” de la création “*en 7 jours*”, avec la création au 6^e jour de l’homme, “*le mâle*” et “*la femelle*”, récit qui s’achève au 7^e jour avec l’avènement du Repos de Dieu.

b) D’autre part **Gen. 2:4 à 25**, texte souvent appelé le “*second récit*” de la création et qui décrit la création du “*Jardin d’Eden*” arrosé par 4 fleuves issus d’une même source (avec au centre du Jardin 2 Arbres remarquables), et la création d’Eve à partir du corps d’Adam.

2) **Les critiques** attaquent ce double récit sous deux angles : d’une part, ils relèvent une **contradiction** flagrante entre les deux récits, et, d’autre part, ils relèvent plusieurs affirmations qui sont des **inepties** d’un point de vue scientifique.

a) La **contradiction** relevée entre les deux récits est la suivante : *selon le “premier récit” de la création, les animaux aquatiques et les volatiles apparaissent au 5^e jour (Gen. 1:21), et les reptiles et les mammifères au 6^e jour (Gen. 1:24-25) et donc avant l’homme (Gen. 1:26).*

Or, selon le “second récit”, ces mêmes volatiles et animaux des champs ne sont formés qu’après l’homme (Gen. 2:18-19) !

b) Quant aux **contrevérités scientifiques** relevées par les critiques dans ces deux premiers chapitres de la Bible, elles seraient nombreuses, grossières, graves.

- Les critiques aiment ainsi souligner combien les sciences modernes de la nature (la biologie, la géologie, la paléontologie, l’astronomie, etc.) réduisent à l’état de fables enfantines ou de recueils de mythes antiques, les deux textes bibliques de la création.

- Les opposants à l’idée d’une Bible inspirée par Dieu relèvent par exemple dans Genèse 1 et 2, les points suivants :

- * Comment croire en une création en sept jours, en rejetant ainsi du même coup les théories de l’évolution, qui, même encore imparfaites, ont accumulé en quelques décennies un grand nombre de preuves factuelles (sans parler des datations bibliques qui font apparaître le premier homme vers l’an – 4000) ?

- * Comment le texte peut-il parler des 3 premiers “*jours*” et de “*soirs et matins*”, alors que le soleil et la lune n’apparaissent qu’au 4^e jour ?

- * Comment expliquer, en considérant que les “*jours*” représenteraient en fait de longues périodes, que la création des végétaux se produise au 3^e jour, alors que le soleil (nécessaire à la fonction chlorophyllienne) n’apparaît qu’au 4^e jour, et que les insectes (nécessaires à la pollinisation) n’apparaissent qu’au 5^e jour ?

- * Comment justifier l’absence d’allusion aux poissons et aux monstres préhistoriques manifestement carnassiers, l’absence de mention des bactéries, etc. ?

- * Peut-on croire à l’existence d’un Jardin terrestre arrosé par 4 fleuves divergents, issus de son centre, et cela malgré l’absence de pluies ? Peut-on croire en un Dieu se transformant en chirurgien pour anesthésier Adam, en découper un morceau, refermer la plaie, et modeler une épouse avec le morceau coupé, etc. ?

Depuis plus d’un siècle, des **théologiens** renommés, tentent de répondre en présentant le Livre de la Genèse (ils en font autant avec les Evangiles) comme une **compilation**, souvent remaniée, de traditions ancestrales et sans légitimité transcendante. Pas étonnant que le monde ricane !

3) **Plusieurs éléments de réponse** peuvent être apportés.

a) Les critiques ignorent que les “*deux récits*” de la création (Gen. 1 et Gen. 2) ne prétendent pas révéler, même sous une forme cachée, une histoire scientifique de la terre et encore moins du cosmos.

- Ni Moïse, ni Esaïe, ni Jésus, ni aucun apôtre n’ont jamais révélé dans les Ecritures la formule d’un médicament efficace contre une maladie des hommes ou des animaux, ni révélé une nouvelle technologie. Pourquoi la Bible révélerait-elle des secrets de la matière ou de la formation du monde ?
- La Bible ne dit pas un mot pour ou contre la théorie de l’évolution : ce n’est pas sa préoccupation.
- Le “second récit de la création” ne se veut pas non plus un livre de sciences de la nature, quand il décrit la création du premier humain (Gen. 2:7) et celle de la première humaine (Gen. 2:21-22) !

Si Dieu avait voulu donner une leçon de science, il aurait donné la formule d’un traitement contre la lèpre, plutôt que de révéler les noms des 4 fleuves d’Eden.

Il n’y a pas de révélation scientifique, et donc pas de contradiction scientifique, dans ces récits de la création, mais des **tableaux prophétiques** grandioses (c’est ce qu’on attend d’un prophète comme Moïse parlant face à face avec Dieu ! Mais les critiques n’en attendent évidemment rien).

- Pour une réponse détaillée, nous invitons le lecteur à examiner, sur le même site, nos commentaires verset par verset des deux premiers chapitres de la Genèse (“*Genèse 1. Les 7 jours de la Création : une prophétie*” et “*Genèse 2. La création d’Adam et Eve*”).
- Les quelques remarques suivantes en sont des extraits.

b) Les deux récits, bien que se rapportant pareillement aux origines, se distinguent l’un de l’autre sur plusieurs points :

b1) Alors que l’Acteur principal du “*premier récit*” est “**Elohim**” (“**Dieu**” dans la traduction Segond), l’Acteur principal du “*second récit*” est “**YHVH Elohim**” (l’“**Eternel-Dieu**” dans la traduction Segond). “**Elohim**” est le Dieu omnipotent, la Source de toutes choses, le Dieu juge, alors que “**YHVH**” est le Dieu de l’**Alliance organique** avec les hommes (dans le Lévitique, le Livre du culte, il est toujours question de YHVH, et jamais d’Elohim). L’union du premier homme et de la première femme inaugurée dans le “*second récit*” est l’archétype de cette **Alliance**.

b2) Alors que le “*premier récit*” recense, en les considérant comme **des collectivités**, les **grands ordres** du monde naturel créés par Dieu (le monde inanimé, les végétaux, les animaux, l’humanité), le “*second récit*” se focalise sur les **premiers humains spirituels** (un couple). Les animaux reçoivent enfin des noms précis (Gen.2:19). Le Tétragramme YHVH est lui-même le **Nom** d’un Médiateur, un Nom que Dieu a fait connaître aux **hommes** pour qu’ils puissent s’en prévaloir : le philosophe **parle** d’Elohim, mais un vrai fils d’Abraham **s’adresse** à YHVH.

C’est aussi dans le “*second récit*” que les premiers **discours** articulés d’un **homme** sont rapportés (Gen. 2:20,23).

b3) Dans le “*premier récit*”, l’homme est appelé à assujettir **toute la terre** (Gen. 1:28), alors que dans le “*second récit*”, la **sphère de domination** de l’homme est **circonscrite** au Jardin d’Eden.

- Alors que le “*premier récit*” est une prophétie dévoilant le plan divin de la **Rédemption** (et de la **Glorification**) en faveur d’une humanité imparfaite que Dieu veut faire participer à son Repos éternel, le “*second récit*” **est une prophétie centrée sur l’Alliance organique que Dieu a résolu de conclure entre lui-même et des humains faits à son image**. Le Jardin d’Eden n’est en effet autre que le premier **temple** de la Présence divine, et Adam et Eve en sont les premiers **sacrificateurs** !

- Alors que dans le “*premier récit*” l’homme était la **gloire** de la création, dans le “*second récit*” il est un **prêtre** appelé à se nourrir d’un **culte** (autour de l’Arbre de Vie) et à produire des **fruits** (et l’homme est donc “**culti-vateur**” dans un Jardin qui a vocation à être éternel et fécond).

b4) Alors que le “*premier récit*” esquissait à grands traits que la collectivité des hommes faits à l’image de Dieu et élus, est appelée à participer au **Repos divin final**, le “*second récit*” envisage cette relation comme dépendant d’une **union préalable** individuelle avec Dieu (par le don d’un “*Souffle*” divin spécifique).

c) Dans les deux “*récits de la création*”, Moïse utilise des éléments du monde naturel familier aux paysans du Nil, ou de scènes vues en vision, comme **images de réalités spirituelles.**

- *1 Cor. 2:12-13 “(12) Or nous, nous n’avons pas reçu l’esprit du monde, mais l’Esprit qui vient de Dieu, afin que nous connaissions les choses que Dieu nous a données par sa grâce. (13) Et nous en parlons, non avec des discours qu’enseigne la sagesse humaine, mais avec ceux qu’enseigne l’Esprit, employant un langage spirituel pour les choses spirituelles.”*

Jésus a montré, par l’apôtre Jean (Jn. 1:1-5), comment interpréter, par exemple, le “*premier récit*” de Gen. 1 : chaque élément tiré du monde physique visible (les ténèbres, la lumière, une parole en action, etc.), y est utilisé comme **image** de réalités spirituelles invisibles.

c1) C’est ainsi que l’ensemble du “*premier récit*” de la création fait apparaître une **progression** de l’inanimé vers l’animé conscient.

Ce “*premier récit*” relate en fait une seule et même histoire, celle de la Rédemption (et de la Glorification) de l’homme, dans des scènes successives à lire en parallèle, et non comme une suite chronologique d’événements historiques successifs : chacun des “jours” pris isolément, illustre cette progression par une dualité d’éléments se différenciant l’un de l’autre :

- **Du chaos enténébré vers la lumière** (jour un) :

Au **jour** Un (un jour normatif, modèle des jours suivants), l’homme déchu est déjà présent (même si sa création n’est mentionnée qu’au jour sixième), et il est représenté par **les ténèbres** du “*tohu bohu*”. La grâce de Dieu a pourvu alors **la Lumière**. Tout homme enténébré qui accepte le message de la Lumière devient Lumière et fait partie de la Lumière. Ceux qui refusent la Lumière restent ténèbres.

Eph. 5:8 “*Autrefois vous étiez ténèbres, et maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur.*”

Jn. 1:4-5 “(4) *En la Parole était la Vie, et la Vie était la Lumière des hommes. (5) La Lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l’ont point reçue.*”

- **Des eaux inférieures vers les eaux supérieures** (jour deuxième) :

Au **2^e jour**, l’homme déchu est cette fois représenté sous la forme des **eaux d’en-dessous**. Quand il accepte de boire le message des **Eaux vives d’au-dessus**, il devient participant de ces Eaux, et elles coulent de son sein. Mais ceux qui refusent l’offre ne peuvent franchir “l’étendue”, et continuent de s’abreuver aux **eaux d’en-dessous**.

- **De la mer agitée vers la terre stable et fertile** (jour troisième) :

Au **3^e jour**, l’homme déchu est représenté sous la forme d’**eaux agitées**, mais, s’il se laisse attirer vers le haut, il devient participant de la **terre émergée**, de la montagne de Sion. Il reçoit alors une semence de vie et porte des fruits variés pour les autres et pour le Maître de la terre. Ceux qui préfèrent les eaux agitées et troubles restent dans **l’abîme**.

- **De la terre vers les astres** (jour quatrième) :

Au **4^e jour**, l’homme égaré qui a répondu à l’appel de Dieu se voit attribuer le rôle de **guide pour éclairer** ceux qui sont encore en bas : il devient un **astre céleste** qui éclaire. Ceux qui refusent d’être enrôlés dans l’armée céleste restent **en bas sur terre**.

- **Des êtres aquatiques grouillant vers les êtres qui planent dans les cieux** (jour cinquième) :

Au **5^e jour**, l’homme déchu est invité à fuir les **eaux grouillantes** où rampent les grenouilles et les crocodiles, et où ondulent les poissons. S’il accepte, il reçoit **les ailes de l’Esprit** et est admis à planer dans le ciel de Dieu. Ceux qui refusent restent dans le marigot.

- **De l’animalité vers la pleine humanité** (jour sixième) :

Au **6^e jour**, l’homme déchu n’est qu’un **animal de la terre** (comme l’a été quelque temps Nébucadnetsar), mais s’il lève le regard plus haut que la poussière d’où il vient, il **se redresse** et devient **un homme à l’image et à la ressemblance de Jésus-Christ**. S’il refuse l’Esprit de résurrection, il retourne à la poussière avec tous les animaux.

- D’une manière générale, **du bas vers le Haut**, du néant vers la participation au Sabbat divin (jour septième). Dieu a conçu son Sabbat pour le partager avec ses bien-aimés.

c2) Le “*second récit*” fait lui aussi apparaître globalement une **progression** : depuis un quasi-désert aride et **stérile** jusqu’à une Alliance vivante et **féconde**.

Comme le “*premier récit*” (Gen. 1:1-31 et 2:1-3), le “*second récit*” (Gen. 2:4-25) :

- rapporte une révélation reçue **par Moïse** ;
- est une **parabole** utilisant des bribes de l’histoire réelle comme images, pour illustrer des réalités spirituelles ;
- fait référence à des faits, à des notions, à une géographie **connus des contemporains** de Moïse.
- est structurée en **7 scènes**, selon la structure 3 + 1 + 3 (comme pour l’Apocalypse), et en outre chaque scène du “*second récit*” fait écho à la scène de même rang du “*premier récit*” (cf. § **c3** ci-dessous).

Dans **chacune** des 7 scènes, prise isolément, de ce “*second récit*”, il y a promesse d’une dynamique faisant passer l’humanité de la **stérilité** spirituelle à la **fécondité**.

c3) En outre, la comparaison des deux récits fait apparaître des points de **convergence** illustrés dans le tableau suivant :

“Premier récit de la création”	“Second récit de la création”
“ Jour un ” : Les ténèbres dominant	“ Scène 1 ” : L’ aridité domine
“ 2^e jour ” : Une fois rendu capable de franchir l’étendue du ciel, l’homme peut communier avec les Eaux révélées d’en-haut	“ Scène 2 ” : L’homme peut communier avec l’Éternel par l’irruption de l’ Esprit d’En-haut dans sa nature animale d’en-bas
“ 3^e jour ” : Une fois élevée au-dessus de l’abîme, la terre peut porter des fruits d’en-haut	“ Scène 3 ” : L’homme une fois placé dans un Jardin a accès à des fruits nouveaux et devient porteur de fruits
“ 4^e jour ” : Les astres (un peuple céleste) éclairent le monde de la Lumière de Vie	“ Scène 4 ” : les 4 fleuves (issus d’une seule Source) abreuvent le monde des Eaux de la Vie
“ 5^e jour ” : L’homme est appelé à voler sur la face des cieux (Gen. 1:20)	“ Scène 5 ” : L’homme devient prêtre du temple du Jardin
“ 6^e jour ” : Dieu fait de l’homme la couronne de la création	“ Scène 6 ” : L’Eternel choisit pour Epouse des humains pétris de sa Nature
“ 7^e jour ” : Les élus participent pour toujours au Repos divin ”	“ Scène 7 ” : L’Epouse est unie pour toujours à l’Epoux.

d) En conclusion, non seulement il n’y a pas “*d’erreurs scientifiques*”, mais il n’y a **pas d’incohérence** entre les deux récits. Ce sont en effet deux **paraboles prophétiques** utilisant certes en partie les mêmes images, mais avec des points de vue très différents, et donc sans souci d’une **cohérence chronologique**, mais par contre avec une **cohérence prophétique** lumineuse !

(Pour plus de développements, voir sur le même site l’étude : “Genèse 1. Les 7 jours de la Création : une prophétie” et l’étude “Genèse 2. La création d’Adam et Eve).

Etude n° 40

N’y a-t-il pas contradiction entre, d’une part, la loi du talion édictée par Moïse, et, d’autre part, l’injonction de Jésus aux croyants de tendre la joue gauche à ceux qui les frappent sur la joue droite ?

1) Les **textes impliqués** sont en particulier les suivants :

D’une part les textes considérés comme barbares de Moïse :

Gen. 9:5-6 (paroles de l’Eternel à Noé) “(5) *Sachez-le aussi, je redemanderai le sang de vos âmes, je le redemanderai à tout animal ; et je redemanderai l’âme de l’homme à l’homme, à l’homme qui est son frère.* (6) **Si quelqu’un verse le sang de l’homme, par l’homme son sang sera versé ; car Dieu a fait l’homme à son image.**”

Lév. 24:17-20 “(17) *Celui qui frappera un homme mortellement sera puni de mort.* (18) *Celui qui frappera un animal mortellement le remplacera : **vie pour vie.*** (19) *Si quelqu’un blesse son prochain, il lui sera fait comme il a fait :* (20) **fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent ;** il lui sera fait la même blessure qu’il a faite à son prochain.”

Ex. 21:22-25 “(22) *Si des hommes se querellent, et qu’ils heurtent une **femme enceinte**, et la fasse accoucher, sans autre accident, ils seront punis d’une **amende** imposée par le mari de la femme, et qu’ils paieront devant les juges.* (23) *Mais s’il y a un accident, tu donneras **vie pour vie,*** (24) **œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied,** (25) **brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure.**”

Deut. 19:21 (contre un criminel non meurtrier) “*Tu ne jetteras aucun regard de pitié : **œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.***”

C’est cette loi de réciprocité du crime et du châtement (connue de la plus haute Antiquité) qui est appelée “loi du talion (du latin “*talio*” = pareil).

D’autre part les paroles de Jésus, considérées comme un bel idéal :

Mt. 5:38-42 “(38) *Vous avez appris qu’il a été dit : œil pour œil, et dent pour dent.* (39) **Mais moi, je vous dis de ne pas résister au méchant. Si quelqu’un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l’autre.** (40) *Si quelqu’un veut plaider contre toi, et prendre ta tunique, laisse-lui encore ton manteau.* (41) *Si quelqu’un te force à faire un mille, fais-en deux avec lui.* (42) *Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi.*”

2) Les **critiques** soulignent la **contradiction** flagrante entre, d’une part, un commandement de l’AT exigeant un **châtiment vengeur** se traduisant spectaculairement par des amputations corporelles, et même des mises à mort, et, d’autre part, **l’attitude pacifiante** de Jésus qui semble même corriger (“*MAIS moi je vous dis*”) les paroles attribuées à Moïse, un prophète.

a) Selon les critiques, Jésus lui-même demanderait donc aux croyants de trier parmi les écrits de l’AT le vrai du faux, d’en relativiser les enseignements et les prophéties. La Bible ne serait finalement, dans le meilleur des cas qu’un recueil hybridant des révélations célestes et des pensées humaines, où chacun peut faire son marché selon le menu de son choix.

b) Les critiques relèvent d’ailleurs une contradiction similaire au sein même de l’AT, entre la “*loi du talion*” et deux passages du Livre des Proverbes :

Prov. 20:22 “*Ne dis pas : Je rendrai le mal. Espère en l’Éternel, et il te délivrera.*”

Prov. 24:29 “**Ne dis pas : Je lui ferai comme il m’a fait :** Je rendrai à chacun selon ses œuvres.”

c) Les buts de ces critiques sont variés :

- permettre au lecteur de s’affranchir de l’autorité des Ecritures en mettant en doute l’origine inspirée de ces dernières ;
- accuser la pensée juive ... et indirectement le christianisme, de cruauté intrinsèque ;
- suggérer que l’homme moderne est moins barbare que l’homme antique, et qu’un prêtre, un imam, un bonze, ou un athée diplômé, sont plus spirituels que Moïse ou Josué.

d) La critique énoncée ici contre la Bible ne doit pas être confondue avec une autre controverse apparentée (non examinée ici) : pourquoi Dieu qui, par la bouche de Jésus, ordonne de ne pas se venger (et aussi de ne pas tuer), menace-t-il de se venger lui-même des impies, de se mettre en colère et de les jeter dans un “*étang de feu*” (et parfois de les massacrer de leur vivant).

3) Les réponses suivantes peuvent être apportées.

a) Jésus connaissait les écrits de Moïse. Or il a toujours confirmé qu’ils étaient inspirés par Dieu, et que les remettre en cause était offenser gravement le Père.

Mt. 5:18-19 “(18) ... *Tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la Loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu’à ce que tout soit arrivé.* (19) **Celui donc qui supprimera l’un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le Royaume des cieux ; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le Royaume des cieux.**” (les critiques diront que Jésus se contredit lui-même !).

Il serait donc étonnant que Jésus cherche, en **Mt. 5:38-42**, à corriger une erreur inexistante (cf. sur le même site notre “*Etudes des quatre Evangiles*”, l’étude n° 52 relative à ces versets).

D’ailleurs, si Jésus avait porté atteinte à la véracité de Moïse, il aurait perdu tout crédit auprès de nombreux Israélites, et il n’aurait guère trouvé de docteurs de la Loi pour le soutenir. Or il n’a jamais été attaqué par ses ennemis au sujet de ses enseignements de Matthieu 5 (il a par contre suscité l’étonnement et sans doute parfois l’émerveillement).

De même, ni Paul ni Pierre ne mettront jamais en cause ni l’enseignement du Pentateuque, ni les paroles de Jésus : ils n’y verront aucune contradiction.

Rom. 12:17-19 “(17) **Ne rendez à personne le mal pour le mal.** Recherchez ce qui est bien devant tous les hommes. (18) **S’il est possible, autant que cela dépend de vous, soyez en paix avec tous les hommes.** (19) **Ne vous vengez point vous-mêmes, bien-aimés, mais laissez agir la colère** (celle de Dieu en faveur de ses bien-aimés) ; *car il est écrit : A moi la vengeance, à moi la rétribution, dit le Seigneur.*”

2 Tiù. 3:16-17 “(16) **Toute Écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice,** (17) *afin que l’homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre.*”

1 P. 3:9 “**Ne rendez point mal pour mal, ou injure pour injure ; bénissez, au contraire, car c’est à cela que vous avez été appelés, afin d’hériter la bénédiction.**”

b) La “*loi dite du talion*” énoncée dans le Pentateuque (**Lév. 24:17-20**, etc.) est en fait indissociable d’autres textes législatifs (tels que ceux régissant les fonctions des “*villes-refuges*”, etc.) Etant de **nature spirituelle**, avant d’être de **nature législative**, ces versets réunis révèlent en premier lieu les principes qui président aux jugements divins sur terre et dans les cieux.

Du fait de leur portée spirituelle, ces principes juridiques sont indépendants des évolutions sociales dans le temps et l’espace.

- La “*loi du talion*” enseigne surtout, et encore aujourd’hui, que **nuire à autrui, c’est nuire à soi-même devant Dieu.** C’est ce qui paraîtra au jour du jugement final.

- La “*loi du talion*” proclame la Sainteté absolue de Dieu, ses perfections et la hauteur de ses exigences.

- Les morts brutales d’Ananias et Saphira, dans le NT, sont des illustrations tragiques de cette Réalité.

Mais cette “*loi du talion*” est par ailleurs inséparable des lois de miséricorde issues de la Nature divine, et en particulier celles qui régissent la Rédemption. La Bible expose comment, en Jésus-Christ, la Justice inflexible de Dieu et l’Amour divin, ne se contredisent jamais.

Dénigrer la “*loi du talion*” biblique, c’est méconnaître cette unité des prescriptions juridiques du Pentateuque. Dénigrer la portée intemporelle des écrits de Moïse, c’est risquer d’être jugé co-responsable de nombreuses morts spirituelles.

C’est ainsi que la lecture partielle de la Loi condamnait à mort la femme surprise en flagrant délit d’adultère, mais qu’une lecture plus complète de la Loi par Jésus a offert un sursis à cette femme, et tous les théologiens présents ont eu la bouche close (Jn. 8:3-11).

c) Les paroles de Jésus (Mt. 5:38-42) utilisées par les critiques s’inscrivent dans les enseignements publics dispensés sur une montagne de Galilée, où Jésus a dénoncé et corrigé plusieurs lectures fautives de l’AT. Mais jamais il n’a mis en cause les commandements de l’AT et en particulier ceux de Moïse. Il n’en enlève rien et n’y ajoute rien.

Mt. 5:17 “*Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la Loi ou les Prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir.*”

Ici, Jésus dénonce l’attitude de croyants qui, en réponse à des **offenses** humiliantes mais qui ne sont pas répétitives et qui ne portent pas atteinte à l’intégrité physique (une gifle, des injures), se laissent dominer par un esprit vindicatif, sans considérer les enjeux éternels (Jésus ne délivre donc pas un cours de morale civique humaniste, mais une révélation sur des enjeux spirituels).

“**Présenter l’autre joue**”, c’est refuser l’**engrenage** proposé par le **diable**. C’est plus que considérer la situation avec le recul de la **sagesse humaine naturelle**.

Cet enseignement est destiné aux seuls disciples, à l’Israël selon l’Esprit.

Jésus **ne modifie pas les paroles** communiquées par Moïse, mais il **corrige l’interprétation méchante** qu’en donnent les hommes se réclamant de la Loi.

- De la même façon, il ne modifiera jamais la Loi de Moïse relative aux adultères, mais il révélera que Dieu considère comme sous le coup de la Loi de Moïse les regards concupiscent.

- Un disciple doit éviter de s’opposer avec une motivation démoniaque, à un comportement condamnable d’un tiers. C’est ce que Jésus dira à Pierre à Gethsémani, annonçant du même coup la défaite de Satan : “*Tous ceux qui prendront l’épée (avec un cœur impur) périront par l’épée (Mt. 26:52).*”

- Ce que Jésus condamne, c’est l’**esprit de vengeance**, maquillé de surcroît par une citation biblique déformée, ou par une tradition d’hommes déchus (cf. l’attitude de **Jacques** et **Jean** souhaitant **condamner au bûcher** tous les habitants d’une ville de Samarie, Lc. 9:54) ! La Loi de Moïse était pourtant claire :

Lév. 19:18 “*Tu ne te vengeras point, et tu ne garderas point de rancune contre les enfants de ton peuple. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Je suis l’Éternel.*”

- Le principe sous-jacent à cet enseignement de Jésus est de **préserver si possible les chances d’un retour à la paix**. Ce n’est pas un rejet du principe de légitime défense ou du secours à personne en danger.

- Un croyant qui agit ainsi par amour de Dieu et du prochain **fait honneur à Dieu**. Pour Jésus, le salut de l’offenseur était plus important que la douleur de l’offense. **Pierre** a coupé l’oreille d’un homme de la cohorte venant arrêter Jésus (Jn. 18:10) : en guérissant l’oreille de cet homme, Jésus a plus contribué à transformer le cœur de cet homme que ne l’avait fait l’épée (Lc. 22:51).

d) A aucun moment dans ce passage Jésus ne s’oppose au principe de la **légitime défense** (Jésus savait que ses disciples portaient une épée pour s’opposer éventuellement à des brigands, et il ne s’y est jamais opposé), au principe de **l’assistance à personne en danger** (c’est une manifestation de l’amour envers le prochain : Abraham a pris les armes pour délivrer Lot), au recours si nécessaire à des **tribunaux** et donc à la **police** (Jésus ne demande pas à une épouse battue de ne pas essayer de se soustraire à son bourreau ! Paul s’est défendu devant un tribunal), au recours à **l’armée** (l’Éternel a souvent suscité des chefs de guerre en Israël pour délivrer le pays des pillards), à une **demande d’explication** (cf. l’attitude de Jésus face à l’huissier qui l’avait frappé, Jn. 18:22-23), à la **fuite** (Lc. 4:28-30).

e) La “*loi du talion*” biblique était l’un des **principes juridiques** applicables par les **tribunaux** d’Israël. La Loi de Moïse cherchait toujours à **empêcher la vendetta** (les villes de refuge ont été instaurées dans ce but). La peine prononcée **ne devait pas dépasser** la mesure exacte du préjudice subi, et ne devait pas aller au-delà : la Loi interdisait en fait de dire sous le coup de la fureur : “*deux yeux pour un œil*” !

La Loi de Moïse indiquait donc la **peine plafond** applicable, mais n’excluait pas une **peine plus légère** si les tribunaux le décidaient, ... ou si la victime y consentait.

- David avait manifesté ce même esprit de Christ quand il a épargné la vie de Saül qui cherchait à le tuer (1 Sam. 24:1-17). Cela a plu à Dieu.

- Il est probable que les condamnations corporelles se traduisaient souvent par des **compensations économiques** dépendant de la situation sociale de la victime et des circonstances (de même, les tribunaux modernes mesurent en indemnités, et/ou en années de prison, le préjudice subi.

- Les sages d’Israël savaient concevoir des peines alternatives, et des peines de réparation. Certains se sont par exemple opposés à une application littérale d’Ex. 21:22-25 (et de Lévit. 24:17-20) en soulignant l’impossibilité pour l’homme de comparer les **conséquences** (psychiques, financières, sociales, etc.) de la perte d’un œil chez la victime et chez le coupable. Seul Dieu a la connaissance parfaite pour condamner. La justice des tribunaux est imparfaite (mais elle est encouragée par Dieu en attendant la venue du Royaume).

Ex. 21:18-19 (cas de blessure lors d'une rixe) *“Si des hommes se querellent, et que l'un d'eux frappe l'autre avec une pierre ou avec le poing, sans causer sa mort, mais en l'obligeant à garder le lit, celui qui aura frappé ne sera point puni, dans le cas où l'autre viendrait à se lever et à se promener dehors avec son bâton. Seulement, il le dédommagera de son interruption de travail, et il le fera soigner jusqu'à sa guérison.”*

Ex. 21:26-27 (cas de violence d'un maître) *“(26) Si un homme frappe l'œil de son esclave, homme ou femme, et qu'il lui fasse perdre l'œil, il le mettra en liberté, pour prix de son œil. (27) Et s'il fait tomber une dent à son esclave, homme ou femme, il le mettra en liberté, pour prix de sa dent.”*

- La **vie humaine** n’ayant pas de prix, la peine de prison peut remplacer la peine capitale (dans tous les cas, les paroles de Jésus adressées aux accusateurs de la femme adultère, condamnable à mort selon la Loi, méritent d’être méditées, Jn. 8:7) :

Jn. 8:7 *“... Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle.”*

Il n’y a là **aucune contradiction** entre les paroles de Moïse et celles de Jésus !

f) Jésus ne prône ni la faiblesse de caractère, ni la lâcheté, mais il a manifesté la maîtrise de soi, la mansuétude, la noblesse de cœur, la patience, la douceur, l'aptitude à voir plus loin et plus haut que le désagrément passager.

Moïse était revêtu de ce même signe de douceur (comparer Ex. 2:12 et Nb. 12:3). Il n’est donc pas étonnant qu’il n’y ait aucune contradiction entre les enseignements du prophète et ceux du Messie.

Etude n° 41 Abraham n'est-il pas maudit pour avoir épousé sa sœur ?

1) Les textes impliqués sont les suivants :

a) D'une part ce que dit la Loi de Moïse :

Lév. 18:9 “*Tu ne découvriras point la nudité de ta sœur, fille de ton père ou fille de ta mère, née dans la maison ou née hors de la maison.*”

Deut. 27:22 “*Maudit soit celui qui couche avec sa sœur, fille de son père ou fille de sa mère ! ...*”

b) D'autre part, ce qu'il en a été du mariage d'Abraham et de Sara :

Gen. 11:27,29,31 “*(27) Térach engendra Abram, Nachor et Haran. Haran engendra Lot. - ... - (29) Abram et Nachor prirent des femmes : le nom de la femme d'Abram était Saraï, et le nom de la femme de Nachor était Milca ... - ... - (31) Térach prit Abram, son fils, et Lot, fils d'Haran, fils de son fils, et Saraï, sa belle-fille, femme d'Abram, son fils ...*”

Gen. 20:12 “*De plus, il est vrai qu'elle (Sara) est ma sœur, fille de mon père ; seulement, elle n'est pas fille de ma mère ; et elle est devenue ma femme.*”

2) Les critiques considèrent que le Pentateuque est incohérent. Selon la Loi de l'Éternel rapportée dans le Lévitique, Abraham ayant épousé sa sœur, est, à ce titre, sous le coup d'une malédiction divine. Comment pourrait-il être le père des croyants ?

C'est attaquer à la fois l'inspiration de l'AT, mais aussi le NT qui attribue une stature glorieuse à Abraham.

3) Les réponses suivantes peuvent être apportées :

a) Les critiques condamnent Abraham en citant des versets du Pentateuque rédigé par Moïse.

Comment Abraham pourrait-il être condamné par un article de la Loi formulée bien plus tard par Moïse ?

b) A supposer qu'Abraham soit fautif, ce ne serait pas la première fois qu'un humain condamné par les lois divines, soit choisi par Dieu pour remplir une fonction glorieuse, sainte et éminente dans le Plan de Dieu, sans pour autant porter atteinte aux exigences de la sainteté de Dieu (cela par l'adhésion à la grâce de Dieu offerte à ceux qui adhèrent par la foi et la repentance aux vertus du Sang versé sur l'Autel et à la Croix, Gen. 3:21).

- **Eve et Adam**, les premiers responsables de la déchéance de l'humanité au bénéfice d'une révélation divine, **avaient trahi Dieu en communiant avec Satan, ce qui faisait d'eux les sorciers. Et cependant** ils n'ont pas été détruits, mais sont devenus les parents d'une lignée de fils et de filles de Dieu (et aussi d'humains ayant pour père le diable) : Eve a même reçu le titre de “*mère de tous les vivants*” (Gen. 3:20), l'adjectif “*vivants*” désignant en premier lieu ceux qui recevront la Vie éternelle (et pas seulement la vie biologique).

- Plus tard, la lignée de Juda, héritière de la promesse royale, sera préservée par un **inceste** (Tamar), puis par une union avec une **prostituée** (Rahab), puis par une union avec une **païenne** (Ruth) : or Tamar, Rahab et Ruth figurent parmi les ancêtres de la lignée messianique (Mt. 1:3,5) !

- Le **roi David**, coupable de **meurtre** délibéré et d'**adultère**, est devenu l'un des maillons de la lignée d'où devait venir le Messie d'Israël.

- La **polygamie** de David, de Salomon, etc., était pareillement contraire à la volonté de Dieu. L'offense était même plus grave puisque Moïse avait déjà mis par écrit la volonté révélée de Dieu en la matière. Mais Dieu n'a pas voulu arracher trop tôt l'ivraie de peur de détruire le blé.

- **Paul**, ennemi des croyants nés de l'Esprit de Christ, a été choisi pour devenir l'apôtre des Nations. Les enfants de Dieu qui adhèrent à la Bible sont d'ailleurs tous d'anciens maudits.

Il n'y a pas dans ces cas des incohérences bibliques, mais des comportements contraires à la volonté de Dieu et considérés comme tels.

c) Abraham était soumis en son temps, au sujet du mariage, aux règles et aux traditions, plus ou moins restrictives, des peuples environnants et de son propre clan.

- Mais la Bible ne fait presque aucune allusion à ces règles, et ne mentionne pas non plus qu’une loi spécifique a été révélée par Dieu à Noé.
- Dieu a prévu que la descendance de Noé, seule porteuse de la semence prophétique, serait isolée dans une vaste région dévastée par le Déluge mésopotamien. Dieu n’a donc pas voulu édicter trop tôt une loi trop restrictive en matière de mariage (c’était déjà le cas avec les premiers descendants d’Adam et Eve).

Au temps de Moïse, les Hébreux ont quitté l’Egypte en étant sans doute soumis à des traditions et règles de sources diverses (celles des patriarches, celles de l’Egypte, celles des peuples voisins). Moïse a dû, comme tout législateur d’un peuple, concevoir un code pour régler les questions civiles, économiques, pénales.

Le Pentateuque n’a certainement rapporté qu’une petite partie des nombreuses lois régissant la vie quotidienne des 12 tribus. Le Pentateuque ne se veut pas un Code civil : n’ont été ainsi considérées comme dignes de faire partie des documents sacrés, que celles qui avaient une portée prophétique.

Les textes du Lévitique et du Deutéronome n’ont pas vocation à éviter les dangers de la consanguinité, mais plutôt à transmettre un enseignement spirituel (il en va de même avec les règles relatives à la distinction entre animaux purs et animaux impurs, les règles relatives à la lèpre, etc.). Le Pentateuque n’était pas un Code civil, mais un Code constitutionnel du Royaume, rédigé en langue spirituelle pour un peuple mis à part.

Il convient de noter que le Livre de la Genèse, rédigé par Moïse, a tenu à souligner ce **lien de parenté** existant autrefois entre Abraham (image prophétique du Père divin) et Sara (image des élus au bénéfice d’une Alliance, d’un Mariage avec ce même Dieu).

Il illustre ainsi un grand **principe spirituel** : Dieu ne veut s’unir qu’avec une humanité porteuse de sa Nature.

C’est ce qu’illustre déjà le récit de la formation d’Eve formée à partir d’Adam (voir, sur le même site, l’étude sur Genèse 2, la création d’Adam et Eve). Dieu fait découvrir à Adam qu’il ne peut trouver dans la création première aucune créature qui puisse devenir son épouse. Puis il crée cette épouse de la nature même d’Adam, enseignant ainsi que Dieu ne peut épouser, faire Alliance qu’avec lui-même. C’est pourquoi nul ne peut faire partie de l’Epouse de Christ sans être baptisé, imprégné de l’Esprit de Christ.

C’est pour illustrer prophétiquement ce même principe que le texte fondateur qu’est le Livre de la Genèse, relate qu’**Isaac**, fils d’Abraham, a été conduit à épouser **Rébecca**, une descendante de Nachor, propre **frère d’Abraham** (Gen. 24:15). Ce n’est pas un code génétique qui est ainsi transmis, mais un code spirituel d’héritage de la Promesse de participation à un même Esprit.

De même Jacob (le futur Israël) ira se réfugier chez Laban, frère de Rébecca, dont il épousera les deux filles **Léa** et **Rachel**.

De même la Genèse rapporte l’union d’Abraham avec Agar, servante de sa femme Sara. Une telle union, sans doute conforme aux mœurs de l’époque (Abraham n’en avait pas encore été purifié), ne trouvera aucune justification dans la Loi de Moïse (Mal. 2:14), mais sera considérée comme un enseignement prophétique dans le NT (Jn. 8:35, Gal. 4:30).

d) L’interdiction par l’Eternel des mariages consanguins était en outre une manière de dénoncer les unions de divinités païennes antiques (par exemple, en Egypte).

En conclusion, l’accusation d’incohérence est infondée, et les accusateurs démontrent leur méconnaissance de l’action de l’Esprit prophétique.

Etude n° 42 David disposait-il de 1 300 000 ou de 1 570 000 combattants ?

1) Les textes impliqués sont les suivants :

2 Sam. 24:9 “*Joab remit au roi le rôle du dénombrement du peuple : il y avait en Israël huit cent mille hommes de guerre tirant l'épée, et en Juda cinq cent mille hommes.*”

1 Chr. 21:5 “*Joab remit à David le rôle du dénombrement du peuple : il y avait dans tout Israël onze cent mille hommes tirant l'épée, et en Juda quatre cent soixante-dix mille hommes tirant l'épée.*”

2) Les critiques soulignent que, selon le Livre de Samuel, l'armée de David était forte au total de 800 000 + 500 000 = **1 300 000** combattants, alors que selon les Chroniques, le total s'élevait à 1 100 000 + 470 000 = **1 570 000** combattants :

	en Israël		en Juda	Total
Selon 2 Sam. 24:9	800 000		500 000	1 300 000
Selon 1 Chr. 21:5	1 100 000		470 000	1 570 000
<i>Différence</i>	<i>+300 000</i>		<i>-30 000</i>	<i>+270 000</i>

La différence est d'autant plus incompréhensible que ces chiffres sont le résultat du recensement d'une même armée, effectué à la même époque (en un peu plus de 9 mois, 2 Sam. 24:8), par le même responsable (Joab).

Les critiques en concluent que la Bible n'est pas fiable, et n'est pas inspirée par une Pensée céleste. Un Dieu qui compterait chaque cheveu qui tombe ne ferait pas de telles erreurs.

3) L'explication suivante peut être proposée :

Il a été supposé par certains que Joab, opposé au recensement (2 Sam. 24:3), aurait produit des listes dissemblables pour semer la confusion. Cela semble peu crédible car Joab n'était pas seul et était accompagné d'officiers. Il est vrai que le travail de recensement n'a pas été complet (1 Chr. 21:6, 27:24 ; ceci peut par ailleurs expliquer pourquoi les chiffres sont tous manifestement arrondis), mais un nombre incomplet ne signifie pas un nombre falsifié.

L'explication ci-après est extraite du Commentaire biblique de Robert Jameson, A.R. Faisset, et David Brown, Ed. Oliphants.

a) En ce qui concernait Israël :

800 000 est le nombre des hommes **non encore mobilisés**.

Les 300 000 hommes non comptés dans le texte de 2 Sam. 24 (qui dit seulement : “*en Israël*”), alors qu'ils sont pris en compte en 1 Chr. 21 (qui précise : “*dans tout Israël*”) sont des troupes **déjà mobilisées** (par roulement mensuel).

Ces troupes **mobilisées** étaient composées de 12 divisions au service du roi, chaque division comptant 24 000 hommes (1 Chr. 27:1), soit un total de 12 x 24 000 = 288 000 hommes, auxquels s'ajoutaient 12 000 hommes au service direct des chefs des tribus, d'où un total de 288 000 + 12 000 = 300 000 hommes.

b) En ce qui concernait Juda :

La différence de 30 000 hommes s'explique pareillement : ces hommes formaient un corps d'élite déjà occupé sur la frontière avec les Philistins (2 Sam. 6:1 “*David rassembla encore toute l'élite d'Israël, au nombre de 30 000 hommes.*”). Le document des Chroniques ne les prend pas en compte car tous n'étaient pas de la tribu de Juda).

En conclusion, les textes incriminés ne fournissent peut-être pas toutes les informations nécessaires pour satisfaire toutes nos curiosités, mais ils ne se contredisent pas.

Etude n° 43

La famine qui a frappé le royaume de David a-t-elle duré 3 ans ou 7 ans ?

1) Les textes impliqués sont les suivants :

2 Sam. 24:10-13 “(10) David sentit battre son cœur, après qu'il eut ainsi fait le dénombrement du peuple. Et il dit à l'Éternel : J'ai commis un grand péché en faisant cela ! Maintenant, ô Éternel, daigne pardonner l'iniquité de ton serviteur, car j'ai complètement agi en insensé ! (11) Le lendemain, quand David se leva, la parole de l'Éternel fut ainsi adressée à Gad le prophète, le voyant de David : (12) Va dire à David : Ainsi parle l'Éternel : Je te propose trois fléaux ; choisis-en un, et je t'en frapperai. (13) Gad alla vers David, et lui fit connaître la chose, en disant : Veux-tu **sept années de famine** dans ton pays, ou bien trois mois de fuite devant tes ennemis qui te poursuivront, ou bien trois jours de peste dans ton pays ? Maintenant choisis, et vois ce que je dois répondre à celui qui m'envoie.”

1 Chr. 21:11-12 “(11) Gad alla vers David, et lui dit : Ainsi parle l'Éternel : (12) Accepte, ou **trois années de famine**, ou trois mois pendant lesquels tu seras détruit par tes adversaires et atteint par l'épée de tes ennemis, ou trois jours pendant lesquels l'épée de l'Éternel et la peste seront dans le pays et l'ange de l'Éternel portera la destruction dans tout le territoire d'Israël. Vois maintenant ce que je dois répondre à celui qui m'envoie.”

2) Selon les critiques, il y a là une contradiction flagrante :

Selon 2 Sam. 24:13, la famine envoyée en châtement à cause de la faute commise par le roi David, devrait durer **7 ans**.

Mais selon 1 Chr. 21:12, la famine doit durer **3 ans**.

3) La réponse suivante peut être apportée :

Selon **2 Sam. 21:1**, le royaume de David a déjà été frappé par une famine de **3 ans** à cause d'un crime commis contre les Gabaonites du temps de Saül.

L'Éternel demande à David de choisir entre divers fléaux punitifs à cause de sa décision de procéder à un recensement de ses forces militaires (décision qui reflétait un orgueil humain et des ambitions impures). Si David choisissait le fléau de **la famine**, celle-ci allait débiter à l'instant même, mais s'étendre sur les 3 années suivantes (celles mentionnées par 1 Chr. 21:11).

Au total, le pays aurait alors enduré **3 ans** (déjà passés) + **1 an** (l'année en cours) + **3 ans** à venir = **7 années de famine**.

Etude n° 44 David a-t-il pris 700 ou 7 000 cavaliers au roi Hadadézer ?

1) Les textes impliqués sont les suivants :

2 Sam. 8:3-5 “(3) David battit Hadadézer, fils de Rehob, roi de Tsoba, lorsqu’il alla rétablir sa domination sur le fleuve de l’Euphrate. (4) David lui prit **mille sept cents cavaliers** et **vingt mille hommes de pied**. Il coupa les jarrets à tous les chevaux de trait, et ne conserva que cent attelages. (5) Les Syriens de Damas vinrent au secours d’Hadadézer, roi de Tsoba, et David battit vingt-deux mille Syriens.”

1 Chr. 18:3-5 “(3) David battit Hadarézer, roi de Tsoba, vers Hamath, lorsqu’il alla établir sa domination sur le fleuve de l’Euphrate. (4) David lui prit **mille chars, sept mille cavaliers, et vingt mille hommes de pied** ; il coupa les jarrets à tous les chevaux de trait, et ne conserva que cent attelages. (5) Les Syriens de Damas vinrent au secours d’Hadarézer, roi de Tsoba, et David battit vingt-deux mille Syriens.”

2) Les **critiques** soulignent les divergences entre les deux textes, divergences illustrées par le tableau suivant :

	Chars	Cavaliers	Fantassins
Selon 2 Sam. 8:4	-	1 700	2 000
Selon 1 Chr. 18:4	1 000	7 000	2 000

Le nombre de cavaliers prit par David sur le roi syrien Hadadézer (et sur une armée alliée de 22 000 hommes venus de Damas, 2 Sam. 8:5-6) varie de 1 700 à 7 000 (soit une différence de 5 300) !

3) Les éléments de réponse suivants peuvent apportés :

a) Ces prises de guerre semblent être le résultat d’un accord pour mettre fin à la guerre, et faire du vaincu un vassal protégeant les frontières du Nord.

Il a été supposé que la différence de 5 300 cavaliers correspondait à la contribution du souverain de Damas (pour la constitution de garnisons de David établie dans la Syrie de Damas), ou correspondait à un signe d’alliance offert par Thoï, roi de Hamath, délivré de la menace d’ Hadadézer (2 Sam. 8:9-10).

Il a été supposé que sur les 7 000 cavaliers, 5 300 sont allés renforcer les troupes du royaume, et que 1 700 seulement sont restés sur place (pour former des garnisons de surveillance).

b) Une erreur de copiste est également concevable, même s’il y en a très peu (plusieurs soi-disant erreurs de copiste n’en sont pas).

Cela ne remet pas en cause le document d’origine, et ne remet sans doute pas en cause le message transmis. Or c’est le message qui importe.

Etude n° 45 Salomon disposait-il de 4 000 ou de 40 000 stalles ?

1) Les textes incriminés sont les suivants :

2 R. 4:26 “Salomon avait **quarante mille crèches** pour les chevaux destinés à ses chars, et **douze mille cavaliers.**”

2 Chr. 9:25 “Salomon avait **quatre mille crèches** pour les chevaux destinés à ses chars, et **douze mille cavaliers** qu’il plaça dans les villes où il tenait ses chars et à Jérusalem près du roi.”

2) Les **critiques** soulignent les divergences entre les deux textes, divergences illustrées par le tableau suivant (la divergence concerne le nombre de stalles : 40 000 contre 4 000) :

	Stalles	Cavaliers
Selon 2 R. 4:26	40 000	12 000
Selon 2 Chr. 9:25	4 000	12 000

3) Les éléments de réponse suivants peuvent être apportés :

a) En l’absence d’informations plus détaillées, il a été supposé que le Livre des Rois parle de **stalles** (ou crèches) **disponibles** (**occupées ou non**, au nombre de 40 000), tandis que le Livre des Chroniques parle de **stalles effectivement occupées**.

Ces stalles étaient regroupées en écuries dont on ignore le nombre, chacune de ces écuries pouvant peut-être accueillir des centaines de chevaux (mais, en temps normal, seules les écuries frontalières devaient être très actives).

Ces **écuries**, sans doute fortifiées, devaient être dispersées sur tout le territoire, dans les lieux stratégiques (par exemple les villes). Chacune devait avoir assez de stalles pour accueillir une troupe inattendue, et être assez vaste pour avoir assez de fourrage en réserve. Elles devaient être assez vastes pour pouvoir accueillir des chars de guerre et assurer leur maintenance.

b) L’hypothèse d’une erreur de copiste n’est pas à exclure, mais elle ne s’impose pas.

Il y a moins d’une dizaine de tels cas (cf. étude précédente), et tous dans des Livres historiques (tels que les Rois, les Chroniques, Esdras, Néhémie), livres tirés d’archives humaines, mais dont l’original n’a pas été rédigé par l’Esprit.

Etude n° 46 Salomon a-t-il fait appel à 3 300 ou à 3 600 contremaîtres ?

1) Les textes incriminés sont les suivants :

1 R. 5:15-16 “(15) Salomon avait encore **soixante-dix mille** hommes qui portaient les fardeaux et **quatre-vingt mille** qui taillaient les pierres dans la montagne, (16) sans compter les chefs, au nombre de **trois mille trois cents**, préposés par Salomon sur les travaux et chargés de surveiller les ouvriers.”

2 Chr. 2:2 “Salomon compta **soixante-dix mille hommes** pour porter les fardeaux, **quatre-vingt mille** pour tailler les pierres dans la montagne, et **trois mille six cents** pour les surveiller.”

2) Les critiques soulignent une divergence entre les deux textes, au sujet du **nombre de contremaîtres**, comme l’illustre le tableau suivant : la différence est de 3 600 – 3 300 = 300.

	Porteurs	Ouvriers	Contremaîtres
Selon 1 R. 5:15-16	70 000	80 000	3 300
Selon 2 Chr. 2:2	70 000	80 000	3 600

3) La réponse suivante peut être proposée :

Le nombre total des travailleurs directs était important (70 000 + 80 000 = 150 000). La structure de contrôle devait comprendre plusieurs échelons. Le tableau suivant illustre une hypothèse avec, un premier échelon de **chefs d’équipe** (à raison d’un chef d’équipe pour 50 hommes), puis un second échelon de **contremaîtres** (à raison d’un contremaître pour 10 chefs d’équipe) puis un troisième échelon avec un corps de **surveillants-inspecteurs** mobiles rendant compte à l’administration centrale, et au nombre de 300.

70 000 porteurs	80 000 tailleurs de pierre	Total : 150 000 ouvriers
1 400 chefs d’équipe (1 pour 50 ouvriers)	1 600 chefs d’équipe (1 pour 50 ouvriers)	Total : 3 000 chefs d’équipe
140 contremaîtres (1 pour 10 chefs d’équipe)	160 contremaîtres (1 pour 10 chefs d’équipe)	Total : 300 contremaîtres
300 surveillants généraux		Total : 300 surveillants

Le texte de 2 Chr. 2 prend en compte les 300 surveillants généraux (ce que ne fait pas le texte de 1 R. 5:15-16.

Etude n° 47

La “*mer d’airain*” du temple contenait-elle 2 000 ou 3 000 baths ?

1) Les textes incriminés sont les suivants :

2 Chr. 4:5 “Son épaisseur était d'un palme (= largeur d'une main); et son bord, semblable au bord d'une coupe, était façonné en fleur de lis. Elle pouvait contenir **trois mille baths.**”

1 R. 7:26 “Son épaisseur était d'un palme ; et son bord, semblable au bord d'une coupe, était façonné en fleur de lis. Elle contenait **deux mille baths.**”

2) Les critiques font remarquer qu’entre 3 000 bath et 2 000 baths (1 bath = 25 à 35 litres) la différence de volume est considérable pour une seule et même cuve !

Pour ces critiques, l’incohérence est évidente.

3) La réponse est la suivante :

Le texte de 2 Chr. 4:5 parle de contenance, et indique ce que la cuve “*peut contenir*” (3 000 baths).

Par contre, le texte de 1 R. 7:26 indique ce qu’elle “*contient*” **effectivement** (2 000 baths) : il aurait fallu verser 1 000 baths supplémentaires pour remplir entièrement la cuve.

Etude n° 48 Comment concilier les chiffres d'Esdras 2 et de Néhémie 7 ?

1) Les textes incriminés sont, d'une part **Esdras 2:1 à 70**, et, d'autre part **Néhémie 7:5 à 73**.
Les deux textes recensent, par familles nommément désignées, la population revenue de l'exil babylonien.

Pour faciliter la comparaison de ces deux longs textes arides à caractère administratif, seuls les éléments patronymiques et numériques mis en cause par les critiques, ont été rassemblés dans le tableau suivant.

Familles		Population		Familles		Population	
Esdras	Néhémie	Esd.	Néh.	Esdras	Néhémie	Esd.	Néh.
(3) <i>Pareosch</i>	(8) <i>Pareosch</i>	2 172	2 172	(28) <i>Béthel et Aï</i>	(32) <i>Béthel et Aï</i>	223	123
(4) <i>Schepathia</i>	(9) <i>Schepathia</i>	372	372	(29) <i>Nebo</i>	(33) <i>l'autre Nebo</i>	52	52
(5) <i>Arach</i>	(10) <i>Arach</i>	775	652	(30) <i>Magbisch</i>		156	
(6) <i>Pachath, etc.</i>	(11) <i>Pachath, etc.</i>	2 812	2 818	(31) <i>Élam</i>	(34) <i>Élam</i>	1 254	1254
(7) <i>Élam,</i>	(12) <i>Élam</i>	1 254	1 254	(32) <i>Harim</i>	(35) <i>Harim</i>	320	320
(8) <i>Zatthu</i>	(13) <i>Zatthu</i>	945	1 145	(33) <i>Lod, Hadid et Ono</i>	(37) <i>Lod, Hadid et d'Ono</i>	725	721
(9) <i>Zaccaï</i>	(14) <i>Zaccaï</i>	760	760	(34) <i>Jéricho</i>	(36) <i>Jéricho</i>	345	345
(10) Bani	(15) Binnuï	642	648	(35) <i>Senaa</i>	(38) <i>Senaa</i>	3 630	3 930
(11) <i>Bébaï</i>	(16) <i>Bébaï,</i>	623	628	Sacrificateurs	Sacrificateurs		
(12) <i>Azgad,</i>	(17) <i>Azgad</i>	1 222	2 322	(36) <i>Jedaeja</i>	(39) <i>Jedaeja</i>	973	973
(13) <i>Adonikam</i>	(18) <i>Adonikam</i>	666	667	(37) <i>Immer</i>	(40) <i>Immer</i>	1 052	1 052
(14) <i>Bigvaï,</i>	(19) <i>Bigvaï,</i>	2 056	2 067	(38) <i>Paschhur</i>	(41) <i>Paschhur</i>	1 247	1 247
(15) <i>Adin</i>	(20) <i>Adin</i>	454	655	(39) <i>Harim</i>	(42) <i>Harim</i>	1 017	1 017
(16) <i>Ather</i>	(21) <i>Ather</i>	98	98	Lévites	Lévites		
(17) <i>Betsaï</i>	(22) <i>Haschum,</i>		328	(40) (3 familles)	(43) (3 familles)	74	74
(18) Jora	(23) <i>Betsaï</i>	323	324	Chantres	Chantres		
(19) <i>Haschum</i>	(24) Hariph	112	112	(41) (1 famille)	(44) (1 famille)	128	148
(20) Guibbar	(25) Gabaon,	95	95	Portiers	Portiers		
(21) <i>Bethléhem</i>	(26) <i>Bethléhem et Netopha</i>	123	128	(42) (3 familles)	(45) (6 familles)	139	138
(22) Nethopha		56		Néthiniens (v.43-54) + serviteurs de Salomon (v.55-58)	Néthiniens (v.46-56) + serviteurs de Salomon (v.57-60)	392	392
(23) <i>Anathoth</i>	(27) <i>Anathoth</i>	128	128	(60) Sans preuve de filiation	(62) Sans preuve de filiation	652	642
(24) <i>Azmaveth</i>	(28) <i>Azmaveth</i>	42	42				
(25) <i>Kirjath Arim, Kephira, Beéroth</i>	(29) <i>Kirjath Jearim, Kephira, Beéroth</i>	743	743	(64) L'assemblée tout entière était de 42 360 personnes, ...	(66) L'assemblée tout entière était de 42 360 personnes, ...		
(26) <i>Rama, Guéba</i>	(30) <i>Rama, Guéba</i>	621	621				
(27) <i>Micmas</i>	(31) <i>Micmas</i>	122	122				

Les **données numériques** divergentes, et les **noms propres** isolés ou présentant des variantes graphiques, sont signalés en rouge.

2) Les critiques relèvent plusieurs incohérences :

a) De nombreuses différences sautent aux yeux : ainsi les **nombre d'individus par famille** diffèrent souvent selon qu'ils sont rapportés par Esdras ou par Néhémie.

C'est le cas, par exemple, pour les "*filis d'Arach*" (775 selon Esd. contre 652 selon Néh.), pour les "*filis de Pachath*" (2 812 contre 2 818), pour les "*filis de Zatthu*" (945 contre 1 145), etc.

b) Les "*filis de Magbisch*" ne sont mentionnés que par Esdras. Néhémie les a-t-il oubliés ? Quant aux patronymes, il semble que "*Jora*" et "*Guibbar*" cités par Esdras (v. 18 et 20) deviennent respectivement "*Hariph*" et "*Gabaon*" dans Néhémie (v. 24 et 25).

c) Esd. 2:64 et Néh. 7:66 donnent finalement une **même population totale** : "*L'assemblée tout entière était de 42 360 personnes.*"

Or en additionnant les chiffres fournis par Esdras, on arrive à un total de **29 818** (soit une différence de 12 542), et selon Néhémie à un total de **31 089** (soit une différence de 11 271), des chiffres inférieurs au total final affiché par les deux textes : **42 360** !

*** Total obtenu avec les données d'Esdras :**

Pareosch (2 172) + Schephathia (372) + Arach (775) + Pachath Moab (2 812) + Élam (1 254) + Zathu (945) + Zaccāi (760) + Bani, (642) + (623) + Azgad (1 222) + Adonikam (666) + Bigvaï (2 056) + Adin (454) + Ather (98) + Betsāi, (323) + Jora, (112) + Haschum (223) + Guibbar (95) + Bethléhem (123) + Nethopha (56) + Anathoth (128) + Azmaveth (42) + Kirjath Arim, Kephira, Beérot (743) + Rama, Guéba, (621) + Micmas (122) + Béthel, Aï (223) + Nebo (52) + Magbisch (156) + Élam, (1 254) + Harim (320) + Lod, Hadid, Ono, (725) + Jéricho (345) + Senaa (3 630) + Jedaeja, (973) + Immer (1 052) + Paschhur (1 247) + Harim (1 017) + Lévites (74) + Chantres (128) + Portiers (139) + Néthiniens, et fils des serviteurs de Salomon (392) + Israélites sans maison paternelle (652) = 29 818

*** Total obtenu avec les données de Néhémie :**

Pareosch (2 172) + Schephathia (372) + Arach (652) + Pachath (2 818) + Élam (1 254) + Zathu (845) + Zaccāi, (760) + Binnuï (648) + Bébaï (628) + Azgad (2 322) + Adonikam (667) + Bigvaï (2 067) + Adin (655) + Ather (98) + Haschum (328) + Betsāi (324) + Hariph (112) + Gabaon (95) + Bethléhem, et Netopha (188) + Anathoth (128) + Beth Azmaveth (42) + Kirjath Jearim, Kephira, Beéroth (743) + Rama, Guéba (621) + Micmas (122) + Béthel, Aï (123) + Nebo (52) + Élam (1 254) + Harim (320) + Jéricho (345) + Lod, Hadid, Ono (721) + Senaa (3 930) + Jedaeja (973) + Immer (1 052) + Paschhur (1 247) + Harim (1 017) + Lévites (74) + Chantres (148) + Portiers (138) + Néthiniens et les fils des serviteurs de Salomon (392) + Israélites sans maison paternelle (642) = 31 089

Les critiques accusent donc les rédacteurs bibliques, non seulement de ne pas savoir faire des additions, mais aussi de falsification !

3) Les éléments de réponse suivants peuvent être apportés :

a) Rappels historiques :

- De - 586 à - 582, sur ordre de Nébucadnetsar, Jérusalem est détruite, le temple est incendié, et une partie de la population est déportée en Babylone.
 - En - 539, l'armée du perse **Cyrus 2 le Grand** s'empare de Babylone. En - 538, il accorde aux Juifs l'autorisation de reconstruire le temple de Jérusalem. **Zorobabel** (nommé gouverneur de Judée) et le souverain sacrificateur **Josué**, ramènent ainsi environ **42 360** Juifs à Jérusalem (selon Esdras et Néhémie). En - 537 l'autel est relevé, mais les travaux de reconstruction du temple sont interrompus.
 - Darius (- 521 à - 486), Xerxès (- 486 à - 465), Artaxerxès 1^{er} Longuemain, succèdent à Cyrus.
 - En - 520, les prophètes **Aggée** et **Zacharie** encouragent la reprise des travaux. Le **temple** est achevé au printemps de - 515.
 - En - 458/457, c'est-à-dire 80 ans après la mission de Zorobabel, le sacrificateur et scribe **Esdras** est envoyé (Esd. 7) par le roi **Artaxerxès 1^{er} Longuemain** (- 465 à - 424) pour enquêter sur la situation religieuse et matérielle des Juifs de Jérusalem. Il est accompagné d'un nouveau contingent d'environ 1 760 Juifs (Esd. 8). Il doit insister auprès des sacrificateurs pour qu'un plus grand nombre d'entre eux fassent partie du voyage. A son arrivée à Jérusalem, il est consterné par l'état spirituel de son peuple et du clergé (Esd. 9 et 10).
 - En - 445/444, **Néhémie**, échançon du roi, est envoyé (après en avoir fait la requête) par Artaxerxès comme gouverneur de Juda, avec de réels pouvoirs pour soutenir les Juifs. Il rejoint là Esdras (déjà présent depuis 13 ans), et y restera jusqu'en -433.
 - Sous son impulsion, et malgré l'opposition des peuples païens environnants, les **remparts** de la ville sont reconstruits en - 444 en 52 jours (Néh. 6:15).
 - En - 433/432, après 12 ans de travail, **Néhémie** retourne en Perse.
- Les érudits discutent encore pour savoir qui a rédigé les livres d'Esdras et de Néhémie : est-ce Esdras seul, ou Esdras et Néhémie séparément, ou un tiers ? Quoi qu'il en soit, le ou les rédacteurs ont eu à leur disposition des archives officielles (consultées en Perse et en Judée) et des notes personnelles, ce qui fait de ces deux livres des documents historiques de première main et scrupuleux, mais rédigés pour des Juifs.
- En - 332, le macédonien **Alexandre le Grand**, vainqueur des Perses, entre à Jérusalem.

b) Les deux textes montrent :

- que l'histoire du **peuple d'Abraham** ne s'est pas arrêtée dans les tombes de Babylone,
- que les **promesses de Dieu s'accomplissent** toujours, même si les hommes pensent que l'attente est longue,

- que le retour des exilés à Jérusalem et le relèvement du temple et de la ville, sont **un miracle** faisant suite à 70 ans d'exil, miracle prophétisé par Jérémie (Jér. 25:12), même si le pays de la promesse a été ravagé entre temps,
- que **les rescapés ne sont en fait qu'une minorité** (50 000 Juifs seulement) alors que le peuple se réclamant de l'Alliance s'élevait à environ 2 millions d'individus (la plupart ont préféré le confort acquis en Mésopotamie, plutôt que de choisir l'aventure de la repentance, de l'inconfort en vue de la restauration) !

c) Le ou les rédacteurs des livres d'Esdras et de Néhémie étaient évidemment conscients des **divergences** patronymiques et numériques présentes dans les textes d'Esdr. 2 et de Néh. 7, et ils étaient conscients que le **total final** affiché (42 360 personnes) ne correspondait pas au résultat de l'addition des chiffres des populations par famille.

- Il n'y a eu **aucune tricherie** pour tenter de rendre cohérentes des données administratives collectées à des dates différentes. La confiance qui peut être accordée à ces textes en est même renforcée.
- La liste d'Esdr. 1 (qui s'appuie sur les archives du temps de Zorobabel) semble s'appuyer sur les archives laissées par Zorobabel 80 ans auparavant, alors que la liste de Néh. 7 semble s'appuyer en outre sur un travail de terrain plus tardif (avec en particulier le souci sacerdotal de prouver l'origine hébraïque de chaque individu).
- Le total final, identique aux deux listes, de 42 360 personnes (Esdr. 1:64, Néh. 7:66) est sans doute le dernier chiffre connu, et c'est ce chiffre qui a été retenu dans chaque liste.
- Les différences avec le total affiché (de $42\,360 - 29\,818 = 12\,542$ pour liste d'Esdr. 1, et de $42\,360 - 31\,089 = 11\,271$ pour la liste de Néh. 7), correspondent peut-être à des individus qu'il n'a pas été possible de rattacher à telle ou telle famille. Leur recensement était néanmoins nécessaire pour des raisons fiscales, militaires, etc.

d) En conclusion, il y a sans doute eu des problèmes techniques de recensement, mais il n'y a aucune incohérence entre ces deux listes. Outre l'enseignement sur la fidélité de l'Éternel opposée à la désinvolture de la majorité d'Israël, la comparaison des deux listes révèle :

- qu'entre le recensement du temps de Zorobabel et celui de Néhémie (une période de plus de 80 ans), outre le délabrement spirituel, les conditions de vie ont été difficiles pour la communauté d'Israël restée en Palestine ;
- que la population n'a augmenté que de $31\,089 - 29\,818 = 1\,271$ individus ;
- que la famille des fils de “Magbisch” (Esdr. 1:30) a disparu (peut-être à cause d'incursions de païens proches).

Le christianisme peut sans doute méditer avec profit l'enseignement ainsi dispensé derrière ces statistiques apparemment peu “spirituelles”.

Etude n° 49
Comment l’arche de Noé peut-elle s’arrêter
sur une montagne qui n’est pas encore apparue ?

1) Le texte incriminé est le suivant :

Gen. 8:4-5 “(4) *Le septième mois, le dix-septième jour du mois, l’arche s’arrêta sur les montagnes d’Ararat. (5) Les eaux allèrent en diminuant jusqu’au dixième mois. Le dixième mois, le premier jour du mois, apparurent les sommets des montagnes.*”

2) Les critiques demandent comment l’arche de Noé peut s’échouer sur une montagne alors que les montagnes n’apparaissent que 2 mois ½ plus tard ?

3) La réponse est la suivante :

Comme tout objet flottant, l’arche avait un tirant d’eau (la hauteur de la partie immergée).

Le fond immergé de l’embarcation a heurté le sommet vers lequel les courants l’avaient conduite.

Le Déluge ayant été un cataclysme qui a affecté toute la Basse Mésopotamie (cf. sur le même site, notre étude : “*Le cycle de Noé et le Déluge, Gen. 6:5 à 9:17*”), et malgré le tirant d’eau relativement faible de l’arche, il a fallu attendre plusieurs semaines avant de voir émerger d’autres sommets et le sommet que le vaisseau avait touché (sur cette région très plate, l’écoulement des eaux en direction du Golfe Persique a été très lent).

Note : le mot traduit “montagnes” pourrait se traduire “hauteurs, collines”. Les “*montagnes d’Ararat*” n’ont rien à voir avec le Mont Ararat de 5 137 m d’altitude, sur le haut-plateau arménien. Ici, il s’agit de simples éminences, de collines en bordures de la vaste plaine mésopotamienne.
